



GECI International  
Société Anonyme au capital de 8.204.718,75 euros

Siège social :  
21 Boulevard de la Madeleine  
75001 PARIS

RCS PARIS 326 300 969

## DOCUMENT DE REFERENCE

En application de son règlement général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent document de référence le 08/06/11 sous le numéro R.11-037. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L. 621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'AMF a vérifié « *si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes* ». Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés.

Des exemplaires du Document de Référence sont disponibles, sans frais au siège social de GECI International. Ce document peut également être consulté en ligne sur les sites de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de GECI International ([www.geci.net](http://www.geci.net))

**TABLE DES MATIERES**  
(établie conformément à l'annexe I du règlement CE n°809/2004 du 29 avril 2004)

<b>TABLE DES MATIERES .....</b>	<b>2</b>
<b>ABREVIATIONS.....</b>	<b>4</b>
<b>1. PERSONNES RESPONSABLES .....</b>	<b>5</b>
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le Document de Référence .....	5
1.2. Attestation des personnes responsables du Document de Référence .....	5
1.3. Responsables de l'information.....	5
<b>2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES .....</b>	<b>6</b>
2.1. Commissaires aux comptes titulaires .....	6
2.2. Commissaires aux comptes suppléants .....	6
2.3. Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés .....	6
<b>3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES .....</b>	<b>7</b>
<b>4. FACTEURS DE RISQUE .....</b>	<b>10</b>
4.1. Risques liés à l'activité de la Société .....	10
4.2. Risques juridiques .....	14
4.3. Risques liés à l'organisation de la Société.....	15
4.4 Risques financiers .....	16
4.5 Assurances.....	18
<b>5. Informations concernant la société .....</b>	<b>19</b>
5.1. Historique et évolution de la Société.....	19
5.2. Investissements.....	21
<b>6. APERCU DES ACTIVITES .....</b>	<b>23</b>
6.1. Principales Activités.....	24
6.2. Autres informations financières.....	30
6.3. Environnement concurrentiel .....	33
<b>7. ORGANIGRAMME .....</b>	<b>36</b>
7.1. Présentation de la Société .....	36
7.2. Filiales de la Société .....	36
<b>8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS.....</b>	<b>39</b>
8.1. Propriétés immobilières et équipements de la Société.....	39
8.2. Contraintes environnementales.....	39
<b>9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT - Rapport de gestion de l'exercice clos le 31 mars 2010 .....</b>	<b>40</b>
9.1. Situation financière .....	40
9.2 Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe .....	45
9.3 Activité en matière de recherche et développement.....	46
9.4 Facteurs de Risques .....	47
9.5 Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2010.....	52
<b>10. TRESORERIE ET CAPITAUX .....</b>	<b>53</b>
10.1. Capitaux propres de l'émetteur .....	53
10.2. Sources et montants de flux de trésorerie .....	53
10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement .....	54
10.4. Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux .....	54
10.5. Sources de financement attendues, nécessaires pour honorer les engagements .....	54
<b>11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES .....</b>	<b>57</b>
11.1. Recherche et développement .....	57
11.2. Propriété intellectuelle (brevets, marques) .....	58
<b>12. INFORMATION SUR LES TENDANCES .....</b>	<b>59</b>
12.1. Tendances ayant affecté les activités de l'émetteur depuis la fin du dernier exercice .....	59
12.2. Eléments susceptibles d'influer les perspectives de l'émetteur.....	59
<b>13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE .....</b>	<b>60</b>

<b>14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE .....</b>	<b>61</b>
14.1. Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs.....	61
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale .....	63
14.3. Indépendance des administrateurs .....	63
<b>15. REMUNERATION ET AVANTAGES.....</b>	<b>64</b>
15.1. Rémunérations et avantages en nature attribués pour les deux derniers exercices clos aux mandataires sociaux et dirigeants de la Société .....	64
15.2. Sommes provisionnées ou constatées par la Société GECI International aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants .....	65
<b>16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ....</b>	<b>66</b>
16.1. Echéance du mandat des administrateurs.....	66
16.2. Contrats de travail et de services liant les administrateurs et la Société .....	66
16.3. Comités au sein du Conseil d'Administration .....	66
16.4. Gouvernement d'entreprise .....	66
16.5. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010.....	66
16.6. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GECI International- Exercice clos le 31 mars 2010.....	75
<b>17. SALARIES .....</b>	<b>77</b>
17.1. Nombre de salariés et répartition par principaux pays.....	77
17.2. Participations et stocks options des administrateurs et des dirigeants .....	77
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur .....	78
<b>18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>79</b>
18.1. Répartition du capital et des droits de vote.....	79
18.2. Droits de vote des principaux actionnaires.....	80
18.3. Contrôle de la Société.....	81
18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société .....	81
<b>19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTÉS .....</b>	<b>82</b>
<b>20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....</b>	<b>83</b>
20.1. Informations financières historiques .....	83
20.2. Vérification des informations financières historiques annuelles .....	197
20.2.5. Autres informations financières non vérifiées .....	204
20.3. Date des dernières informations financières.....	204
20.4. Informations financières intermédiaires et autres .....	204
20.5. Politique de distribution des dividendes.....	212
20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage .....	212
20.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale .....	212
<b>21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.....</b>	<b>213</b>
21.1. Capital social .....	213
21.2. Acte constitutif et statuts .....	216
<b>22. CONTRATS IMPORTANTS .....</b>	<b>221</b>
<b>23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS .....</b>	<b>221</b>
<b>24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>	<b>221</b>
<b>25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS .....</b>	<b>221</b>

## **ABREVIATIONS**

Dans tout ce document, les termes suivants désignent:

Société ou GECI : la société GECI International,

Groupe : le groupe formé de GECI International et de ses filiales consolidées par intégration globale

Skylander : l'avion Skylander SK-105

F-406 : l'avion fabriqué par Reims Aviation Industries

Par convention, l'exercice fiscal se terminant au 31 mars 2010, sera désigné par l'abréviation F10, et ainsi de suite.

## **1. PERSONNES RESPONSABLES**

---

### **1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le Document de Référence**

Monsieur Serge BITBOUL, Président Directeur Général de GECI INTERNATIONAL.

### **1.2. Attestation des personnes responsables du Document de Référence**

«J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence.

Les comptes consolidés semestriels relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2010, présentés dans le présent Document de référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 202 du présent document qui contient les observations suivantes : «Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur : la note « Base de préparation des états financiers consolidés » de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire ; la note « Activité et faits marquants » de l'annexe qui expose la situation du Groupe au regard du financement du projet Skylander. »

Les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2010, présentés dans le présent Document de référence, ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux figurant en pages 202 et 203 du présent document qui contient l'observation suivante : «Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Base de préparation des états financiers consolidés » relatives aux nouvelles normes d'application obligatoire».

Fait à Paris, le 7 juin 2011

**M. Serge BITBOUL**

Président Directeur Général

### **1.3. Responsables de l'information**

Serge BITBOUL

Téléphone : 01-53-53-00-53

Président Directeur Général

Email : [relation.investisseurs@geci.net](mailto:relation.investisseurs@geci.net)

## 2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

### 2.1. Commissaires aux comptes titulaires

#### **MAZARS**

Représenté par M. Jacques KAMIENNY  
61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

#### ***Date de première nomination :***

AG du 15 mars 1999

#### ***Date d'expiration du présent mandat :***

Assemblée Générale statuant sur les  
comptes de l'exercice clos au 31/03/2016

#### **FIDUCIAIRE LEYDET**

Représenté par M. Didier AMPHOUX  
47 rue de Liège  
75008 Paris

#### ***Date de première nomination :***

AG du 27 septembre 2006

#### ***Date d'expiration du présent mandat :***

Assemblée Générale statuant sur les  
comptes de l'exercice clos au 31/03/2012

### 2.2. Commissaires aux comptes suppléants

#### **Raymond PETRONI**

61 rue Henri Regnault  
92400 Courbevoie

#### ***Date de première nomination :***

AG du 28 septembre 2010

#### ***Date d'expiration du présent mandat :***

Assemblée Générale statuant sur les  
comptes de l'exercice clos au 31/03/2016

#### **M. Cédric BURGUIERE**

47 rue de Liège  
75008 Paris

#### ***Date de première nomination :***

AG du 27 septembre 2006

#### ***Date d'expiration du présent mandat :***

Assemblée Générale statuant sur les  
comptes de l'exercice clos au 31/03/2012

### 2.3. Commissaires aux comptes ayant démissionné, ayant été écarté ou n'ayant pas été renouvelés

Antérieurement au 27 septembre 2006, Monsieur Bernard MARECHAL-GOUEE et Monsieur Pierre ROUX étaient respectivement commissaires aux comptes titulaire et suppléant.

Leurs mandats expirant lors de l'Assemblée Générale du 27 septembre 2006 statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2006, cette Assemblée a décidé de ne pas renouveler leurs mandats et de nommer comme commissaires aux comptes titulaire et suppléant respectivement la Fiduciaire Leydet et Monsieur Cédric BURGUIERE.

Monsieur Patrick de Cambourg était commissaire aux comptes suppléant. Son mandat expirant lors de l'Assemblée Générale du 28 septembre 2010, cette Assemblée a décidé de ne pas renouveler son mandat et de nommer en remplacement Monsieur Raymond PETRONI.

### 3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Le groupe GECI International est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence, et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports.

A cette activité historique de prestation de services de haut niveau constituant son Pôle Ingénierie, le Groupe a adjoint un Pôle Aviation, dédié à la construction aéronautique. Il est constitué de deux sociétés développant de multiples synergies entre elles : Sky Aircraft (développeur des futurs avions Skylander) et Reims Aviation Industries (constructeur de l'avion F-406) consolidée depuis octobre 2008.

Le tableau suivant présente les principales informations financières consolidées du groupe GECI International pour les trois derniers exercices, selon les normes IFRS que le Groupe suit depuis l'exercice 2005/2006 (F06) inclus. L'ensemble des informations a été revu par les commissaires aux comptes.

**Des informations et des commentaires plus détaillées peuvent être consultés au chapitre 9 (Examen de la situation financière et du résultat).**

En K€	F08 (12 mois)	F09 (12 mois) retraité(3)	Avril-Sept 2009 (6 mois)	Sept-Mars 2010 (6 mois)	F10 (12 mois) publié	F10 (12 mois) Retraité (2)	Avril-Sept 2010 (6 mois)	F11 (12 mois) non audité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>40 490</b>	<b>50 167</b>	28 037	30 535	<b>58 572</b>	<b>58 572</b>	30 985	57 300
Autres Produits courants (1)		9 849	10 292	9 214	19 506	19 506	10 471	
Charges	(43 418)	(58 761)	(37 547)	(39 452)	(76 392)	(76 999)	(42 817)	
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>(2 928)</b>	<b>1 255</b>	502	577	<b>1 686</b>	<b>1 079</b>	(1 865)	
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	<i>(198)</i>	<i>5 921</i>	2 762	941	<b>3 703</b>	<b>3 703</b>	780	
<i>Dont Pôle Aviation</i>	<i>(2 730)</i>	<i>(3 276)</i>	(1 709)	(1 018)	<i>(2 119)</i>	<i>(2 727)</i>	(2 460)	
<i>Dont Holding et Intercos</i>		<i>(1 390)</i>	(551)	653	<b>102</b>	<b>102</b>	(185)	
Résultat net part du Groupe	(4 167)	1 042	177	(159)	18	18	(1 856)	
<b>CAPITAUX PROPRES (Groupe)</b>	<b>19 028</b>	<b>20 715</b>	21 159	31 057	<b>31 057</b>	<b>31 057</b>	35 016	
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	<b>(12 989)</b>	<b>(4 312)</b>	6 492	9 786	<b>9 786</b>	<b>9 786</b>	22 312	
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>18 348</b>	<b>8 876</b>	2 405	1 960	<b>1 960</b>	<b>1 960</b>	3 052	

1) La ligne « Autres produits courants » correspond à l'activation des frais de développement sur le projet Skylander et aux subventions définitivement acquises

2) Pour une meilleure lisibilité, le groupe a choisi de présenter en coûts directs la totalité des charges activées sur le projet Skylander. Auparavant, ces charges étaient inscrites dans chacun des postes concernés (notamment le coût de l'endettement)

3) en application de la norme IFRS5 "activités abandonnées" les pertes réalisées sur le filiale du Portugal ont été exclues du résultat opérationnel courant, pour 547 K€

Pour l'exercice F08 (soit 2007/2008) et le premier semestre (avril-sept. 2008) de l'exercice F09, la totalité du chiffre d'affaires figurant dans le tableau ci-dessous a été généré par le Pôle Ingénierie. En revanche, dans le chiffre d'affaires du second semestre de l'exercice F09, le Pôle Aviation a contribué à hauteur de 3 978 K€, provenant en totalité de Reims Aviation Industries, le Skylander ne générant pas encore de chiffre d'affaires. Concernant le dernier exercice F10, le Pôle Aviation a contribué à hauteur de 7 662 K€, provenant en totalité aussi de Reims Aviation Industries.

Comme le montre le tableau ci-dessus, le chiffre d'affaires du Groupe a été en progression constante depuis trois exercices, aussi bien à périmètre courant qu'à périmètre constant, c'est-à-dire dans ce dernier cas sans l'impact de l'acquisition suivie de la consolidation de la société Reims Aviation Industries.

La croissance du chiffre d'affaires du Pôle Ingénierie est essentiellement due à l'Allemagne et la France où les travaux confiés par le client Airbus sur des études au forfait portant sur l'A400 M et A350XWB ont connu un plan de charge important.

## RESULTAT OPERATIONNEL COURANT, RESULTAT NET

Depuis l'exercice F09, le résultat opérationnel courant est redevenu positif.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du programme Skylander sont activés et ne sont plus portés en charges. A ce titre, le Groupe a activé 9,8 M€ sur un total de charges annuel de 14,1 M€ sur l'exercice F09, et 18,9 M€ pour l'exercice F10, sur un total de charges annuel de 19,9 M€, et 10,3 M€ sur le 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice F11.

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

### ACTIF

<i>en K€</i>	<i>F08</i>	<i>F09</i>	<i>F10</i>	<i>30-sept.-10</i>
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles	999	12 162	31 683	41 898
Immobilisations corporelles		2 614	4 725	4 325
autres actifs non courants	626	618	689	616
Impôts différés			84	85
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>1 625</b>	<b>15 394</b>	<b>37 181</b>	<b>46 924</b>
Stocks et encours		1 990	5 422	5 445
Clients et autres débiteurs	10 188	11 325	18 978	21 958
Actifs sur contrats en cours		3 137	3 199	4 053
Actif d'impôt exigible			241	3 356
Autres actifs courants	5 611	7 323	13 812	14 710
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 348	8 876	1 960	3 052
<b>Total Actifs courants</b>	<b>34 147</b>	<b>32 651</b>	<b>43 612</b>	<b>52 574</b>
<b>Total Actif</b>	<b>35 772</b>	<b>48 045</b>	<b>80 793</b>	<b>99 498</b>

Le poste immobilisations incorporelle comprend l'activation des coûts de développement du Skylander, pour un montant de 18,9 M€ en 2009-2010, et 10,3 M€ pour le premier semestre de l'exercice 2010-2011. Au 30 septembre 2010, les coûts de développement du Skylander s'élèvent à 39 M€ sur un total de 41,9 M€ du poste immobilisations incorporelles

Le poste « autres actifs courants » comprend les encours sur les contrats d'ingénierie, et des créances fiscales de Crédit d'Impôt Recherche et de TVA.

Les disponibilités du Groupe ont diminué de 18 348 K€ à 1 960 K€ entre la fin de l'exercice F08 et celle de l'exercice F10, en raison principalement de l'accélération du développement du programme Skylander. Ce développement est consommateur de liquidités à court et moyen terme, mais devrait être fortement générateur de liquidités à moyen et long terme selon les attentes de la Société.



## PASSIF

en K€	F08	F09	F10	30-sept.-10
<b>PASSIF</b>				
Capital	6 727	6 732	7 458	7 458
Primes liées au capital	30 853	30 848	37 389	37 389
Réserves consolidées part du groupe	-15 092	-19 213	-15 129	-9 331
Réserve de conversion	707	1 306	1 320	1 356
<i>Résultat consolidé (part groupe)</i>	<i>-4 167</i>	<i>1 042</i>	<i>18</i>	<i>-1 856</i>
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>19 028</b>	<b>20 715</b>	<b>31 056</b>	<b>35 016</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>84</b>	<b>3 929</b>	<b>899</b>	<b>941</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>19 112</b>	<b>24 644</b>	<b>31 955</b>	<b>35 957</b>
Emprunts et dettes financières	9	3	7 758	19 675
Provisions retraites et assimilés	374	553	692	784
Impôts différés & autres passifs non courants			8	12
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>383</b>	<b>556</b>	<b>8 458</b>	<b>20 471</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	5 350	4 562	3 988	5 688
Fournisseurs et autres créditeurs	2 055	5 863	12 002	13 566
Autres passifs courants	8 872	12 420	24 390	23 816
<b>Total Passifs courants</b>	<b>16 277</b>	<b>22 845</b>	<b>40 380</b>	<b>43 070</b>
<b>Total Passif</b>	<b>35 772</b>	<b>48 045</b>	<b>80 793</b>	<b>99 498</b>

Le poste « Capital et primes liées au capital » a augmenté de 7 267 K€ (net de frais d'émission) lors de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2009 (placement privé auprès d'investisseurs qualifiés, dans les conditions prévues à l'article L. 411-2 II du Code Monétaire et Financier).

Les réserves consolidées comprennent l'impact de la dilution de GECI International dans GECI Aviation, sa part du capital étant passée de 94,8 % à 88,9 % au cours des 6 premiers mois de l'exercice 2010-2011, pour un montant positif de 4,5 M€.

Au 30 septembre 2010 les Emprunts et dettes financières courants et non courants comprennent les avances remboursables (OSEO pour 5,9 M€, Région Lorraine pour 9,1 M€, Prime d'Aménagement du Territoire pour 1 M€), ainsi que des avances perçues du Factor (pour 4,5 M€), des dettes de crédit-bail (pour 2,3 M€) et des comptes-courant d'actionnaires (pour 2,4 M€). Au cours du premier semestre de l'exercice F11, le Groupe a perçu 11,2 M€ au titres des avances remboursables

OSEO a accordé une avance de 7,4 M€ au total, dont 5,9 M€ ont été perçus au 30 septembre 2010, portant intérêt au taux de 5,99 % par an, remboursable sur les ventes futures d'avions Skylander.

Le poste « autres passifs courants » comprend des dettes fiscales de TVA (qui compensent les créances dans « autres actifs courants ») et des dettes sociales.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Les risques présentés dans le présent chapitre sont ceux que la Société considère, à la date du présent document de référence, comme étant susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou son développement. Des risques ou des incertitudes aujourd'hui inconnues ou considérés comme non significatifs pourraient également produire un effet défavorable sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats. Si l'un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes devaient survenir, les activités, la situation financière, les résultats et le développement de la Société pourraient s'en trouver affectés de manière défavorable.

**Le présent chapitre doit être lu conjointement avec le paragraphe 9.4 du présent document, qui reproduit le paragraphe « Facteurs de Risque » du Rapport de Gestion de GECI International pour son dernier exercice écoulé F10.**

### 4.1. Risques liés à l'activité de la Société

#### 4.1.1. Risques liés au marché et à la concurrence – Pôle Ingénierie

Le marché dans lequel évolue le Pôle Ingénierie est très concurrentiel, notamment dans les principaux pays où le Groupe est présent (France, Allemagne, Espagne). Ce marché se divise en plusieurs sous-marchés. Le Groupe est présent principalement sur :

- L'Aéronautique
- Le Spatial
- Le Transport Terrestre
- La Propulsion / Energie
- Le Naval / Offshore
- Le Génie Civil / Infrastructure

Ce marché se concentre de plus en plus, avec de moins en moins d'acteurs, et le référencement devient une étape obligée pour collaborer avec les grands Groupes industriels.

Cette concurrence entre les acteurs pourrait entraîner une baisse des prix et des marges des prestations de la Société et par conséquent de ses bénéfices.

Pour faire face à cette concurrence, GECI International se spécialise sur des niches où ses compétences sont reconnues (notamment les métiers de la structure et l'intégration de systèmes), élargit sa gamme de services à forte valeur ajoutée, et améliore sa compétitivité grâce à ses filiales établies en Roumanie, en Ukraine et en Inde.

GECI International réalise plus de 80 % de ses ventes dans le domaine aéronautique. Sur ce domaine, ses principaux concurrents sont les suivants : AKKA, ALTRAN, AUSSY, ASSYSTEM, SOGECLAIR, SOGETI,

#### 4.1.2. Risques liés au marché et à la concurrence – Pôle Aviation

Le marché dans lequel évolue le Pôle Aviation de GECI International est celui des avions bi-turbopropulseurs légers de 9 à 25 places ; dont la flotte actuelle est d'environ 12000 appareils au plan mondial. Sur les 20 prochaines années, la Société estime qu'il y a un besoin de produire environ 11000 nouveaux appareils.

La plupart des avionneurs qui étaient présents sur ce marché l'ont quitté ces trente dernières années, soit, comme Embraer, en migrant vers des appareils de plus grande taille et/ou utilisant la technologie des moteurs à réaction, soit en disparaissant ou en abandonnant cette activité (Fairchild-Dornier, Fokker, British Aerospace, Shorts).

Le marché du F-406, produit par Reims Aviation Industries, est celui des avions bi-turbopropulseurs légers, à usage «missions ». Il est pour le moment assez peu concurrentiel. Les appareils présents sur le marché apparaissent soit :

- dans une gamme de prix et de taille supérieure (Do 228, PZL M28),
- de conception trop ancienne (Defender D4000),
- mal adaptés à la surveillance maritime en raison de leur moteur unique (PC 12 et PC 6 de Pilatus et Caravan C208) ou de leur cabine pressurisée (King Air B200 et B350, de la société Hawker Beechcraft) qui pose des problèmes de vol en basse altitude au-dessus de la mer et de modification du fuselage pour installer des équipements spécifiques.

La Société considère que le seul concurrent crédible est la société américaine Hawker Beechcraft, mais dont les appareils sont jugés par la Société nettement plus coûteux à l'achat et à l'utilisation, et moins adaptés à la surveillance aérienne en basse altitude, que le F-406.

Concernant le Skylander, GECI International estime être en avance sur la concurrence, car les acteurs présents sur ce segment sont :

- des industriels de Chine, produisant des appareils dont les ventes en dehors de leur territoire national restent rares.
- de petits acteurs cherchant à produire de nouveau des turbopropulseurs conçus dans les années 1960 ou 1970, et dont la production avait été interrompue. Ces appareils devraient rester peu compétitifs, en raison de leur conception ancienne.

L'entrée d'un nouvel acteur sur le marché des turbopropulseurs nécessiterait un investissement financier de près de 100 M€ pour un avion type F-406 et d'environ le double ou plus pour un avion de type Skylander, estimations prudentes de la Société, pour le développement, les prototypes, les essais, la certification de l'avion, la mise en place de l'outil industriel, les fonds de roulement et l'effort commercial initial. Cela constitue une barrière à l'entrée relativement forte.

La taille à moyen et long terme des marchés du F-406 et du Skylander est un facteur de risque potentiel. Les études de marché menées par GECI International ou des sociétés spécialisées lui permettent d'être relativement confiante (consulter en particulier le paragraphe 6.2.3 du présent document), de même que les nombreuses marques d'intérêt pour le Skylander reçues de la part d'acteurs présents sur les cinq continents.

Pour autant, GECI International ne peut pas donner d'assurance à ce stade que les futurs marchés du Skylander et du F-406 assureront sur le moyen et long terme des volumes de vente et des prix suffisants pour permettre à son Pôle Aviation d'atteindre les rentabilités estimées.

#### 4.1.3 Risques associés au développement international

Se reporter au paragraphe 9.4.5.

#### 4.1.4. Risques de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients

Merci de se reporter au paragraphe 9.4.4, qui traite ce sujet.

En complément d'information, la Société indique ici le poids des plus importants clients dans son chiffre d'affaires

POIDS DES 10 PLUS GROS CLIENTS DANS LE CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE		
	F10	F11 6 mois
premier client	28%	34%
5 premiers clients	58%	68%
10 premiers clients	68%	77%

#### 4.1.5. Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées

Pour la branche Ingénierie, les technologies externes utilisées par le Groupe sont principalement des logiciels de conception, maillage et calcul de structures. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondants aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Systèmes.

Pour la branche Aviation, le Groupe constitue progressivement autour de lui un panel de fournisseurs choisis parmi les grands sous-traitants et équipementiers de l'aéronautique, ce qui garantit une excellente pérennité et une exposition minimale aux risques de défaillance. De plus, une Direction Centrale des Achats et de la Maîtrise des Risques a été mise en place début 2011. Cette Direction est responsable de la définition des politiques d'achats pour chaque domaine, ainsi que de la mise en place des processus de maîtrise des risques associés.

Les options technologiques prises sur le Skylander font l'objet de plans de développement spécifiques, qui ne laissent pas apparaître de risques inhabituels à ce stade de développement.

Pour Reims Aviation Industries, la société n'a pas identifié de technologie critique qui ne soit requalifiable dans des délais compatibles avec les objectifs des programmes.

#### 4.1.6. Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander

Un grand projet industriel, en particulier dans le domaine de l'aéronautique, présente a priori un risque de non aboutissement, de non obtention de la certification aéronautique ou de dépassement des coûts ou des délais.

Se reporter au paragraphe 9.4.7, qui traite ce sujet.

Le programme Skylander atteint la phase industrielle et la Société a aujourd'hui défini et sélectionné la plus grande partie de ses équipements et systèmes. Le planning a été redéfini en fonction des engagements de ses partenaires industriels. Le vol du premier prototype est prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2012, avec l'obtention de la certification au 1<sup>er</sup> semestre 2013 et la livraison des premiers appareils de série à la suite.

#### 4.1.7. Risques liés au planning de financement du programme Skylander

Sur les 165 M€ nécessaires pour le financement du programme Skylander, 64 M€ ont déjà été investis au 31 mars 2011 (voir § 10.5 ci-après).

Les 101 M€ de besoins d'investissement restant à réaliser sont échelonnés sur les 3 prochains années selon le calendrier suivant :

Besoins d'investissement sur le programme SKYLANDER :

(M€)	Q1	Q2	Q3	Q4	total
2011		9,4	17,8	16,2	43,4
2012	9,9	10,8	8,6	5,8	35,1
2013	14,1	5,6	2,8		22,5
<b>total</b>					<b>101</b>

N'est pas comprise dans les 165 M€ de besoin d'investissement indiqué ci-dessus la construction de la première tranche de l'usine de Chambley, pour un montant de 15 M€, qui sera financée par un crédit-bail ou une location simple.

Concernant le financement du programme Skylander, le Groupe met en place les financements nécessaires à mesure de l'avancement dudit programme, afin d'optimiser la création de valeur pour l'actionnaire. La mise en place des financements par année est décrite au § 10.5 ci après, et couvre les besoins décrits dans le tableau ci-dessus.

Toutefois, un retard important dans la mise en œuvre des financements aurait pour conséquence un retard dans le démarrage de la production de l'avion, chaque mois de retard générant un surcoût d'environ 2 M€.

#### **4.1.8 Risques de pénalités et de dépassement de coûts sur certaines commandes**

Pour le Pole Ingénierie, les contrats à forfait dits 'work package' représentent une part prépondérante de l'activité, et comportent un risque de dépassement de coût en cas de difficulté imprévue d'exécution.

Afin de limiter ce risque, la Société a mis en place des procédures de suivi de l'activité de ses ingénieurs et de l'avancement des contrats au moyen de systèmes informatiques performants et adaptés à son métier.

Pour le Pole Aviation, les aléas pouvant survenir pendant la période relativement longue, allant de la signature d'une commande à la livraison de l'appareil, peuvent générer des retards ou des surcoûts si les engagements de délai de livraison et de qualité ne sont pas respectés.

La société Sky Aircraft prévoit de négocier dans ses contrats de vente une clause de limitation du montant total des pénalités de retard par avion.

A titre indicatif, il est précisé que Reims Aviation Industries a comptabilisé, au cours des 3 derniers exercices clos, des charges relatives à des pénalités de retard (dépenses effectives ou provisionnement pour risque futur) d'un montant de respectivement de 316 972 €, 384 000 €, 27 093 €.

#### **4.1.9 Risque d'annulation ou de report**

L'ensemble des données des documents de synthèse des prospections commerciales des deux avions sont présentés au chapitre 6.2 du présent document de référence.

L'industrie aéronautique est notoirement caractérisée par des cycles de décision longs et un fort aléa relatif à la réalisation de prises de commandes.

La clientèle des avions Skylander SK-105 et F-406 est constituée d'entités étatiques ou semi-étatiques, et d'opérateurs privés de flottes aériennes. De par l'importance des enjeux financiers, et la nature de ces entités, le processus de décision d'une commande est généralement de plusieurs mois, est parfois influencé par des considérations nationales et politiques.

Par ailleurs, le rythme des commandes d'avions présente des tendances cycliques liées, non seulement à l'évolution du trafic aérien elle-même liée à l'évolution des conditions économiques, mais également au rythme de vieillissement et de renouvellement des flottes d'avions, ainsi qu'aux décisions d'équipements et à la capacité financière des compagnies aériennes et des opérateurs. La Société estime que les cycles peuvent affecter son niveau d'activité et donc à terme sa situation financière.

Globalement, la Société n'est pas exposée à un risque industriel ou commercial particulier, autre que celui des autres sociétés de construction aéronautique.

#### **4.1.10. Risques de bonne fin sur les opérations au forfait**

Merci de se reporter au paragraphe 9.4.3, qui traite ce sujet.

#### **4.1.11. Risques en cas de croissance externe**

La Société a réalisé plusieurs opérations de croissance externe sur les sept dernières années et estime avoir réussi l'intégration des sociétés ainsi acquises :

- DoPS, en Allemagne, dans le domaine de l'ingénierie de production (2003)
- AGIR, en France, dans le domaine de l'ingénierie navale (2005)
- Reims Aviation Industries, concepteur et constructeur d'avions (2008)

Malgré ces expériences passées réussies, on ne peut exclure que le Groupe puisse connaître dans le futur, des difficultés d'intégration des sociétés nouvellement acquises.

Cependant, aucune acquisition significative n'est envisagée dans un futur proche, la stratégie de développement du Groupe reposant sur la croissance organique pour ses deux Pôles d'activité. Le Groupe ne s'interdit pas cependant d'opportunités d'acquisitions ciblées de petite taille (moins de 100 salariés) dans le Pôle Ingénierie.

#### **4.1.12. Risques en cas de hausse des prix des matières premières et autres biens**

Merci de se reporter au paragraphe 9.4.12, qui traite ce sujet.

## 4.2. Risques juridiques

### 4.2.1. Propriété intellectuelle

A ce jour, la Société n'a jamais eu de litige relatif à ses droits de propriété intellectuelle ou à ceux des tiers et ne s'attend pas à ce qu'il y en ait dans le futur. Les éléments majeurs de propriété intellectuelle sont décrits au paragraphe 11.2.

### 4.2.2. Faits exceptionnels et litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

### 4.2.3 Risques liés au contrôle des exportations, au retrait d'agrément ou à la réglementation

Les exportations de produits, en particulier l'avion F-406 et des pièces de rechange, représentent une part importante de l'activité de l'une des filiales de la Société, Reims Aviation Industries. Les exportations du F-406 et, à terme du Skylander, avion conçu et qui sera produit par Sky Aircraft, ne font aujourd'hui l'objet d'aucune limitation propre, le F-406 et le Skylander étant des avions civils dans leurs versions de base.

Toutefois, les exportations de certains F-406 en dehors du marché français, du fait d'équipements spécifiques installés sur avions (radar par exemple) et dans l'hypothèse d'un usage militaire de ce dernier, peuvent faire l'objet de restrictions et être soumises à des contrôles ou à l'obtention de licences d'exportation par les autorités Françaises. En effet, certains équipements conçus et produits par des sociétés françaises, fournisseurs de Reims Aviation Industries, sont considérés comme ayant un intérêt stratégique national et de ce fait, leur exportation est assujettie à l'obtention d'une licence d'exportation.

Par ailleurs, la réglementation du pays d'origine de certains fournisseurs, tels les Etats-Unis, peut également fixer des restrictions à l'exportation.

A ce jour, rien ne permet de garantir (i) que les restrictions à l'exportation s'appliquant aux filiales de la Société ne seront pas renforcées et (ii) que des facteurs géopolitiques ne feront pas obstacle à l'obtention de licences d'exportation pour certains clients futurs.

Un accès réduit aux marchés militaires à l'exportation pourrait avoir une incidence sur l'activité et le résultat de Reims Aviation Industries du fait de son offre produits (avions de mission principalement). Ce constat est moins vrai pour Sky Aircraft dont les équipements devraient être peu ou pas soumis à contrôle des exportations.

Toutefois, en fonction des missions qui seront celles de l'avion et de la nationalité de l'acquéreur et/ou utilisateur, l'équipement est sélectionné pour pouvoir faire l'objet d'une accréditation par le fournisseur de l'équipement et d'une licence d'exportation (délivrée par la Direction Générale de l'Armement, Autorité française en charge des agréments de vente de matériel de guerre). Le risque est donc limité.

Les activités de Reims Aviation Industries, et à terme de Sky Aircraft, sont soumises à la réglementation fixant les règles de navigabilité des aéronefs (en particulier navigabilité initiale), ainsi que celles pour la certification des organismes de conception et de production.

A cet égard, le F-406 dispose d'un certificat de type délivré conformément à la réglementation applicable et le site de production de Prunay, site de conception et de production du F-406 fait l'objet d'un agrément « Part. 21 », délivré par les autorités de certification (Direction Générale de l'Aviation Civile).

Le retrait d'un des agréments dont Reims Aviation Industries est titulaire, aurait un impact négatif sur l'activité et le résultat de la société.

## **4.3. Risques liés à l'organisation de la Société**

### **4.3.1. Risques liés à une éventuelle perte de collaborateurs clés**

Si le groupe GECI International venait à perdre certains de ses salariés, son activité pourrait en être négativement affectée. Toutefois, ce risque est largement atténué par l'organisation de la Société et sa structure de management qui ont été considérablement renforcées au cours des récents exercices, ainsi que par l'importance des effectifs, réduisant fortement la dépendance à un petit nombre de salariés clés.

La Société a su s'entourer au fil des années de collaborateurs et de dirigeants, dont la compétence managériale et technique est reconnue par les clients de premier plan. Elle a ainsi développé un réseau étendu dans son secteur d'activité, qui lui permet de réagir rapidement en cas de départ d'hommes clés.

Monsieur Didier Nègre, qui occupait les fonctions de Chef des Opérations *Engineering Services* de GECI International, a quitté cette fonction le 6 mai 2011, tout en conservant une activité de consultant, notamment pour la Société auprès de ses principaux clients. Ses fonctions sont assurées, dans l'attente du recrutement de son successeur, par les responsables opérationnels des unités.

### **4.3.2. Risques de défaillance de l'outil de production**

Le Pôle Ingénierie de GECI International, assurant uniquement des prestations de services, n'est pas exposé à un risque de ce type.

Quant au Pôle Aviation, a priori exposé à un tel risque, il convient de se reporter au paragraphe 9.4.7 qui traite ce sujet.

### **4.3.3. Risques lié à l'environnement**

Les activités d'ingénierie du groupe n'entraînent pas de risque significatif pour l'environnement. Plus spécifiquement, le Groupe étend progressivement l'utilisation de technologies informatiques collaboratives propres à faciliter la collaboration à distance et à limiter les déplacements.

Concernant les activités aviation du Groupe, l'établissement de Prunay, comme le hangar prototypes et la future usine de Chambley, sont des sites industriels d'assemblage, par essence respectueux de l'environnement et ne possédant pas d'installations présentant des risques pour l'environnement. L'usine de Chambley sera par ailleurs réalisée en conformité avec la Réglementation Thermique 2012 (Grenelle de l'environnement), qui garantira d'excellentes performances thermiques.

Il convient de se reporter également au paragraphe 9.4.8.

## 4.4 Risques financiers

### 4.4.1. Risque de taux

Le risque de taux porte uniquement sur l'endettement financier du Groupe, dont l'essentiel est à taux fixe.

La situation au 30 septembre 2010 est la suivante :

Milliers d'euros au 30 Septembre 2010	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Taux
Avance perçues du Factor	4 485			<b>4 485</b>	Variable
Comptes-courants actionnaires*	2427			<b>2 427</b>	Fixe 3,50%
Avances Remboursables (Région)		7 280	1 820	<b>9 100</b>	Sans intérêt
Avances remboursables (OSEO)			6 170	<b>6 170</b>	Fixe 5,99 %
Autres (intérêts courus / OSEO)			315	<b>315</b>	Sans intérêt
Autres avances (dont Crédits-bails)	1 142	1 664		<b>2 806</b>	Fixe à taux divers
Découverts et autres Intérêts courus sur emprunt	61			<b>61</b>	Variable
<b>Total dettes financières</b>	<b>8115</b>	<b>8944</b>	<b>8305</b>	<b>25 364</b>	

\* Monsieur Serge Bitboul est actionnaire en direct et également au travers de la société GECI Technologies Holding (GTH), qu'il contrôle. GTH est une SAS au capital social de 38 100 €, dont le siège social est au 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

A titre d'information, les comptes courants d'actionnaires (GTH et Monsieur Serge Bitboul) sont au 31 mars 2011 d'un montant de 657.064 €

Le taux d'intérêt du compte courant consenti par l'actionnaire principal à la Société est un taux fixe de 3,50% l'an.

Les avances OSEO sont remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander et sont donc considérées comme étant à plus de 5 ans

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes a recours à l'affacturage à un taux calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,10 point. Le contrat est à durée indéterminées, résiliable à tout moment avec un préavis de 3 mois. En outre, Il peut être révoqué par le factor à tout moment sans préavis dans seuls les cas suivants :

- Le factor constate l'existence d'anomalies compromettant le recouvrement à bonne date des créances lui appartenant
- Le client ne respecte pas les obligations mentionnées au contrat

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

L'encours, en milliers d'euros, de la dette et des actifs financiers du Groupe au 30 septembre 2010, avant et après prise en compte des opérations hors bilan de la Société figure dans le tableau ci-dessous :

Milliers d'euros au 30 Septembre 2010	Montant
Passifs financiers	25 364
Actifs financiers *	- 3 052
<b>Position nette avant gestion</b>	<b>22 312</b>
Hors bilan	-
<b>Position nette après gestion</b>	<b>22 312</b>

\* Disponibilités et assimilés



Sur la base de la position nette après gestion, une hausse des taux de 1% se traduirait par une hausse des frais financiers de 45 K€ /an.

En conclusion, GECI International estime être peu exposée au risque de taux.

#### 4.4.2. Risque de change

Pour le Pôle Ingénierie, la Société est peu exposée à ce risque, ce qui est détaillé au paragraphe 9.4.1, qui traite de ce sujet.

Le Pôle Aviation, quant à lui, est plus exposé au risque de change. Une partie significative des équipements des avions est achetée en dollars, les ventes de l'avion Skylander seront pour la plupart réalisées en dollars.

La Société mettra en place une politique de gestion stricte du risque de change en faisant autant que possible coïncider les recettes et les dépenses en dollars, et procédera à la couverture du risque de change, au moyen d'achat-ventes de dollars à terme, ou d'achat d'options pour se prémunir des variations excessives des devises (« tunnel »).

A l'avenir, les fluctuations des parités peuvent entraîner des conséquences sur le résultat du Groupe, la marge opérationnelle du Pôle Aviation étant essentiellement réalisée en dollars.

A la date du présent document, le Pôle Aviation est exposé à hauteur d'environ 1 million de dollars. En conséquence, une variation de 10 centimes du taux de change de la parité euro/dollar entraînerait un impact (favorable ou défavorable) de 50 K€.

#### 4.4.3. Risque de trésorerie / liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires et plus généralement des autres obligations financières. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe n'est pas endetté auprès des banques, et dispose des lignes de crédit suivantes :

- avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,1 point de base ;
- compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

Les avances reçues d'OSEO sont remboursables sur les ventes futures d'avions Skylander.

Concernant le financement du programme Skylander, le Groupe met en place les financements nécessaires à mesure de l'avancement dudit programme, afin d'optimiser la création de valeur pour l'actionnaire, ainsi qu'il est décrit au paragraphe 10.5.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir, compte-tenu des opérations de financement d'ores et déjà programmées. Le Groupe considère ne pas être exposé à un risque de liquidité sur les 12 prochains mois. En cas de décalage du programme de financement décrit au paragraphe 10.5, la Société dispose de la souplesse nécessaire pour réduire les besoins de trésorerie nécessités par le programme Skylander.

#### 4.4.4. Risque liés aux engagements hors bilan

Le paragraphe 9.4.9 couvre ce risque et donne la liste des engagements hors bilan au 31 mars 2010, qui reste également valable à la date de rédaction du présent document.

Cette liste se réduit en fait à un seul engagement, portant sur un montant total de 1,5 M€, suite à deux abandons de créances consentis dans le passé par la société GTH, actionnaire de contrôle de GECI International au profit de deux sociétés du Groupe. Ces abandons de créances étaient assortis de clauses de retour à meilleure fortune qui expireront au 31 décembre 2015. A ce jour, les conditions de déclenchement de ces clauses ne sont pas réunies.

## 4.5 Assurances

La principale couverture d'assurance regroupe la responsabilité civile professionnelle et la responsabilité civile exploitation de GECI International et de ses filiales à plus de 50%. Le plafond d'indemnisation est d'un maximum de 6,1 M€ par sinistre en responsabilité civile exploitation et 2 M€ par sinistre en responsabilité civile professionnelle. L'assureur est Axa Corporate Solutions.

GECI International a également souscrit une assurance responsabilité civile pour ses mandataires sociaux et ceux de ses filiales, pour un plafond d'indemnisation de 1 M€ par sinistre. L'assureur est Chubb.

En outre, les sociétés du Groupe ont souscrit plusieurs multirisques bureaux et des assurances perte pécuniaire.

La filiale Reims Aviation Industries, pour son activité de conception et production d'avions, a souscrit une assurance responsabilité civile aéronautique, une assurance dommage aux biens et une assurance risques industriels.

Il est prévu que la filiale Sky Aircraft, concepteur et futur fabricant du Skylander, se dote d'assurances spécifiques à cette activité aéronautique, au plus tard lorsqu'elle débutera la phase production.

Le montant total des primes d'assurance versées lors du dernier exercice 2009/2010 s'élève à environ 422 K€.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

---

### 5.1. Historique et évolution de la Société

#### 5.1.1. Dénomination sociale de la Société

La dénomination sociale de la Société est GECI International.

#### 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 326 300 969.  
Le code NAF est 8299Z.

#### 5.1.3. Date de constitution, durée et exercice social

La Société a été créée le 18 février 1984 sous la forme d'une société anonyme à Conseil d'Administration. Elle a été immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris le 21 février 1984. La durée de la Société est fixée jusqu'au 20 février 2082, sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de l'année suivante (article 19 des statuts de la Société).

#### 5.1.4. Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

Le siège social de la Société est situé 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS.  
La Société est une société anonyme de droit français soumise aux dispositions du Livre II du Code de Commerce et des articles R. 210-1 à R. 247-4 du Code de Commerce.

#### 5.1.5. Evènements marquants dans le développement de la Société – Rappel historique

- 1980 :** Serge Bitboul, alors âgé de 28 ans, crée sa première société GECI. L'activité est alors centrée sur un domaine nouveau, la simulation numérique et l'analyse de structures. Les premiers clients sont des partenaires du consortium Airbus. GECI est en particulier distributeur exclusif en France du logiciel MSC/NASTRAN pour des applications en aéronautique, espace et transport.
- 1984 :** GECI élargit ses services à des études clé en main, ce qui lui ouvre la voie à la maîtrise d'œuvre de projets.  
Création de GECI International, avec l'ouverture de bureaux internationaux, d'abord en Europe, et la création d'un réseau de partenaires d'affaires. GECI International devient progressivement un leader multinational dans l'analyse des structures et la simulation numérique au service de l'industrie des transports, en étant présent en Europe, Afrique et Asie et en effectuant aussi des missions en Amérique du Nord.
- 1992 :** Sur les années 1992 à 2001, GECI International élargit son offre à des missions d'audit et d'expertise et intervient sur des projets de grande envergure comme l'hélicoptère Rooivalk en Afrique du Sud, l'avion de transport régional turbopropulsé N250 en Indonésie et l'avion FD 728 de Fairchild Dornier en Allemagne.

- 2001 :** Introduction sur le Second Marché de la Bourse de Paris (aujourd'hui NYSE Euronext Paris), pour augmenter sa notoriété, continuer à attirer, former et conserver les meilleurs collaborateurs et se donner les moyens d'une croissance soutenue.
- 2002 :** Après la cessation de paiement en avril 2002 de Fairchild Dornier, devenu son principal client, GECI se recentre sur ses bureaux principaux, entame l'élargissement de son portefeuille clients et se redéploie en Europe.
- 2003 :** Acquisition auprès de l'administrateur judiciaire de Fairchild Dornier de la société DoPS, dont l'activité centrée autour de l'ingénierie de production vient compléter l'offre d'ingénierie de développement du Groupe. Cette acquisition permet en outre de conforter la présence du Groupe en Allemagne.
- 2005 :** Obtention des certifications qualités ISO 9001 et EN 9100.
- Acquisition en janvier 2005 de la société française AGIR, certifiée ISO 9001, spécialiste de l'ingénierie navale, notamment les études de coque, les études d'intégration et le calcul des structures.
- GECI International entame une pré-étude de développement du futur avion Skylander, dont le positionnement se trouve conforté par une étude de marché très favorable du cabinet américain BACK AVIATION. Le Groupe mène des discussions avec les autorités portugaises pour une possible implantations dans ce pays du site de R&D et de production du Skylander.
- 2006 :** Obtention du label Oséo « Entreprise Innovante », en novembre 2006, ce qui d'une part est une reconnaissance du caractère innovant du Groupe et d'autre part rend la Société éligible aux investissements des fonds communs de placement dans l'innovation (FCPI).
- 2007 :** Levée réussie d'environ 23 M€ en fonds propres, au travers de deux augmentations de capital successives, une opération publique avec maintien du droit préférentiel de souscription en juillet 2007 et un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés en août 2007. Cette levée a permis notamment de financer la poursuite du développement du Skylander.
- 2008 :** Annonce en septembre 2008 du choix du site français de Chambley-Bussières (54), avec l'appui de l'Etat Français et de la Région Lorraine.
- Finalisation en octobre 2008 de la prise de contrôle majoritaire (59% du capital) de la société Reims Aviation Industries (RAI). RAI, cotée sur le marché Alternext Paris, est producteur de l'avion bi-turbopropulseur F-406, qui permettra des synergies industrielles avec le Skylander, tout en présentant une offre produit complémentaire à celle du Skylander, le F-406 étant plus petit et particulièrement adapté à un usage « missions » (surveillance maritime et terrestre).
- 2009 :** Le Salon aéronautique du Bourget en juin 2009 a confirmé l'intérêt des opérateurs pour le programme Skylander. La Société a annoncé dix commandes et deux options, dont 4 commandes relatives au Skylander, le reste portant sur l'avion F-406.
- Accélération sur toute l'année 2009 du développement de l'activité Aviation de GECI International, avec le renforcement des équipes passées depuis octobre 2008 de 35 à 70 personnes chez Reims Aviation Industries et de 40 à 120 personnes chez Sky Aircraft, développeur du programme Skylander.
- Réalisation d'une augmentation de capital réservée à deux investisseurs qualifiés pour un montant total d'environ 7,3 millions d'euros.

**2010 :** Réorganisation du Pôle Aviation : En février 2010, GECI International apporte la branche complète d'activité Skylander à Reims Aviation Industries, par la réalisation d'un apport partiel d'actifs évalué à 143 millions d'euros. Cet apport a été rémunéré par l'émission d'actions nouvelles, ce qui a eu pour effet d'augmenter le pourcentage du capital de Reims Aviation Industries détenu par GECI International.

Reims Aviation Industries change de dénomination sociale et devient GECI Aviation.

En mars 2010, GECI Aviation apporte la branche complète d'activité F-406 à une nouvelle filiale détenue à 100%, qui prend le nom de Reims Aviation Industries.

A l'issue de ces opérations, GECI Aviation regroupe désormais l'ensemble des activités de construction d'avions du Groupe GECI International, avec les deux programmes Skylander et F-406.

En juillet 2010, réalisation d'une augmentation de capital de GECI Aviation par offre au public d'environ 19 millions d'euros, qui a permis outre le renforcement des fonds propres, l'accélération du développement de l'activité de construction d'avions avec notamment la fabrication des deux prototypes et des deux cellules d'essai du Skylander et le renforcement de la chaîne de production du F-406.

## 5.2. Investissements

### 5.2.1. Investissements réalisés par le Groupe au cours des 3 derniers exercices

Les investissements ayant donné lieu à l'augmentation du poste « immobilisations » dans le bilan consolidé de GECI International ont représenté les montants suivants pendant chacun des trois exercices écoulés (en excluant les immobilisations financières) :

(En K€)

Variation Immobilisations Brutes	F08	F09	F10	Total
Corporelles (installations et équipements techniques et de bureaux, informatique)	43	2 711	3 012	<b>5 766</b>
Incorporelles (logiciels)	210	- 8	882	<b>1 084</b>
Frais R&D activés	-	12 292	18 963	<b>31 255</b>
Fonds de commerce / Frais d'établissement	0	26	-19	<b>7</b>
<b>Total</b>	<b>253</b>	<b>15 021</b>	<b>22 837</b>	<b>38 112</b>

La forte hausse observée depuis F09 est principalement due à l'activation de frais de développement au titre du programme Skylander. Les conditions requises pour l'activation de ces frais sont en effet réunies depuis le 1er octobre 2008 (pour plus de détails, se reporter au paragraphe 9.1.8).

Dans une moindre mesure, cette hausse découle de l'implantation du programme Skylander sur le nouveau site de Chambley Bussières en Lorraine, qui s'est accompagnée de nouveaux investissements.

### 5.2.2. Investissements en cours

Pour l'exercice F11, les investissements portent pour l'essentiel sur le programme Skylander. La majorité de ces investissements est réalisée en France, et dans une moindre mesure dans d'autres pays européens.

Ces investissements sont financés pour une grande partie par des avances remboursables de la Région Lorraine et d'OSEO, et pour le solde par autofinancement.

### 5.2.3. Investissements futurs

Il n'existe pas de nouveaux investissements majeurs pour lesquels les organes de direction de la Société ont déjà pris des engagements fermes.

L'appel d'offres relatif à la construction du complexe industriel de Sky Aircraft à Chambley est en cours. La construction de l'usine (1<sup>ère</sup> tranche de 15.000 m<sup>2</sup>) sera financée par un crédit-bail immobilier. Les travaux devraient débuter à l'automne 2011, une fois toutes les autorisations administratives obtenues. La livraison de l'usine se fera par tranches progressives, la réception de l'usine devant intervenir au courant du premier semestre 2012.

Cela étant, l'intention de GECI International est de continuer à investir dans son Pôle Aviation, pour d'une part développer l'avion Skylander et d'autre part augmenter la capacité de production de sa filiale Reims Aviation Industries.

En ce qui concerne le Pôle Ingénierie, et en raison de la nature de ses activités, les investissements futurs devraient rester modestes.

Les prévisions d'investissement sont les suivantes, sachant que GECI International n'a pris aucun engagement vis-à-vis de tiers quant au calendrier à respecter et donc reste libre de modifier ce calendrier.

### Investissements SK 105

2011	2012	2013
Outillages ( NRC ) Industrialisation Systèmes et Equipements Prototypes	Outillages FAL Industrialisation FAL Essais au sol Essais en vol Process de certification	Equipement Usine Magasins Certification
43,4 M€	35,1 M€	22,5 M€

Les NRC (non recurring costs) fournisseurs sont, pour l'essentiel, des coûts de développement de l'outillage partagés avec le fournisseur.

'FAL ' signifie : Final Assembly line, c'est à dire la ligne d'assemblage de l'avion

Les investissements estimés sont plus importants dans la phase de développement. En effet, les besoins en investissements nécessaires avant la certification de l'avion sont directement liés aux coûts de développement des 4 prototypes (2 motorisés, 2 non motorisés), ainsi qu'aux besoins d'équipement du site de production.

### Investissements F-406

en M€	2011	2012	2013
Ré-industrialisation	2,0		
Outillages , Ateliers		5,0	5,0
<b>Total</b>	<b>2,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>

Dans le cadre d'une part de la poursuite du processus complet de ré-industrialisation et d'autre part de la modernisation des processus de travail pour augmenter la productivité, des investissements ont été réalisés en 2010/2011.

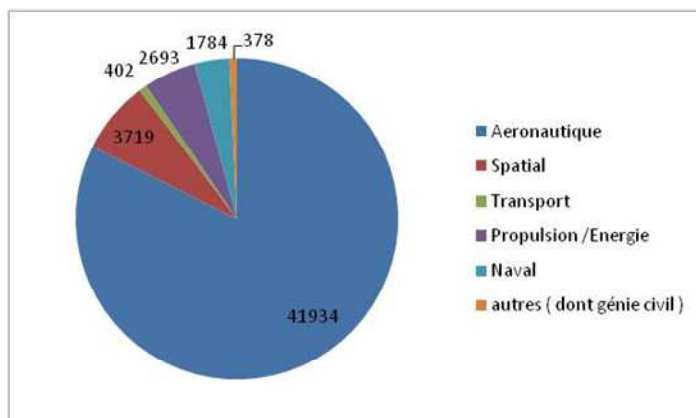
Pour préparer la montée en cadence de la production jusqu'à une douzaine d'appareils par an, Reims Aviation Industries envisage d'investir 10 M€ dans les outillages et les ateliers au cours des deux prochaines années.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

Le Groupe est formé de deux pôles complémentaires : le Pôle Ingénierie, qui effectue des prestations d'ingénierie notamment pour l'industrie aéronautique et le Pôle Aviation, qui produit l'avion F-406 et développe le futur avion Skylander.

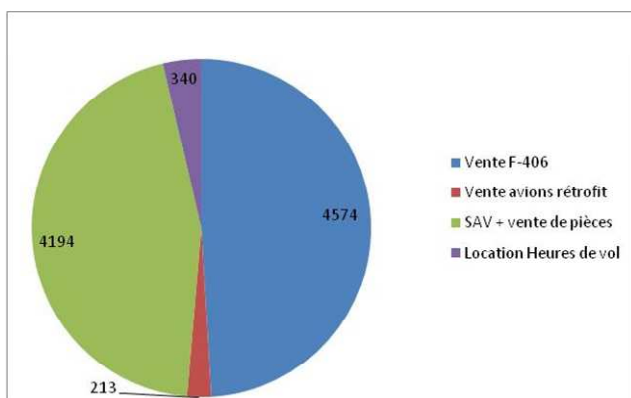
- Pôle Ingénierie :

Répartition du Chiffre d'Affaires Ingénierie pour l'exercice 2009-2010 (en K€)



- Pôle Aviation : GECI Aviation, filiale du Groupe à 87,34%, dédiée au développement, à la construction et à la commercialisation d'avions bi-turbopropulseurs. L'offre du Groupe porte sur 2 appareils : le F-406 et le Skylander SK-105 destiné aux marchés du transport de passagers, du fret et de la surveillance.

Répartition du Chiffre d'Affaires Aviation pour l'exercice 2009-2010 (15 mois) (en K€) :



## 6.1. Principales Activités

Le Groupe est présent sur deux marchés : le marché de l'ingénierie, et le marché de l'aviation du transport régional et de mission.

Le Groupe a révisé sa présentation sectorielle, qui sera désormais structurée comme décrit ci-dessous, à partir de la présentation des comptes de l'exercice 2010-2011. L'organisation du management et l'information financière sont structurés de façon à présenter au principal décideur opérationnel un bilan et compte de résultat par activité pour l'évaluation des performances et l'allocation des ressources

Conformément à la norme IFRS8, le Groupe a défini deux secteurs opérationnels: le pôle ingénierie et le pôle aviation.

### Compte de résultat par secteur :

	en K€					Avril-Mars.09 retraités					
	Avril-Mars.10		Holding	Elim	Intercos	Total	Avril-Mars.09 retraités		Holding	Elim	Intercos
Activité Ingénierie	Activité Aviation	Activité Ingénierie					Activité Aviation				
Chiffre d'affaires	57 061	7 662	42	-6 193	58 572	50 055	3 978			-3 866	50 167
Autre Produits courants		19 506			19 506		9 849				9 849
Coûts directs	-40 822	-11 006		4 081	-47 747	-34 452	-7 571				-42 023
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 239</b>					<b>15 603</b>					
% du chiffre d'affaires	28,5%					31,2%					
Coûts généraux et administratifs	-12 536	-18 281	-2 466	4 638	-28 645	-9 682	-9 532	-594	3 070		-16 738
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>3 703</b>	<b>-2 119</b>	<b>-2 424</b>	<b>2 526</b>	<b>1 686</b>	<b>5 921</b>	<b>-3 276</b>	<b>-594</b>	<b>-796</b>		<b>1 255</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	25	334	8	0	367	-6	750	475			1 219
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>3 728</b>	<b>-1 785</b>	<b>-2 416</b>	<b>2 526</b>	<b>2 052</b>	<b>5 915</b>	<b>-2 526</b>	<b>-119</b>	<b>-796</b>		<b>2 474</b>
Coût de l'endettement financier net	-168	-889	45	423	-589	-172	-11	327	-1		143
Autres charges et produits financiers	-18	-19	-311	319	-29	-304	-68	106	0		-266
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>3 542</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 682</b>	<b>3 268</b>	<b>1 434</b>	<b>5 439</b>	<b>-2 605</b>	<b>314</b>	<b>-797</b>		<b>2 351</b>
Impôts sur les bénéfices	-944	0	-11	0	-955	-649	-1 191	1 003	1		-836
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				0						0	
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>	<b>2 598</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 693</b>	<b>3 268</b>	<b>479</b>	<b>4 790</b>	<b>-3 796</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>1 515</b>
Plus-values sur participations cédées										0	
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-630			41	-589		-547			0	-547
Dont plus-value de cession sur participation										0	
<b>Résultat net</b>	<b>1 968</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 693</b>	<b>3 309</b>	<b>-110</b>	<b>4 790</b>	<b>-4 343</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>968</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>1 955</b>	<b>-2 553</b>	<b>-2 693</b>	<b>3 309</b>	<b>18</b>	<b>4 789</b>	<b>-4 268</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>1 042</b>
Intérêts minoritaires	13	-140	0	0	-128	1	-75	0	0		-74

Le CA de l'exercice 2010-2011 s'élève, après élimination des opérations inter-compagnies, à 50,2 M€ pour l'activité ingénierie, et 7,1 M€ pour l'activité Aviation, soit un total de 57,3 M€ (chiffres non audités à la date de rédaction du présent document).



**Bilan par secteur :**

	en K€			Avril-Mars.10			Avril-Mars.09		
ACTIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		
Goodwill									
Immobilisations incorporelles	305	30 787	591	31 683	142	11 994	26	12 162	
Immobilisations corporelles	483	2 380	1 862	4 725	598	1 910	106	2 614	
Actifs financiers non courants	209	228	252	689	180	190	248	618	
Impôts différés	163		-79	84					
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>1 160</b>	<b>33 395</b>	<b>2 626</b>	<b>37 181</b>	<b>920</b>	<b>14 094</b>	<b>380</b>	<b>15 394</b>	
Stocks et encours		5 422		5 422		1 990		1 990	
Actifs sur contrats en cours	3 199			3 199	2 123	1 014		3 137	
Clients et autres débiteurs	12 111	6 620	247	18 978	9 767	1 555	3	11 325	
Actif d'impôt exigible	241			241					
Autres actifs courants	2 045	9 885	1 882	13 812	2 016	4 056	1 251	7 323	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 507	104	349	1 960	1 956	6 564	356	8 876	
<b>Total Actifs courants</b>	<b>19 103</b>	<b>22 031</b>	<b>2 478</b>	<b>43 612</b>	<b>15 862</b>	<b>15 179</b>	<b>1 610</b>	<b>32 651</b>	
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>									
<b>Total Actif</b>	<b>20 263</b>	<b>55 426</b>	<b>5 104</b>	<b>80 793</b>	<b>16 782</b>	<b>29 273</b>	<b>1 990</b>	<b>48 045</b>	
PASSIF	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		
Capital			7 458	7 458			6 732	6 732	
Primes et Réserves	3 568	-2 646	22 658	23 580	-3 574	-15 509	32 024	12 941	
<b>Résultat consolidé (part groupe)</b>	<b>1 955</b>	<b>-2 553</b>	<b>616</b>	<b>18</b>	<b>4 789</b>	<b>-4 268</b>	<b>521</b>	<b>1 042</b>	
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>5 523</b>	<b>-5 199</b>	<b>30 732</b>	<b>31 056</b>	<b>1 215</b>	<b>-19 777</b>	<b>39 277</b>	<b>20 715</b>	
Intérêts minoritaires	62	837		899	50	3 879		3 929	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 585</b>	<b>-4 362</b>	<b>30 732</b>	<b>31 955</b>	<b>1 265</b>	<b>-15 898</b>	<b>39 277</b>	<b>24 644</b>	
Emprunts et dettes financières	3	4 965	2 790	7 758	3			3	
Provisions retraites et assimilés	493	165	34	692	427	113	13	553	
Impôts différés	8			8					
Autres passifs non courants									
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>504</b>	<b>5 130</b>	<b>2 824</b>	<b>8 458</b>	<b>430</b>	<b>113</b>	<b>13</b>	<b>556</b>	
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	2 795	203	990	3 988	1 575	1 402	1 585	4 562	
Provisions courantes	40	235	198	473	97	453	118	668	
Passifs sur contrats en cours	978			978	913			913	
Fournisseurs et autres créditeurs	2 741	7 798	1 463	12 002	2 404	2 615	844	5 863	
Passif d'impôt exigible	834			834					
Autres passifs courants	10 163	7 770	4 172	22 105	6 458	2 995	1 387	10 840	
<b>Total Passifs courants</b>	<b>17 551</b>	<b>16 006</b>	<b>6 823</b>	<b>40 380</b>	<b>11 447</b>	<b>7 465</b>	<b>3 934</b>	<b>22 846</b>	
<b>Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>									
<b>Total des passifs</b>	<b>18 055</b>	<b>21 136</b>	<b>9 647</b>	<b>48 838</b>	<b>11 877</b>	<b>7 578</b>	<b>3 947</b>	<b>23 402</b>	
Eliminations intercos	-3 378	38 653	-35 275	0	3 640	37 593	-41 234	-1	
<b>Total Passif</b>	<b>20 262</b>	<b>55 427</b>	<b>5 104</b>	<b>80 793</b>	<b>16 782</b>	<b>29 273</b>	<b>1 990</b>	<b>48 045</b>	

**Information géographique :**

Répartition CA Ingénierie (K€)	F08		F09		F10		F11 (1er sem)	
France	17 900	44%	19 730	43%	22 241	44%	11 983	44%
Allemagne et Roumanie	14 021	35%	18 649	40%	23 099	45%	13 220	49%
Autres pays	8 569	21%	7 810	17%	5 570	11%	1 918	7%
<b>Total</b>	<b>40 490</b>	<b>100%</b>	<b>46 189</b>	<b>100%</b>	<b>50 910</b>	<b>100%</b>	<b>27 121</b>	<b>100%</b>

Répartition CA Aviation (K€)	2008 (janv-déc)		2009 (janv-déc)		2009-2010 (janv-mars)		F11 ( 1er sem)	
France	1 215	22%	1 501	25%	1 657	18%	189	5%
Union Européenne	2 981	53%	573	10%	838	9%	191	5%
Autres zones	1 436	25%	3 881	65%	6 826	73%	3 485	90%
<b>Total</b>	<b>5 632</b>	<b>100%</b>	<b>5 955</b>	<b>100%</b>	<b>9 321</b>	<b>100%</b>	<b>3 865</b>	<b>100%</b>

L'exercice 2009-2010 du pôle aviation (chiffre d'affaires de Reims Aviation Industries, intégrée au Groupe GECI Aviation depuis octobre 2008) est d'une durée de 15 mois, pour s'aligner avec les dates de clôture du Groupe.

Les chiffres d'affaires indiqués dans les tableaux ci-dessus s'entendent après élimination des opérations inter-compagnies

**Actifs non courants par zone géographique :**

Actif non courant	TOTAL	Ingénierie			Aviation
		France	Union Européenne	Autres zones	France
Immobilisations incorporelles	31 682	593	298	4	30 787
Immobilisations corporelles	4 725	2 017	250	78	2 380
Immobilisations financières	43	43	0	0	0
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0	0
Autres actifs non courants	646	313	91	15	228
Impôts différés	84	84	0	0	0
Titres des sociétés mises en équivalen	0	0	0	0	0
<b>Total Actif non courant</b>	<b>37 181</b>	<b>3 050</b>	<b>640</b>	<b>97</b>	<b>33 394</b>

### 6.1.1 Pôle Ingénierie

Ce pôle correspond à l'activité historique de GECI International. Sa part dans le chiffre d'affaires est passée de 100% lors de l'exercice F08 à 87% pour F10 (impact de l'acquisition de Reims Aviation Industries).

Les sociétés françaises d'ingénierie et de conseil en technologies emploient 70 000 ingénieurs et techniciens et réalisent 6 Milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel

L'offre de GECI International s'oriente autour de deux types d'intervention :

## Les prestations en régie

Elles sont facturées au temps passé, mobilisant des intervenants spécialisés et très qualifiés, experts ou ingénieurs. Ces missions sont de trois types :

- Prestations intellectuelles : Les industriels sont demandeurs de prestations intellectuelles consistant en la mise à disposition d'ingénieurs qualifiés, intégrés dans les équipes projets des clients. GECI International a une vaste expérience de ce type de prestations et a pu constituer au cours des années, des compétences internes ainsi qu'un réseau important d'ingénieurs auxquels le Groupe fait appel. GECI International propose de telles prestations dans tous ses secteurs d'activité.
- Expertise : GECI International a développé des expertises dans des domaines techniques particuliers : la fatigue et la tolérance aux dommages, l'acoustique, le crash. Ces expertises utilisent les mêmes outils de simulation quels que soient les secteurs d'application et sont servies par les experts multidisciplinaires du Groupe.
- Conseil Industriel et Stratégique. Ce type d'intervention regroupe notamment des missions telles que réduction de coûts, recommandation stratégique de développement ou encore études d'impact et d'optimisation. GECI International aide notamment ses clients à analyser et restructurer leur chaîne de création de valeur, avec l'objectif de réduire les coûts et délais de mise sur le marché des produits. Ce type d'intervention porte aussi sur l'aide à la réponse à des appels d'offre, ainsi qu'à la négociation contractuelle.

## La réalisation de projets au forfait ou clé en main

Couvrant l'ensemble du cycle de développement d'un produit, GECI International prend la responsabilité globale d'un produit ou d'un sous-ensemble qu'elle réalise au forfait avec ses propres ressources et outils de développement. L'établissement d'un réseau de partenaires, incluant sous-traitants et fabricants, donne la souplesse nécessaire et les moyens de réaliser ces projets.

Que ce soit pour les prestations en régie ou au forfait, l'activité de GECI International se développe en particulier sur deux niches à haute valeur ajoutée, où l'expertise de GECI International est particulièrement reconnue :

- Métiers de la structure
- Intégration de systèmes

pour les marchés suivants :

- Aéronautique
- Spatial
- Transport Terrestre
- Propulsion/Energie
- Naval / offshore
- Génie Civil / Infrastructures

Le Pôle Ingénierie est implanté dans huit pays : la France, l'Allemagne, l'Espagne, la Roumanie, l'Afrique du Sud, l'Inde, l'Ukraine et en Chine.

L'évolution du taux d'activité (TACE : taux d'activité congés exclus) du personnel productif pour le Pôle Ingénierie (activité en régie et au forfait) :

### Pôle ingénierie

	F08	F09	F10	F11 (S1) ( 6 mois )
<b>% Activité</b>	<b>92,0%</b>	<b>93,2%</b>	<b>91,3%</b>	<b>93,5%</b>

## 6.1.2 Pôle Aviation – F-406

### Activité

L'activité liée à l'avion F-406 s'exerce dans la filiale Reims Aviation Industries, dont l'unique site (administration, équipes techniques et de R&D, production) est situé sur l'aérodrome de Reims Prunay (51), en France.

Reims Aviation Industries conçoit et assemble le F-406, un avion bi-turbopropulseurs (bi-turbines) de 14 places réputé pour sa robustesse, sa fiabilité et son faible coût à l'entretien.

Conçu comme une solution économique, flexible et polyvalente dans des conditions opérationnelles difficiles, cet avion est bien adapté dans sa version « Commuter » au transport de passagers et de fret. La société s'est aussi imposée par son savoir-faire en matière d'intégration de systèmes de haute technologie et propose dans son catalogue, plusieurs versions « Missions » spécialisées dans la surveillance aéroportée. Ce sont ces versions « Missions », plus sophistiqués que la version « Commuter », qui représentent la majorité des appareils livrés sur les cinq dernières années.

Reims Aviation Industries, qui compte 70 salariés environ, est aujourd'hui le seul avionneur constructeur à proposer une personnalisation complète des avions F-406 du départ de la fabrication à la livraison du vecteur.

Si son activité est principalement constituée par la construction d'avions neufs, Reims Aviation Industries rénove également des avions pour les commercialiser (retrofit) ou les louer directement aux opérateurs (service à l'heure de vol). Compte tenu du nombre d'appareils F-406 en vol (plus de 83 actuellement), le service après vente (SAV) représente aussi une part importante de l'activité.

### Caractéristiques et atouts du F-406

Le F-406 est conçu et fabriqué pour des missions de transport de passagers et de fret ou des missions de surveillance aéroportée avec intégration de systèmes de haute technologie.

Le F-406 est un avion bi-turbopropulseur à aile basse, d'une capacité maximale de 2 pilotes et de 12 passagers, et dont la vocation est de répondre à une grande variété de missions. Il est équipé de turbopropulseurs PT6 A-112 de « Pratt & Whitney ».

Il est extrêmement fiable et robuste, comme le montre son historique, la première livraison commerciale remontant à 1986. Le F-406 possède une grande autonomie, puisqu'il est capable de couvrir la distance de 1 200 nautiques (soit environ 2 000 kilomètres), et a une large gamme de vitesse (comprise entre 90 et 245 nœuds, soit 167 km/h à 454 km/h). Ces deux caractéristiques le rendent parfaitement adapté pour les missions de surveillance aéroportée.

Cet avion, de conception Cessna à son origine, est le dernier né de la famille « Cessna 400 » et le seul encore en production.

Reims Aviation Industries est titulaire du certificat de type du F-406 depuis le 29 janvier 2003, ce qui garantit aux acquéreurs de F-406 que cet avion tel que conçu et construit par Reims Aviation Industries est certifié pour la navigation aérienne dans l'Union Européenne et aux Etats-Unis.

Le F-406 a initialement été développé par Cessna pour le transport de passagers et de fret en zone difficile sur le principe d'un avion à tout faire, modulaire, extrêmement résistant, facile à entretenir et avec un coût technique (coût de l'heure de vol) le plus faible possible.

Les caractéristiques du F-406 en font un avion également adapté à la surveillance aéroportée :

- Intégration système à façon pour être au plus près des besoins clients,
- Cellule non pressurisée pour maximiser la capacité d'emport,
- De larges hublots pour un maximum de visibilité,
- Traitement anticorrosion de la structure pour une meilleure résistance de la cellule en atmosphère humide ou saline pour un travail en conditions extrêmes.

Près d'une centaine d'avions F-406 ont ainsi été construits à ce jour et livrés sur les cinq continents. 83 d'entre eux sont toujours en service.

Plus de la moitié d'entre eux sont des avions de « Mission ».

### Offre « Missions »

Aujourd'hui, Reims Aviation Industries conçoit, fabrique et assemble le F-406 en trois versions « Mission » :

- F-406 version Surmar : surveillance maritime des zones exclusives économiques : surveillance des trafics (drogue, armes), des flux migratoires et des pêches, recherche et sauvetage en mer
- F-406 versions Polmar : surveillance et contrôle des dégazages sauvages en mer
- F-406 version IMINT : surveillance anti-terroriste et d'organisations clandestines, lutte contre le kidnapping

Dans chacune de ses versions, le F-406 intègre les équipements et systèmes de mission de dernière génération. En conséquence, le prix des équipements embarqués est souvent supérieur au prix de l'avion lui-même qui devient ainsi le vecteur support de la mission.

En partenariat avec la Société AVDEF (Aviation Defense Service, société spécialisée dans la mise en œuvre opérationnelle de contrats de services aéroportés à l'heure de vol au bénéfice de gouvernements et de forces armées) et le groupe de défense THALES, Reims Aviation Industries propose désormais des prestations clés-en-main à l'heure de vol liées aux missions de surveillance aéroportée.

Cette prestation répond à une tendance de fond de la politique budgétaire des Etats qui privilégie les coûts variables aux investissements lourds.

Le premier avion destiné au service à l'heure de vol a été mis en service début 2008. Il a été construit sur la base d'une version « Commuter » achetée d'occasion, complètement « retrofitée » par Reims Aviation Industries, équipée par THALES et opérée par AVDEF.

### 6.1.3 Pôle Aviation – Skylander

#### Activité

L'activité actuelle, qui ne génère pour le moment pas de chiffre d'affaires (appareil encore en développement), se déroule principalement sur le site de Chambley Bussière en Lorraine, où la société Sky Aircraft s'est implantée à l'automne 2008.

La Société estime que les premières livraisons de Skylander à des clients commerciaux devraient avoir lieu en 2013, au vu de l'état actuel du développement du programme.

#### Caractéristiques et atouts du futur avion Skylander SK-105

Cet avion est le fruit d'une réflexion qui a associé une centaine d'opérateurs dans le monde entier, pour connaître leurs besoins, et des équipes européennes d'ingénieurs et de techniciens disposant d'un savoir faire technique reconnu.

Le Skylander est un avion :

- bi-turbopropulseur non pressurisé,
- à ailes haute et train d'atterrissage fixe,
- d'une capacité maximale de 19 personnes,
- équipé de deux moteurs turbopropulseurs « Pratt & Whitney ».

Les turbopropulseurs étaient en perte de vitesse devant les avions à réaction depuis les années 1970, à tel point que la majorité des bi-turbopropulseurs actuels ont plus de vingt ans d'âge. La situation a évolué depuis quelques années, les turbopropulseurs présentant désormais certains avantages :

- Gains économiques sur des trajets inférieurs à 1 000 km (faible coût d'achat, de maintenance, de consommation de kérosène, ...)
- Polyvalence (modularité, atterrissage sur des pistes sommaires...)
- Efficacité environnementale (limitation de la pollution sonore, économie d'énergie...)

Parmi les turbopropulseurs certifiés dans la catégorie CS23 / FAR 23, le Skylander SK-105 devrait être le plus performant et concurrentiel sur les plans suivants :

- **Polyvalence** : Le Skylander est un avion multi-usage qui peut être décliné en une quinzaine de configurations :
  - o Passager (tourisme, VIP, transport régulier vers des régions enclavées, transport inter-îles, mission humanitaire...)

- Fret (fret express en vrac, palettes, conteneurs, transport de fuel, de denrées périssables, postal...)
- Missions spéciales (transport de troupe, parachutistes, surveillance des frontières, évacuation médicale...)

L'opérateur peut aisément convertir son Skylander d'une configuration (ex: passager) à une autre (ex: fret)

**- Performance et fiabilité**

- De conception moderne, il opère sur des pistes sommaires et courtes, sans infrastructure aéroportuaire
- Son volume cabine, sa charge utile, sa capacité carburant, son rayon d'action et son autonomie, sont supérieurs à ceux de ses concurrents
- Il bénéficie d'équipements et de systèmes éprouvés depuis des années (minimisation des risques de panne ou de dysfonctionnement)

**- Coûts d'acquisition, d'utilisation et à d'entretien**

- Tous ces coûts sont limités par des principes constructifs innovants.
- Le dessin est simple : seulement 4 000 pièces différentes sont nécessaires à sa construction (vs. 15 000 à 20 000 pour un avion similaire existant)

## 6.2. Autres informations financières

### 6.2.1 Pôle Ingénierie

La répartition de l'activité du Pôle Ingénierie par Secteur (marché) est la suivante (en K€):

Répartition CA Ingénierie (K€)	F08		F09		F10		F11 (1er sem)	
Aéronautique	28054	69%	34 762	75%	41 934	82%	22 687	84%
Spatial	4 793	12%	4 920	11%	3 719	7%	1 403	5%
Transport	1 039	3%	930	2%	402	1%	481	2%
Propulsion/Energie	4 117	10%	3 606	8%	2 693	5%	1 396	5%
Naval	2 282	6%	1 946	4%	1 784	4%	847	3%
Autres (dont Génie civil)	205	0%	25	0%	378	1%	307	1%
<b>Total</b>	<b>40 490</b>	<b>100%</b>	<b>46 189</b>	<b>100%</b>	<b>50 910</b>	<b>100%</b>	<b>27 121</b>	<b>100%</b>

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (82% du chiffre d'affaires Ingénierie), secteur qui a connu une forte croissance par rapport aux années précédentes (+21% entre l'exercice F10 et l'exercice précédent) grâce à la croissance des projets au forfait (Workpackage). Les autres secteurs ont été pénalisés par le contexte économique de crise.

### 6.2.2. Pôle Aviation – F-406

L'exercice 2009-2010 de la société Reims Aviation Industries, qui réalise le chiffre d'affaires du F-406 (9.321 K€), est d'une durée de 15 mois, pour s'aligner avec les dates de clôture du Groupe.

Le chiffre d'affaires sur la période avril 2009-mars 2010 a été intégré dans les comptes consolidés de GECI International (F10) pour un montant de 7.662 K€.

La répartition du chiffre d'affaires de Reims Aviation Industries par secteur d'activité est la suivante :

Répartition CA (K€ )	2008 (janv-déc)		2009 (janv-déc)		2009-2010 (janv-mars)		2010-2011 (avril-sept)	
vente avions neufs	2694	48%	1742	29%	4574	49%	2560	66%
vente avions rétrofités	461	8%	758	13%	213	2%		
sav et pièces	2269	40%	3214	54%	4194	45%	1184	31%
prestations heures de vol	208	4%	241	4%	340	4%	121	3%
<b>total</b>	<b>5632</b>	<b>100%</b>	<b>5955</b>	<b>100%</b>	<b>9321</b>	<b>100%</b>	<b>3865</b>	<b>100%</b>

Les informations 2008 et 2009, portant sur la période antérieure à l'acquisition de la majorité du capital de Reims Aviation Industries par GECI International, sont données à titre indicatif.

Le chiffre d'affaires de Reims Aviation Industries peut subir une variation importante du seul fait de la vente d'un avion supplémentaire, le prix d'un F-406 neuf pouvant varier entre 3 et 6 M€, selon les versions et les équipements.

A titre d'information, à la date de rédaction du présent Document de Référence, la synthèse des travaux actuels des prospections commerciales du F-406 s'établit comme suit<sup>1</sup> :

Continent / Zone	Marques d'intérêt	Négociations en cours	Protocoles d'accord, lettres d'intention	Commandes fermes	Nombre total d'appareils	Nombre de prospects concernés
Afrique	1	11	1	-	13	8
Amérique du Nord	51	-	-	-	51	2
Amérique centrale et du sud	17	23	-	-	40	8
Asie hors Moyen Orient	81	18	14	-	113	11
Europe	1	8	-	-	9	5
Moyen Orient	-	17	-	-	17	3
Océanie	-	2	1	1	4	1
<b>Total</b>	<b>151</b>	<b>79</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>247</b>	<b>38</b>

### 6.2.3. Pôle Aviation – Skylander

Les chiffres évoqués dans ce paragraphe proviennent soit d'estimations de la Société, soit d'études de marché externes qu'elle a commandées, notamment une auprès de la société de conseil américaine Back Aviation, qui recense, dans une base de données, les flottes de la plupart des opérateurs aériens.

<sup>1</sup> Terminologie utilisée dans les tableaux de synthèse de prospection commerciale pour le F-406 et le Skylander :

**Marque d'intérêt** : intention ou marque d'intérêt exprimé par un client portant sur un nombre d'avion prévisionnel.

**Protocole d'accord** (Memorandum of Understanding) : accord de volontés formel préalable à un contrat de vente. Avant-contrat préparatoire signé entre deux parties, destiné à exprimer les principaux éléments de la volonté des parties et à poser les principes de la négociation du futur contrat.

**Lettre d'intention** : Letter of Intent (LOI) déclaration formelle de la volonté d'une partie de commander un ou plusieurs avions, à des conditions définies.

**Commande** : demande de marchandise (i.e., avions et/ou pièces) ou de services (i.e., prestations de maintenance, support technique,...) exprimé par un client. Une commande est matérialisée par un contrat de vente ou un bon de commande.

Le marché cible pour le Skylander, qui recouvre d'ailleurs en plus grand celui du F-406, est celui des turbopropulseurs de 9 à 25 places, dont la flotte actuelle est d'environ 12 000 appareils au plan mondial. Sur les 20 prochaines années, la Société estime qu'il y a un besoin de produire environ 11 000 nouveaux appareils :

- Remplacement de 7 000 appareils volant aujourd'hui (renouvellement pour cause de vieillissement)
- Production de 4000 appareils pour accompagner la croissance du marché, estimée de manière prudente à 2% par an, laquelle croissance devrait se produire en raison des avantages importants des turbopropulseurs mentionnés au paragraphe 6.1.2.

GECI Aviation a pour objectif de capter une part de ce marché sur les vingt prochaines années, évaluée à environ 15% avec son nouvel avion Skylander, que ses performances et sa polyvalence destinent à de multiples usages, cités au paragraphe 6.1.2.A titre d'information, à la date de rédaction du présent Document de Référence, la synthèse des travaux actuels des prospections commerciales du Skylander s'établit comme suit :

Continent / Zone	Marques d'intérêt	Négociations en cours	Protocoles d'accord, lettres d'intention	Commandes fermes	Nombre total d'appareils	Nombre de prospects concernés
Afrique	90	11	-	-	<b>101</b>	16
Amérique du Nord	85	-	-	-	<b>85</b>	2
Amérique centrale et du sud	47	26	-	-	<b>73</b>	22
Asie hors Moyen Orient	75	100	4	-	<b>179</b>	22
Europe	74	81	-	-	<b>155</b>	16
Moyen Orient	-	8	10	-	<b>18</b>	4
Océanie	12	4	-	-	<b>16</b>	6
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>230</b>	<b>14</b>	-	<b>627</b>	<b>88</b>



## 6.3. Environnement concurrentiel

### 6.3.1 Pôle Ingénierie

L'environnement concurrentiel est composé de quatre types d'acteurs :

- des acteurs de taille importante couvrant une gamme large de services dans l'informatique, l'ingénierie et visant le marché de la R&D externalisée et développant une approche généraliste: c'est le cas de sociétés telles Altran, Alten, Ausy, Assystem, ... Ces acteurs ont tendance à accroître leurs parts de marché, sauf sur certains marchés de niche que vise GECI International, comme les métiers de la structure.
- des sociétés très spécialisées et couvrant les compétences amont d'un secteur, principalement les avant-projets la conception et le développement : Italdesign, Porsche Engineering Services, Ricardo. Les sociétés spécialisées disposent d'un avantage concurrentiel significatif qui est de disposer d'équipes à la fois pluridisciplinaires et pointues. Or, pour le segment de la R&D spécialisée, quelques acteurs seulement ont su constituer de telles équipes. GECI International s'est ainsi créé une compétence et un savoir-faire unique dans le secteur aéronautique en particulier et allié à un tissu international de sous-traitants dont le niveau d'expertise et d'expérience est très élevé.
- des sociétés orientées sous-traitance globale d'industriels : ces sociétés sont capables de prendre en charge des packages incluant études et fabrication qu'elles réalisent souvent en pool : Sogéclair, Duarte, .... L'intervention en risque partagé est de plus en plus demandée dans cette catégorie d'intervenants.
- des sociétés de petite taille (moins de 100 salariés) : très spécialisées, elles couvrent un domaine bien défini et se positionnent chez une clientèle réduite suite à leur expertise et leur localisation de proximité. Dans un contexte où les industriels continuent de réduire leur nombre de prestataires extérieurs de premier rang et souhaitent avoir à disposition des sociétés couvrant un panel de compétences élargi, une tendance à la concentration de ce type d'intervenants devrait s'accélérer. C'est parmi ces sociétés que GECI International recherche principalement d'éventuelles cibles pour sa croissance externe.

En résumé, GECI International a une organisation capable d'offrir à une clientèle d'industriels majeurs: expertise, compétence, innovation et réalisation de projets, alliés à des coûts avantageux par sa présence dans des pays à coûts compétitifs.

### 6.3.2 Pôle Aviation

#### Le F-406

Le marché dans lequel évolue le Pôle Aviation de GECI International, celui des avions bi-turbopropulseurs légers, de 9 à 45 places, est pour le moment assez peu concurrentiel. La plupart des avionneurs qui y étaient présents l'ont quitté ces trente dernières années, soit, comme Embraer, en migrant vers des appareils de plus grande taille et/ou utilisant la technologie des moteurs à réaction, soit en disparaissant ou en abandonnant cette activité (Fairchild-Dornier, Fokker, British Aerospace, Shorts).

Principaux concurrents du F406

Société	Appareil	Mode de propulsion	Nombre de moteurs	Cabine pressurisée	Prix en M\$
RAI	F406	Turbopro.	2	Non	3,9
Cessna	Caravan C208	Turbopro.	<b>1</b>	Non	2,0
Hawker Beechcraft	B200 King Air	Turbopro.	2	<b>Oui</b>	<b>5,2</b>
Hawker Beechcraft	B350 King Air	Turbopro.	2	<b>Oui</b>	<b>6,4</b>
Britten Norman	Defender D4000	Turbopro.	2	Non	2,2
Pilatus	PC 12 NG	Turbopro.	<b>1</b>	Non	4,0
Sikorsky (PZL)	PZL M28 (ex AN 28)	Turbopro.	2	Non	nd
Pilatus	PC 6 NG	<b>Piston</b>	<b>1</b>	Non	nd
RUAG	DO 228	Turbopro.	2	Non	<b>7,0</b>

En résumé, en ce qui concerne l'appareil F-406 fabriqué par sa filiale Reims Aviation Industries, GECI International considère que le seul concurrent crédible est la société américaine Beech Aircraft Corporation, appartenant aujourd'hui au groupe Hawker Beechcraft, dont les appareils bi-turbopropulseurs sont néanmoins jugés par la Société comme étant moins adaptés à l'activité de mission que le F-406.

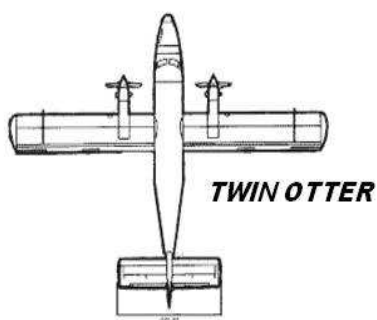
## Le Skylander

Le Skylander SK-105, appareil de conception moderne et innovante, est aujourd'hui sujet à une faible concurrence directe sur ses marchés cibles. Bien qu'il existe d'autres appareils de ce type, leur conception remonte aux années 1960-1980 et leur production a été interrompue ou très nettement réduite afin de ne satisfaire qu'une demande de renouvellement ou de pièces détachées.

### Principaux concurrents du Skylander

Segment de marché	Société	Constructeur	Appareil	Année de certif.	Prod. total	Flotte en service	Nb de places	Nb de moteurs	Cabine pressurisée	Ventes en volume en 2008	Ventes en volumes en 2009	Var.	Carnet de commandes
<b>9 à 15 places</b>	Textron	Cessna	Caravan C208	1982	1500	1937	12	1	Non	101	97	4,1%	nd
	Hawker-Beechcraft	Beechcraft	King Air 200 et 350	1972	3550	6020	13	2	Oui	178	155	14,8%	nd
<b>15 à 19 places</b>	Ruag	Ruag	Do 228 NG	1982*	270	65	19	2	Non	-	-	-	12
	Viking Air	Viking Air	DHC-6 400	1965*	844	513	19	2	Non	-	-	-	40
	AVICS	Harbin	Y-12E	1982	nd	93	19	2	Non	nd	nd	-	35
	Let	Let	Let-410/420	1971	1138	702	19	2	Non	nd	6	-	nd
	Sikorsky	PZL Mietec	PZL-M28 (ex An 28)	1993	176	<176	19	2	Non	nd	nd	-	nd
<b>19 à 45 places</b>	EADS	IPTN	C 212	1972	478	195	26	2	Non	nd	nd	-	nd
	EADS/Finmeccanica	ATR	ATR 42 500 & 600	1985	401	327	44-50	2	Oui	6	6	0,0%	5

\*Certification nouvelle version en cours

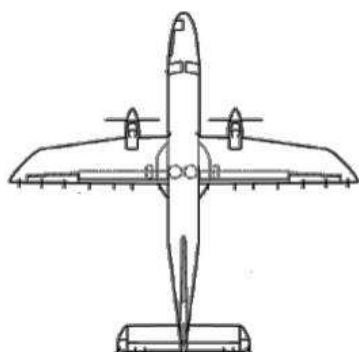


#### DHC-6 « Twin Otter »

Conçu à l'origine par le constructeur Canadien de Havilland, le DHC-6 également appelé Twin Otter a connu un important succès. Il fut produit à 844 exemplaires, jusqu'en 1988. Depuis 2006, la société Viking Air a repris l'industrialisation de l'avion, et un premier vol du nouvel appareil a eu lieu en février 2010

Viking annonce disposer actuellement d'un portefeuille commercial d'une valeur de 200 M\$. Les deux tiers de ces commandes concernent des versions « passagers » et un tiers des versions « missions ». Viking dispose cependant d'un outil industriel obsolète, doit faire face à des difficultés de certification, la réglementation ayant évolué.

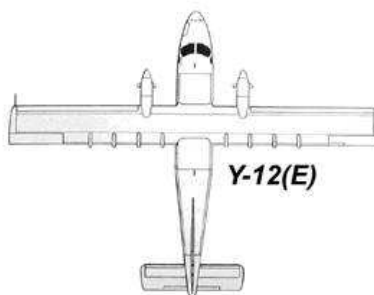
#### Do 228



Construit à l'origine par l'avionneur allemand Dornier, le Do 228 a été produit à 270 exemplaires depuis 1981 jusqu'à l'arrêt de sa production en 1998. En 2002, RUAG, un important conglomérat suisse spécialisé dans le secteur de la défense rachète les droits de l'appareil. En 2008, l'avionneur suisse décide de reprendre la production de l'avion en lançant une version dérivée de l'appareil, le Do 228 NG. Le premier vol du prototype a eu lieu le 5 novembre 2009.

Fin décembre 2009, RUAG dispose de 12 avions en carnet de commandes. Dornier vise avant tout le marché de niche des avions de missions

## Y12



Harbin est une société chinoise appartenant à AVIC, le principal constructeur aéronautique chinois. L'Y12 qui est dérivé d'un appareil plus ancien a effectué son premier vol en 1982. On compte actuellement 93 Y12 en activité dont 44 en Chine (24 auprès d'opérateurs et 20 pour l'armée, source : Etude NEXA). Une part importante de ces avions a été produite durant les années 90, la moyenne d'âge de la flotte étant de 15 ans. Cet appareil a connu un faible succès en raison de ses caractéristiques limitées. La plupart des ventes réalisées hors de Chine ont été conclues dans le cadre d'accords gouvernementaux en grande partie pour le marché militaire.

Le développement d'une nouvelle version est actuellement à l'étude, mais son lancement ne semble pas être pour le moment la priorité d'AVIC qui se concentre sur le développement d'un avion commercial monocouloir, similaire à l'A320.



## Let 410/420

Produits par le constructeur aéronautique tchèque LET, le Let 410 et sa version certifiée aux normes américaines Let 420 ont connu avec 1 138 avions produits un grand succès surtout durant les années 70 et 80 et dans les pays d'Europe de l'Est. La production de l'appareil n'a depuis cessé de décliner. Malgré la prise de participation de 51% du capital de la société par l'entreprise d'état russe Ural Mining and Metallurgical Company (UGMK) en juin 2008, l'activité industrielle et commerciale de la société reste faible. La société n'a ainsi livré que 6 avions en 2009 et un seul depuis le début de l'année 2010. Son faible dynamisme commercial et le design ancien de son appareil rendent la société peu concurrentielle sur le créneau des turbopropulseurs de 15 à 19 places.



## PZL-M28 (ex An 28)

Fabriqué par le constructeur aéronautique polonais PZL Mielec, le PZL M28 'Skytruck' est une version modernisée de l'Antonov An-28 qui a effectué son premier vol en 1969.

En 2007, l'hélicoptériste américain Sikorsky rachète PZL Mielec afin de produire en Pologne une version internationale de son hélicoptère Black Hawk. La fabrication d'avion n'apparaît pas stratégique pour Sikorsky.

Dans les pays émergents, une partie de la « concurrence » devrait venir du marché de l'occasion, sur lequel le prix d'acquisition est réduit mais les coûts d'exploitation plus élevés. Il devient de plus en plus coûteux de prolonger la durée de vie des avions existants, ce qui devrait ôter beaucoup d'intérêt à ce marché.

En résumé, en ce qui concerne le futur appareil Skylander, GECI International estime qu'il n'existe pas aujourd'hui de concurrents crédibles, car les rares acteurs présents sur ce segment sont :

- des industriels de Chine, produisant des appareils dont les ventes en dehors de leur territoire national restent rares.
- de petits acteurs cherchant à produire de nouveau des turbopropulseurs conçus dans les années 1960-1970, et dont la production avait été interrompue. Ces appareils devraient rester peu compétitifs en raison de leur conception ancienne.

## 7. ORGANIGRAMME

---

### 7.1. Présentation de la Société

GECI International est détenue à hauteur de 16,0% par Monsieur Serge BITBOUL et de 24,0% par GECI Technologies Holding, société contrôlée par Monsieur BITBOUL. Monsieur BITBOUL détient donc, directement ou indirectement, 40,0% du Groupe, à la date du 31 décembre 2010.

GECI International a un rôle de définition de la stratégie générale du Groupe et des sociétés qui le composent et assure également pour certaines de ces dernières des prestations intra-groupe notamment en matière de management, fiscalité, comptabilité, cash management.

### 7.2. Filiales de la Société

GECI International possède 16 filiales directes et indirectes, dont 6 en France, 2 en Allemagne, 2 au Royaume-Uni et 1 pour chacun des pays Roumanie, Espagne, Portugal, Afrique du Sud, Ukraine et Inde.

La liste des filiales, avec dénomination, pays, adresse du siège social et pourcentage de détention, se trouve en fin des états financiers 2009/2010 figurant au paragraphe 20.1.2.

#### **Pôle Ingénierie**

##### **GECI Systèmes SAS (France)**

Cette société, filiale à 100% de la Société a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification et du génie civil.

##### **AGIR SAS (France)**

GECI Systèmes détient 100% du capital social d'AGIR SAS, qui réalise des prestations d'ingénierie navale dans le domaine tant civil que militaire.

##### **GECI Gmbh (Allemagne)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des aérostructures et de l'intégration de systèmes.

##### **DO-PS (Allemagne)**

Cette société, filiale à 100% de GECI Gmbh, a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine de l'ingénierie de production.

##### **GECI Engineering Services SRL (Roumanie)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification principalement pour les autres filiales du Groupe.

##### **GECI Ltd (Royaume Uni)**

Cette société, filiale à 100% de la Société, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport, de la conception à la certification pour des projets internationaux.

##### **GECI South Africa Pty Ltd (Afrique du Sud)**

Cette société, filiale à 100% de GECI Ltd, a pour activité l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans les domaines des métiers du transport et de l'énergie.

##### **GECI Ingenieria SL (Espagne)**

Cette société a pour activité essentielle l'accomplissement de prestations d'ingénierie dans le domaine des aérostructures.

##### **GECI Ukraine (Ukraine)**

Cette nouvelle filiale a vocation à accomplir des prestations d'ingénierie dans le domaine du génie civil.

### **GECI Transportation and Engineering India (Inde)**

Cette nouvelle filiale a pour vocation à accomplir des prestations d'ingénierie pour l'industrie aéronautique.

### **Pôle Aviation**

#### **GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) (France)**

La société GECI Aviation a une activité de holding depuis le 26 mars 2010. Auparavant, elle assurait la production et la vente d'avions F-406 neufs, la vente d'avions F-406 d'occasion après retrofit, des prestations de service après vente pour la flotte de F-406 d'environ 80 appareils dans le monde et enfin des prestations « Heures de vol » réalisées dans un avion F-406 réservé à cette activité. L'unique site de production et d'administration, dédié à l'activité F-406, est situé sur l'Aérodrome de Reims Prunay (51).

Suite à l'apport partiel d'actifs réalisé le 16 février 2010, la Société détient la totalité du capital de la société GECI Aviation Industries, qui détient elle-même l'intégralité du capital de la société Sky Aircraft. Cette dernière est dédiée au développement, à la commercialisation et à la production de l'avion Skylander.

Suite à un deuxième apport partiel d'actifs réalisé le 26 mars 2010, l'activité de production et de vente d'avions F-406 a été logée dans sa nouvelle filiale, dénommée Reims Aviation Industries, constituée pour l'occasion.

GECI Aviation est donc aujourd'hui une holding à la tête d'un groupe comprenant la société Sky Aircraft, développant l'avion Skylander, et la société Reims Aviation Industries, produisant l'avion F-406.

#### **Reims Aviation Industries (France)**

Cette société a été constituée le 26 mars 2010, suite à l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité F-406 par la société GECI Aviation et son capital est détenu à 100% par GECI Aviation. Cette société a vocation à assurer l'ensemble de l'activité opérationnelle liée à la branche d'activité F-406. Elle est située sur l'Aérodrome de Reims-Prunay. Elle clôturera son premier exercice le 31 mars 2011.

#### **Sky Aircraft SAS (France)**

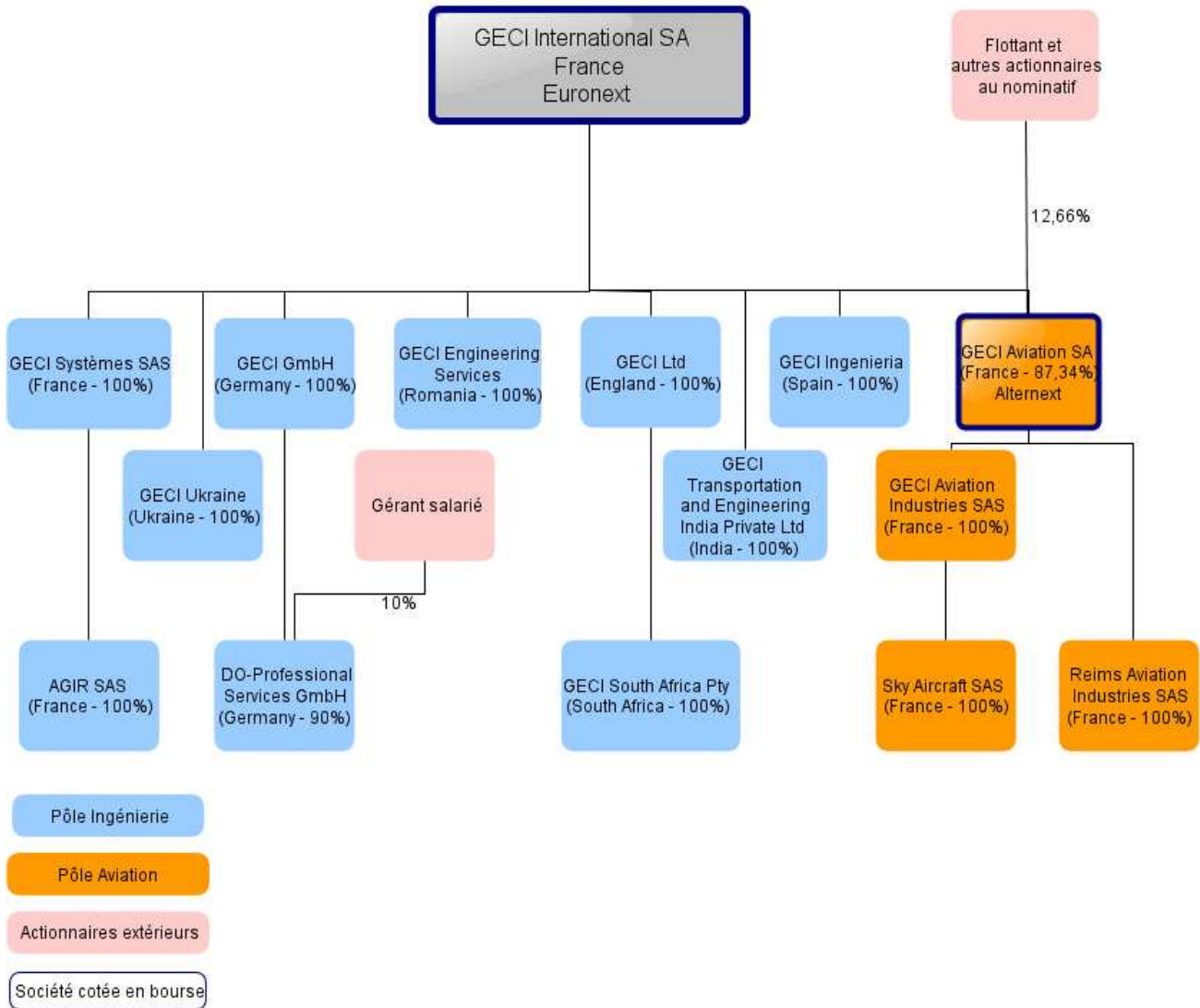
La société Sky Aircraft est une filiale à 100% de la société GECI Aviation Industries. Immatriculée en novembre 2008, elle a pour activité principale le développement du projet Skylander.

Avec le soutien du Ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, elle s'est installée sur le site de Chambley en Meurthe et Moselle,

#### **GECI Aviation Industries SAS (ex SKYDESIGN) (France)**

Cette société a pour mission de promouvoir et développer le projet d'avion.

## Organigramme du Groupe au 31 mars 2011



## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

### 8.1. Propriétés immobilières et équipements de la Société

GECI International et ses filiales consolidées ne détiennent aucun actif immobilier, tant en France qu'à l'étranger. Le Groupe exerce ses activités dans les locaux dont il est locataire, aux termes de baux conclus aux prix et conditions conformes au marché avec des sociétés qui n'ont aucun lien, direct ou indirect, avec les principaux actionnaires ou les dirigeants de la Société. Le tableau ci-dessous décrit les informations relatives aux principaux locaux dont le Groupe est locataire :

Locataire	Site	Destination	Forme du bail	Surface	Loyer annuel	Date d'expiration du bail
GECI International	Paris	Bureaux	Bail commercial	1 012 m <sup>2</sup>	613 milliers d'euros	2018
Sky Aircraft	Chambley	Bureaux, R&D, Production	Bureaux	2 796 m <sup>2</sup>	388 milliers d'euros	2014
Reims Aviation Industries	Prunay	Bureaux, R&D, Production	Bail commercial	6 418 m <sup>2</sup>	210 milliers d'euros	Mars 2012
GECI Systèmes	Suresnes	Bureaux	Bail commercial	391 m <sup>2</sup>	98 milliers d'euros	2016
GECI Systèmes	Blagnac	Bureaux	Bail commercial	1200 m <sup>2</sup>	174 milliers d'euros	2021
GECI Systèmes	Evry	Bureaux	Bail commercial	232 m <sup>2</sup>	31 milliers d'euros	2020
GECI Systèmes	Cannes	Bureaux	Bail commercial	234 m <sup>2</sup>	21 milliers d'euros	2011
AGIR	La Seyne/Mer	Bureaux	Bail commercial	205 m <sup>2</sup>	45 milliers d'euros	2011
GECI Systèmes	Mérignac	Bureaux	Bail commercial	265 m <sup>2</sup>	30 milliers d'euros	2018
GECI GMBH	Hambourg	Bureaux	Bail commercial	600 m <sup>2</sup>	113 milliers d'euros	2013
GECI GMBH	Brème	Bureaux	Bail commercial	730 m <sup>2</sup>	139 milliers d'euros	2013
GES	Bucarest	Bureaux	Bail commercial	520 m <sup>2</sup>	47 milliers d'euros	2013

En ce qui concerne les équipements et autres immobilisations corporelles, le Groupe a relativement peu recours à l'acquisition de telles immobilisations, du fait d'une part de l'activité prestations de services du Pôle Ingénierie, qui est très peu capitalistique, et d'autre part d'un choix stratégique privilégiant la location.

### 8.2. Contraintes environnementales

GECI International n'est pas confrontée pour son exploitation à des contraintes environnementales. Les installations des sociétés du pôle aviation sont soumises, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, à déclaration et non à autorisation car leur activité ne présente pas de risque majeur pour l'environnement.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT - RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Le chapitre 9 reprend le rapport de gestion de l'exercice F10, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration de la Société le 5 aout 2010. Il ne peut, pour des raisons légales, être modifié.

Certaines de ces informations ont été mises à jour dans le présent Document et sont suivies d'un astérisque (\*).

### 9.1. Situation financière

#### 9.1.1 Présentation générale

Le groupe GECI International est un groupe international de conseil et développement en ingénierie de haute technologie, dédié à l'excellence, et à la valorisation de son expertise et savoir-faire pour le développement de projets innovants avec un positionnement d'avant-garde dans l'univers des transports.

A l'activité historique d'ingénierie, le Groupe GECI International a ajouté une orientation nouvelle concrétisée par la création du pôle GECI Aviation, pôle de construction aéronautique qui s'appuie sur les multiples synergies entre les sociétés Sky Aircraft et Reims Aviation Industries.

#### 9.1.2 Informations chiffrées

En K€	F08 (12 mois)	F09 (12 mois) retraité(3)	Avril-Sept 2009 (6 mois)	Sept-Mars 2010 (6 mois)	F10 (12 mois) publié	F10 (12 mois) Retraité (2)	Avril-Sept 2010 (6 mois)
<b>Chiffre d'affaires</b>	40 490	50 167	28 037	30 535	58 572	58 572	30 985
Autres Produits courants (1)		9 849	10 292	9 214	19 506	19 506	10 471
Charges	(43 418)	(58 761)	(37 547)	(39 452)	(76 392)	(76 999)	(42 817)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	(2 928)	1 255	502	577	1 686	1 079	(1 865)
<i>Dont Pôle ingénierie</i>	(198)	5 921	2 762	941	3 703	3 703	780
<i>Dont Pôle Aviation</i>	(2 730)	(3 276)	(1 709)	(1 018)	(2 119)	(2 727)	(2 460)
<i>Dont Holding et Intercos</i>		(1 390)	(551)	653	102	102	(185)
Résultat net part du Groupe	(4 167)	1 042	177	(159)	18	18	(1 856)
<b>CAPITAUX PROPRES (Groupe)</b>	19 028	20 715	21 159	31 057	31 057	31 057	35 016
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	(12 989)	(4 312)	6 492	9 786	9 786	9 786	22 312
<b>Disponibilités et assimilés</b>	18 348	8 876	2 405	1 960	1 960	1 960	3 052

1) La ligne « Autres produits courants » correspond à l'activation des frais de développement sur le projet Skylander et aux subventions définitivement acquises

2) Pour une meilleure lisibilité, le groupe a choisi de présenter en coûts directs la totalité des charges activées sur le projet Skylander. Auparavant, ces charges étaient inscrites dans chacun des postes concernés (notamment le coût de l'endettement)

3) en application de la norme IFRS5 "activités abandonnées" les pertes réalisées sur le filiale du Portugal ont été exclues du résultat opérationnel courant, pour 547 K€



### 9.1.3 Modalités de présentation - Avertissement

Les états financiers consolidés du Groupe sont établis conformément au référentiel IFRS publié par l'*International Accounting Standards Boards* (IASB) tels qu'approuvés par l'Union Européenne, depuis l'exercice 2005/2006.

A compter du deuxième semestre de l'exercice F09, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du programme Skylander ont été activés et n'ont plus été portés en charge. Au titre de cet exercice, le Groupe a activé 18,9 M€ sur un total de charges annuelles de 19,9 M€.

### 9.1.4 Eléments inhabituels

Aucun élément inhabituel n'est à signaler sur l'exercice F10.

### 9.1.5 Chiffre d'affaires

Sur le premier semestre de l'exercice F10, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 28,0 millions d'euros.

Sur le deuxième semestre de l'exercice F10, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 30,6 millions d'euros. La contribution de la société GECI Aviation (anciennement dénommée Reims Aviation Industries) est de 7,7 millions d'euros sur l'exercice.

Sur l'exercice annuel F10, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 58,6 millions d'euros contre 50,2 millions d'euros sur l'exercice précédent soit une croissance de 16,8 %.

L'activité Ingénierie a confirmé sa dynamique de croissance au cours de l'exercice. Cette croissance de l'activité, réalisée dans une conjoncture économique difficile, démontre la pertinence du positionnement de GECI International et illustre sa maîtrise reconnue de l'ingénierie des grands projets dans les secteurs de l'aéronautique et des transports.

La croissance du chiffre d'affaires Ingénierie est essentiellement liée à l'Allemagne et la France où les travaux confiés par le client Airbus sur des études au forfait portant sur l'A400 M et A350XWB ont connu un plan de charge important.

<b>Chiffre d'affaires du Groupe Geci International</b>			
<u>En M€</u>	<b>2009 / 2010</b>	<b>2008 / 2009</b>	<b>% Var</b>
Premier Trimestre (Avril - Juin)	13,4	10,8	23,6%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	14,6	10,9	33,5%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	13,3	14,1	-5,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	17,3	14,4	19,5%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>58,6</b>	<b>50,2</b>	<b>16,8%</b>

*Intégration du chiffre d'affaires de R.A.I. sur le 3ème et 4ème trimestre de l'exercice F09. La société Reims Aviation Industries a été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008*

### Chiffre d' affaires du pôle Ingenierie

<u>En M€</u>	2009 / 2010	2008 / 2009	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	12,1	10,8	11,5%
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	12,5	10,9	14,8%
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	12,0	11,8	2,1%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	14,3	12,7	12,7%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>50,9</b>	<b>46,2</b>	<b>10,2%</b>

### Chiffre d' affaires du pôle Aviation

<u>En M€</u>	2009 / 2010	2008 / 2009	% Var
Premier Trimestre (Avril - Juin)	1,3		N/A
Deuxième Trimestre (Juillet - Sept.)	2,1		N/A
Troisième Trimestre (Oct. - Dec.)	1,3	2,3	-41,8%
Quatrième Trimestre (Jan. - Mars)	3,0	1,7	78,8%
<b>Exercice (Avril - Mars)</b>	<b>7,7</b>	<b>4,0</b>	<b>92,6%</b>

*Intégration du chiffre d'affaires de R.A.I. sur le 3ème et 4ème trimestre de l'exercice F09. La société Reims Aviation Industries a été consolidée à compter du 1<sup>er</sup> Octobre 2008.*

## 9.1.6 Informations Sectorielles

Conformément à la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels », le Groupe a défini deux niveaux d'informations sectorielles : les secteurs géographiques et les secteurs d'activité.<sup>2</sup>

#### Secteurs géographiques

Les secteurs géographiques de l'Ingénierie se définissent ainsi :

- France : GECI Systèmes (France-Nord ; France Sud-est ; France Sud-ouest) et Agir.
- Allemagne et Roumanie : GECI GmbH ; DOPS et GECI Engineering Services SRL
- Reste du monde : GECI Ltd ; GECI South Africa

#### Secteurs d'activité

L'activité du Groupe se répartit sur deux secteurs :

- Le pôle Ingénierie qui représente 87% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECI Systèmes, Agir, DOPS, GECI GmbH, GECI Engineering Services (GES), GECI Ingenieria, GECI Ltd, GECI South Africa.
- Le pôle Aviation qui représente 13 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés GECI Aviation, GECI Aviation Industries (anciennement dénommée SkyDesign), Sky Aircraft, et Reims Aviation Industries.

<sup>2</sup> Information mise à jour en 6.1

Le secteur d'activité « Ingénierie » se divise en sous secteurs qui sont :

- Aéronautique
- Spatial
- Transport terrestre
- Propulsion/Energie
- Naval
- Autres

### Par secteur géographique

	En k€				Avril-Mars.10				Avril-Mars.09			
	Ingénierie	Aviation	Holding et Interco	Total	Ingénierie	Aviation	Holding et Interco	Total				
<b>France</b>												
Chiffre d'affaires	24 322	43%	7 662	100%	31 985	55%	21 154	42%	3 978	100%	25 133	50%
Résultat opérationnel courant	2 009		-2 119		-110		3 545		-3 820		-275	
% CA	8,3%		-27,7%		-0,3%		16,8%		-96,0%		-1,1%	
<b>Allemagne et Roumanie</b>												
Chiffre d'affaires	26 649	47%		0%	26 649	45%	20 904	42%			20 904	42%
Résultat opérationnel courant	1 195				1 195		3 130				3 130	
% CA	4,5%				4,5%		15,0%				15,0%	
<b>Autres Pays</b>												
Chiffre d'affaires	6 090	11%		0%	6 090	10%	7 996	16%			7 996	16%
Résultat opérationnel courant	499				499		-754				-754	
% CA	8,2%				8,2%		-9,4%				-9,4%	
<b>Eliminations Interco</b>												
Chiffre d'affaires					-6 153						-3 866	
Résultat opérationnel courant					103						-1 390	
% CA					-1,7%						36,0%	
<b>TOTAL GROUPE</b>												
Chiffre d'affaires	57 061	100%	7 662	100%	-6 153		58 572	100%	50 054	100%	3 978	100%
Résultat opérationnel courant	3 703		-2 119		103		1 687		5 921		-3 820	
% CA	6,5%		-27,7%		0,0%		2,9%		11,8%		-96,0%	

Le chiffre d'affaires Ingénierie est majoritairement réalisé sur deux zones géographiques : France (43%) et Allemagne (45%). L'international (incluant l'Allemagne) produisant 57 % du chiffre d'affaires total du pôle Ingénierie.

Le pôle Ingénierie maintient cette année encore sa rentabilité, en optimisant l'utilisation des ressources et des compétences du Groupe avec une organisation internationale, multidisciplinaire et multiculturelle en réseau, capable de réactivité, de mobilisation et de conduite de très grandes équipes projets.

Par ailleurs, les équipes d'ingénieurs de GECI International, mobilisées significativement sur le programme Skylander, ont représenté un volume d'affaires de 3,9 millions d'euros soit un effectif moyen de 50 ingénieurs.

### Par secteur d'activité

Chiffre d'affaires	En k€	Avri-Mars.10	%	Avri-Mars.09	%
<b>Pole Ingénierie</b>		50 910	87%	46 189	92%
Aéronautique		41 934	72%	34 762	69%
Spatial		3 719	6%	4 920	10%
Transport		402	1%	930	2%
Propulsion - Energy		2 693	5%	3 606	7%
Naval		1 784	3%	1 946	4%
Autres ( dont Génie civil)		378	1%	25	0%
<b>Pole Aviation</b>		7 662	13%	3 978	8%
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		58 572	100%	50 167	100%

Le chiffre d'affaires du pôle Ingénierie est majoritairement réalisé dans l'aéronautique (82% du chiffre d'affaires Ingénierie), secteur qui a connu une forte croissance par rapport à l'année dernière (+21%) grâce à la croissance des projets au forfait (Workpackage). Les autres secteurs ont été pénalisés par le contexte économique de crise.

### 9.1.7 Résultat opérationnel courant des activités d'ingénierie

En k€	Activité Ingénierie		
	2009/2010	2008/2009 Retraité	2008/2009 Publié
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>57 061</b>	<b>50 055</b>	<b>46 189</b>
Coûts Directs	-40 822	-34 452	-34 452
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 239</b>	<b>15 603</b>	<b>11 737</b>
% Chiffre d'affaires	28,5%	31,2%	25,4%
Frais Généraux	-12 536	-9 682	-7 206
% Chiffre d'affaires	-22,0%	-19,3%	-15,6%
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>3 703</b>	<b>5 921</b>	<b>4 531</b>
% Chiffre d'affaires	6,5%	11,8%	11,8%

La présentation par pôles implique que le pôle Ingénierie intègre les activités effectuées avec le pôle Aviation en particulier avec Sky Aircraft. Ceci a pour conséquence une modification de présentation sur l'exercice F09 qui excluait auparavant les activités intra-groupe.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3,7 millions d'euros en F10 contre 5,9 millions d'euros pour l'exercice précédent. Cette évolution s'explique principalement par un léger tassement de la marge engendré par une pression sur les prix des prestations d'ingénierie hors Workpackage dans un contexte économique tendu et par des coûts non récurrents de la filiale Sud Africaine du groupe.

Le Groupe a notamment vu la qualité de l'ensemble de ses prestations et de son savoir faire une nouvelle fois récompensée, par le renouvellement de son référencement au sein des fournisseurs privilégiés d'Airbus (programme E2S qui sélectionne les 20 sous traitants les plus performants). A ce titre, le groupe a remporté en septembre 2009 un important contrat de 24 millions d'euros sur 28 mois, pour la conception des « brackets » de fuselage de l'A400 M.

### 9.1.8 Résultat opérationnel courant de l'activité Aviation

En k€	Activité Aviation		
	2009/2010	2008/2009 Retraité	2008/2009 Publié
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>7 662</b>	<b>3 978</b>	<b>3 978</b>
Autre Produits courants	19 506	9 849	0
Coûts Directs	-11 006	-7 571	-5 625
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>
% Chiffre d'affaires			
Frais Généraux	-18 281	-9 532	-2 173
% Chiffre d'affaires			
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>-2 119</b>	<b>-3 276</b>	<b>-3 820</b>
% Chiffre d'affaires	N/A	N/A	N/A

La présentation par pôles implique que le pôle Aviation intègre les activités effectuées avec le pôle Ingénierie en particulier les achats de sous-traitance au pôle ingénierie. Ceci a pour conséquence une modification de présentation sur l'exercice F09 qui excluait auparavant les activités intra-groupe. Par ailleurs, sur l'exercice

précédent, par souci de comparaison, a été exclue l'activité de la filiale portugaise SAI, en cours de liquidation. L'impact sur l'exercice F09 est un retraitement de la perte de 547 K€.

Le pôle Aviation enregistre un résultat opérationnel courant de - 2 119 K€ à comparer à -3 820 K€ pour l'exercice F09. Cette évolution résulte pour l'essentiel des investissements réalisés dans le cadre du programme Skylander et de l'intégration des comptes de GECI Aviation (anciennement dénommée Reims Aviation Industries) sur un exercice complet. Le résultat opérationnel de GECI Aviation contributif au pôle Aviation sur 12 mois est de (1 036) K€ contre une contribution pour 6 mois sur l'exercice précédent de (758) K€.

A noter qu'au cours de l'exercice écoulé, des équipes Ingénierie de GECI ont fortement contribué à l'avancée du programme Skylander.

Les dépenses de développement du programme Skylander sont activées depuis le second semestre de l'exercice F09 et ne sont plus passées en charges de période contrairement aux exercices précédents (conformément à la norme IAS 38). Ces dépenses s'élèvent à 19,9 millions d'euros sur l'exercice F10 et ont été activés pour 18,9 millions d'euros. Sur l'exercice précédent les dépenses s'élevaient à 14,1 millions d'euros et ont été activées à hauteur de 9,8 millions d'euros.

### 9.1.9 Résultat net

Le résultat net part du Groupe de l'exercice F10 ressort positif à 18 K€ contre un bénéfice sur l'exercice précédent de 1 042 K€.

### 9.1.10 Situation financière

Les capitaux propres part du Groupe au 31 mars 2010 s'élèvent, après prise en compte du bénéfice de l'exercice, à 31 millions d'euros. Au 31 mars 2010, l'endettement net du Groupe s'élève à 9,8 millions d'euros, les liquidités s'élèvent à 1,96 millions d'euros.

La structure financière de GECI International demeure solide grâce à un renforcement des fonds propres sur cet exercice du fait d'une augmentation de capital au profit d'investisseurs qualifiés, réalisée en Décembre 2009 de 7 587 K€.

### 9.1.11 Obtention du label Oseo Anvar « entreprise innovante »

GECI International a obtenu le 9 novembre 2006, le label OSEO ANVAR « Entreprise Innovante », qui constitue la reconnaissance des compétences et de l'innovation du groupe. Ce label permettra à une nouvelle catégorie d'investisseurs comme les FCPI d'accompagner le groupe GECI International tout en offrant aux investisseurs individuels une meilleure rentabilité et une fiscalité attractive.

Ce label distingue également la stratégie de GECI International qui se tourne vers un modèle économique différent valorisant son expertise et son potentiel d'innovation.

Ce label a également permis l'octroi d'une aide fournie par OSEO pour le projet Skylander.

## 9.2 Perspectives d'avenir et évolution prévisible du Groupe

Depuis sa création, en 1980, le Groupe GECI International s'impose par la motivation et l'intégrité de ses équipes, leur dynamisme, leur capacité d'innovation, leur maîtrise des technologies complexes et de la conduite de projets de grande dimension.

L'ingénierie est plus que jamais au cœur du développement de GECI International. Plus de 900 ingénieurs et collaborateurs à ce jour répondent chaque jour aux défis d'un monde industriel en perpétuelle évolution, où la compétitivité ne cesse de s'exacerber.

Grâce à la complémentarité stratégique de ses activités ingénierie-avionneur, GECI International dispose d'atouts uniques pour exploiter à plein le potentiel important de ses marchés et ainsi assurer un développement rentable et pérenne. L'ingénierie est plus que jamais au cœur du développement de GECI International. Plus de 900 ingénieurs et collaborateurs dont 210 sur les activités de GECI Aviation, répondent chaque jour aux défis d'un monde industriel en perpétuelle évolution. En 2010/2011, GECI International anticipe une croissance de son activité en liaison avec son déploiement dans le domaine de la structure et de l'intégration de systèmes,

l'élargissement de son offre à l'aménagement intérieur, activité complémentaire et en ligne avec son domaine d'intervention, dans les secteurs de l'aéronautique, du naval et des transports.

Les activités Aviation représentent une ressource nouvelle pour le Groupe. Les succès commerciaux d'ores et déjà remportés auprès d'opérateurs du monde entier confirment le bien fondé des choix stratégiques réalisés et valident le potentiel de la gamme dans le marché des avions turbopropulseurs, sur lequel la société ambitionne de jouer un rôle majeur dans l'industrie aéronautique mondiale.

A fin juillet, sur 783 avions (217 avions F-406 et 566 avions Skylander SK-105), qui faisaient l'objet de discussions au 31 mars 2010, 29 appareils (15 avions F 406 et 14 Skylander SK-105) ont fait l'objet de protocoles d'accord, lettres d'intention ou de commandes, et 275 (57 F 406 et 218 SK-105) sont déjà en cours de négociation<sup>3</sup>.

L'augmentation de capital de Geci Aviation de 19,3 M€ réalisée début juillet 2010, permet, outre le renforcement des fonds propres, l'accélération du développement de l'activité de construction d'avions avec notamment la fabrication des 2 prototypes et des 2 cellules d'essais du Skylander SK-105 et le renforcement de la chaîne de production du F-406, pour lequel le Groupe a signé le 7 juillet 2010, avec un client chinois, un protocole d'accord pour la livraison de 10 appareils pour un montant de 50 millions d'euros.

## 9.3 Activité en matière de recherche et développement

### 9.3.1 Programme Skylander



Une activité d'avionneur en plein essor

Le développement de l'avion Skylander s'inscrit dans la volonté stratégique de capitalisation du savoir-faire de l'entreprise et de développement de produits propriétaires répondant à des niches de marché à vocation mondiale.

Le Skylander SK-105, projet phare de GECI International, est un nouvel avion simple, sûr, robuste et polyvalent destiné au transport de passagers, de fret, à l'évacuation sanitaire ou à l'humanitaire, et répondant aux besoins d'une population enclavée et éloignée des zones de développement économiques et s'adressant à 80 % d'une planète dépourvue d'infrastructures.

Les charges engagées sur Sky Aircraft sont composées essentiellement de frais de recherche (ingénieurs, machines, logiciels, etc.), du coût des intervenants internes comme des sous-traitants pour réaliser un avion entièrement élaboré sur Catia V5.

Ces coûts sont dédiés uniquement au développement du projet Skylander qui est définitivement logé dans la société Sky Aircraft. Ainsi, conformément aux conditions d'activation de l'Art. 311-3.2 du Plan Comptable Général, et après avoir vérifié le respect de l'ensemble des critères d'activation nécessaires à l'application de la norme IAS 38, le Groupe GECI International a activé les frais de développement encourus à compter du 1er octobre 2008.

Le montant des frais de Développement relatifs au Skylander sur l'exercice s'élève à 18 967 K€.

Le crédit d'impôt Recherche pour l'année civile 2009 de Sky Aircraft s'élève à 1 755 K€.

Le programme bénéficie d'un support permanent de l'Etat et de la Région Lorraine, entièrement mobilisés pour son succès.

<sup>3</sup> Information mise à jour aux § 6.2.2 et 6.2.3

Après s'être vu octroyer une prime d'aménagement du territoire d'un montant de 2,5 millions d'euros, ce sont les Aides à Finalité Régionale pour un montant de 2 millions d'euros qui sont attribués à Sky Aircraft. Puis, après un premier audit préliminaire de validation de faisabilité technique de l'avion, effectué par la DGA, à la demande d'OSEO et de la DGAC, ce sont 7,4 millions d'euros d'avances remboursables qui sont attribués par la puissance publique au projet, dont le potentiel de vente est également validé par l'OSEO dès janvier 2009. Sur les 11,9 millions d'euros attribués, il a été reçu sur l'exercice 4,8 millions d'Euros.

Avec la structuration du pôle Aviation autour de la société GECI Aviation, GECI International dispose désormais d'un pôle de compétences avions complet et affirme ainsi son activité d'avionneur.

### 9.3.2 Autres activités de recherche et développement

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Ces coûts sont supportés en totalité en France, et s'élèvent pour l'année civile 2009 à 1 962 K€ contre 1 883 K€ en 2008.

## 9.4 Facteurs de Risques

### 9.4.1 Risque de change<sup>4</sup>

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la société GECI International ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par :

- L'endettement intragroupe libellé en Euros pour les filiales GECI Ltd (UK) et GECI Engineering Services (Roumanie)
- Les soldes bancaires et le netting en devises étrangères du solde Créances commerciales/crédit Fournisseur (principalement sur GECI Ltd et GECI South Africa)
- Le Résultat net des filiales étrangères : GECI South Africa en ZAR

L'endettement intragroupe représentant plus de 80 % du risque de change, des opérations de conversion de la dette en capital ont été effectuées afin de neutraliser ce risque dans le compte de résultat du Groupe. Ainsi le Groupe a converti sa créance en compte courant de 3 849 K€ sur Geci Ltd en capital.

<sup>4</sup> Mis à jour au §4.4.2

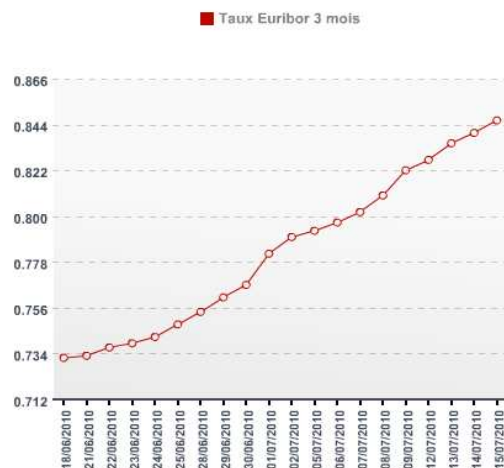
## 9.4.2 Risque de taux<sup>5</sup>

L'endettement financier du Groupe est réparti équitablement entre taux variables et taux fixes.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI SYSTEMES a recours à l'affacturage depuis l'exercice F04. Elle bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'Euribor 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1,10 point.

### Taux courts - Euribor 3 mois

1,425 % (Avril 2010)



Le taux d'intérêt du compte courant consenti par l'actionnaire principal est un taux fixe de 3,50% l'an.

La Société n'est contrepartie d'aucun contrat de swap ni d'aucune autre opération ayant pour effet de modifier l'échéancier de la dette et/ou la nature du taux d'intérêt.

## 9.4.3 Risque de bonne fin sur les opérations au forfait

Ces risques concernent, dans le conseil et le service en haute technologie, les contrats au forfait. En effet, le fournisseur s'engage sur la réalisation d'une prestation correspondant au cahier des charges initial émis par le client, et ce dans des délais et pour une somme forfaitaire négociée lors de la signature du contrat.

La gestion des risques sur contrat repose sur un management de programmes qui intègre des prévisions régulières, une re-planification des ressources hebdomadaires, et une distinction précise des réalisations qui relèvent soit du cahier des charges initial soit de travaux complémentaires hors forfait facturables séparément.

La part de chiffre d'affaires réalisée sur des contrats significatifs présentant un risque de bonne fin s'élève à environ 45% du chiffre d'affaires du pôle Ingénierie.

## 9.4.4 Risque de dépendance vis-à-vis d'un nombre réduit de clients<sup>6</sup>

GECI International dispose d'un portefeuille d'une centaine de clients. Sa stratégie est aujourd'hui axée sur un accroissement de cette clientèle, sur une extension des activités, dans des secteurs connexes, tels la défense et le naval, et enfin sur la valorisation de son savoir-faire et de sa connaissance des marchés internationaux au travers d'une offre de concepts et de projets en partenariat industriel.

Cette stratégie de développement devrait donner au groupe une diversification beaucoup plus importante, le risque de se retrouver pour un nombre d'activités en même phase de retournement étant ainsi réduit.

<sup>5</sup> Mis à jour au §4.4.1

<sup>6</sup> Information complétée au §4.1.4



Néanmoins, l'activité aéronautique étant de plus en plus concentrée autour d'un nombre réduit d'acteurs, toute interruption des relations commerciales avec un acteur majeur pourrait avoir un effet négatif sur le chiffre d'affaires de la société, ses résultats et sa situation financière.

#### 9.4.5 Risques associés au développement international

GECI International intervient sur la scène internationale depuis plus de 25 ans. Le Groupe a développé un grand savoir-faire, en particulier, dans sa capacité à conduire et réaliser des projets mobilisant en cas de besoin ses différents bureaux en parallèle. La commercialisation de ses prestations et de ses services en dehors de la France a représenté pendant l'exercice F09 plus de 55% du chiffre d'affaires, pour l'essentiel dans trois pays, l'Allemagne, l'Espagne et l'Afrique du Sud.

Le Groupe pourrait se trouver confronté à des risques inhérents à tout développement international, comme les modifications imprévisibles, par les autorités de contrôle, des restrictions à l'exportation, les barrières et les tarifs douaniers, la difficulté de gérer des opérations à l'étranger, les différences de standards technologiques entre les pays, les lois et les pratiques en matière sociale de certains pays, les délais dans les conditions de paiement, les problèmes d'encaissement, les instabilités politiques, les réductions saisonnières d'activité et l'imposition d'éventuels impôts et taxes non prévus. Ces facteurs de risque pourraient avoir un effet négatif sur les opérations internationales de la Société et donc sur son chiffre d'affaires, ses résultats et sa situation financière.

#### 9.4.6 Risques liés aux fournisseurs ou aux technologies utilisées<sup>7</sup>

Les technologies externes utilisées par le groupe sont principalement des logiciels de dessin, maillage et calcul de résistance. Le Groupe s'appuie sur des logiciels standards du marché faisant référence dans ses secteurs d'intervention et correspondants aux besoins exprimés par ses clients. Le principal logiciel utilisé est le logiciel CATIA, développé par la société Dassault Aviation et commercialisé par la société IBM.

Il n'existe pas de risques significatifs liés aux autres fournisseurs du Groupe. GECI International s'adresse à de nombreux fournisseurs, facilement remplaçables et aucun d'eux ne représente un montant d'achat significatif.

#### 9.4.7 Risques liés au lancement de la phase industrielle du programme Skylander<sup>8</sup>

Le groupe a développé sur fonds propres la conception de l'avion Skylander. Le groupe reste totalement mobilisé pour pouvoir annoncer prochainement le lancement de la phase industrielle qui nécessite de réunir des financements d'investisseurs. Cette phase industrielle doit permettre la certification, la fabrication et la commercialisation de cet avion.

Le développement du Skylander – à l'image des autres projets de développement - pourrait subir des délais du fait de difficultés techniques, technologiques, de délais de certification ou de perte d'hommes clefs. Ces risques sont néanmoins modérés dans le cas du projet Skylander de part la simplicité de l'avion, l'expertise démontrée de GECI International dans le développement et la certification d'appareils, les partenariats techniques liés avec des fabricants aéronautiques et des constructeurs ainsi que par l'utilisation d'un réseau d'experts expérimentés (ingénieurs en chefs, directeurs de production...).

Tout grand projet industriel, en particulier dans le domaine de l'aéronautique, présente a priori un risque de non aboutissement, de non obtention de la certification aéronautique ou de dépassement des coûts ou des délais.

La Société a tablé sur un calendrier de développement réaliste, avec le vol du premier prototype au second semestre 2011, obtention de la certification au second semestre de la même année et livraison du premier appareil commercial fin 2012.

Elle s'est efforcée de limiter les risques ci-dessus, grâce aux éléments suivants :

**Absence de défis technologiques majeurs** : Le Skylander SK-105 ne représente pas d'importants défis technologiques car c'est un appareil qui fait appel à des technologies éprouvées depuis longtemps et robustes, comme train d'atterrissage fixe (réduction des problèmes potentiels d'hydraulique), cabine non pressurisée (réduction des problèmes potentiels liés à l'étanchéité) et carlingue en aluminium (absence de matériaux composites à usinage complexe). Les moteurs et l'avionique proviennent de fournisseurs réputés et ont déjà largement fait preuve de leur fiabilité

<sup>7</sup> Mis à jour au 4.1.5

<sup>8</sup> Mis à jour au 4.1.6

- **Simplicité de la conception** : GECI Aviation a veillé à simplifier fortement la conception de l'appareil, avec seulement environ 5.000 pièces pour sa fabrication, ce qui est un record pour cette catégorie d'avions. Cela devrait permettre de limiter significativement les risques industriels liés à l'assemblage de l'appareil.
- **Une conception 100% numérique** : Ceci facilitera les communications entre GECI Aviation et ses sous-traitants et réduira le risque d'erreurs.
- **De fortes compétences et expériences en aéronautique**: GECI Aviation peut s'appuyer sur l'expérience de GECI International, acteur de l'ingénierie aéronautique depuis presque 30 ans et de Reims Aviation Industries, qui a produit ou assemblé plus de 6.000 avions turbopropulseurs à Prunay depuis 50 ans. En outre, une équipe de direction expérimentée a été recrutée, ayant déjà travaillé chez des constructeurs aéronautiques ou chez leurs grands sous-traitants, comme Dassault Aviation, Airbus Allemagne, Grob Aerospace, Zodiac division aéronautique civile.

Par ailleurs, comme pour tout nouvel avion, le Skylander SK-105 devra obtenir une certification des autorités aéronautiques, notamment européennes et américaines, pour pouvoir effectuer des vols commerciaux. La Société ne s'attend pas à des difficultés pour cette obtention, car le Skylander présente peu d'innovations technologiques, et se situe, du fait de sa taille, dans le champ de la certification CS-23/ FAR-23, qui est moins difficile et moins longue à obtenir que pour les avions de taille supérieure.

Le dossier Skylander fait l'objet d'un suivi depuis 2009 par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC) et a été présenté fin 2009 à l'Agence Européenne pour la Sécurité de l'Aviation (EASA), avec laquelle les contacts se poursuivent régulièrement en vue d'une certification EASA CS-23.

Pour autant, et malgré ces précautions, GECI Aviation ne peut pas garantir que le développement du Skylander SK-105 ne connaîtra pas de retard ou de dépassement de coût, ni que la certification aéronautique sera obtenue dans les délais prévus. Si ces risques se matérialisent, cela pourrait affecter négativement la situation financière et les résultats futurs de GECI Aviation.

#### 9.4.8 Risques liés à l'environnement <sup>9</sup>

Les activités d'ingénierie du groupe ne sont pas de nature à porter atteinte à l'environnement. Au quotidien, le groupe adopte une attitude responsable et s'emploie à veiller à sa consommation d'énergie et de papier afin de limiter l'impact sur l'environnement.

Le groupe GECI International par la présentation du Skylander, un bi turbopropulseur nouveau sur le marché, s'est engagé à faire preuve de créativité technologique afin de participer à l'effort mondial visant à réduire la production de déchets, à limiter les émissions de gaz et à économiser l'énergie.

#### 9.4.9 Risques liés à d'éventuels engagements hors bilan

Le tableau ci-dessous montre les engagements hors bilan vis-à-vis de tiers, pris par le groupe GECI International, que ce soit dans le cadre de l'activité courante ou autrement :

---

<sup>9</sup> Mis à jour au 4.3.3

En K€	Exercice 2009/2010	Exercice 2008/2009
Cautions de contre garantie sur marchés	Néant	Néant
Nantissement, hypothèques et sûretés réelles	Néant	Néant
Avals, cautions et garanties données	60	169
Indemnités de fin de carrière des salariés (part non comptabilisée)	Néant	Néant
Autres engagements donnés : Clauses de retour à meilleure fortune en faveur de la société GECI Technologies Holding	1.500	1.500
<b>TOTAL</b>	<b>1.560</b>	<b>1.669</b>

#### 9.4.10 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

##### Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%.

Le Groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux. L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

#### 9.4.11 Risque de trésorerie/liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-2 458 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,10 point de base ;

-1 521 K€ de compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

#### **9.4.12. Risque de prix**

Le risque de prix est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations des prix des matières premières et autres actifs. De par son activité, le groupe GECI n'était jusqu'à maintenant pas concerné par ce type de risque. Avec l'élargissement de l'activité à la production d'avion, se prémunir contre des variations imprévisibles des prix peut devenir crucial. Si ce risque devait devenir significatif, le groupe prendrait diverses mesures afin d'assurer le prix de ses matières premières, notamment par des instruments de couverture à terme (hedging).

#### **9.5 Evénements importants dans le groupe postérieurs à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2010**

La société GECI Aviation, filiale de GECI International, a réalisé le 9 juillet 2010 une augmentation de capital par offre au public, pour un montant global de 19,308 millions d'euros, par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, au prix d'émission de 1,38€ par action.

Cette augmentation de capital permet, outre le renforcement des fonds propres, l'accélération du développement de l'activité de construction d'avions avec notamment la fabrication des 2 prototypes et des 2 cellules d'essais du Skylander SK-105 et le renforcement de la chaîne de production du F-406.

S'agissant plus précisément du programme Skylander, le montant total de ce programme, depuis son démarrage dans le Groupe en 2008 et jusqu'à l'achèvement prévu fin 2012 représente un total d'environ 160 millions d'euros, auxquels s'ajoute un besoin de financement de 10 millions d'euros pour le F-406. Sur ce montant total, 78 millions d'euros sont déjà sécurisés et 27 millions d'euros en cours de négociation, ce qui assurera le financement à hauteur de 62%. L'augmentation de capital a permis de couvrir une partie des 65 millions d'euros restant à dépenser.

## 10. TRESORERIE ET CAPITAUX

### 10.1. Capitaux propres de l'émetteur

Au 31 mars 2010, les capitaux propres consolidés, part du Groupe, s'élèvent à 31 056 K€.

Pour plus d'informations sur le détail et l'évolution des capitaux propres lors des trois derniers exercices sociaux, se reporter aux Paragraphes 20.1.1, 20.1.2 et 20.1.3 présentant respectivement les états financiers des exercices F10, F09 et F08.

Le tableau ci-dessous résume l'évolution des capitaux propres sur les trois derniers exercices :

En milliers d'euros	TOTAL CAPITAUX PROPRES (part du Groupe)
<b>Au 31 Mars 2007</b>	<b>546</b>
Résultat de l'exercice	-4 167
Produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres (dont écarts de conversion)	825
Distribution de dividendes	-
Augmentation du capital	21 824
<b>Au 31 Mars 2008</b>	<b>19 028</b>
Résultat de l'exercice	1 042
Produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres (dont écarts de conversion)	645
Distribution de dividendes	-
Augmentation du capital	-
<b>Au 31 Mars 2009</b>	<b>20 715</b>
Résultat de l'exercice	18
Produits / charges comptabilisés directement en capitaux propres (dont écarts de conversion)	130
Distribution de dividendes	-
Augmentation du capital	7 267
Autres variations (dont variation des intérêts minoritaires)	2 926
<b>Au 31 mars 2010</b>	<b>31 056</b>

### 10.2. Sources et montants de flux de trésorerie

Se reporter au Tableau des flux de trésorerie consolidés des états financiers des exercices F10, F09 et F08, se trouvant respectivement aux Paragraphes 20.1.1, 20.1.2 et 20.1.3.

### 10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement

Les dettes financières se décomposent comme présenté dans le tableau suivant.

En milliers d'euros	31 mars 2008	31 mars 2009	31 mars 2010
Avances perçues du factor	2 592	1 565	2 458
Compte-courant actionnaires	2 326	1 407	1 521
Avances remboursables (OSEO...)	-	-	4 234
Autres avances	365	1 403	560
Crédit-bail	15	-	2 478
Découverts et autres concours bancaires	61	191	495
<b>Dette financière</b>	<b>5 359</b>	<b>4 566</b>	<b>11 746</b>
Disponibilités et assimilés	18 348	8 876	1 960
<b>Dette financière (trésorerie) nette</b>	<b>-12 989</b>	<b>-4 310</b>	<b>9 786</b>

Les conditions d'emprunt sont les suivantes :

Le coût des avances perçues du factor ressort à un taux variable égal à Euribor 3 mois + 1,10%.

Le coût des avances remboursables OSEO ressort à un taux fixe de 5,99%, les remboursements se faisant à compter de la vente des avions Skylander.

Les comptes-courants actionnaires sont rémunérés à 3,50%.

### 10.4. Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

Il n'existe aucune restriction portant sur l'utilisation de ses capitaux par la Société ou ses filiales.

### 10.5. Sources de financement attendues, nécessaires pour honorer les engagements

A ce jour, dans le cadre du programme d'investissement détaillé au paragraphe 5.2.3, la Société a pris des engagements fermes auprès de fournisseurs au titre des 'NRC ' concernant la mise en production des outillages à hauteur de 8 M€. Les NRC (non recurring costs) fournisseurs sont, pour l'essentiel, des coûts de développement de l'outillage partagés avec le fournisseur.

La Société est engagée dans un programme pluriannuel de développement du futur appareil Skylander. Le montant total de ce programme, depuis son démarrage et jusqu'à l'achèvement prévu au 3ème trimestre de 2013, représentera un total d'environ 165 M€, auquel s'ajoute un besoin de financement de 10 M€ pour la montée en cadence de la production du F-406, qui sera couvert par des financements bancaires, ainsi que la construction de la première tranche de l'usine de Chambley, pour un montant de 15 M€, qui sera financée par un crédit bail ou une location simple.

Sur ce montant total :

- **64 M€ ont déjà été investis au 31 mars 2011.** Sur cette somme, 34 M€ proviennent des ressources propres du groupe GECI International, issues notamment de ses disponibilités financières existantes, des flux de trésorerie dégagés par son activité Ingénierie, d'apports en compte courant effectués par l'actionnaire principal de GECI International. 7,5 M€ viennent de l'augmentation de capital réservée réalisée par GECI International en décembre 2009 et dont ont bénéficié GECI Aviation Industries et Sky Aircraft (les deux filiales de GECI Aviation qui développent le Skylander), 4 M€ viennent de l'augmentation de capital réalisée par GECI Aviation en juillet 2010. Par ailleurs, 16 M€ sont issus des aides et subventions déjà encaissés (PAT, AFR, OSEO), et 2 M€ proviennent du programme de Crédit Impôt Recherche ;

- **40 M€ de financements publics sont prévus.** Ils se composent de 24 M€ d'avance remboursable « Article 90 », 6 M€ de Crédit d'Impôt Recherche, de 3M€ qui représentent le solde des aides et subventions (PAT et OSEO), et de 7 M€ d'investissement en capital validé par la Région Lorraine, en cours d'approbation par le Conseil d'Etat ;
  
- **65 M€ de financements privés sont en préparation :**
  - une émission d'obligations GECI International d'un montant de 15 M€,
  - une augmentation de capital GECI Aviation, d'un montant de 15 M€ réservée à des investisseurs qualifiés,
  - un financement complémentaire de 35 M€ envisagé au second semestre 2012, après le premier vol du Skylander, soit par augmentation de capital GECI Aviation réservée, soit par Emprunt, soit par subvention DGAC.

Ainsi qu'il est mentionné au 4.1.7 l'obtention tardive de ce financement ne bloquerait pas l'avancement du programme, mais le retarderait, ce qui générerait un coût additionnel de 2 M€ environ par mois de retard.

Concernant le financement du programme Skylander, le Groupe met en place les financements nécessaires à mesure de l'avancement dudit programme, afin d'optimiser la création de valeur pour l'actionnaire.

Ainsi, sur l'année 2011, est programmée la mise en place de financements pour un montant de 55 M€ se répartissant entre l'entrée de la Région au Capital, le versement de la première tranche de l'avance 'article 90', les Obligations GECI International, l'augmentation de capital de GECI Aviation, et le CIR. Les besoins d'investissement sur l'année 2011, principalement pour la fabrication des prototypes et les NRC fournisseurs (coût de développement et fabrication des outillages), s'élèvent à 43,4 M€ et sont donc couverts par les financements prévus.

Pour l'année 2012, les besoins en investissement, principalement pour les essais en vol, la certification, et la construction de la ligne d'assemblage, s'élèvent à 35,1 M€, et seront couverts par les financements programmés à hauteur de 50 M€ (deuxième tranche de l'avance 'article 90', augmentation de capital de GECI Aviation/ ou Emprunt), et versement du solde des aides et subventions, l'excédent étant utilisé pour les besoins d'investissement 2013, d'un montant de 22,5 M€ (principalement pour l'équipement de l'usine, des magasins, et la certification).

Le Groupe est confiant dans sa capacité à obtenir dans les délais prévus, compatibles avec le calendrier présenté en 4.1.7, les financements nécessaires à l'achèvement du programme de développement, à mesure des besoins financiers.

Tableau récapitulatif des financements attendus sur le projet SKYLANDER:

Financement envisagé	montant ( M€ )	société	investisseur /prêteur	date prévue	modalités
Obligations	15,000	GECI International	public	15-juin-11	Un projet d'émission obligataire a été soumis à l'AMF
augmentation de Capital	15,000	GECI Aviation	investisseurs qualifiés	24-juin-11	Road show en mai-juin 2011 cloture des souscriptions en juin 2011
Crédit d'Impôt Recherche (rappel 2008 & 2009)	4,900	GECI International	Etat Français	24-juin-11	Demandes déposées à l'Administration Fiscale
augmentation de Capital	7,000	GECI Aviation	Région Lorraine	1-juil.-11	décision d'investissement votée par l'Assemblée Régionale en juin 2010 avis du Conseil d'Etat requis / dossier en cours d'instruction au Conseil d'Etat pour décret attendu en juin
subvention DGA ( Tranche 1)	12,000	GECI Aviation	DGA	2e sem.2011	Un dossier de demande de subvention relative au financement d'un projet à applications duales ( civiles et militaires ) a été déposé en février 2011 et est en cours d'instruction par la DGA (Direction Générale de l'Armement)
Avance remboursable OSEO	1,500	GECI Aviation	OSEO	31-mars-12	40% des dépenses de R&D , plafonnée à 7,4 M€ déjà perçu 3,0 M€ sur 2009-2010, et 2,9 M€ sur 2010-2011
subvention DGA ( Tranche 2)	12,000	GECI Aviation	DGA	1er sem. 2012	Un dossier de demande de subvention relative au financement d'un projet à applications duales ( civiles et militaires ) a été déposé en février 2011 et est en cours d'instruction par la DGA (Direction Générale de l'Armement)
autres financements	35,000	GECI Aviation		2e sem.2012	sous forme de : augmentation de Capital GECI Aviation réservée ( discussions avancées avec un partenaire industriel), ou Grand Emprunt ( contacts en cours, dossier en préparation ) ou subventions publiques ( DGAC) ou FSI/Aerofond , l'une de ces sources ou une combinaison .
Prime à l'Aménagement du Territoire	1,500	GECI Aviation	Région Lorraine	2e sem. 2012	subvention accordée en fonction d'un objectif de création de 313 emplois  115 emplois ont été créés au 31 mars 2011 , en conformité avec le calendrier . L'objectif sera atteint au 2e semestre 2012
<b>TOTAL</b>	<b>103,900</b>				



## **11. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES**

### **11.1. Recherche et développement**

GECI International a obtenu le label « Société Innovante » d'Oséo en octobre 2006 et est en cours de renouvellement.

Ce même label a été obtenu de manière indépendante par GECI Aviation en janvier 2010.

L'activité de recherche et développement a connu en très forte hausse dans le Pôle Aviation, lors des deux précédents exercices. Cette activité de R&D existe dans le Pôle Ingénierie, dans une bien moindre mesure.

#### **11.1.1 Pôle Ingénierie**

Les projets de recherche et développement portent principalement sur les « analyses et les simulations numériques de structures à géométrie complexe dans les domaines de la mécanique, de la thermique et de la dynamique rapide ». Ces coûts sont supportés en totalité en France, s'élèvent à :

- pour l'année civile 2007 à 1 407 K€
- pour l'année civile 2008 à 1 883 K€
- pour l'année civile 2009 à 1 962 K€
- pour l'année civile 2010 à 2 000 K€ (estimé).

#### **11.1.2 Pôle Aviation - Reims Aviation Industries**

##### **Bureau d'études et processus de ré-industrialisation**

Reims Aviation Industries a mis en place ces dernières années et vient de récemment finaliser un processus de ré-industrialisation afin de réaliser une maquette numérique de l'avion F-406 :

- modélisation numérisation et vectorisation des plans papier sur le logiciel de référence « Catia V »,
- modélisation et numérisation des pièces primaires,
- optimisation des processus d'assemblage,
- uniformisation des matériaux,
- standardisation des pièces primaires, des logiques d'intégration systèmes, etc.

L'objectif final est :

- de rendre les évolutions ultérieures de l'appareil plus simples à réaliser
- d'augmenter le nombre de structures qui pourront être sous-traitées
- de déléguer au maximum l'assemblage de l'ensemble des structures à des sous-traitants.

Reims Aviation Industries pourra alors se focaliser uniquement sur l'assemblage final du F-406 et augmenter sa capacité de production, tout en baissant ses coûts.

Pour mener à bien ces modernisations et innovations, Reims Aviation Industries a mobilisé d'importants moyens humains (ingénieurs et techniciens de recherche), et matériels (calculateurs, banc-test, outils de conception, de modélisation et de simulation...) rassemblés au sein d'une cellule interne de recherche qui a été dotée en 2008 d'un budget global de près de 700 K€. Les programmes, sur lesquels s'appuieront les innovations technologiques qui devront être mises en œuvre dans les futurs avions, ont porté principalement sur des systèmes électroniques intégrés, sur des phénomènes thermiques et sur des structures mécaniques.

La société dispose ainsi en interne d'un bureau d'étude agréé « Organisme de conception » (DOA) par les Autorités Aéronautiques nationales et supranationales (EASA).

##### **Développement du F-406 NG**

Reims Aviation Industries a présenté en février 2009, le F-406 NG, une nouvelle génération de bi-turbopropulseur, représentant une version améliorée du F-406.

Avion de mission par excellence, le F-406 NG est adapté aux missions de surveillance maritime, sécurité intérieure, lutte anti-pollution, dans des zones réputées difficiles, avec des coûts d'opération et de maintenance compétitifs.

Le F-406 NG « nouvelle génération » rassemble les dernières évolutions du fleuron de la société Reims Aviation Industries. Il comprend de nombreuses améliorations techniques pour un plus grand confort en vol - système d'air conditionné plus puissant, glass cockpit, habillage intérieur bénéficiant d'une meilleure insonorisation et d'un plus grand confort - et une performance accrue en mission - augmentation de la masse maximale au décollage, réservoirs supplémentaires offrant une autonomie accrue et hélices hautes performances.

Les frais de R&D du F-406 lors des 3 dernières années ont été les suivants

En K€	2007	2008	2009/10
Frais R&D activés	1 524	933	0
Frais R&D passés en charge	685	0	0
<b>Total</b>	<b>2 208</b>	<b>933</b>	<b>0</b>

### 11.1.3 Pôle Aviation - Skylander

Le paragraphe 9.3 présente en détail l'activité de R&D liée au Skylander, qui a connu une accélération et une forte hausse des montants dépensés suite à l'installation du programme en Lorraine en octobre 2008. Depuis cette date, et conformément à la norme IAS38, les frais de développement du Skylander ont été activés, ce qui a représenté 28,8 M€ activés.

### 11.2. Propriété intellectuelle (brevets, marques)

Le Pôle Ingénierie de GECI International ne détient aucun brevet et n'exploite aucune licence de marque significative. Il estime ne pas avoir de dépendance vis-à-vis de brevets ou de licences qui seraient détenus par des tiers.

D'une manière générale, le Groupe estime n'être pas dépendant d'un quelconque brevet ou licence relatif à l'exercice de son cœur de métier.

## **12. INFORMATION SUR LES TENDANCES**

### **12.1. Tendances ayant affecté les activités de l'émetteur depuis la fin du dernier exercice**

#### **12.1.1 Evolution du chiffre d'affaires GECI International F11 par rapport aux perspectives annoncées dans le communiqué de presse du premier semestre**

Dans le communiqué de presse du premier semestre figurant au paragraphe 20.4.1 du présent Document, la Société indiquait des perspectives de croissance à deux chiffres du chiffre d'affaires de l'exercice F11.

Le chiffre d'affaires communiqué pour l'exercice F11 ressort à -2,2%.

L'explication de cet écart est la suivante :

En ce qui concerne le Pôle Ingénierie, l'activité 'France' a réalisé un chiffre d'affaires en croissance de 14 %, du fait d'une montée en charge sur les contrats 'au forfait' en cours, et de nouvelles implantations (Belfort) ou activités (Génie Civil).

L'activité 'international' a quant à elle réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 12 %, due principalement à des restrictions budgétaires de fin de programme de la part d'un client important, qui ont significativement et ponctuellement obéré la performance attendue de la filiale Allemande.

En ce qui concerne l'activité Aviation, le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice a été amputé de la production des 3 avions destinés à la commande chinoise, dont la mise en œuvre n'interviendra qu'au cours de l'exercice 2011-2012, dès réception de l'acompte client initialement prévu sur l'exercice 2010-2011.

#### **12.1.2 Evolution du chiffre d'affaires GECI Aviation F11 par rapport aux perspectives annoncées dans le communiqué de presse du premier semestre**

Dans le communiqué de presse du premier semestre figurant au paragraphe 20.4.2 du présent Document, la Société indiquait des perspectives de chiffre d'affaires de l'exercice F11 entre 12M€ et 15 M€

Le chiffre d'affaires communiqué pour l'exercice F11 ressort à 7,1 M€

L'explication de cet écart est la suivante :

Le chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice a été amputé de la production des 3 avions destinés à la commande chinoise, dont la mise en œuvre n'interviendra qu'au cours de l'exercice 2011-2012, dès réception de l'acompte client initialement prévu sur l'exercice 2010-2011.

### **12.2. Eléments susceptibles d'influer les perspectives de l'émetteur**

Néant, en dehors des facteurs de risques analysés au paragraphe 4.

### **13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

---

GECI International ne publie pas de prévisions ou d'estimation relatives à son exercice en cours 2010/2011 ou aux exercices futurs, en ce qui concerne l'évolution de son chiffre d'affaires, son bénéfice ou tout autre agrégat comptable.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

### 14.1. Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs

L'adresse professionnelle de l'ensemble administrateurs et des dirigeants non mandataires sociaux est la suivante : GECI International 21 boulevard de la Madeleine 75001 Paris

#### Administrateurs

**Serge BITBOUL** : Fondateur et Président-Directeur Général de GECI International, Président-Directeur Général de GECI Aviation

Ingénieur aéronautique de formation, Serge Bitboul a commencé sa carrière à la Division Espace de l'Aérospatiale à Cannes. Spécialiste du calcul de structures complexes, il y fut un des initiateurs de l'utilisation des premiers logiciels de simulation numérique, notamment le système NASTRAN conçu par la NASA.

En 1980, il crée la société GECI (Groupes d'Etudes et Conseils en Ingénierie) dans le but de mettre cette expertise des nouvelles méthodes de calcul et de l'intégration de matériaux nouveaux au service des industriels. L'expansion de la société et son orientation vers le développement de ses propres produits l'amèneront, en 1985, à fonder GECI International, groupe qu'il dirige depuis en tant que Président-Directeur Général.

En dehors des différents mandats exercés dans les différentes filiales de la Société, Serge Bitboul est :

- Président de GECI Technologies Holding SAS
- Gérant de la Financière des Chavelles SC
- Gérant de Invest 2000 SARL
- Gérant de SB Ternès SC (France)
- Gérant de SB Pompe SCI (France)

#### *Mandats ayant cessé :*

Gérant de Protrade International Sarl (fin de mandat en décembre 2006)

Gérant de Hyperdoc Technologies Sarl (fin de mandat en décembre 2006)

Le mandat de Serge Bitboul expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012.

**Pascale SANSONETTI** : Administrateur depuis le 25 septembre 2002 Secrétaire Général de GECI International

Juriste de formation, elle a débuté sa carrière au CNES en charge des contrats dans le cadre des programmes ARIANE.

Dès 1985, elle rejoint Aérospatiale Espace et Défense où elle exercera diverses fonctions et notamment la responsabilité des achats généraux et industriels jusqu'en 2001.

En 2001, elle prend en charge au sein du groupe GECI International le développement et la restructuration des activités d'ingénierie France. Elle étend ensuite son champ d'intervention à la stratégie et au business développement groupe.

En 2006, elle devient présidente de GECI Systèmes, filiale en charge des opérations France du groupe GECI International et présidente de AGIR depuis 2007, société acquise par GECI Systèmes, spécialisée dans l'ingénierie navale.

Pascale Sansonetti n'exerce pas de mandat en dehors de ceux au sein du Groupe.

Le mandat de Pascale Sansonetti expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2014.

**Alain BOU ANHA** : Administrateur depuis le 31 juillet 2007

Juriste d'entreprise, diplômé de l'Université de Bordeaux, il a assumé divers postes de gestion des affaires légales au sein de plusieurs institutions bancaires. Il est actuellement Directeur Juridique et Contentieux d'un établissement bancaire à Paris, avec lequel la Société n'entretient aucune relation d'affaires.

Alain Bou Anha exerce les mandats suivants :

- Gérant de IMMOBAN SARL
- Gérant de COUNTRY Processions SCI
- Gérant de ARY SCI
- Membre du conseil de surveillance de DIDEROT HOLDING SA

Le mandat d'Alain Bou Anha expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012.

**Gérard DELAGE** : Administrateur depuis le 27 septembre 2006

De formation juridique et managériale, il a occupé différents postes à hautes responsabilités au sein d'un groupe international du secteur de la grande distribution.

Gérard Delage n'exerce pas de mandat en dehors de celui au sein du Groupe.

Le mandat de Gérard Delage expire lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 mars 2012.

**Günter KAPPLER** : Administrateur (30 septembre 2004 – novembre 2010)

De formation scientifique, il est un professeur universitaire de grande renommée. En rejoignant le monde de l'industrie, il a occupé des postes de premier plan pour des grands groupes du secteur des hautes technologies. Visionnaire, spécialiste des stratégies à long terme, le professeur Kappler a été consultant pour de nombreuses organisations et a contribué à la stratégie de développement du Groupe.

Monsieur Günter Kappler exerce les mandats suivants :

- Membre du Conseil de Surveillance d'IABG GmbH (fin du mandat en mars 2010)
- Conseiller Technique de Polytechnos Venture-Partners GmbH

Monsieur Günter Kappler, a démissionné de ses fonctions en novembre 2010, pour des raisons liées à l'importance de son activité professionnelle.

### **Autres dirigeants non mandataires sociaux**

**Martin Hubert** : Directeur Général Adjoint Stratégie et Développement

Diplômé de l'Ecole Centrale de Paris, Martin Hubert a précédemment travaillé chez IBM pendant plus de dix ans, principalement dans des fonctions de direction commerciale. Il a ensuite été directeur général adjoint de Viveo (ERP, 600 personnes), dont il a piloté le développement. Martin Hubert est enseignant vacataire à HEC.

Martin Hubert a rejoint GECI International en Juin 2010.

*Mandat ayant cessé :*

Directeur Général de la société VBF Consulting

**Pierre-Louis Cambefort**: Vice President Engineering Sky Aircraft

Diplômé de Sup Aéro, Pierre-Louis Cambefort a passé une grande partie de sa carrière chez Dassault, dont 20 ans en tant que Directeur Technique Avion, sur le programme Falcon avec comme spécialité "Structure et circuits"

Pierre Louis Cambefort a rejoint GECI International en Octobre 2009

Il n'exerce pas de mandat au sein d'une société.

**Andréas Strohmayr** : Vice Président Organisation et Qualité Sky Aircraft

Andreas Strohmayr est diplômé de l'Université de Munich en génie mécanique et Docteur en génie aéronautique. Sa carrière professionnelle s'est déroulée chez Grob d'abord en tant que Responsable des Opérations puis en tant que Directeur Général.

*Mandat ayant cessé (fin février 2009):*

- Gérant de Burkhard Grob Luft- und Raumfahrt GmbH
- Gérant de Grob Aerospace GmbH
- Gérant de Grob Aerospace GmbH i.IN.
- Gérant de Landeplatz Mindelheim-Mattsies GmbH

Aucune de ces personnes, au cours des 5 dernières années n'a fait l'objet de condamnation pour fraude.

Aucune de ces personnes n'a été dirigeante d'une société ayant fait l'objet d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des 5 dernières années.

Aucune incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires n'a été prononcée contre ces personnes.

Aucune de ces personnes n'a été empêchée par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une société ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'une société au cours des 5 dernières années.

### **Liens familiaux**

M. Serge BITBOUL et Gérard DELAGE sont cousins germains. Il n'existe aucun autre lien familial entre les administrateurs et les dirigeants.

## **14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de conflit d'intérêt entre les devoirs, à l'égard de GECI International, des membres des organes d'administration, de direction et leurs intérêts privés et/ou devoirs.

## **14.3. Indépendance des administrateurs**

Le Conseil d'Administration de GECI International, lors de sa réunion du 24 septembre 2009, a déterminé que trois administrateurs étaient indépendants (sur un total de cinq) au sens des recommandations figurant dans le code AFEP-MEDEF.

Il s'agissait de MM. Alain BOU ANHA, Gérard DELAGE et Günter KAPPLER. Compte tenu de la démission de Monsieur KAPPLER en novembre 2010, le Conseil est donc composé pour moitié d'administrateurs indépendants.

Aucun de ces administrateurs:

- n'a exercé de fonctions exécutives au sein du Groupe GECI International sur les 5 dernières années
- n'a reçu de versements (autres que des jetons de présence) significatifs du Groupe au cours des 5 dernières années
- n'a été client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement significatif du Groupe ou pour lequel le Groupe représentait une part significative de l'activité
- n'a été auditeur de la Société ou de ses filiales pendant les 5 dernières années
- n'a de lien familial proche avec un autre mandataire social de GECI International (le lien familial entre MM. DELAGE et BITBOUL, mentionné en 14.1, ne créant pas un obstacle à l'indépendance de M. DELAGE. Car Monsieur Delage ayant une culture entrepreneuriale et une expérience confirmée de la gestion des affaires depuis plus de 30 ans, le Conseil a considéré qu'il possédait les compétences requises pour apporter une contribution significative au fonctionnement de la Société, au sein de son Conseil d'Administration.)
- et n'exerce son mandat social depuis plus de 12 ans

Le Conseil a considéré que le lien de parenté de Monsieur Delage avec Monsieur Serge Bitboul (cousinage) ne compromettrait pas l'indépendance de Monsieur Delage.

## 15. REMUNERATION ET AVANTAGES

### 15.1. Rémunérations et avantages en nature attribués pour les deux derniers exercices clos aux mandataires sociaux et dirigeants de la Société

La société GECI International applique les principes énoncés dans la « Recommandation de l'AMF relative à l'information à donner dans les documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux » publiée en décembre 2008, et disponible sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org/>)

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

C'est pourquoi les tableaux 4, 5, 6, 7, 8 et 9 ne sont pas reproduits.

La Société (et ses filiales) n'a pris, vis-à-vis de ses mandataires sociaux et dirigeants, aucun engagement particulier à exécuter à l'occasion de la prise, du changement ou de la cessation de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

#### 1- Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux

Tableau 1

<b>Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Serge BITBOUL</b>		
	<b>F10</b>	<b>F09</b>
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	387.852 €	303.216 €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	--	--
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	--	--
<b>TOTAL</b>	<b>387 852 €</b>	<b>303.216 €</b>

Tableau 2

<b>Tableau récapitulatif des rémunérations de Monsieur Serge BITBOUL</b>				
	<b>F10</b>		<b>F09</b>	
	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>	<b>Montants dus</b>	<b>Montants versés</b>
rémunération fixe				
- au titre du mandat de Président Directeur Général de GECI International	250.000 €	250.000 €	225.000 €	225.000 €
- au titre du mandat de Directeur Général de GECI Aviation	56.250 €	56.250 €	--	--
rémunération variable	--	--	--	--
rémunération exceptionnelle	75.000 €	75.000 €	75.000 €	75.000 €
jetons de présence	--	--	--	--
avantages en nature (voiture)	6.602 €	6.602 €	3.216€	3.216 €
<b>TOTAL</b>	<b>387.852 €</b>	<b>387.852 €</b>	<b>303.216 €</b>	<b>303.216 €</b>

La rémunération exceptionnelle a pris la forme d'une prime pour notamment récompenser ses efforts et son investissement personnel pour développer les activités de la Société ainsi que son implication personnelle dans les projets de la Société.

Tableau 10



Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Serge BITBOUL Président Directeur Général		x		x		x		x

Monsieur Bitboul adhère au régime de retraite commun à l'ensemble des salariés de la société GECI International (ARRCO et AGIRC).

## 2- Rémunération des administrateurs

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants		
Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice F10	Montants versés au cours de l'exercice F09
<b>Alain BOU ANHA</b>		
Jetons de présence	7 500 €	10 000 €
Autres rémunérations	--	--
<b>Gérard DELAGE</b>		
Jetons de présence	7 500 €	10 000 €
Autres rémunérations	--	--
<b>Günter KAPPLER</b>		
Jetons de présence	5.000 €	5.000 €
Autres rémunérations	--	--
<b>Pascale SANSONETTI</b>		
Jetons de présence	0 €	0 €
Autres rémunérations	200 833 €	121 213€

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération en tant que salariée de la société GECI Systèmes. Le détail de sa rémunération est donné dans la note 23 des comptes consolidés figurant au paragraphe 20.1.2. Les administrateurs ayant des responsabilités au sein du Groupe GECI International ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur de GECI International. Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice F10 d'un total de 20 000 € de jetons de présence.

## 15.2. Sommes provisionnées ou constatées par la Société GECI International aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages au profit des administrateurs et dirigeants

Néant.

## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

### **16.1 Echéance du mandat des administrateurs**

La composition détaillée du Conseil d'Administration ainsi que la date d'expiration du mandat de chaque administrateur figurent au paragraphe 14.1 du présent document.

### **16.2. Contrats de travail et de services liant les administrateurs et la Société**

Néant, à l'exception du contrat de travail (mentionné au paragraphe 15.1) de Madame Pascale SANSONETTI, administrateur, avec la société GECI Systèmes, filiale de GECI International.

### **16.3. Comités au sein du Conseil d'Administration**

Compte de la date de renouvellement des mandats des administrateurs, le comité d'audit deviendra obligatoire en 2012. Vu la taille de la Société, celle-ci ne dispose pas de comité de rémunération, ni de procédures permettant de mesurer la performance du conseil d'administration.

Il n'existe à ce jour aucune règle interne concernant les restrictions ou interdictions d'intervention des administrateurs sur des opérations sur les titres de la Société pour lesquelles ils disposent d'informations non encore rendues publiques, étant noté que bien entendu les administrateurs sont soumis à la réglementation française en vigueur.

La Société n'a pas d'administrateur représentant les salariés ou les salariés actionnaires, étant noté que les salariés détiennent à ce jour un faible pourcentage du capital de la Société, inférieur à 1%.

### **16.4. Gouvernement d'entreprise**

Conformément aux obligations légales en vigueur, GECI International publie annuellement un rapport sur l'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur le contrôle interne. Le rapport le plus récent figure au paragraphe suivant 16.5. GECI International compte continuer à respecter ses obligations réglementaires relatives à ces points.

### **16.5. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2010**

Chers Actionnaires,

Le présent rapport du Président du Conseil d'Administration, établi conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, est destiné à vous rendre compte de la composition et des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, ainsi que les procédures de contrôle interne mises en place par la société GECI International (ci-après la « Société »).

Ce rapport, joint au rapport financier annuel 2009/2010, a été approuvé par le Conseil d'Administration de la Société lors de sa réunion du 23 juillet 2010.

Pour son élaboration, la Société s'est appuyée sur les principes généraux définis dans le document « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008, disponible sur le site internet de l'AMF <http://www.amf-france.org>.

La Société avait initié une démarche de mise en conformité progressive avec les recommandations du Code de Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008, consultable sur le site internet du MEDEF ([www.medef.fr](http://www.medef.fr)). Middelnext ayant publié en décembre 2009 un Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites, qui apparaît plus adapté aux spécificités de la Société, notamment sa taille réduite, son Conseil d'Administration sera prochainement saisi d'un projet d'adoption de ce Code de gouvernance comme nouveau code de référence.

Un rapport des Commissaires aux Comptes, joint au rapport général relatant l'accomplissement de leur mission, présente leurs observations sur ce rapport pour celles des procédures de contrôle interne qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

### 16.5.1 Composition et Missions du Conseil d'Administration

L'Article 12 des statuts de la Société dispose que le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et, au plus du nombre d'administrateurs autorisé par loi, soit dix-huit administrateurs, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la Société est actuellement composé de cinq membres :

- Monsieur Serge Bitboul, Président du Conseil et Directeur Général
- Monsieur Alain Bou Anha, administrateur
- Monsieur Gérard Delage, administrateur
- Monsieur Günter Kappler, administrateur
- Madame Pascale Sansonetti, administrateur

Les dates d'expiration des mandats sont précisées dans le tableau qui figure [au paragraphe 14.1.1].

Lors de sa réunion du 24 septembre 2009, le Conseil, suivant en cela la recommandation du Code de gouvernement d'entreprise de sociétés cotées publié par l'AFEP-MEDEF en décembre 2008, a examiné la qualification d'administrateur indépendant pour trois des administrateurs de la Société.

Le Conseil s'est assuré que Messieurs Delage, Bou Anha et Kappler remplissaient les critères d'administrateur indépendant, à savoir :

- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) détient un mandat d'administrateur.
- Ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaire, banquier de financement :
  - significatif de la société ou de son groupe,
  - ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité.
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social.
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes.
- Ne pas être administrateur de l'entreprise depuis plus de douze ans.

Le Conseil a considéré que le lien de parenté de monsieur Delage avec Monsieur Serge Bitboul (cousinage) ne compromettrait pas l'indépendance de Monsieur Delage.

Le détail des mandats exercés par l'ensemble des administrateurs de GECI International et des actions qu'ils détiennent dans la Société figure [au paragraphe 14.1.1].

En vertu des dispositions législatives, réglementaires et statutaires applicables, le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins et de dix-huit au plus, nommés par l'Assemblée Générale des actionnaires pour une durée de six ans.

Le Conseil d'Administration de la Société est actuellement composé de cinq membres, suite à la démission de deux de ses membres au cours de l'exercice 2008/2009 pour des raisons personnelles :

- Monsieur Serge Bitboul, Président du Conseil
- Monsieur Alain Bou Anha, administrateur extérieur à la Société
- Monsieur Gérard Delage, administrateur extérieur à la Société
- Monsieur Günter Kappler, administrateur extérieur à la Société
- Madame Pascale Sansonetti

Pour information, le détail des mandats exercés par l'ensemble des administrateurs de GECI International ainsi que les informations détaillées sur chacun des membres du Conseil figurent à l'annexe 1 du rapport de gestion.

Le Conseil d'Administration détermine les grandes orientations de l'activité de la société et du groupe dans les domaines stratégiques, économiques et financiers et veille à leur bonne mise en œuvre. Sous réserve des

pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent, notamment toutes les décisions stratégiques de la société et du groupe.

## **16.5.2 Travaux Du Conseil d'Administration**

### **Conditions de préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration**

#### **Généralités**

Les membres du Conseil d'Administration participent tout au long de leur mandat à la vie de la Société. Ils sont régulièrement informés. Ils participent à des discussions sur la stratégie de la Société. Ils sont également impliqués dans certaines actions de promotion de la Société. Ils sont consultés sur des décisions stratégiques de la Société ainsi que sur des sujets particuliers. Ils font part de leurs conseils, de leurs avis, des orientations susceptibles d'améliorer le fonctionnement du Groupe.

Le Conseil d'administration s'est réuni six (6) fois au cours de l'exercice 2009/2010, aux dates suivantes : 9 juillet, 24 septembre, 26 novembre, 14, 23 et 30 décembre 2009. Le taux de présence moyen des membres du Conseil est de 93%.

Les principaux sujets examinés lors des réunions du Conseil ont été les suivants :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008/2009, des comptes semestriels et des rapports de gestion et d'activité du Conseil d'Administration ;
- Examen et arrêté des documents de gestion prévisionnelle ;
- Examen de la situation des filiales ;
- Revue de la stratégie du Groupe ;
- Examen et autorisation des conventions réglementées entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 relevant du Code du Commerce ;
- Examen du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration ;
- Examen et approbation des opérations de restructuration du Pôle Aviation (Apport partiel d'Actif) ;
- Mise en œuvre de délégations de compétence consentie par l'Assemblée Générale, en vue de réaliser des augmentations de capital et de procéder à des attributions d'actions gratuites ;
- Délégation au Président relative aux cautions, avals et garanties ;
- Convocation des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires – Approbation des documents nécessaires à la tenue des Assemblées Générales.

La date et l'heure des séances du Conseil d'Administration ont été fixées en prenant en compte les disponibilités des administrateurs.

Lors de chaque réunion, un registre des présences a été signé par les membres du Conseil d'Administration participant à la séance.

#### **Invitations**

Le Directeur Administratif et Financier et le Directeur Juridique ont participé à la majorité des réunions du Conseil.

#### **L'information du Conseil**

Les administrateurs ont reçu toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission et ont pu se faire communiquer préalablement, l'ensemble des documents utiles.

#### **Procès-verbaux**

Chaque projet de procès-verbal des réunions du Conseil a été rédigé par le secrétaire de séance à l'issue de chaque réunion.

Le procès-verbal définitif a été approuvé lors d'une des réunions suivantes du Conseil d'Administration et signé par le Président et un administrateur.

Les procès-verbaux et le registre des procès-verbaux sont conservés par la Direction Juridique Groupe.

### **Travaux du Comité de Direction**

Un Comité de Direction a été constitué au sein de la Société, composé de six membres : le Président Directeur Général, le Directeur Stratégie et Développement, le Directeur des Opérations « Engineering Services », le Directeur Administratif et Financier, la Directrice Juridique et le Directeur des Ressources Humaines. Il se réunit de manière régulière, comme indiqué ci-après :

### **Réunions hebdomadaires**

Le Comité de Direction aborde un certain nombre de points de manière récurrente :

- Informations sur les affaires et projets en cours, évaluation des risques éventuels sur les dépassements ou problèmes rencontrés,
- Présentation des nouveaux comptes clients, de leur potentiel de développement tant en termes d'activité que de marges potentielles ou de retour sur investissement,
- Présentation des nouvelles opportunités d'alliances ou de partenariats, analyse et suite à donner,
- Examen de toutes les affaires importantes et notamment les engagements au forfait,
- Nouvelles embauches et commentaires sur les affectations, analyse des départs,
- Position de trésorerie des entités du Groupe et examen des retards de paiement clients.

### **Réunions mensuelles**

Lors des réunions mensuelles, le Comité de Direction aborde des sujets stratégiques et liés à l'information financière :

- Examen des résultats mensuels des filiales et des opérations : évolution du chiffre d'affaires par client, analyse des marges, optimisation des affaires, des ressources humaines et des moyens.
- Informations sur des opérations à caractère commercial, principalement avec des grands comptes : évolution des projets, évolution de leur politiques d'externalisation des prestations, analyse concurrentielle et examen de tout facteur susceptible d'impacter le niveau d'activité, les marges ou les délais de paiement ; l'analyse de ces informations permet de définir les plans d'actions et les moyens à mettre en œuvre.

### **Réunions trimestrielles**

Le Comité de Direction invite un certain nombre de collaborateurs à participer à ces réunions dont l'objet principal est :

- Examen des indicateurs du trimestre passé et comparaison avec les objectifs : chiffre d'affaires, coûts des services rendus, marge brute, évolution des prix de vente des prestations et des coûts horaires du personnel de production, analyse des taux d'activité et de leur évolution,
- Présentation par les principaux responsables d'activité de leurs résultats du trimestre et leurs estimations des activités futures,
- Définition des priorités en termes de focalisation commerciale, technique ou de recherche de nouveaux collaborateurs,
- Examen et décisions concernant l'évolution des systèmes d'information, leur implémentation, leur utilisation, les difficultés éventuelles, les solutions proposées.

### **Réunions semestrielles**

Au cours d'une série de réunions rapprochées, et au moins deux fois par an, en général, le Comité de Direction se réunit pour aborder des problèmes liés à la stratégie de la Société, aux directions à développer, aux types de ressources clés à embaucher, aux décisions majeures à prendre et sur lesquelles il faudra être attentif au long de l'année. Les objectifs commerciaux de l'exercice sont figés au cours de ces réunions et un budget prévisionnel de résultat et de trésorerie est établi par les services administratifs et financiers du Groupe en fonction de tous les éléments remis par les différents responsables des filiales.

Une grande attention est portée au processus d'évaluation des collaborateurs, notamment pour suivre l'évolution au sein du Groupe des collaborateurs à fort potentiel.

### Réunions spécifiques

Des comités spécifiques font intervenir les membres du Comité de Direction et certains acteurs du Groupe :

- *Comité d'investissements,*
- *Comité des rémunérations,*
- *Comité qualité.*

Les réunions de ces comités sont organisées sur demande et au moins une fois par an.

La politique de communication financière relève exclusivement de la Direction Générale du Groupe.

### Les délégations de pouvoir

Le système de délégations de pouvoirs mis en place répond à un certain nombre d'objectifs :

- ❖ *s'assurer que les décisions prises sont en ligne avec les objectifs définis,*
- ❖ *s'assurer de l'optimisation des décisions d'investissement ou de dépenses,*
- ❖ *s'assurer de l'optimisation de l'utilisation du capital humain de la Société,*
- ❖ *s'assurer des engagements pris par la Société et des risques associés,*
- ❖ *maintien d'une grande réactivité.*

Ainsi, il y a trois niveaux de délégations :

- ❖ *au niveau de l'établissement,*
- ❖ *au niveau des directeurs opérationnels,*
- ❖ *au niveau du Comité de Direction avec décision du Président.*

D'une manière générale, les opérations courantes sont menées par le responsable d'établissement avec délégation limitée.

La signature bancaire n'est que très partiellement déléguée au niveau des directeurs des Opérations France et International et est encadrée par un certain nombre de procédures assurées par les services administratifs et financiers.

La Trésorerie Groupe contrôle tous les flux bancaires.

La politique de communication financière relève exclusivement de la Direction Générale du Groupe.

### Limitations apportées par le Conseil aux pouvoirs du Directeur Général

La Direction Générale de la Société est assumée par Monsieur Serge Bitboul, nommé Président et Directeur Général par le Conseil d'Administration qui a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général.

En dehors des limitations légales et réglementaires, le Conseil d'Administration n'a apporté aucune limite aux pouvoirs du Président-Directeur Général ; de même il n'existe aucune limitation statutaire à ses pouvoirs en dehors de celles visées ci-dessus, reprises à l'Article 15 des statuts de la Société.

Lors de sa réunion du 26 novembre 2009, le Conseil d'Administration a autorisé le Directeur Général à émettre des cautions, avals ou garanties au nom de la Société pour un montant maximum de 15 millions d'euros. Cette autorisation annulait et remplaçait l'autorisation consentie en date du 3 février 2009 et est valable pour une période de douze (12) mois, soit jusqu'au 25 novembre 2010.

### **Règle de répartition des jetons de présence**

Le mode de calcul et de répartition des jetons de présence a été fixé par le Conseil lors de sa réunion du 24 septembre 2009, dans le cadre de l'enveloppe de 60.000 € qui avait été votée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 24 septembre 2009, selon les modalités suivantes :

Il est rappelé que les jetons de présence sont réservés aux administrateurs non salariés du Groupe ou de la Société et alloués à chaque administrateur, dans la limite de l'enveloppe maximale globale fixée chaque année par l'assemblée générale ordinaire annuelle sur proposition du conseil d'administration, en fonction de l'assiduité aux réunions du conseil d'administration.

Compte tenu du nombre de réunions du conseil d'administration envisagé sur l'exercice 2009/2010, le Président a proposé que chaque administrateur perçoive la somme de 1.250 euros pour chacune des réunions du conseil d'administration à laquelle il assistera au cours de cet exercice.

Le montant des jetons de présence non alloué aux administrateurs en raison de leur absence est conservé par la Société.

### **Rémunération des mandataires sociaux**

Monsieur Serge Bitboul, Président Directeur Général de la Société, perçoit une rémunération fixe en sa qualité de Président-Directeur Général, ainsi qu'une rémunération à titre exceptionnel. Il bénéficie également d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule automobile.

Madame Pascale Sansonetti perçoit une rémunération en sa qualité de salariée de la société GECI Systèmes.

Les administrateurs extérieurs à la Société ne bénéficient d'aucune autre rémunération en dehors des jetons de présence.

Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'un régime de retraite supplémentaire, ni d'indemnités susceptibles de leur être dues à raison de la cessation de leur mandat ou du changement de leurs fonctions

Il n'existe pas au sein de la Société (ni d'ailleurs au sein du groupe GECI International) de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il n'existe pas d'actions de performance attribuées aux mandataires sociaux.

Le détail des rémunérations figure [au paragraphe 15.1]

### **Participation des actionnaires aux assemblées générales**

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée sont décrites à l'article 18 des statuts de la Société, consultables sur le site internet de la Société [www.geci.net](http://www.geci.net).

### **Eléments pouvant avoir un impact en cas d'offre publique**

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 sont mentionnées à l'annexe 5, du rapport de gestion.

#### **16.5.3 Contrôle Interne**

Le groupe GECI International a retenu la définition du contrôle interne mentionnée dans le « Cadre de référence du contrôle interne : guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites » en date du 25 février 2008.

Le contrôle interne comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société et du groupe qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la direction générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que les objectifs de la Société seront atteints.

Dans le cadre du groupe GECI International, la société mère veille à l'existence de dispositifs de contrôle interne au sein de ses filiales. Ces dispositifs sont adaptés à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société-mère et ses filiales.

### Organisation

Le Groupe est organisé en deux pôles, le Pôle Engineering et le Pôle Aviation. Par ailleurs le groupe est organisé en unités opérationnelles et en unité support. Chaque salarié du groupe est rattaché à une de ces unités.

Le potentiel de croissance du Groupe ainsi que la nécessité d'être toujours plus efficient, ont conduit le Groupe à envisager la définition d'une nouvelle organisation a été mise en place au cours de l'exercice 2010-2011. Cette nouvelle organisation concerne en priorité le top management. A cet égard, la création des postes de Secrétaire Général et Directeur Général Adjoint Stratégie et Développement, Directeur des achats et Gestion des risques rattachés directement au Président Directeur Général, sont créés.

### Procédures de contrôle interne

Le groupe s' est doté au cours des derniers exercices d' un ensemble de dispositifs de contrôle interne à la fois par la mise en place de notes de procédure, de systèmes d'information et de Reporting/contrôle qui permettent de sécuriser les différentes étapes de l'activité tant d'un point de vue financier que juridique. Ces règles sont diffusées et appliquées de manière homogène pour toutes les filiales du Groupe.

La Direction Générale a veillé à la mise en place opérationnelle de ces dispositifs.

Le système de contrôle interne repose :

- d'une part sur le fait qu'à l'intérieur de chaque unité du groupe opérationnelle ou fonctionnelle c'est le Directeur d'Unité seul qui a le pouvoir d'effectuer des actes de gestion
- d'autre part, sur un système de délégation encadrant les actes de gestion qui peuvent être pris au niveau des unités.

Ce système est formalisé dans une note de procédure dont les principales rubriques sont les suivantes :

Domaine	Règle de contrôle interne
Contrats commerciaux	Pour les contrats cadres, les contrats supérieurs à 300.000 € et les contrats comportant des clauses susceptibles de faire courir un risque significatif au groupe, une revue technique, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Contrats particuliers	Notamment pour les contrats de partenariat, <i>MOU (Protocole d'Accord)</i> , <i>Letter of Intent (Lettre d'Intention)</i> , <i>Shareholder Agreement (Pacte d'Actionnaires)</i> , <i>Cooperation Agreement (Accord de Cooperation/Collaboration)</i> , une revue technique, administrative, sociale, juridique et financière des services support et la signature du Directeur Général est nécessaire.
Embauches, Licenciement	Préalablement au <i>hiring form</i> (formulaire d'embauche), un <i>requirement form</i> (formulaire de demande/besoin) est établi et permet de formaliser et de suivre les demandes.  Pour les recrutements, intérim, consultants et licenciements productifs, les signatures du Directeur d'Unité concerné et de la Direction des Ressources Humaines est nécessaire.  Pour les recrutements, interim, consultants et licenciements de personnel support, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par la Direction des Ressources Humaines.
Achats	Pour les achats et investissements, contrats fournisseurs d'un montant unitaire supérieur à 2.000 EUR, la signature du Directeur Général est nécessaire après examen par le service support concerné.
Prise de congés et temps de présence.	Le Directeur d'Unité autorise les prises de congés et approuve les temps des personnes qui lui sont rattachés.



	<p>Le Directeur Général autorise les prises de congés et approuve les temps des Directeurs d'Unités.</p>
Déplacements et notes de frais	<p>Le Directeur d'Unité autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des personnes qui lui sont rattachés jusqu'à 1.500 Euros unitaire.</p> <p>Le Directeur Général autorise les déplacements (<i>travel request</i>) et approuve les notes de frais des Directeurs d'Unités. Il autorise également les <i>travel request</i> et approuve également les notes de frais des collaborateurs pour les montants unitaires supérieurs à 1.500 Euros.</p>
Reporting	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la production des reporting d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une Business Review mensuelle comprenant des éléments business, finance, programme management, RH...</li> <li>- Un Reporting financier mensuel pour la gestion et trimestriel pour la consolidation.</li> <li>- Un Reporting RH mensuel pour l'effectif et hebdomadaire pour les WFW</li> <li>- Un Reporting trésorerie mensuel.</li> <li>- Un Reporting Work Package mensuel</li> </ul>
Trésorerie Centralisée	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du bon fonctionnement de la trésorerie centralisée pour son unité.</p> <p>Le Directeur Administratif et Financier informe régulièrement les unités de leur solde de compte et des opérations réalisées.</p>
Signature bancaire et paiements	<p>Le Directeur d'Unité est responsable des paiements effectués ou demandés notamment eu égard :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au respect de la réglementation (interdiction de remboursement d'amendes, de paiement sans justificatifs).</li> <li>- au suivi des commandes (non paiement en double, reprise effective des acomptes versés, paiement pour des services reçus).</li> <li>- à sa capacité à démontrer que les dépenses ont été réalisées dans l'intérêt de la société.</li> </ul> <p>Le Directeur d'Unité rend compte en toute transparence en cas de demande.</p>
Augmentations	<p>Le Directeur d'Unité est responsable du processus d'entretiens individuels annuels de son unité et de la préparation des augmentations individuelles.</p> <p>Le Directeur Général est responsable du processus d'entretiens individuels annuels pour les Directeurs d'Unités et de la validation des augmentations individuelles et des règles de remboursement sous forme de primes de toutes les personnes du groupe ainsi que des règles de détermination des bonus.</p>
Budget Annuel	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de la préparation du budget annuel de son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de l'approbation du budget et de la fixation des modalités de rémunération variable.</p>
Gestion des contrats au forfait	<p>Mensuellement, les Directeurs d'Unités qui exécutent des contrats au forfait rendent compte au service support programme management par l'intermédiaire d'un format de reporting dédié.</p> <p>Le service support programme management rend compte au Directeur Général une fois par mois des contrats au forfait en cours de réalisation.</p>
Référentiel Qualité	<p>Le Directeur d'Unité est responsable de l'implémentation du référentiel qualité dans son unité.</p> <p>Le Directeur Général est responsable de la définition de la politique qualité du Groupe.</p>

## Les systèmes d'information du Groupe

Le Groupe a mis en place des systèmes d'information dont les objectifs principaux sont : assurer une fiabilité de l'information et des reporting, assurer le contrôle des opérations réalisées par les différentes entités, mesurer les indicateurs et leur évolution, assurer des gains permanents de productivité, sécuriser les flux d'information financière.

Les systèmes d'information du Groupe intègrent parmi l'ensemble des applicatifs, les principaux éléments suivants :

Systèmes  
groupe avec  
saisie  
décentralisée

- ❖ *Outil WTS et ASA - Déclaration des temps par projets, autorisation des congés, gestion des projets, base des contrats commerciaux et base des collaborateurs, suivi financier d'activité (dont taux d'activité hebdomadaire). L'outil ASA qui a une dimension ERP (progiciel de gestion) intègre en sus une partie CRM, des interfaces comptables. Cet outil est actuellement déployé complètement sur le périmètre France et sera déployé progressivement sur les entités internationales.*
- ❖ *Outil FAS - Gestion financière et consolidation.*
- ❖ *Outil GCMS - Gestion centralisée de la trésorerie.*
- ❖ *Outils Polaris - Gestion documentaire.*
- ❖ *Outil de gestion la base Rflex qui permet une optimisation des recrutements et d'un contrôle sur l'ensemble des annonces passées ainsi qu'une globalisation de la fonction recrutement de toutes les unités du groupe*
- ❖ *Administration des ventes, facturation, suivi des paiements, assurés par ASA.*
- ❖ *Comptabilité.*
- ❖ *Paie.*

## Elaboration et traitement de l'information comptable et financière

### Les règles de gestion et de comptabilité Groupe

Le département administratif et financier du Groupe centralise l'ensemble des données comptables, et financières.

Toutes les filiales du Groupe qu'elles soient françaises ou étrangères transmettent à périodicité régulière des informations de suivi opérationnel ainsi que des reportings financiers et comptables aux services support du Groupe. Le département administratif et financier s'appuie sur les services comptables et administratifs des entités, éventuellement sur les cabinets comptables avec lesquels des accords ont été signés.

Les reportings sont homogènes, ainsi que les définitions des indicateurs aussi bien opérationnels que de gestion.

### Les facturations inter-sociétés

Le Groupe s'appuie sur un ensemble de procédures internes permettant la facturation d'une entité du Groupe par une autre. Cet ensemble de procédures de facturation intra-groupe est revu à intervalles réguliers notamment en fonction de l'évolution des prestations du Groupe, mais aussi de l'évolution des législations des entités concernées. La Société est d'autant plus attentive au respect de cette procédure qu'elle contribue à optimiser l'utilisation des compétences et des ressources du Groupe.

### La gestion de la trésorerie

La trésorerie du Groupe est suivie au jour le jour et supervisée de manière centralisée, aussi bien pour les filiales françaises qu'étrangères. L'utilisation des liquidités du Groupe est ainsi continuellement optimisée dans une recherche de charges financières minimales.

Des estimations de flux de trésorerie Groupe sont mises à jour régulièrement et permettent d'anticiper les besoins de trésorerie de telle ou telle filiale.

## **Autres acteurs des procédures de contrôle interne**

### **La Direction Juridique**

La Direction Juridique du Groupe centralise l'ensemble des données juridiques. Des procédures juridiques, impliquant l'intervention de la Direction Juridique à différents niveaux des process déjà existants, devraient être prochainement mises en place.

### **La Direction des Ressources Humaines**

Afin de donner un avantage compétitif au groupe GECI International, la Direction des Ressources Humaines, outre les missions d'administration et d'expertise est responsable du développement humain et social de l'entreprise. Afin de s'assurer de l'optimisation globale des ressources, la Direction des Ressources Humaines s'organise autour de processus de décision et particulièrement en matière de recrutement et ce, pour l'ensemble des unités du groupe, de processus d'information notamment auprès des Instances Représentatives et d'un processus de reporting sur les données devant être gérées localement pour des raisons légales. L'ensemble de ces processus contribue à la mise en place d'une gestion des ressources plus qualitative et prévisionnelle.

### **La Direction Qualité**

La Direction Qualité du Groupe est garante de la bonne application de notre système de management de la qualité certifié EN 9100:2003 (pôle « Engineering Services »), et de la mise en place d'un système de management de la qualité conforme aux exigences de la norme EN 9100:2003 ainsi qu'aux exigences réglementaires et légales (pôle « Aviation »).

### **Le Comité des risques sur programmes**

Pour prévenir les risques sur les contrats avec obligation de résultat, un comité des risques programme a été établi.

Ce comité qui fait intervenir la direction financière, la direction technique, la direction commerciale, la direction marketing et la direction industrielle se réunit régulièrement et effectue une revue de l'ensemble des contrats avec les Directeurs d'Unité et leurs responsables programmes.

Ce comité rend compte au Comité de Direction.

## **Conclusions**

Le Groupe GECI va poursuivre la démarche d'amélioration continue de son contrôle interne engagée depuis plusieurs années, afin notamment d'adapter en performance ses outils de gestion et de contrôle à l'évolution et mutation du Groupe et de ses enjeux. A cet égard, le Groupe mène une réflexion pour la sélection et l'implantation d'un ERP pour le Pôle Aviation.

## **16.6. Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GECI International- Exercice clos le 31 mars 2010**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GECI INTERNATIONAL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil d'administration de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31/03/2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

**Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 5 aout 2010

Les Commissaires aux Comptes

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

## 17. SALARIES

### 17.1. Nombre de salariés et répartition par principaux pays

Les effectifs du Groupe ont évolué comme suit :

Effectifs moyens de l'exercice	2007/2008	2008/2009	2009/2010
France	241	353	498
Allemagne	208	220	288
Angleterre	20	16	8
Espagne	52	25	21
Roumanie	42	51	49
Autre	52	24	20
<b>Total</b>	<b>615</b>	<b>689</b>	<b>884</b>

Pour des informations plus détaillées sur la répartition, par pays et par exercice, des salariés entre Opérationnels (non facturables), Productifs (facturables) et Sous-traitants non salariés (facturables), se reporter aux annexes (Note no. 14) des états financiers consolidés des exercices 2007/2008, 2008/2009 et 2009/2010, au chapitre 20. A titre d'exemple, l'effectif moyen de 884 personnes de l'exercice 2009/2010 se répartit entre :

- 152 Opérationnels (non facturables)
- 594 Productifs (facturables)
- 138 Sous-traitants (facturables)

Le nombre des opérationnels a progressé de 119 en moyenne sur F09 à 152 en moyenne sur F10, notamment du fait du développement du programme Skylander, sur lequel travaillent des salariés non facturables.

### 17.2. Participations et stocks options des administrateurs et des dirigeants

Au 31 décembre 2010, les chiffres étaient les suivants :

Nom des dirigeants et administrateurs	Nombre d'actions détenues dans la Société	Nombre d'options	Total
Serge BITBOUL			
Détention indirecte	7 148 158	-	7 148 158
Détention directe	4 776 597	-	4 776 597
Total	11 924 755		11 924 755
Pascale SANSONETTI	1	-	1
Didier NEGRE	20 000	-	20 000
Alain BOU ANHA	1	-	1
Gérard DELAGE	1 074	-	1 074
Günter KAPPLER	50	-	50
Andreas STROHMAYER	-	-	-
Pierre-Louis CAMBEFORT	-	-	-
Martin HUBERT	-	-	-

Il n'existe pas au sein du groupe GECI International de plan de souscription d'options ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux ou des salariés.

Il existe des actions de performance attribuées aux salariés et aux mandataires sociaux.

La Société (et ses filiales) n'a pris, vis-à-vis de ses mandataires sociaux et dirigeants, aucun engagement particulier à exécuter à l'occasion de la prise, du changement ou de la cessation de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

### 17.3. Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur

Le seul dispositif actuellement en vigueur prévoyant une participation des salariés au capital de GECI International est composé des plans d'actions gratuites mis en œuvre depuis 2007.

Les actions ainsi attribuées ne deviennent définitives que deux ans après la date d'attribution par le Conseil d'Administration, si le salarié figure encore dans les effectifs, et s'il a rempli les critères qui lui avaient été fixés. C'est seulement à ce moment-là que l'action nouvelle est émise et vient augmenter le capital de la Société. A l'inverse, en cas de départ du Groupe avant le délai requis, les actions gratuites sont perdues.

Le tableau suivant indique pour chaque plan la date de l'assemblée générale (AG) ayant voté la résolution d'attribution d'actions gratuites, la date du Conseil d'Administration (CA) ayant attribué dans ce cadre des actions gratuites à des salariés, ainsi que le nombre d'actions en cours d'attribution définitive (vesting). Ces actions, au nombre de 217 500, n'ont donc pas encore été émises et constituent du capital potentiel.

Date AG	Date CA	Actions attribuées	Actions définitivement acquises	Actions perdues	Actions en cours d'acquisition
27/09/2005	22/01/2007	40 000	20 000	20 000	-
27/09/2005	31/07/2007	246 500	204 000	42 500	-
27/09/2005	05/12/2007	10 000	-	10 000	-
25/09/2008	25/09/2008	55 000	15 000	40 000	-
25/09/2008	03/02/2009	2 500	-	-	2 500*
25/09/2008	09/07/2009	35 000	-	10 000	25 000
25/09/2008	24/09/2009	20 000	-	-	20 000
25/09/2008	26/11/2009	35 000	-	5 000	30 000
25/09/2008	23/12/2009	10 000	-	-	10 000
25/09/2008	23/04/2010	1 200	-	1 200	-
25/09/2008	23/07/2010	30 000	-	-	30 000
25/09/2008	29/11/2010	110 000	-	10 000	100 000

**Total 217 500**

\* : ces actions sont en fait définitivement acquises, le délai de deux ans étant écoulé. Cependant, le Conseil d'Administration devant constater l'augmentation de capital correspondante ne s'est pas encore réuni.

Il n'existe pas d'autre dispositif d'actionnariat salarié, que ce soit dans le cadre du plan d'épargne entreprise ou dans tout autre cadre.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1. Répartition du capital et des droits de vote

#### 18.1.1. Répartition du capital sur les trois derniers exercices

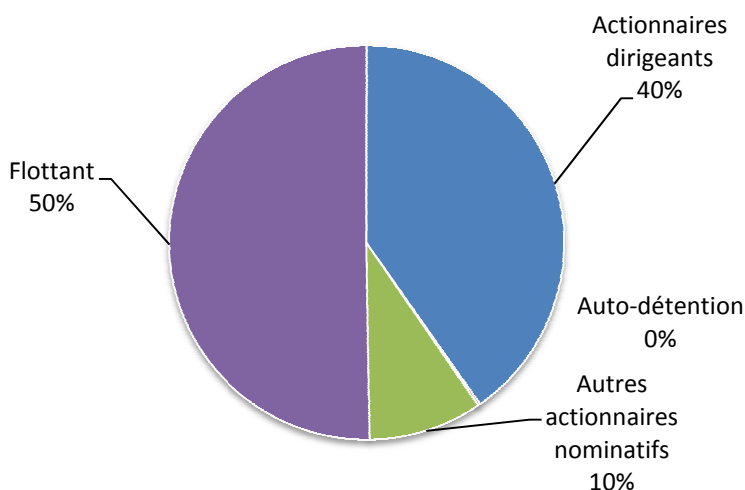
Répartition du capital	31-mars-09		31-mars-10		31-mars-11	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Serge Bitboul	5 354 750	19,9%	4 871 677	16,3%	4 776 597	14,6%
G.T.H. *	7 780 011	28,9%	7 708 397	25,8%	8 441 601	25,7%
Auto-détention	3 450	0,0%	103 418	0,3%	64 020	0,2%
Autres nominatifs	135 908	0,5%	3 022 855	10,1%	3 049 066	9,3%
Autres au porteur	13 655 158	50,7%	14 127 562	47,4%	16 487 591	50,2%
<b>TOTAL</b>	<b>26 929 277</b>	<b>100,0%</b>	<b>29 833 909</b>	<b>100,0%</b>	<b>32 818 875</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Monsieur Serge Bitboul est actionnaire en direct et également au travers de la société GECI Technologies Holding (GTH), qu'il contrôle. GTH est une SAS au capital social de 38 100 €, dont le siège social est au 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

Parmi les actionnaires au nominatif, figurent deux sociétés financières d'investissement privées, partenaires privilégiés de l'industrie aéronautique internationale, chacun pour 4,11% du capital : la société Airinvest –SGPS, Lda, et la société GIAS Aviation Consulting Lda.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5% du capital.

#### Répartition du capital au 31 Mars 2011



Il n'existe pas de pacte d'actionnaires ou de conventions organisant le transfert d'actions.

### 18.1.2. Répartition des droits de vote sur les trois derniers exercices

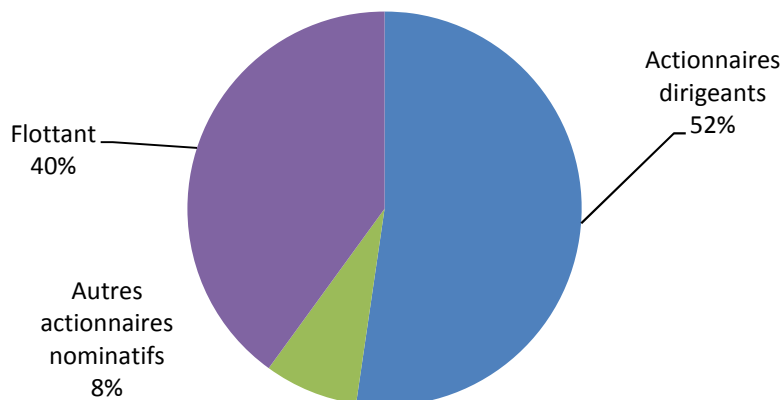
Répartition des droits de vote	31-mars-09		31-mars-10		31-mars-11	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Serge Bitboul	8 585 871	23,6%	8 102 798	20,4%	8 007 718	19,4%
G.T.H. *	13 860 984	38,1%	14 461 892	36,3%	13 554 166	32,9%
Auto-détention		0,0%		0,0%	-	0,0%
Autres nominatifs	246 345	0,7%	3 119 839	7,8%	3 163 444	7,7%
Autres au porteur	13 655 158	37,6%	14 127 562	35,5%	16 487 591	40,0%
<b>TOTAL</b>	<b>36 348 358</b>	<b>100,0%</b>	<b>39 812 091</b>	<b>100,0%</b>	<b>41 212 919</b>	<b>100,0%</b>

(\*) Monsieur Serge Bitboul est actionnaire en direct et également au travers de la société GECI Technologies Holding (GTH), qu'il contrôle. GTH est une SAS au capital social de 38 100 €, dont le siège social est au 21 boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

Parmi les actionnaires au nominatif, figurent deux sociétés financières d'investissement privées, partenaires privilégiés de l'industrie aéronautique internationale, chacun pour 4,52% du capital : la société Airinvest –SGPS, Lda, et la société GIAS Aviation Consulting Lda.

A la connaissance de la Société, aucun autre actionnaire ne possède plus de 5% des droits de vote.

#### Répartition des droits de vote au 31 Mars 2011



### 18.2. Droits de vote des principaux actionnaires

Toutes les actions de la Société confèrent à leurs porteurs les mêmes droits de vote, à l'exception de certaines actions détenues au nominatif depuis deux ans minimum. En effet, l'article 18 des statuts de la Société prévoit un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne.



A noter que toutes les actions de la Société sont actuellement entièrement libérées.

### **18.3. Contrôle de la Société**

La Société est contrôlée par Monsieur Serge BITBOUL, qui a toujours détenu, depuis la constitution de la Société, la majorité de ses droits de vote, en direct et au travers de la société GECI Technologies Holding dont il est l'actionnaire majoritaire.

La Société est contrôlée comme décrit ci-dessus ; toutefois la Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive. .

### **18.4. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle de la Société**

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord en place dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle.

## **19. OPERATIONS AVEC DES APPARENTES**

---

Le détail des opérations avec des apparentés est présenté :

- dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes relatifs à chacun des exercices F10, F09 et F08 et figurant respectivement aux paragraphes 20.2.2, 20.2.3 et 20.2.4 ;
- dans les états financiers consolidés de chacun des trois exercices précités, figurant respectivement aux paragraphes 20.1.1, 20.1.2 et 20.1.3 (Note 22 pour F10 et Note 16 pour F09 et F08).

Depuis le 31 mars 2010, date de clôture de l'exercice F10, plusieurs conventions ont été conclues :

- la Société a cédé deux créances qu'elle détenait dans les comptes de GECI Aviation Industries d'une part et de Sky Aircraft d'autre part, au profit de GECI Aviation.
- la Société a conclu un avenant à la convention d'abandon de créance conclue avec GTH, modifiant la définition du « retour à meilleure fortune » afin d'exclure l'impact positif des opérations d'augmentation de capital par appel au marché et repoussant la date d'exigibilité de la créance au 31 décembre 2015.
- la Société a conclu un avenant à deux mandats de représentation conclus entre respectivement la Société et GECI Aviation et la Société et Sky Aircraft, afin de supprimer toute rémunération au titre du mandat.
- la Société a conclu une convention de management fees avec sa filiale Reims Aviation Industries.
- la Société a autorisé la conclusion avec ses deux nouvelles filiales (GECI Ukraine et GECI Transportation and Engineering India) de plusieurs conventions : convention de trésorerie, convention de management fees, convention sur des prix de transfert des prestations de services.

## 20. INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

### 20.1. Informations financières historiques

#### 20.1.5. Comptes semestriels au 30/09/2010 consolidés relatifs à l'exercice 2010/2011

##### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en K€	Avril-Sept.10 6 mois	Avril-Sept.09 6 mois Retraité	Avril-Mars.10 12 mois Retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30 985</b>	<b>28 037</b>	<b>58 572</b>
Autres Produits courants <sup>(1)</sup>	10 471	10 292	19 506
Coûts directs	-35 114	-31 363	-66 577
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>6 342</b>	<b>6 966</b>	<b>11 501</b>
<i>% du chiffre d'affaires</i>	<i>20,47%</i>	<i>24,85%</i>	<i>19,64%</i>
Coûts généraux et administratifs	-8 207	-6 464	-10 422
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>-1 865</b>	<b>502</b>	<b>1 079</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	-52	76	366
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>-1 918</b>	<b>579</b>	<b>1 446</b>
Coût de l'endettement financier net	72	0	16
Autres charges et produits financiers	29	-36	-28
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>-1 817</b>	<b>542</b>	<b>1 434</b>
Impôts sur les bénéfices	-169	-509	-955
<b>Résultat net avant résultat net des activités abandonnées</b>	<b>-1 986</b>	<b>33</b>	<b>479</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-50	-234	-589
<b>Résultat net</b>	<b>-2 036</b>	<b>-201</b>	<b>-110</b>
<i>Part du groupe</i>	<i>-1 856</i>	<i>177</i>	<i>18</i>
Intérêts minoritaires	-179	-378	-128

(en euros par action)	Avril-Sept.10 6 mois	Avril-Sept.09 6 mois	Avril-Mars.10 12 mois
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base	29 833 909	26 929 909	27 785 601
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué	29 908 593	27 196 409	27 860 285
Résultat net de base par action	-0,062	0,007	0,001
Résultat net dilué par action	-0,062	0,007	0,001
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,061	0,015	0,022
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées	-0,061	0,015	0,022

## BILAN CONSOLIDE

	en K€	Avril-Sept.10	Avril.09-Mars.10
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles		41 898	31 682
Immobilisations corporelles		4 325	4 725
Actifs financiers non courants		616	689
Impôts différés		85	84
<b>Total Actifs non-courants</b>		<b>46 923</b>	<b>37 181</b>
Stocks et encours		5 445	5 422
Actifs sur contrats en cours		4 053	3 199
Clients et autres débiteurs		21 958	18 978
Actif d'impôt exigible		3 356	241
Autres actifs courants		14 710	13 813
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 052	1 960
<b>Total Actifs courants</b>		<b>52 575</b>	<b>43 613</b>
<b>Total Actif</b>		<b>99 498</b>	<b>80 793</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital		7 458	7 458
Primes et réserves		29 414	23 581
<i>Résultat consolidé (part groupe)</i>		<b>-1 856</b>	<b>18</b>
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>		<b>35 016</b>	<b>31 057</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>941</b>	<b>899</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>35 957</b>	<b>31 956</b>
Emprunts et dettes financières		19 675	7 758
Provisions retraites et assimilées		784	692
Impôts différés		5	8
Autres passifs non courants		7	
<b>Total Passifs non courants</b>		<b>20 472</b>	<b>8 458</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)		5 688	3 988
Provisions courantes		389	473
Passifs sur contrats en cours		719	978
Fournisseurs et autres créditeurs		13 566	12 003
Passif d'impôt exigible		1 146	833
Autres passifs courants		21 561	22 103
<b>Total Passifs courants</b>		<b>43 070</b>	<b>40 379</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>63 541</b>	<b>48 837</b>
<b>Total Passif</b>		<b>99 498</b>	<b>80 793</b>

## ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

	en K€	Notes	Avril-Sept.10 6 mois	Avril-Sept.09 6 mois	Avril-Mars.10 12 mois
<b>Résultat de l'exercice</b>			<b>-2 036</b>	<b>-201</b>	<b>-110</b>
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>			36	-12	14
<i>Impôt différé constaté directement en situation nette</i>			-83		116
<b>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</b>			<b>-47</b>	<b>-12</b>	<b>130</b>
<b>Résultat global total</b>			<b>-2 083</b>	<b>-214</b>	<b>20</b>
Dont Part du Groupe			-1 904	165	148
Dont Part des intérêts minoritaires			-179	-379	-128

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

en K€	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus					
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2010</b>	7 458	37 389	-186	1 320	-14 925	31 056	899	31 955
<i>Résultat net de la période</i>					<b>-1 856</b>	<b>-1 856</b>	<b>-179</b>	<b>-2 036</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :</b>	0	0	0	36	-83	-47	0	-47
<i>Effet d'impôt</i>					-83	-83		-83
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>				36		36		36
<b>Résultat global de la période</b>	0	0	0	36	<b>-1 940</b>	<b>-1 904</b>	<b>-179</b>	<b>-2 083</b>
Paiements fondés sur des actions					96	96	12	108
Reclassement des actions propres			27			27		27
Autres variations					5 741	5 741	209	5 950
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	0	0	27	0	<b>5 837</b>	<b>5 864</b>	<b>221</b>	<b>6 085</b>
<b>Capitaux propres au 30 septembre 2010</b>	7 458	37 389	-159	1 356	-11 028	35 016	941	35 957
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2009</b>	6 732	30 848	0	1 306	-18 171	20 715	3 930	24 645
<i>Résultat net de la période</i>					<b>18</b>	<b>18</b>	<b>-127</b>	<b>-109</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :</b>	0	0	0	14	116	130	0	130
<i>Effet d'impôt</i>					116	116		116
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>				14		14		14
<b>Résultat global de la période</b>	0	0	0	14	<b>134</b>	<b>148</b>	<b>-127</b>	<b>21</b>
Augmentation de capital	726	6 541				7 267		7 267
Paiements fondés sur des actions					243	243	8	251
Reclassement des actions propres			-186			-186		-186
Autres variations					2 869	2 869	-2 912	-43
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	726	6 541	-186	0	<b>3 112</b>	<b>10 193</b>	<b>-2 904</b>	<b>7 289</b>
<b>Capitaux propres au 31 mars 2010</b>	7 458	37 389	-186	1 320	-14 925	31 056	899	31 955

Le poste "autres variations", d'un montant de 5 741 K€ au 30.09.2010, provient de la variation de périmètre sur le groupe AVIATION (GECI Aviation, Sky Aircraft, GECI Aviation Industries et Reims Aviation Industries). Sur la période considérée, la détention du groupe Aviation par GECI International est passée de 94.81% à 88.81%.

Le poste "autres variations", d'un montant de 2 889 K€ au 31.03.2010, provient de la variation de périmètre sur le groupe AVIATION (GECI Aviation, Sky Aircraft, GECI Aviation Industries et Reims Aviation Industries). Sur la période considérée, la détention du groupe Aviation par GECI International est passée de 59.14% à 94,81%.

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**

En k€	Avril-Sept.10 (6 mois)	Avril-Sept.09 (6 mois)	Avril-Mars.10 (12 mois)
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net consolidé hors activités abandonnées</b>	<b>-1 986</b>	<b>31</b>	<b>479</b>
+ Amortissements et provisions	890	669	1 455
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations	0	0	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie	210	241	71
- Charge d'endettement net	72	0	16
- Charge d'impôt (yc impôts différés)	-169	509	955
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>	<b>-984</b>	<b>1 450</b>	<b>2 977</b>
Impôts versés	173	-270	-88
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-7 161	-811	-541
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)</b>	<b>-7 972</b>	<b>369</b>	<b>2 349</b>
Décaissements nets sur acquisitions/cessions immobilisations	-200	-1 152	-1 326
Developpement Skylander	-8 774	-9 724	-18 967
<b>Investissements d'exploitations nets</b>	<b>-8 974</b>	<b>-10 876</b>	<b>-20 293</b>
Encaissements nets liés aux acquisitions financières	42	-55	-72
Cession de Titres de participation (Consolidées et non Consolidées)	1 000	0	
Variation de périmètre	24	0	0
<b>Investissements financiers nets</b>	<b>1 066</b>	<b>-55</b>	<b>-72</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)</b>	<b>-7 909</b>	<b>-10 931</b>	<b>-20 365</b>
Encaissement net sur augmentation de capital	0	4	7 267
Augmentation du Capital des filiales souscrites par des tiers	3 813	0	0
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires	0	0	0
Augmentation et diminution des actions propres	-27	0	-191
Apports en compte courant	865	22	114
Variation nette des emprunts	10 821	2 299	3 391
Charge d'endettement net	-72	0	-16
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)</b>	<b>15 401</b>	<b>2 325</b>	<b>10 565</b>
Variation des cours des devises	36	-11	-87
<b>VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées</b>	<b>-444</b>	<b>-8 248</b>	<b>-7 538</b>
<b>ACTIVITES ABANDONNEES</b>			
Flux de trésorerie lié à l'activité	-50	-234	-589
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements	0	0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	0	0	0
<b>VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées</b>	<b>-50</b>	<b>-234</b>	<b>-589</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>-996</b>	<b>7 131</b>	<b>7 131</b>
Variation de trésorerie	-498	-8 482	-8 127
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>-1 493</b>	<b>-1 350</b>	<b>-996</b>
<b>dont disponibilités et quasi disponibilités</b>	<b>3052</b>	<b>2 405</b>	<b>1 960</b>
dont avances perçues de la société d'affacturage	-4485	-2 559	-2 458
dont autres (découverts...)	-61	-1 196	-498

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### Informations par zone géographique

En k€	Avril-Sept.10				Avril-Sept.09			
	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total
<b>France</b>								
Chiffre d'affaires	13 053 45%	212 5%		13 266 43%	13 650 49%	1 320 38%		14 971 53%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 914</b>	<b>-134</b>		<b>1 780</b>	<b>1 340</b>	<b>-655</b>		<b>685</b>
% CA	14,7%			13,4%	9,8%			4,6%
<b>Allemagne et Roumanie</b>								
Chiffre d'affaires	13 869 48%		0%	13 869 45%	11 543 41%			11 543 41%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-856</b>			<b>-856</b>	<b>1 063</b>			<b>1 063</b>
% CA	-6,2%			-6,2%	9,2%			9,2%
<b>Autres Pays</b>								
Chiffre d'affaires	1 879 7%	3 678 95%		5 558 18%	2 910 10%	2 124 62%		5 035 18%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-278</b>	<b>-2 326</b>		<b>-2 604</b>	<b>359</b>	<b>-1 054</b>		<b>-635</b>
% CA	-14,8%			-46,8%	12,3%			-13,8%
<b>Eliminations Intercos</b>								
Chiffre d'affaires			-1 708	-1 708 -6%			-3 512	-3 512 -13%
<b>Résultat opérationnel courant</b>			<b>-185</b>	<b>-185</b>			<b>-551</b>	<b>-551</b>
% CA				10,8%				15,7%
<b>TOTAL GROUPE</b>								
Chiffre d'affaires	28 801 100%	3 890 100%	-1 708	30 985 100%	28 103 100%	3 444 100%	-3 512	28 037 100%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>780</b>	<b>-2 460</b>	<b>-185</b>	<b>-1 865</b>	<b>2 762</b>	<b>-1 709</b>	<b>-551</b>	<b>502</b>
% CA	2,7%	-63,2%	0,0%	-6,0%	9,8%	-49,6%	0,0%	1,8%

### Informations par secteur d'activité

en K€	Avril-Sept.10					Avril-Sept.09 (retraité)				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim Intercos	Total
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>28 801</b>	<b>3 890</b>	<b>5 536</b>	<b>-7 242</b>	<b>30 985</b>	<b>28 103</b>	<b>3 444</b>	<b>5 451</b>	<b>-8 961</b>	<b>28 037</b>
Autres Produits courants	9	10 462		0	10 471	293	10 294	0	-295	10 292
Coûts directs	-22 360	-14 817	-797	2 860	-35 114	-20 359	-13 054	-646	2 696	-31 363
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>6 451</b>	<b>-465</b>	<b>4 739</b>	<b>-4 382</b>	<b>6 342</b>	<b>8 037</b>	<b>684</b>	<b>4 805</b>	<b>-6 560</b>	<b>6 966</b>
% du chiffre d'affaires	22,4%					28,6%				
Coûts généraux et administratifs	-5 671	-1 995	-4 890	4 349	-8 207	-5 275	-2 393	-5 054	6 258	-6 464
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>780</b>	<b>-2 460</b>	<b>-151</b>	<b>-34</b>	<b>-1 865</b>	<b>2 762</b>	<b>-1 709</b>	<b>-249</b>	<b>-302</b>	<b>502</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	-39	1	-8	-6	-52	15	59	-1	3	76
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>740</b>	<b>-2 459</b>	<b>-159</b>	<b>-39</b>	<b>-1 918</b>	<b>2 777</b>	<b>-1 650</b>	<b>-250</b>	<b>-299</b>	<b>578</b>
Coût de l'endettement financier net	-86	-34	-330	521	72	-59	-87	-38	184	0
Autres charges et produits financiers	33	21	514	-539	29	-280	-353	502	95	-36
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>688</b>	<b>-2 472</b>	<b>25</b>	<b>-57</b>	<b>-1 817</b>	<b>2 438</b>	<b>-2 090</b>	<b>214</b>	<b>-21</b>	<b>541</b>
Impôts sur les bénéfices	-220	0	22	29	-169	-509			0	-509
<b>Résultat net avant résultat net des activités abandonnées</b>	<b>468</b>	<b>-2 472</b>	<b>47</b>	<b>-28</b>	<b>-1 986</b>	<b>1 929</b>	<b>-2 090</b>	<b>214</b>	<b>-21</b>	<b>32</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-79			28	-50	-255			21	-234
<b>Résultat net</b>	<b>389</b>	<b>-2 472</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>-2 036</b>	<b>1 674</b>	<b>-2 090</b>	<b>214</b>	<b>0</b>	<b>-202</b>
<b>Part du groupe</b>	<b>397</b>	<b>-2 297</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>-1 856</b>	<b>1 657</b>	<b>-1 694</b>	<b>214</b>	<b>0</b>	<b>177</b>
Intérêts minoritaires	-8	-175	0	0	-179	17	-396	0	0	-379

(1) La ligne « Autres produits courants » correspond à l'activation des frais de développement sur le projet Skylander et aux subventions définitivement acquises



## NOTES ANNEXES

### Activité et faits marquants

#### POLE INGENIERIE

Le Pôle Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires de 27,1 M€, en hausse de 10,3% par rapport au semestre précédent.

Le semestre est marqué par le renouvellement des référencements majeurs auprès d'acteurs internationaux (E2S, fournisseur préférentiel en services d'ingénierie du Groupe EADS).

#### POLE AVIATION

Le premier semestre de l'exercice a été marqué par une augmentation de capital de GECI Aviation réalisée en juillet 2010 pour 19 309 K€ donnant lieu à la création de 13 991 901 actions. En Septembre 2010, GECI International a cédé 1 525 000 actions de GECI Aviation pour 2 105 K€. A la suite de ces opérations, le pourcentage des intérêts minoritaires dans le pôle de GECI Aviation passe de 5,19% à 11,14%.

Les dépenses de développement activées sur le projet Skylander sur la période s'élèvent à 10,3 M€. Les coûts concernant ce projet sont activés depuis le 1/10/2008 conformément à la norme IAS 38. A fin septembre 2010, le cumul des coûts activés sur le projet Skylander s'élève à 39,1 M€.

En matière de financement du projet Skylander, la région Lorraine a voté en juin 2010 le principe d'une prise de participation de 7 M€ sous réserve de l'accord du Conseil d'Etat, à intervenir avant la fin de l'année 2010.

Par ailleurs un dossier d'avance « article 90 », pour un montant estimé de 24 M€, a été déposé auprès de la DGA, dont la décision est attendue dans le courant du premier trimestre 2011.

Enfin, un emprunt bancaire d'un montant de 20 M€, partiellement garanti dans son principe par OSEO, fera l'objet d'une négociation durant le premier semestre 2011.

Ces financements sont destinés à couvrir les frais de certification, les achats nécessaires à la fabrication des prototypes, ainsi que le coût des essais en vol et au sol.

Compte-tenu de l'avancement de ces différentes opérations, et des contacts en cours pour réunir des financements complémentaires, la société exprime sa confiance sur le financement du programme Skylander.

### Evènements postérieurs à la clôture

Les premiers accords industriels pour le développement du Skylander sont en phase de conclusion ; de la même façon, la procédure de sélection du groupement chargé de construction de l'usine d'assemblage à Chambley est en cours et aboutira, courant premier trimestre 2011 au choix du groupement dans le strict respect de la procédure d'appel d'offres dite de dialogue compétitif.

### Evolution du périmètre de consolidation

La seule modification intervenue sur le périmètre de consolidation concerne le pourcentage de détention de Geci International dans GECI Aviation qui passe de 94,81% à 88,86%. Cette variation s'explique d'une part par la souscription à l'augmentation de capital de Geci Aviation en Juillet 2010 et d'autre part par la vente d'actions de GECI Aviation au cours du 1er semestre 2010/2011.

Conformément aux normes IFRS 3 révisée et IAS27 révisée, d'application obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, l'impact de cette dilution a été constaté dans les réserves consolidées.

L'impact sur les capitaux propres Part du Groupe de ces opérations s'élève à +4,5 M€.

### Base de préparation des états financiers consolidés

Les comptes consolidés semestriels au 30 septembre 2010 sont préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils ne comportent pas en notes annexes l'ensemble des informations requises pour la présentation des comptes annuels. Ces états financiers condensés doivent donc être lus en liaison avec les comptes annuels publiés sur l'exercice 2009/2010. Les principes comptables appliqués au 30 septembre 2010 sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 mars 2010 à l'exception des normes entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui ont un impact sur les comptes consolidés du groupe :

- Les versions révisée de IFRS 3 « Regroupements d'entreprise » et de IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » sont appliqués obligatoirement pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2010

- Les autres normes et interprétations d'application obligatoires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas entraîné de changement significatif sur les modalités d'évaluation et de présentation des comptes. Le groupe n'a pas par ailleurs opté pour l'application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

### Remarques sur la présentation des états financiers consolidés

Pour assurer une meilleure lisibilité des comptes, le Groupe a choisi de présenter en coûts directs la totalité des charges activées sur le projet Skylander. Antérieurement, ces charges étaient inscrites dans chacun des postes concernés : Coûts directs, frais généraux, charges financières. Les impacts de ce reclassement se présentent de la façon suivante :

en K€	Avril-Sept.09 IFRS - 6M publié	Présentation activation coûts développement	Impact IFRS 5	Avril-Sept.09 retraité - 6M
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>28 037</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>28 037</b>
Autres Produits courants	10 292	0	0	10 292
Coûts directs	-24 980	-6 383	0	-31 363
Coûts généraux et administratifs	-12 800	6 103	234	-6 464
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>549</b>	<b>-280</b>	<b>234</b>	<b>502</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	75	0	1	76
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>623</b>	<b>-280</b>	<b>234</b>	<b>578</b>
Coût de l'endettement financier net	-200	200	0	0
Autres charges et produits financiers	-116	80	0	-36
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>307</b>	<b>0</b>	<b>234</b>	<b>541</b>
Impôts sur les bénéfices	-509	0	0	-509
<b>Résultat net avant résultat net des activités abandonnées</b>	<b>-202</b>	<b>0</b>	<b>234</b>	<b>32</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	0	0	-234	-234
<b>Résultat net</b>	<b>-202</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-202</b>
<i>Part du groupe</i>	<b>177</b>			<b>177</b>
Intérêts minoritaires	-380			-380

en K€	Avril-Mars.10 IFRS - 12M publié	Présentation activation coûts développement	Impact IFRS 5	Avril-Mars.10 retraité - 12M
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>58 572</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58 572</b>
Autres Produits courants	19 506	0	0	19 506
Coûts directs	-47 747	-18 830	0	-66 577
Coûts généraux et administratifs	-28 645	18 223	0	-10 422
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>1 686</b>	<b>-606</b>	<b>0</b>	<b>1 079</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels	366	0	0	366
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>2 051</b>	<b>-606</b>	<b>0</b>	<b>1 445</b>
Coût de l'endettement financier net	-589	605	0	16
Autres charges et produits financiers	-29	1	0	-28
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>1 433</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 433</b>
Impôts sur les bénéfices	-955	0	0	-955
<b>Résultat net avant résultat net des activités abandonnées</b>	<b>478</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>478</b>
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-589	0	0	-589
<b>Résultat net</b>	<b>-111</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-111</b>
<i>Part du groupe</i>	<b>18</b>			<b>18</b>
Intérêts minoritaires	-129			-129

### Informations sectorielles<sup>10</sup>

Conformément à la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », le Groupe a défini deux niveaux d'informations sectorielles : les secteurs géographiques et les secteurs d'activité. Les secteurs d'activité intègrent l'activité du pôle Ingénierie et l'activité du pôle Aviation, la Holding étant isolée depuis la clôture précédente afin d'assurer une meilleure lisibilité des comptes.

#### 1) Secteurs géographiques

Les secteurs géographiques se définissent ainsi :

- France : Geci Systèmes (France-Nord ; France Sud-est ; France Sud-ouest), Agir, Geci Aviation
- Allemagne et Roumanie : Geci GmbH, DOPS et Geci Engineering Services SRL
- Reste du monde : Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci South Africa

Concernant les sociétés du pôle Aviation, le chiffre d'affaires et le résultat sont répartis selon les zones géographiques des clients.

#### 2) Secteurs d'activité

Le secteur d'activité « Ingénierie » se divise en sous secteurs qui sont :

- Aéronautique
- Spatial
- Transport terrestre
- Propulsion/Energie
- Naval
- Autres

#### 3) Risques et incertitudes

Les risques et incertitudes (IFRS7) auxquels le groupe est exposé n'ont pas connu d'évolutions significatives au cours du premier semestre de l'exercice 2010/2011 par rapport à la présentation faite dans le rapport financier annuel (page 14-18).

#### 4) Informations sur les transactions entre les parties liées

Les informations relatives aux parties liées n'ont pas varié sur le semestre. En conséquence le compte courant de GTH vis-à-vis de Geci international au 30 septembre 2010 est de 2 427 K€. Sur le semestre, la charge d'intérêts est de 41 K€.

<sup>10</sup> Information mise à jour en 6.1

## 5) Notes relatives à certains postes de bilan et du compte de résultat

### Immobilisations :

En k€	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
	Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
<b>Valeur brute au 31 mars 10</b>	<b>2 708</b>	<b>31 255</b>	<b>186</b>	<b>3 216</b>	<b>5 553</b>	<b>94</b>	<b>43 011</b>
Acquisitions	2			60	157		219
Crédit bail	297						297
Cessions						-19	-19
Ecart conversion							0
Coût de développement du Skylander		10 269					10 269
Autres (reclassement)	57		-176	-484	-5		-608
<b>Valeur brute au 30 septembre 10</b>	<b>3 064</b>	<b>41 523</b>	<b>10</b>	<b>2 792</b>	<b>5 705</b>	<b>75</b>	<b>53 169</b>
<b>Amortissements au 31 mars 10</b>	<b>1 706</b>	<b>585</b>	<b>176</b>	<b>1 453</b>	<b>2 685</b>	<b>0</b>	<b>6 605</b>
Dépréciation	163	123		105	489		880
Reprise sur cessions							0
Ecart conversion							0
Autres (reclassement)	124		-176	-463	-21		-536
<b>Amortissements au 30 septembre 10</b>	<b>1 993</b>	<b>708</b>	<b>0</b>	<b>1 095</b>	<b>3 153</b>	<b>0</b>	<b>6 949</b>
<b>Valeur Nette au 30 Septembre 10</b>	<b>1 071</b>	<b>40 816</b>	<b>10</b>	<b>1 697</b>	<b>2 552</b>	<b>75</b>	<b>46 220</b>

Clients et comptes rattachés et Actifs sur contrats :

	En k€	Sept.10	Mars.10
Clients et compte rattachés		15 553	13 545
Factures à établir		6 406	5 433
<b>Clients et autres débiteurs</b>		<b>21 959</b>	<b>18 978</b>

Le poste clients ne comprend pas de créances échues significativement en retard. Le délai d'encaissement est en règle générale conforme aux conditions de facturation, les clients publics (administration) étant les plus longs à émettre leurs règlements. Ils représentent une faible part du poste clients

	En k€	Sept.10	Mars.10
Encours sur Contrats d'ingénierie		4 053	3 199
<b>Actifs sur contrats en cours</b>		<b>4 053</b>	<b>3 199</b>

Autres actifs courants

	En k€	Sept.10	Mars.10
Avances Fournisseurs		1 703	633
Créances sociales		142	82
Créances fiscales		7 393	10 001
Créances diverses		5 472	3 097
<b>Autres actifs courants</b>		<b>14 710</b>	<b>13 813</b>

Dettes Financières

	En k€	Sept.10		Mars.10
		Sept.10	à un an au plus	à + d'un an
Avances perçues du Factor	4 485	4 485		2 458
Compte-Courant actionnaires (1)	2 427			2 427
Autres dettes financières	501	115	386	560
Avances remboursables (OSEO ...)	15 585	0	15 585	4 234
Dettes de crédit-bail	2 305	1 027	1 278	2 478
Découverts et autres	61	61		495
<b>Dettes financières</b>	<b>25 364</b>	<b>5 688</b>	<b>19 676</b>	<b>11 746</b>
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>5 688</i>	<i>5 688</i>		<i>3 988</i>
<i>dont long terme</i>	<i>19 676</i>		<i>19 676</i>	<i>7 758</i>
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>-3 052</b>			<b>-1 960</b>
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	<b>22 312</b>			<b>9 786</b>

(1) Le compte courant actionnaire (GTH) a été reclassé depuis l'exercice précédent en Passif Non courant

Passifs courants

	En k€	Sept.10	Mars.10
Fournisseurs et compte rattachés		7 106	6 532
Factures non parvenues		6 460	5 471
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>		<b>13 566</b>	<b>12 003</b>

	En k€	Sept.10	Mars.10
Encours sur contrats d'ingénierie		719	978
<b>Passifs sur contrats en cours</b>		<b>719</b>	<b>978</b>

	En k€	Sept.10	Mars.10
Dettes sociales		6 323	6 847
Dettes fiscales		7 966	8 714
Comptes courants créditeurs		20	21
Dettes d'immobilisations		547	219
Dettes diverses		6 705	6 303
<b>Autres passifs courants</b>		<b>21 561</b>	<b>22 104</b>

## Filiales et Participations

La société mère du groupe est GECI International, elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 7.458.477 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	2010/2011		2009/2010		
			% de Contrôle	% d'Intérêt	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
<b>France</b>							
GECI International SA	21 Boulevard de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère	Globale	Société Mère	Société Mère
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100	Globale	100	100
GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	88.86	Globale	100	94.81
AGIR SAS	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100	Globale	100	100
REIMS AVIATION INDUSTRIES SAS	Aérodrome Reims Prunay 51360 PRUNAY	Globale	100	88.86	Globale	100	94.81
GECI AVIATION INDUSTRIES SAS	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	100	88.86	Globale	100	94.81
SKY AIRCRAFT SAS	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	88.86	Globale	100	94.81
<b>Europe</b>							
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 21129 HAMBOURG, ALLEMAGNE	Globale	100	100	Globale	100	100
DOPS	Sonderflughafen Friedrichshafener Strasse 2 82205 GILCHING Allemagne	Globale	90	90	Globale	90	90
MOHACS INTERNATIONAL	1 Westferry Circus, Canary Wharf London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	99.99	99.99	Globale	99.99	99.99
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100	Globale	100	100
GECI ENGINEERING SERVICES srl	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 BUCAREST, ROUMANIE	Globale	100	100	Globale	100	100
GECI Ingenieria SI	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne	Globale	100	100	Globale	100	100
GECI SRL[i]	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO Italie	Non Conso	95	95	Non Conso	95	95
Sky Aircraft Industries[ii]	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005- 212 EVORA, PORTUGAL	Globale	100	100	Globale	100	100
<b>Afrique</b>							
GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD	Bedfordview Johannesbourg, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100	Globale	100	100

[i] Cette société est non significative. Elle est en cours de liquidation.

[ii] Cette société est en cours de liquidation

## 20.1.2. Comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/03/2010

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	en K€	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 Publié
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>1</b>	<b>58 572</b>	<b>50 167</b>
Autres Produits courants <sup>(1)</sup>			19 506	0
Coûts directs		<b>2</b>	-47 747	-40 077
Coûts généraux et administratifs		<b>3</b>	-28 645	-9 379
<b>Résultat opérationnel Courant</b>			<b>1 686</b>	<b>711</b>
Autres Produits et Charges Opérationnels		<b>4</b>	366	1 218
<b>Résultat opérationnel Net</b>			<b>2 052</b>	<b>1 929</b>
Coût de l'endettement financier net		<b>5</b>	-589	143
Autres charges et produits financiers		<b>5</b>	-29	-266
<b>Résultat courant avant impôt</b>			<b>1 434</b>	<b>1 806</b>
Impôts sur les bénéfices		<b>16</b>	-955	-838
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence				
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>			<b>479</b>	<b>968</b>
Plus-values sur participations cédées				
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées			-589	0
<i>Dont plus-value de cession sur participation</i>				
<b>Résultat net</b>			<b>-110</b>	<b>968</b>
<b>Part du groupe</b>			<b>18</b>	<b>1 042</b>
Intérêts minoritaires			-128	-74

(en euros par action)	Notes explicatives	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 Publié
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat de base		27 785 601	26 929 277
Nombre moyen pondéré d'actions pour le calcul du résultat dilué		27 860 285	27 173 277
Résultat net de base par action		0,001	0,039
Résultat net dilué par action		0,001	0,038
Résultat net de base par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		0,022	
Résultat net dilué par action – hors résultat des activités abandonnées/destinées à être cédées		0,022	



## BILAN CONSOLIDE

	en K€	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
<b>ACTIF</b>				
Immobilisations incorporelles	6		31 682	12 162
Immobilisations corporelles	6		4 725	2 614
Actifs financiers non courants	6		690	619
Impôts différés	16		84	
<b>Total Actifs non-courants</b>			<b>37 181</b>	<b>15 395</b>
Stocks et encours	9		5 422	1 990
Actifs sur contrats en cours	10		3 199	3 137
Clients et autres débiteurs	11		18 978	11 325
Actif d'impôt exigible			241	285
Autres actifs courants	12		13 813	7 038
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7		1 960	8 876
<b>Total Actifs courants</b>			<b>43 613</b>	<b>32 651</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>				
<b>Total Actif</b>			<b>80 793</b>	<b>48 046</b>
<b>PASSIF</b>				
Capital			7 458	6 732
Primes et réserves			23 580	12 942
<i>Résultat consolidé (part groupe)</i>			<b>18</b>	<b>1 042</b>
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>			<b>31 056</b>	<b>20 716</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			<b>899</b>	<b>3 929</b>
<b>Total des capitaux propres</b>			<b>31 955</b>	<b>24 645</b>
Emprunts et dettes financières	7		7 758	3
Provisions retraites et assimilées	8		692	553
Impôts différés	18		8	
<b>Total Passifs non courants</b>			<b>8 458</b>	<b>556</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	7		3 988	4 563
Provisions courantes	8		473	668
Passifs sur contrats en cours	13		978	912
Fournisseurs et autres crédateurs	14		12 003	5 862
Passif d'impôt exigible			834	0
Autres passifs courants	15		22 104	10 839
<b>Total Passifs courants</b>			<b>40 380</b>	<b>22 845</b>
<b>Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>				
<b>Total des passifs</b>			<b>48 838</b>	<b>23 401</b>
<b>Total Passif</b>			<b>80 793</b>	<b>48 046</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net consolidé hors activités abandonnées</b>		<b>479</b>	<b>1 514</b>
+ Amortissements et provisions		1 455	773
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		0	21
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		71	-1 081
- Charge d'endettement net		589	-143
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		955	838
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>3 550</b>	<b>1 922</b>
Impôts versés		-88	-414
Variation de stocks		-3 432	-233
Variation des créances exploitation		-14 489	-1 977
Variation des dettes exploitation		17 380	2 614
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		-541	404
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)</b>		<b>2 921</b>	<b>1 912</b>
Décaissements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-1 326	-997
Developpement Autofinancé (Skylander)		-18 967	-9 892
<b>Investissements d'exploitations nets</b>		<b>-20 293</b>	<b>-10 889</b>
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		-72	-134
Variation de périmètre (*)		0	1 969
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>-72</b>	<b>1 835</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)</b>		<b>-20 365</b>	<b>-9 054</b>
Encaissement net sur augmentation de capital		7 267	0
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		0	-50
Augmentation et diminution des actions propres		-191	0
Apports en compte courant		114	-910
Variation nette des emprunts		3 391	-693
Charge d'endettement net		-589	143
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)</b>		<b>9 992</b>	<b>-1 510</b>
Variation des cours des devises		-87	634
<b>VARIATION DE TRESORERIE hors activités abandonnées</b>		<b>-7 538</b>	<b>-8 018</b>
<b>ACTIVITES ABANDONNEES</b>			
Flux de trésorerie lié à l'activité		-589	-546
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissements		0	0
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		0	0
<b>VARIATION DE TRESORERIE des activités abandonnées</b>		<b>-589</b>	<b>-546</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>7 131</b>	<b>15 695</b>
Variation de trésorerie		-8 127	-8 564
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>-996</b>	<b>7 131</b>
<b>dont disponibilités et quasi disponibilités</b>		<b>1960</b>	<b>8 876</b>
dont avances perçues de la société d'affacturage		-2458	-1 565
dont autres (découverts...)		-498	-179

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	en K€	Notes explicatives	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
			Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus					
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2009</b>			6 732	30 848	0	1 306	-18 171	20 715	3 930	24 645
<i>Résultat net de la période</i>							18	18	-127	-109
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :</b>			0	0	0	14	116	130	0	130
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>								0		0
<i>Effet d'impôt</i>							116	116		116
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>						14		14		14
<b>Résultat global de la période</b>			0	0	0	14	134	148	-127	21
Augmentation de capital			726	6 541				7 267		7 267
Dividendes versés par la société mère								0		0
Remboursement de capital								0		0
Paiements fondés sur des actions							243	243	8	251
Reclassement des actions propres					-186			-186		-186
Autres variations							2 869	2 869	-2 912	-43
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>			726	6 541	-186	0	3 112	10 193	-2 904	7 289
<b>Capitaux propres au 31 mars 2010</b>			7 458	37 389	-186	1 320	-14 925	31 056	899	31 955
	en K€	Notes	Capital et réserves liées			Réserves de conversion	Autres réserves et résultat	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
			Capital	Primes et réserves liées au capital	Reclassement des titres auto-détenus					
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2008</b>			6 727	30 853		707	-19 259	19 028	84	19 112
<i>Résultat net de la période</i>							1 042	1 042	-74	968
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt) :</b>			0	0	0	599	-463	136	0	136
<i>Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres</i>							-463	-463		-463
<i>Pertes et profits de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère</i>						599		599		599
<b>Résultat global de la période</b>			0	0	0	599	579	1 178	-74	1 104
Augmentation de capital			5	-5				0		0
Dividendes versés par la société mère								0	-50	-50
Remboursement de capital								0		0
Paiements fondés sur des actions							509	509		509
Reclassement des actions propres								0		0
Autres variations								0	3 970	3 970
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>			5	-5	0	0	509	509	3 920	4 429
<b>Capitaux propres au 31 mars 2009</b>			6 732	30 848	0	1 306	-18 171	20 715	3 930	24 645

Le capital social est composé de 29 833 909 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### Informations par zone géographique

#### Postes du Résultat

En k€	Avril-Mars.10				Avril-Mars.09			
	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total	Ingénierie	Aviation	Holding et Intercos	Total
<b>France</b>								
Chiffre d'affaires	24 322 43%	7 662 100%		31 985 55%	21 154 42%	3 978 100%		25 133 50%
Résultat opérationnel courant	2 009	-2 119		-110	3 545	-3 820		-275
% CA	8,3%	-27,7%		-0,3%	16,8%	-96,0%		-1,1%
<b>Allemagne et Roumanie</b>								
Chiffre d'affaires	26 649 47%		0%	26 649 45%	20 904 42%			20 904 42%
Résultat opérationnel courant	1 195			1 195	3 130			3 130
% CA	4,5%			4,5%	15,0%			15,0%
<b>Autres Pays</b>				0				0
Chiffre d'affaires	6 090 11%		0%	6 090 10%	7 996 16%			7 996 16%
Résultat opérationnel courant	499			499	-754			-754
% CA	8,2%			8,2%	-9,4%			-9,4%
<b>Eliminations Intercos</b>				0				0
Chiffre d'affaires			-6 153	-6 153 -11%			-3 866	-3 866 -8%
Résultat opérationnel courant			103	103			-1 390	-1 390
% CA				-1,7%				36,0%
<b>TOTAL GROUPE</b>								
Chiffre d'affaires	57 061 100%	7 662 100%	-6 153	58 572 100%	50 054 100%	3 978 100%	-3 866	50 168 100%
Résultat opérationnel courant	3 703	-2 119	103	1 687	5 921	-3 820	-1 390	711
% CA	6,5%	-27,7%	0,0%	2,9%	11,8%	-96,0%	0,0%	1,4%

### Informations par secteur d'activité

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

- Le pôle Ingénierie qui représente 87% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, DOPS, Geci GMBH, GES, Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci South Africa, ainsi que de Geci International.
- Le pôle Aviation qui représente 13 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, Skyaircraft, et Reims Aviation Industries.
- S.A.I., filiale au Portugal en cours de liquidation a été reclassée sur la ligne « Résultat net des activités abandonnées » en application de la norme IFRS 5.

	en K€					Avril-Mars.10					Avril-Mars.09 retraités				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim	Interco	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Elim	Interco	Total			
Chiffre d'affaires	57 061	7 662	42	-6 193		58 572	50 055	3 978			-3 866	50 167			
Autre Produits courants		19 506				19 506		9 849				9 849			
Coûts directs	-40 822	-11 006			4 081	-47 747	-34 452	-7 571				-42 023			
<b>Marge sur coûts directs</b>	<b>16 239</b>						<b>15 603</b>								
% du chiffre d'affaires	28,5%						31,2%								
Coûts généraux et administratifs	-12 536	-18 281	-2 466		4 638	-28 645	-9 682	-9 532	-594	3 070		-16 738			
<b>Résultat opérationnel Courant</b>	<b>3 703</b>	<b>-2 119</b>	<b>-2 424</b>		<b>2 526</b>	<b>1 686</b>	<b>5 921</b>	<b>-3 276</b>	<b>-594</b>	<b>-796</b>		<b>1 255</b>			
Autres Produits et Charges Opérationnels	25	334	8		0	367	-6	750	475			1 219			
<b>Résultat opérationnel Net</b>	<b>3 728</b>	<b>-1 785</b>	<b>-2 416</b>		<b>2 526</b>	<b>2 052</b>	<b>5 915</b>	<b>-2 526</b>	<b>-119</b>	<b>-796</b>		<b>2 474</b>			
Coût de l'endettement financier net	-168	-889	45		423	-589	-172	-11	327		-1	143			
Autres charges et produits financiers	-18	-19	-311		319	-29	-304	-68	106		0	-266			
<b>Résultat courant avant impôt</b>	<b>3 542</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 682</b>		<b>3 268</b>	<b>1 434</b>	<b>5 439</b>	<b>-2 605</b>	<b>314</b>	<b>-797</b>		<b>2 351</b>			
Impôts sur les bénéfices	-944	0	-11		0	-955	-649	-1 191	1 003		1	-836			
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence					0						0				
<b>Résultat net avant plus-values nettes sur participations cédées et résultat net des activités abandonnées</b>	<b>2 598</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 693</b>		<b>3 268</b>	<b>479</b>	<b>4 790</b>	<b>-3 796</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>1 515</b>			
Plus-values sur participations cédées											0				
Résultat net des activités abandonnées / destinées à être cédées	-630				41	-589		-547			0	-547			
Dont plus-value de cession sur participation											0				
<b>Résultat net</b>	<b>1 968</b>	<b>-2 693</b>	<b>-2 693</b>		<b>3 309</b>	<b>-110</b>	<b>4 790</b>	<b>-4 343</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>968</b>			
<b>Part du groupe</b>	<b>1 955</b>	<b>-2 553</b>	<b>-2 693</b>		<b>3 309</b>	<b>18</b>	<b>4 789</b>	<b>-4 268</b>	<b>1 317</b>	<b>-796</b>		<b>1 042</b>			
Intérêts minoritaires	13	-140	0		0	-128	1	-75	0	0		-74			

### Chiffre d'affaires

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
<b>Pole Ingénierie</b>		<b>50 910</b>	<b>46 189</b>
Aéronautique		41 934	34 762
Spatial		3 719	4 920
Transport		402	930
Propulsion - Energie		2 693	3 606
Naval		1 784	1 946
Autres (dont Génie Civil)		378	25
<b>Pole Aviation</b>		<b>7 662</b>	<b>3 978</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		<b>58 572</b>	<b>50 167</b>

## Principaux agrégats du poste du bilan par secteur d'activité

en K€

Avril-Mars.10

Avril-Mars.09

ACTIF	Avril-Mars.10			Avril-Mars.09				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		
Goodwill								
Immobilisations incorporelles	305	30 787	591	31 683	142	11 994	26	12 162
Immobilisations corporelles	483	2 380	1 862	4 725	598	1 910	106	2 614
Actifs financiers non courants	209	228	252	689	180	190	248	618
Impôts différés	163		-79	84				
<b>Total Actifs non-courants</b>	<b>1 160</b>	<b>33 395</b>	<b>2 626</b>	<b>37 181</b>	<b>920</b>	<b>14 094</b>	<b>380</b>	<b>15 394</b>
Stocks et encours		5 422		5 422		1 990		1 990
Actifs sur contrats en cours	3 199			3 199	2 123	1 014		3 137
Clients et autres débiteurs	12 111	6 620	247	18 978	9 767	1 555	3	11 325
Actif d'impôt exigible	241			241				
Autres actifs courants	2 045	9 885	1 882	13 812	2 016	4 056	1 251	7 323
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 507	104	349	1 960	1 956	6 564	356	8 876
<b>Total Actifs courants</b>	<b>19 103</b>	<b>22 031</b>	<b>2 478</b>	<b>43 612</b>	<b>15 862</b>	<b>15 179</b>	<b>1 610</b>	<b>32 651</b>
<b>Actifs non courants détenus en vue de la vente</b>								
<b>Total Actif</b>	<b>20 263</b>	<b>55 426</b>	<b>5 104</b>	<b>80 793</b>	<b>16 782</b>	<b>29 273</b>	<b>1 990</b>	<b>48 045</b>
PASSIF	Avril-Mars.10			Avril-Mars.09				
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Holding		
Capital			7 458	7 458		6 732		6 732
Primes et Réserves	3 568	-2 646	22 658	23 580	-3 574	-15 509	32 024	12 941
<b>Résultat consolidé (part groupe)</b>	<b>1 955</b>	<b>-2 553</b>	<b>616</b>	<b>18</b>	<b>4 789</b>	<b>-4 268</b>	<b>521</b>	<b>1 042</b>
<b>Total Capitaux propres, part du groupe</b>	<b>5 523</b>	<b>-5 199</b>	<b>30 732</b>	<b>31 056</b>	<b>1 215</b>	<b>-19 777</b>	<b>39 277</b>	<b>20 715</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>62</b>	<b>837</b>		<b>899</b>	<b>50</b>	<b>3 879</b>		<b>3 929</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>5 585</b>	<b>-4 362</b>	<b>30 732</b>	<b>31 955</b>	<b>1 265</b>	<b>-15 898</b>	<b>39 277</b>	<b>24 644</b>
Emprunts et dettes financières	3	4 965	2 790	7 758	3			3
Provisions retraites et assimilés	493	165	34	692	427	113	13	553
Impôts différés	8			8				
Autres passifs non courants								
<b>Total Passifs non courants</b>	<b>504</b>	<b>5 130</b>	<b>2 824</b>	<b>8 458</b>	<b>430</b>	<b>113</b>	<b>13</b>	<b>556</b>
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	2 795	203	990	3 988	1 575	1 402	1 585	4 562
Provisions courantes	40	235	198	473	97	453	118	668
Passifs sur contrats en cours	978			978	913			913
Fournisseurs et autres créditeurs	2 741	7 798	1 463	12 002	2 404	2 615	844	5 863
Passif d'impôt exigible	834			834				
Autres passifs courants	10 163	7 770	4 172	22 105	6 458	2 995	1 387	10 840
<b>Total Passifs courants</b>	<b>17 551</b>	<b>16 006</b>	<b>6 823</b>	<b>40 380</b>	<b>11 447</b>	<b>7 465</b>	<b>3 934</b>	<b>22 846</b>
<b>Passifs directement associés à des actifs non courants détenus en vue de la vente</b>								
<b>Total des passifs</b>	<b>18 055</b>	<b>21 136</b>	<b>9 647</b>	<b>48 838</b>	<b>11 877</b>	<b>7 578</b>	<b>3 947</b>	<b>23 402</b>
Eliminations intercos	-3 378	38 653	-35 275	0	3 640	37 593	-41 234	-1
<b>Total Passif</b>	<b>20 262</b>	<b>55 427</b>	<b>5 104</b>	<b>80 793</b>	<b>16 782</b>	<b>29 273</b>	<b>1 990</b>	<b>48 045</b>

## NOTES ANNEXES

### Faits Marquants, Activité et perspectives

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€. Ces actions, souscrites au prix de 2,81€, ont permis d'augmenter le capital social de 675 000€, le portant ainsi à 7 458 477,25€, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 6 912 000€.

### **POLE AVIATION**

Depuis son lancement en 2001, tout le savoir faire et l'expertise du Groupe sont mobilisés sur le projet d'avion Skylander (SK 105) et plus de 43,7 M€ de frais d'études, de consulting et d'heures d'ingénieurs y ont été consacrés.

Sur cet exercice le Groupe a procédé à une réorganisation juridique de son pôle Aviation par le biais d'un apport partiel d'actifs le 16 février 2010 de Geci International de sa branche d'activité complète Skylander à sa filiale Reims Aviation Industries. Suite à l'apport partiel d'actifs réalisé le 16 février 2010, GECI International détient GECI Aviation à hauteur de 94,81% qui détient elle-même la société GECI Aviation Industries. Cette dernière détient elle-même l'intégralité du capital de la société Sky Aircraft qui est dédiée au développement, à la commercialisation et à la production de l'avion Skylander SK-105. La production du Skylander SK-105, basée sur le site de Chambley (54890) n'ayant pas encore débuté, cette activité ne génère pas encore de chiffre d'affaires. Suite à un deuxième apport partiel d'actifs réalisé le 26 mars 2010, cette fois-ci interne au groupe GECI Aviation, la totalité de l'activité de production et de vente d'avions F-406 a été logée dans une nouvelle filiale de la Société dénommée Reims Aviation Industries, constituée pour l'occasion.

Seule l'activité de Reims Aviation Industries génère actuellement un chiffre d'affaires qui s'élève pour l'exercice 2009/2010 à 7 662 K€ soit 17% de croissance par rapport à un exercice précédent de 12 mois comparable.

En septembre 2008, le Groupe a obtenu dans le cadre du développement du Pôle Industriel Aériades, le soutien financier et opérationnel de l'Etat et la Région Lorraine au projet Skylander. Durant l'exercice 2009/2010, ce projet a connu une accélération décisive notamment liée à la survenance des événements suivants :

- la notification d'attribution d'aides conditionnées (avance remboursable OSEO pour 7,4 M€ le 09/04/2009 ; aide à finalité régionale pour 2 M€ le 31/03/2009), faisant suite à la convention de prime d'aménagement du territoire signée le 09/12/2008 pour 2,5 M€.

Les recettes perçues durant l'exercice sont les suivantes :

- 1,0 M€ au titre de la prime d'aménagement du territoire
- 0,8 M€ au titre de l'aide à finalité régionale
- 3,0 M€ au titre de l'avance remboursable OSEO (première tranche)
- la confirmation du principe de l'éligibilité du projet au crédit d'impôt recherche avec obtention du rescrit le 09/02/2009, le montant total de ce crédit étant estimé, par le Groupe, à environ 80 M€ jusqu'en 2027.
- l'intérêt marqué des investisseurs institutionnels et publics pour le projet qui a permis au Groupe de progresser dans la recherche des fonds nécessaires à son financement ; le potentiel technique et financier du SK 105 étant par ailleurs conforté par les études menées par Geci International et ses partenaires.

### **POLE EXPERTISE ET INGENIERIE**

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires de 50,9 M€, en hausse de 10% par rapport à l'exercice précédent.

Cette croissance de l'activité, réalisée dans une conjoncture économique difficile, démontre la pertinence du positionnement de GECI International et illustre sa maîtrise reconnue de l'ingénierie des grands projets dans les secteurs de l'aéronautique et des transports.

Le quatrième trimestre 2009-2010 est particulièrement dynamique avec un chiffre d'affaires de 14,3 M€, en

augmentation de 12,7 % par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Par ailleurs, les équipes d'ingénieurs de GECI International, mobilisées significativement sur le programme Skylander, ont représenté un volume d'affaires de 3,9 M€. Cette contribution intragroupe est non consolidée et non incluse dans le chiffre d'affaires consolidé publié au titre de l'exercice clos.

Le Groupe a notamment vu la qualité de l'ensemble de ses prestations et de son savoir faire une nouvelle fois récompensée par le renouvellement de son référencement au sein des fournisseurs privilégiés d'Airbus (programme E2S qui sélectionne les 20 sous traitants les plus performants). A ce titre, le Groupe a remporté fin 2009 un important contrat représentant environ 500 000 heures d'études pour la conception d'un ensemble de structures sur l'avion A400M.

### Evènements postérieurs à la clôture

On notera que la société GECI International a participé à une augmentation de capital lancée sur le marché par sa filiale GECI AVIATION S.A. en juillet 2010. GECI International voit ainsi son pourcentage de détention dans sa filiale passer de 94,81% à 91,20%.

Reims Aviations Industries remporte l'appel d'offres des douanes françaises pour l'équipement de 8 avions de surveillance et annonce la signature d'un protocole d'accord pour la livraison de 10 F-406 à un client chinois.

La phase d'industrialisation est en marche pour le Skylander avec le franchissement d'une étape importante de la découpe des premiers copeaux chez Baccarat Précision en Lorraine le 27/04/2010

Evolution du périmètre de consolidation

Variation de périmètre de RAI (devenue Geci Aviation) lors de l'apport partiel actif du 16 février 2010 avec un effet rétroactif au 1er avril 2009, passant de 59,14% à 94,81% de détention. Par ailleurs, SAI (Portugal), en cours de liquidation est prise en compte dans le pôle ingénierie sur l'exercice et non plus dans le pôle aviation.

### Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 Mars 2010 ont été établis en conformité au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Le référentiel intégral des normes adoptées au sein de l'Union Européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne à l'adresse suivante :

[Http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

Les états financiers consolidés sont présentés en euros et ont été arrêtés par le conseil d'administration du 6 août 2010. Conformément à la législation française, ils seront considérés comme définitifs lorsqu'ils ont auront été approuvés par les actionnaires de GECI International lors de l'assemblée générale annuelle convoquée les 21 et 28 Septembre 2010.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2010 les mêmes principes comptables et méthodes d'évaluation qu'au 31 mars 2009 à l'exception les nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

-IAS 1 amendée « présentation des états financiers »

L'application de la révision d'IAS 1 amendée a un impact en termes de présentation des états financiers sur l'ensemble des périodes présentées. Dans le cadre de cette révision le Groupe a pris pour option de :

-Modifier l'appellation du bilan qui devient Etat de la situation financière consolidée.

-Compléter le compte de résultat par « état du résultat global » qui regroupe le résultat de l'exercice et les autres produits et charges enregistrées dans les autres éléments du résultat global.

Le Groupe n'est pas affecté par l'entrée en vigueur des autres textes qui sont d'application obligatoire le 1<sup>er</sup> avril 2009 dans l'Union européenne.

Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2010

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application

ne sera obligatoire que pour l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> avril 2010. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

- IFRS 5 amendée « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »,
- IAS 7 « tableau de flux de trésorerie » sans impact sur les comptes,
- IAS 19 « avantages du personnel » sans impact sur les comptes,
- IAS 23 amendée « Coûts d'emprunt » sans impact sur les comptes,
- IAS 32 révisée « Instruments financiers » sans impact sur les comptes,
- IAS 40 amendée « immeubles de placement » qui est non applicable,
- IFRS 2 « amendement relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations » sans impact sur les comptes,
- Version révisée IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » et amendements en résultant d'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », d'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » et d'IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

Le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif, compte tenu des analyses en cours.

### Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2010.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

### Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe. Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

### Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

#### Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, le Groupe revoit régulièrement ses estimations et jugements relatifs au respect des critères d'activation des dépenses de recherche et de développement relatives au projet Skylander.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le Groupe considère que les critères nécessaires pour activer les dépenses encourues sur le projet Skylander sont satisfaits.

Il a notamment été tenu compte des éléments suivants :

- Faisabilité technique
- Capacité à générer des avantages économiques futurs
- Disponibilité des ressources financières suffisantes pour achever le projet

Par conséquent, le Groupe a considéré que les critères d'activation des dépenses liées au projet Skylander sont remplis depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Les dépenses de

développement activées sur le projet Skylander au 31 mars 2010 s'élèvent à 28,8 M€ dont 18,9 M€ activés sur l'exercice.

### Conversion des comptes libellés en devises étrangères

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen ; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

### Instruments financiers

#### Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

#### Placements détenus jusqu'à leur échéance

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

#### Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

#### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

#### Autres

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.



### Regroupement d'activités

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

### Date d'effet des acquisitions et des cessions

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

### Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Une activité abandonnée correspond à une activité ou une zone géographique significative pour le groupe, faisant soit l'objet d'une cession, soit d'un classement en actif détenu en vue de la vente. Les éléments du résultat et du tableau des flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées ou en cours de cession sont présentés sur des lignes spécifiques des états financiers pour toutes les périodes présentées. De ce fait, certains éléments du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie de l'exercice précédent font l'objet de reclassements, afin de présenter une information comparative relative à ces activités abandonnées. C'est donc le cas sur cet exercice pour la filiale portugaise S.A.I., en cours de liquidation. Un tableau de passage présentant le compte de résultat publié pour l'exercice précédent 2008/2009 et cette information retraitée est présenté dans les états financiers.

### Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées.

L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";
- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

### Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

### Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les

plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

### Impôts sur les résultats

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable.

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI Systèmes, et AGIR. GECI Aviation Industries dont la détention est inférieure à 95 % ne fait plus partie du groupe d'intégration fiscale. Cette sortie du périmètre n'a aucun impact sur les comptes.

### Résultat par action

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital. Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

### Immobilisations

Frais de recherche et développement

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des frais relatifs aux projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales 5 à 10 ans
- Matériels de transport 5 ans
- Matériels informatiques 3 à 5 ans
- Matériel de bureau 3 à 5 ans
- Mobilier 10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

#### Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

#### Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA

#### Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

#### Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.1 point.

#### Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

#### Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 4,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,
- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,
- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,
- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,
- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,
- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

#### Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

#### Gestion du risque financier

##### Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

##### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

##### Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies

pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établi via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 60 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux.

L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

- 2 458 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,1 point de base

- 1 528 K€ de compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de

marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Au 31 mars 2010	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2010
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers	115	3 873	6 200	1 558			6 315	5 431	11 746
Autres passifs	978						978		978
Dettes fournisseurs	12 003						12 003		12 003
Autres dettes courantes	22 104						22 104		22 104
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 960						1 960		1 960
<b>Position nette</b>	<b>33 240</b>	<b>3 873</b>	<b>6 200</b>	<b>1 558</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>39 440</b>	<b>5 431</b>	<b>44 871</b>

Au 31 mars 2009	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2009
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
en milliers d'euros									
Passifs financiers	2 810	1 753			3		2 810	1 756	4 566
Autres passifs	913						913	0	913
Dettes fournisseurs	5 863						5 863	0	5 863
Autres dettes courantes	10 839						10 839	0	10 839
Trésorerie et équivalent de trésorerie		8 876					0	8 876	8 876
<b>Position nette</b>	<b>20 425</b>	<b>10 629</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20 425</b>	<b>10 632</b>	<b>31 057</b>

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

### Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses coûts directs, ce qui réduit son risque de

change. En d'autres termes, un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant

aux principaux coûts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, par exemple sur Sky Aircraft, le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par les soldes intragroupes libellés en devise étrangères.

Les écarts de change dégagés par la filiale Anglaise GECI Ltd étaient liés au compte courant de GECI International. Une augmentation de capital par incorporation des comptes courants sur GECI Ltd a été effectuée en septembre 2009 par compensation de compte courant pour un montant de 3 849 K€, ainsi cette créance étant remontée en capitaux propres, l'impact de cet écart de change sur le résultat a été neutralisé.

## Note 1 : Chiffre d'Affaires

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Facturations (y compris frais refacturés)		58 759	49 038
Frais refacturés		-422	-474
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		235	1 603
<b>Chiffre d'Affaires</b>		<b>58 572</b>	<b>50 167</b>

## Note 2 : Coûts Directs

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 retraité	Avril-Mars.09 publié
Frais de personnel		32 523	27 753	27 753
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		9 970	6 608	6 608
Amortissements et provisions		660	158	158
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		4 594	7 504	5 558
<b>Coûts Directs</b>		<b>47 747</b>	<b>42 023</b>	<b>40 077</b>

## Note 3 : Frais Généraux

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09 retraité	Avril-Mars.09 Publié
Frais de personnel		14 155	11 948	4 502
Loyers et frais de locaux		2 650	1 061	1 061
Frais de télécommunication et frais postaux		353	171	171
Honoraires, consultants, contractors		3 335	778	778
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		829	69	69
Impôts et Taxes		1 112	445	445
Amortissements et provisions		1 151	326	326
Autres charges		5 060	1 941	2 027
<b>Frais généraux</b>		<b>28 645</b>	<b>16 739</b>	<b>9 379</b>

## Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Dotations Immobilisations Etablissement Portugal		5	-53
Liquidation Filiales Indonésiennes			-76
Reprise BadWill RAI			618
Reprise provision pour litiges		276	
Abandon de Créances			741
Autres		86	-12
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>		<b>367</b>	<b>1 218</b>

## Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres Produits et Charges Financiers »

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Revenu financier (Placement CAT ..)		0	496
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-589	-353
<b>Coût de l'Endettement Financier Net</b>		<b>-589</b>	<b>143</b>
Gains et pertes de change		-32	-428
Actualisation des indemnités de fin de carrière			-8
Autres		3	170
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>-29</b>	<b>-266</b>

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

## Note 6 : Immobilisations

### Immobilisations incorporelles et corporelles

	En k€	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
		Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Autres	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
<b>Valeur brute au 31 mars 09</b>		<b>1 826</b>	<b>12 292</b>	<b>205</b>	<b>2 031</b>	<b>3 568</b>	<b>252</b>	<b>20 174</b>
Acquisitions		427			485	661	19	1 592
Crédit bail		662				2 075		2 737
Cessions		-236			-51	-137	-177	-601
Ecart conversion		6						6
Coût de développement du Skylander			18 967					18 967
Autres (reclassement)		23	-4	-19	751	-614		137
<b>Valeur brute au 31 mars 10</b>		<b>2 708</b>	<b>31 255</b>	<b>186</b>	<b>3 216</b>	<b>5 553</b>	<b>94</b>	<b>43 011</b>
<b>Amortissements au 31 mars 09</b>		<b>1 634</b>	<b>341</b>	<b>187</b>	<b>536</b>	<b>2 701</b>	<b>0</b>	<b>5 399</b>
Dépréciation		276	254		77	961		1 568
Reprise sur cessions		-236			-51	-190		-477
Ecart conversion		-3				-87		-90
Autres (reclassement)		35	-10	-11	891	-700		205
<b>Amortissements au 31 mars 10</b>		<b>1 706</b>	<b>585</b>	<b>176</b>	<b>1 453</b>	<b>2 685</b>	<b>0</b>	<b>6 605</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 10</b>		<b>1 001</b>	<b>30 670</b>	<b>10</b>	<b>1 763</b>	<b>2 868</b>	<b>94</b>	<b>36 406</b>
	En k€	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
		Logiciels Techniques	Frais de recherche et développement	Fonds commerciaux	Installations techniques	Equipement des bureaux,	Avances sur Immobilisations	
<b>Valeur brute au 31 mars 08</b>		<b>1 834</b>	<b>0</b>	<b>179</b>	<b>65</b>	<b>3 075</b>	<b>0</b>	<b>5 153</b>
Acquisitions		54			111	580	252	997
Variation de périmètre		0	2 400	26	1 855			4 281
Cessions		-57				-68		-125
Ecart conversion		-2				-4		-6
Coût de développement du Skylander			9 835					9 835
Autres		-3	57	0		-15		39
<b>Valeur brute au 31 mars 09</b>		<b>1 826</b>	<b>12 292</b>	<b>205</b>	<b>2 031</b>	<b>3 568</b>	<b>252</b>	<b>20 174</b>
<b>Amortissements au 31 mars 08</b>		<b>1 501</b>		<b>179</b>	<b>61</b>	<b>2 473</b>	<b>0</b>	<b>4 214</b>
Dépréciation		187	113		102	284		686
Variation de périmètre			228	8	373			609
Reprise sur cessions		-51				-53		-104
Ecart conversion		-2				-3		-5
Autres		-1				0		-1
<b>Amortissements au 31 mars 09</b>		<b>1 634</b>	<b>341</b>	<b>187</b>	<b>536</b>	<b>2 701</b>	<b>0</b>	<b>5 399</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 09</b>		<b>192</b>	<b>11 951</b>	<b>18</b>	<b>1 495</b>	<b>867</b>	<b>252</b>	<b>14 775</b>

### Immobilisations financières

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
<b>Valeur brute au 31 mars 09</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>576</b>	<b>677</b>
Acquisitions/Augmentations				72	72
Variation de périmètre Périmètre					0
Cessions/Remboursements				0	0
Ecart conversion				-1	-1
Autres					0
<b>Valeur brute au 31 mars 10</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>647</b>	<b>748</b>
<b>Dépréciations au 31 mars 09</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58</b>
Dépréciation					0
Reprise sur cessions					0
Ecart conversion					0
Autres					0
<b>Dépréciations au 31 mars 10</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 10</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>647</b>	<b>690</b>

### Engagements de Crédit bail

En K€	Paiements minimum au titre de la location	2009-2010 Intérêts	Principal Mars 2010	Amortissements Mars 2010
A moins d'un an	1 044	214	830	476
Entre un et cinq ans	1 385	102	1 283	1 738
A plus de cinq ans				
<b>Total</b>	<b>2 429</b>	<b>317</b>	<b>2 113</b>	<b>2 213</b>

### Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2010		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	689	689				689
Clients et comptes rattachés	18 978	18 978				18 978
Stocks	5 422	5 422				5 422
Actifs sur contrats en cours	3 199	3 199				3 199
Autres actifs courants	14 054	14 054				14 054
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 960	1 960	1 960			
<b>Actifs</b>	<b>44 302</b>	<b>44 302</b>	<b>1 960</b>	<b>0</b>	<b>42 342</b>	<b>0</b>
Dettes financières	11 746	11 746				11 746
Autres passifs	978	978				5 055
Dettes fournisseurs	12 003	12 003				12 221
Autres dettes courantes	22 104	22 104				22 938
<b>Passifs</b>	<b>46 831</b>	<b>46 831</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>51 960</b>

en milliers d'euros	Au 31 mars 2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	576	576			576	
Clients et comptes rattachés	11 325	11 325			11 325	
Stocks	1 990	1 990			1 990	
Actifs sur contrats en cours	3 137	3 137			3 137	
Autres actifs courants	7 323	7 323			7 323	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 876	8 876	8 876			
<b>Actifs</b>	<b>33 227</b>	<b>33 227</b>	<b>8 876</b>	<b>0</b>	<b>24 351</b>	<b>0</b>
Dettes financières	4 566	4 566				4 566
Autres passifs	913	913				913
Dettes fournisseurs	5 863	5 863				5 863
Autres dettes courantes	10 839	10 839				10 839
<b>Passifs</b>	<b>22 181</b>	<b>22 181</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22 181</b>

## Note 7 : Dettes financières

En k€	Mars.10			Mars.09
	Mars.10	à un an au plus	à + d'un an	
Avances perçues du Factor	2 458	2 458		1 565
Compte-Courant actionnaires (1)	1 521		1 521	1 407
Autres dettes financières	560	115	444	1 403
Avances remboursables (OSEO ...)	4 234	0	4 234	
Dettes de crédit-bail	2 478	920	1 558	0
Découverts et autres	495	495		191
<b>Dettes financières</b>	<b>11 746</b>	<b>3 988</b>	<b>7 758</b>	<b>4 566</b>
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>3 988</i>	<i>3 988</i>		<i>4 563</i>
<i>dont long terme</i>	<i>7 758</i>		<i>7 758</i>	<i>3</i>
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>-1 960</b>			<b>-8 876</b>
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	<b>9 786</b>			<b>-4 310</b>

Le compte courant actionnaire (GTH) a été reclassé sur l'exercice en Passif Non courant

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.1 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

## Note 8 : Provisions

En k€	Mars.09	Variation du périmètre	Reprises suite			Mars.10
			Dotations	à consommation	Reprises non utilisées	
<b>Provisions clients</b>	<b>13</b>		<b>10</b>	<b>13</b>		<b>10</b>
<b>Provisions autres actifs courants</b>	<b>0</b>					<b>0</b>
Litiges prud'homaux	216		180		98	298
Provision pour impôts	0					0
Provision pour litiges	452			277		175
<b>Provisions courantes</b>	<b>668</b>	<b>0</b>	<b>180</b>	<b>277</b>	<b>98</b>	<b>473</b>
<b>Provisions retraites et assimilées</b>	<b>553</b>		<b>139</b>			<b>692</b>
<b>Total des Provisions</b>	<b>1 234</b>	<b>0</b>	<b>328</b>	<b>290</b>	<b>98</b>	<b>1 175</b>

Les litiges prud'homaux (298 K€) concernent principalement les filiales françaises. Les reprises enregistrées cette année concernent des affaires classées. Les autres litiges concernent notamment la filiale GECI Aviation, ou, un ancien salarié a saisi le Conseil des Prud'hommes en avril 2010 suite à son licenciement, le total des demandes s'élevant à d'environ 300.000 €. Au vu des éléments du dossier, GECI Aviation et ses conseils estiment que l'impact éventuel de ce litige sur sa situation financière ne devrait pas être significatif, et n'a donc pas fait l'objet d'une provision.



## Note 9 : Stocks et encours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Stocks de pièces		3 164	1 990
Encours		2 258	
<b>Stocks et encours</b>		<b>5 422</b>	<b>1 990</b>

## Note 10 : Actifs sur contrats en cours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Encours sur Contrats d' ingénierie		3 199	3 137
<b>Actifs sur contrats en cours</b>		<b>3 199</b>	<b>3 137</b>

## Note 11 : Clients et autres débiteurs

En k€	Mars.10	Mars.09
Clients et compte rattachés	13 545	11 018
Factures à établir	5 433	307
<b>Clients et autres débiteurs</b>	<b>18 978</b>	<b>11 325</b>

## Note 12 : Autres actifs courants

	En k€	Mars.10	Mars.09
Avances Fournisseurs		633	79
Créances sociales		82	1 019
Créances fiscales		10 001	4 996
Créances diverses diverses		3 097	944
<b>Autres actifs courants</b>		<b>13 813</b>	<b>7 038</b>

L'augmentation du poste créances fiscales est principalement due à la constatation du Crédit d'impôt Recherche chez Sky Aircraft pour un montant de 6 215 K€

## Note 13 : Passifs sur contrats en cours

	En k€	Mars.10	Mars.09
Encours sur contrats d' ingénierie		978	912
<b>Passifs sur contrats en cours</b>		<b>978</b>	<b>912</b>

## Note 14 : Fournisseurs et autres créditeurs

	En k€	Mars.10	Mars.09
Fournisseurs et compte rattachés		6 532	4 264
Factures non parvenues		5 471	1 598
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>		<b>12 003</b>	<b>5 862</b>

## Note 15 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.10	Mars.09
Dettes sociales		6 847	4 935
Dettes fiscales		8 714	5 475
Comptes courants créditeurs		21	0
Dettes diverses		6 522	429
<b>Autres passifs courants</b>		<b>22 104</b>	<b>10 839</b>

Dans le poste Dettes diverses figurent les produits constatés d'avance, et en particulier le montant des subventions reçues chez Skyaircraft, au prorata de leur objet, soit 3 611 K€ pour l'exercice.

## Note 16 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Impôts courants		730	219
Redressements fiscaux		235	195
Impôts différés		-9	424
<b>Charge d'impôts</b>		<b>955</b>	<b>838</b>

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.

## Note 17 : Taux effectif d'impôt

	En k€	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
Résultat net		-110	967
<b>Neutralisation :</b>			
Charge d'impôts		955	838
Résultat des activités abandonnées		-589	0
<b>Résultat net des activités poursuivies avant impôts</b>		<b>1 434</b>	<b>1 805</b>
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		493	621
Redressements Fiscaux		235	195
Ecart de taux d'imposition		-130	
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		357	22
<b>Charge d'impôts du Groupe</b>		<b>955</b>	<b>838</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>66,6%</i>	<i>46,4%</i>

## Note 18 : Impôts différés Actif/Passif

	En k€	Mars.09	Variation en résultat	Variation en sit. nette	Mars.10
Provision pour avantages au personnel		0	29	147	176
Retraitement des contrats de location-financement		0	-44	-25	-69
Attributions d'actions gratuites		0	49	-49	0
Autres		0	-25	-7	-32
<b>Impôts différés Net</b>		<b>0</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>75</b>
<b>Impôts différés Actif</b>		<b>0</b>			<b>84</b>
<b>Impôts différés Passif</b>		<b>0</b>			<b>-8</b>

	En k€	Mars.08	Variation en résultat	Variation en sit. nette	Mars.09
Déficits fiscaux activés		424	-424	0	0
<b>Impôts différés Net</b>		<b>424</b>	<b>-424</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Impôts différés Actif</b>		<b>424</b>			<b>0</b>
<b>Impôts différés Passif</b>		<b>0</b>			<b>0</b>

## Note 19 : Déficits fiscaux non activés

	En k€	Mars.09 Base en devise	Exercice	Mars.10 Base en devise	Mars.10 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
Geci International (*)		1 897	-1 634	263	263	33,33%	88
<b>Intégration fiscale France</b>		<b>1 897</b>	<b>-1 634</b>	<b>263</b>	<b>263</b>		<b>88</b>
GECI Aviation SAS		1 867	425	2 292	2 292	33,33%	764
SKY AIRCRAFT			1 307	1 307	1 307	33,33%	436
GECI Aviation Industries			280	280	280	33,33%	93
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		4 579	13	4 592	5 161	30,00%	1 548
<b>Total</b>							<b>2 929</b>

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

(\*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

## Note 20 : Effectifs

	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
France	111	309	78	498	353
Allemagne	25	223	40	288	220
Angleterre	2	0	6	8	16
Espagne	1	20	0	21	25
Roumanie	7	42	0	49	51
Autres	6	0	14	20	24
<b>Effectif moyen</b>	<b>152</b>	<b>594</b>	<b>138</b>	<b>884</b>	<b>689</b>

## Note 21 : Engagements hors bilan

❖ La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2010.

❖ La société SkyDesign (devenue GECI Aviation Industries) a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée par un avenant daté du 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive une situation nette supérieure ou égale à 2.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine une augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.

La clause de retour à meilleure fortune n'est pas applicable au 31 mars 2010.

❖ Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 a ratifié la caution donnée par GECI International à GECI Systèmes.

Cette caution est liée à l'établissement du siège social de la filiale GECI Systèmes à Suresnes.

❖ Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.10	Mars.09
Valeur des engagements de fin d'exercice		699	505
Modification de régime restant à amortir		-44	-51
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		38	99
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice</b>		<b>692</b>	<b>553</b>

❖ Sites de Chambley, la filiale Sky Aircraft est établie sur la base aérienne de Chambley, sur une surface de 2 796 m<sup>2</sup>. Un bail a été conclu pour une période de 6 ans. Aucun engagement financier particulier sur ce bail.

❖ Le siège social a été transféré au 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS (sur une surface de 1 012,5 m<sup>2</sup>) depuis le mois de mars 2009. Un engagement incompressible de 6 ans a été pris pour une valeur restante de 3 322 K€.

## Note 22 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 42,2% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Au cours de l'exercice 2009/2010, Serge Bitboul et GTH ont acquis 106 462 titres Geci International et cédé 713 562 titres Geci International.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 1 521 K€ au 31 mars 2010. Il était de 1 383 K€ au 31 mars 2009.

## Note 23 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 387 852 € [Rémunération fixe PDG GECI International: 250 000 € - Rémunération fixe DG GECI Aviation 56 250 € - Prime exceptionnelle : 75 000€ - Avantages en nature : 6 602 €]

- Mme SANSONETTI, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 200 833 € [Rémunération fixe : 150 833 € - Prime exceptionnelle : 30 000 € - Rémunération variable : 20 000 €]

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2009/2010 d'un total de 20 000 € de jetons de présence.

## Note 24 : Honoraires des commissaires aux comptes

Mazars			Leydet		
Exercice clos le	montant		Exercice clos le	montant	
	31/03/2010	31/03/2009		31/03/2010	31/03/2009
Geci International comptes consolidés	67	56	GI comptes consolidés	29	32
comptes sociaux	61	65	comptes sociaux	42	48
<b>Sous-total</b>	<b>128</b>	<b>121</b>	<b>Sous-total</b>	<b>71</b>	<b>80</b>
Audit Filiales intégrées globalement France et Etranger	<b>324</b>	<b>110</b>	Audit Filiales intégrées globalement France et Etranger	<b>8</b>	<b>7</b>
autres diligences	12	-	autres diligences	-	-
<b>Total honoraires</b>	<b>464</b>	<b>231</b>	<b>Total honoraires</b>	<b>79</b>	<b>87</b>

Audit	en heures	
	31/03/2010	31/03/2009
comptes consolidés	333	284
comptes sociaux	307	333
	<b>640</b>	<b>617</b>

Audit	en heures	
	31/03/2010	31/03/2009
comptes consolidés	190	210
comptes sociaux	280	320
	<b>470</b>	<b>530</b>

## Note 25 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

- voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clés. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 20 000 actions, qui ont été définitivement acquises le 22 janvier 2009 (cours à cette date : 2,04 €). Constatant l'attribution définitive de ces actions, la Société a procédé à une augmentation de capital par création de titres lors de la réunion du Conseil du 20 mars 2009.

246 500 autres actions ont également été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 31 juillet 2007 et 10 000 lors du Conseil du 5 décembre 2007. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 204 000 actions dont l'acquisition définitive a été constatée lors du Conseil d'Administration du 26 novembre 2009. La Société a procédé à une augmentation de capital d'un montant nominal de 51 000 €.

- voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 2.983.390 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009, 40.000 lors du Conseil du 9 juillet 2009, 20.000 lors du Conseil du 24 septembre 2009, 65.000 lors du Conseil du 26 novembre 2009, 10.000 lors du Conseil du 23 décembre 2009.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2010 est de 142 500 actions.

## Note 26 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2009/2010	Taux moyen 2008/2009
Dollar des EU - USD	0,74189	0,75143	0,70735	0,71265
Livre sterling - GBP	1,12385	1,07434	1,12904	1,20072
Franc suisse - CHF	0,70048	0,65998	0,66600	0,64402
Nouveau leu roumain - RON	0,24408	0,23593	0,23802	0,26180
Rand sud-africain - ZAR	0,10109	0,07928	0,09055	0,08131

## Note 27 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote.

Le 01/04/2009, une régularisation de 632 actions a été faite suite à l'exercice des BSA.

Le 31/7/2009, 204 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement.

Le 24/12/2009, 2 700 000 actions nouvelles ont été créées suite à l'augmentation de capital en numéraire.

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sur l'exercice, soit un total de 27 785 601 actions. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 142 500 actions pondéré prorata temporis soit un total de 74 684 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf. note 25).

Les réserves consolidées sont de - 19 213 K€ à l'ouverture et de - 15 129 K€ à la clôture. La variation s'explique principalement par la constatation sur l'exercice de l'attribution des actions gratuites d'une part (+ 243 K€), la variation de pourcentage d'intérêt dans GECI Aviation (+ 2 903 K€) et l'imputation du résultat de l'exercice précédent (+ 1 042 K€).

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

Aucune couverture de change n'a été contractée (cf. note sur les risques de change)

Nombre d'actions retenues pour le résultat net dilué par action :

(En actions)	2009/10	Moyenne pondérée
Actions en circulation	29 833 909	27 785 601
Actions auto-contrôle		
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	29 833 909	27 785 601

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle

(En actions)	2009/10
Nombre d'actions retenu pour le résultat net par action	27 785 601
Effet dilutif des stock-options et droits d'attribution d'actions gratuites	74 684
Nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action	27 860 285

## Filiales et Participations

### Filiales

La société mère du groupe est GECI International, elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 7 458 477,25 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
FRANCE				
GECI International SA	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
GECI Aviation SA (ex Reims Aviation Industries) <sup>11</sup>	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	94,81
AGIR SAS	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
REIMS AVIATION INDUSTRIES SAS <sup>12</sup>	Aérodrome Reims Prunay 51360 PRUNAY	Globale	100	94,81
GECI AVIATION INDUSTRIES SAS <sup>13</sup>	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	94,81	94,81
SKY AIRCRAFT SAS	Base aérienne de Chambley 54890 ONVILLE	Globale	100	94,81
EUROPE				
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 HAMBOURG, ALLEMAGNE	Globale	100	100
DOPS	Sonderflughafen Friedrichshafener Strasse 2 82205 Gilching ALLEMAGNE	Globale	90	90
MOHACS INTERNATIONAL	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	99,99	99,99
GECI LTD	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, ROYAUME UNI	Globale	100	100
GECI ENGINEERING SERVICES srl	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 BUCAREST, ROUMANIE	Globale	100	100
GECI Ingenieria Sl	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID ESPAGNE	Globale	100	100
GECI SRL <sup>14</sup>	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO ITALIE	Non Conso	95	95
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 EVORA, PORTUGAL	Globale	100	100
AFRIQUE				
GECI SOUTH AFRICA (PTY) LTD	1 <sup>st</sup> Floor Bedford Centre Office Tower, Cnr Smith & Bradford Roads, Bedfordview 2007, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100

<sup>11</sup> GECI Aviation est la nouvelle dénomination de Reims Aviation Industries

<sup>12</sup> Cette société a été créée suite à l'apport partiel d'actifs de la branche F-406

<sup>13</sup> GECI Aviation Industries est la nouvelle dénomination de Skydesign

<sup>14</sup> Cette société est non significative. Elle est évaluée à sa situation nette, soit 0€, et est en cours de liquidation

### 20.1.3. Comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/03/2009

#### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	En k€	Notes	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>1</b>		<b>50 167</b>	<b>40 490</b>
Coûts Directs	<b>2</b>		-40 077	-31 776
<b>Marge Brute</b>			<b>10 090</b>	<b>8 714</b>
% Chiffre d'affaires			20,1%	21,5%
Frais Généraux	<b>3</b>		-9 379	-11 642
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>			<b>711</b>	<b>-2 928</b>
dont Activité Ingénierie			4531	-198
% Chiffre d'affaires Ingénierie			9,0%	-0,5%
dont Activité Aviation			-3820	-2 730
Autres Produits et Charges Opérationnels	<b>4</b>		1 218	0
<b>Résultat Opérationnel Net</b>			<b>1 929</b>	<b>-2 928</b>
Coût de l'Endettement Financier Net	<b>5</b>		143	50
Autres Produits et Charges Financiers	<b>5</b>		-266	-914
<b>Résultat avant Impôt</b>			<b>1 806</b>	<b>-3 792</b>
Impôt	<b>10</b>		-838	-352
<b>Résultat Net</b>			<b>968</b>	<b>-4 144</b>
dont Intérêts Minoritaires			-74	23
<b>dont Part du Groupe</b>			<b>1 042</b>	<b>-4 167</b>
	<b>En € par action</b>		<b>Avril-Mars.09</b>	<b>Avril-Mars.08</b>
Nombre d'actions			26 929 277	26 909 277
Résultat net (part du Groupe) par action			0,039	-0,166
Résultat net dilué (part du Groupe) par action			0,038	-0,166
<i>En cas de résultat négatif, le résultat net dilué par action est égal au résultat net non dilué</i>				
<i>Pour info : Nombre dilué d'actions (avec actions gratuites)</i>				
			27 173 277	29 818 574

Il n'y a pas eu de distribution de dividende sur l'exercice 2008-2009.



## BILAN CONSOLIDE

En k€	Notes	Mars.09	Mars.08
<b>ACTIF</b>			
Ecarts d'acquisition			
Immobilisations incorporelles	6	12 162	333
Immobilisations corporelles	6	2 614	606
Participations dans les entreprises associées	6	43	43
Actifs financiers non courants	6	576	219
Impôts différés actif	12	0	424
<b>Actifs non courants</b>		<b>15 395</b>	<b>1 625</b>
Stocks		1 990	0
Clients et comptes rattachés		11 325	10 188
Actifs sur contrats en cours		3 137	2 866
Autres actifs courants		7 323	2 745
Disponibilités et quasi-disponibilités		8 876	18 348
<b>Actifs courants</b>		<b>32 651</b>	<b>34 147</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>48 046</b>	<b>35 772</b>
<b>En k€</b>			
<b>PASSIF</b>			
Capital Social		6 732	6 727
Primes		30 848	30 853
Réserves consolidées		-19 213	-15 092
Ecarts de conversion		1 306	707
<b>Résultat Net - Part du Groupe</b>		<b>1 042</b>	<b>-4 167</b>
<b>Capitaux Propres - Part du Groupe</b>	<b>21</b>	<b>20 715</b>	<b>19 028</b>
Intérêts minoritaires		3 930	84
<b>Capitaux Propres</b>		<b>24 645</b>	<b>19 112</b>
Provision retraites et assimilées	8	553	374
Dettes financières long terme	7	3	9
<b>Passifs non courants</b>		<b>556</b>	<b>383</b>
Dettes financières courantes	7	4 563	5 350
Provisions courantes	8	668	188
Passifs sur contrats en cours		912	1 486
Fournisseurs et comptes rattachés		5 863	2 055
Autres passifs courants	9	10 839	7 198
<b>Passifs courants</b>		<b>22 845</b>	<b>16 277</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>48 046</b>	<b>35 772</b>

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net du Groupe</b>		<b>968</b>	<b>-4 144</b>
+ Amortissements et provisions		773	720
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		21	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		-1 081	0
- Charge d'endettement net		-143	-50
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		838	352
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>1 376</b>	<b>-3 122</b>
<i>Charge d'impôt (yc impôts différés)</i>		-838	-352
<i>Variation des Impôts différés</i>		424	150
Charge d'impôt (hors impôts différés)		-414	-202
<i>Variation de stocks</i>		-233	0
<i>Variation des créances exploitation</i>		-1 977	619
<i>Variation des dettes exploitation</i>		2 614	739
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		404	1 358
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)</b>		<b>1 366</b>	<b>-1 966</b>
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-997	-458
Developpement Autofinancé (Skylander)		-9 892	0
<b>Investissements d'exploitations nets</b>		<b>-10 889</b>	<b>-458</b>
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		-134	13
Variation de périmètre (*)		1 969	
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>1 835</b>	<b>13</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)</b>		<b>-9 054</b>	<b>-445</b>
Encaissement net sur augmentation de capital		0	21 824
<i>dont augmentation de capital</i>		0	21 824
<i>dont compensation de comptes courant actionnaires</i>			
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		-50	0
Remboursement de compte courant		-910	-2 487
Variation nette des emprunts		-693	-405
Charge d'endettement net		143	50
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)</b>		<b>-1 510</b>	<b>18 982</b>
Variation des cours des devises		634	591
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>-8 564</b>	<b>17 162</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>15 695</b>	<b>-1 467</b>
Variation de trésorerie		-8 564	17 162
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>7 131</b>	<b>15 695</b>
<b>dont disponibilités et quasi disponibilités</b>		<b>8 876</b>	<b>18 348</b>
<i>dont avances perçues de la société d'affacturage</i>		-1 565	-2 592
<i>dont autres (découverts...)</i>		-179	-61

En k€	RAI	SAI	TOTAL
Prix d'acquisition des filiales [A]	5 106		5 106
<i>(dont Frais d'acquisition)</i>	71		
Dont décaissé [B]	5 106		5 106
<i>(dont Augmentation du Capital)</i>	4 500		
Dette contractée [C]=[A]-[B]	-		-
Trésorerie acquise [D]	7 066	9	7 075
<b>Effet entrée de périmètre [E]=[D]-[B]</b>	<b>1 960</b>	<b>9</b>	<b>1 969</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves (yc Résultat)	Ecart de conversion				
<b>Capitaux propres au 31.03.2007</b>	5 372	10 384	-15 348	138	546	61	607	
<b>Résultat de période</b>			-4 167		-4 167	23	-4 144	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			256	569	825		825	
Augmentation du capital	1 355	20 469			21 824	0	21 824	
<b>Capitaux propres au 31.03.2008</b>	6 727	30 853	-19 259	707	19 028	84	19 112	
<b>Résultat de période</b>			1 042		1 042	-74	968	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			46	599	645	3 920	4 565	
Augmentation du capital	5	-5			0		0	
<b>Capitaux propres au 31.03.2009</b>	6 732	30 848	-18 171	1 306	20 715	3 930	24 645	

### Détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	En k€					Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves Consolidées (yc Résultat)	Ecart de conversion				
<b>Résultat Avril 2007 à Mars 2008</b>			-4 167		-4 167	23	-4 144	
Variation des écarts de conversion				569	569		569	
Distribution d'actions gratuites			256		256		256	
<b>Total des produits et charges comptabilisés pour 2007/2008</b>	0	0	-3 911	569	-3 342	23	-3 319	
<b>Résultat Avril 2008 à Mars 2009</b>			1 042		1 042	-74	968	
Variation des écarts de conversion				599	599		599	
Ecart de conversion sur invest. net à l'étranger			-463		-463		-463	
Variation de périmètre					0	3 970	3 970	
Distribution d'actions gratuites			509		509		509	
Distribution de dividendes					0	-50	-50	
<b>Total des produits et charges comptabilisés pour 2008/2009</b>	0	0	1 088	599	1 687	3 846	5 533	

Le capital social est composé de 26 909 277 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### Principaux agrégats du poste de résultat par zone géographique

En k€	Avril-Mars.09			Avril-Mars.08		
	Ingénierie	Aviation	Total	Ingénierie	Aviation	Total
<b>France</b>						
Chiffre d'affaires	19 730 43%	3 978 100%	23 709 47%	17 900		17 900
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 266</b>	<b>-3 820</b>	<b>-554</b>	<b>-1 263</b>	-2 730	<b>-3 993</b>
% CA	16,6%	-96,0%	-2,3%	-7,1%		-22,3%
<b>Allemagne et Roumanie</b>						
Chiffre d'affaires	18 649 40%	0%	18 649 37%	14 021		14 021
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>1 541</b>		<b>1 541</b>	<b>569</b>		<b>569</b>
% CA	8,3%		8,3%	4,1%		4,1%
<b>Autres Pays</b>			<b>0</b>			<b>0</b>
Chiffre d'affaires	7 810 17%	0%	7 810 16%	8 569		8 569
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-276</b>		<b>-276</b>	<b>496</b>		<b>496</b>
% CA	-3,5%		-3,5%	5,8%		5,8%
<b>TOTAL GROUPE</b>						
Chiffre d'affaires	46 189	3 978	50 169	40 490	0	40 490
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>4 531</b>	<b>-3 820</b>	<b>711</b>	<b>-198</b>	<b>-2 730</b>	<b>-2 928</b>
% CA	9,8%	-96,0%	1,4%	-0,5%	0,0%	-7,2%

### Principaux agrégats du poste de résultat par secteur d'activité

Au titre de l'IFRS 8, l'activité du groupe se répartit sur deux secteurs d'activité :

Le pôle Ingénierie qui représente 92% de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Systèmes, Agir, DOPS, Geci GMBH, GES, Geci Ingenieria, Geci Ltd, Geci South Africa, ainsi que de Geci International.

Le pôle Aviation qui représente 8 % de l'activité, correspondant aux activités des sociétés Geci Aviation, Skyaircraft, S.A.I, et Reims Aviation Industries.

En k€	Avril-Mars.09			Avril-Mars.08		
	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Total	Activité Ingénierie	Activité Aviation	Total
<b>Chiffre d'Affaires</b>	<b>46 189</b>	<b>3 978</b>	<b>50 167</b>	<b>40 490</b>	<b>0</b>	<b>40 490</b>
Coûts Directs	-34 452	-5 625	-40 077	-30 724	-1 052	-31 776
<b>Marge Brute</b>	<b>11 737</b>	<b>-1 647</b>	<b>10 090</b>	<b>9 766</b>	<b>-1 052</b>	<b>8 714</b>
% Chiffre d'affaires	25,4%	-41,4%	20,1%	24,1%	N/A	21,5%
Frais Généraux	-7 206	-2173	-9379	-9 964	-1678	-11642
% Chiffre d'affaires	-15,6%	-54,6%	-18,7%	-24,6%	N/A	-28,8%
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>	<b>4 531</b>	<b>-3 820</b>	<b>711</b>	<b>-198</b>	<b>-2 730</b>	<b>-2 928</b>
% Chiffre d'affaires	9,8%	-96,0%	1,4%	-0,5%	N/A	-7,2%
Autres Produits et Charges Non Opérationnels	469	749	1218	0	0	0
<b>Résultat Opérationnel Net</b>	<b>5 000</b>	<b>-3 071</b>	<b>1 929</b>	<b>-198</b>	<b>-2 730</b>	<b>-2 928</b>
Coût de l'Endettement Financier Net	155	-11	144	50	0	50
Autres Produits et Charges Financiers	-199	-68	-267	-680	-234	-914
<b>Résultat avant Impôt</b>	<b>4 957</b>	<b>-3 151</b>	<b>1 806</b>	<b>-828</b>	<b>-2 964</b>	<b>-3 792</b>
Impôt	355	-1193	-838	-352	0	-352
<b>Résultat Net</b>	<b>5 312</b>	<b>-4 344</b>	<b>968</b>	<b>-1 180</b>	<b>-2 964</b>	<b>-4 144</b>
dont Intérêts Minoritaires	1	-75	-74	23	0	23
<b>dont Part du Groupe</b>	<b>5 311</b>	<b>-4 269</b>	<b>1 042</b>	<b>-1 203</b>	<b>-2 964</b>	<b>-4 167</b>

Principaux agrégats du poste du bilan par secteur d'activité

En k€	Mars 09		
<b>ACTIF</b>			
Ecart d'acquisition	Total	Ingenierie	Aviation
Immobilisations incorporelles	12 162	168	11 994
Immobilisations corporelles	2 614	683	1 931
Participations dans les entreprises associées	43	43	0
Actifs financiers non courants	576	386	190
Impôts différés actif	0	0	0
<b>Actifs non courants</b>	<b>15 395</b>	<b>1 280</b>	<b>14 115</b>
Stocks	1 990	0	1 990
Clients et comptes rattachés	11 325	9 770	1 555
Actifs sur contrats en cours	3 137	2 123	1 014
Autres actifs courants	7 323	3 225	4 098
Disponibilités et quasi-disponibilités	8 876	2 303	6 573
<i>Eliminations Intra-groupe</i>	0	33 407	-33 407
<b>Actifs courants</b>	<b>32 651</b>	<b>50 828</b>	<b>-18 176</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>48 046</b>	<b>52 107</b>	<b>-4 061</b>

En k€	Mars 09		
<b>PASSIF</b>			
Capital Social	6 732	6 732	0
Primes	30 848	30 848	0
Réserves consolidées	-19 213	-7 243	-11 971
Ecart de conversion	1 306	1 306	0
<b>Résultat Net - Part du Groupe</b>	<b>1 042</b>	<b>5 310</b>	<b>-4 268</b>
<b>Capitaux Propres - Part du Groupe</b>	<b>20 715</b>	<b>36 955</b>	<b>-16 239</b>
Intérêts minoritaires	3 930	50	3 879
<b>Capitaux Propres</b>	<b>24 645</b>	<b>37 005</b>	<b>-12 360</b>
Provision retraites et assimilées	553	440	113
Dettes financières long terme	3	3	0
<b>Passifs non courants</b>	<b>556</b>	<b>443</b>	<b>113</b>
Dettes financières courantes	4 563	3 160	1 402
Provisions courantes	668	216	453
Passifs sur contrats en cours	912	912	0
Fournisseurs et comptes rattachés	5 863	3 245	2 617
Autres passifs courants	10 839	7 744	3 096
<i>Eliminations Intra-groupe</i>	0	-618	618
<b>Passifs courants</b>	<b>22 845</b>	<b>14 660</b>	<b>8 186</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>48 046</b>	<b>52 107</b>	<b>-4 061</b>

## Informations par secteurs d'activité

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
<u>Pole Ingénierie</u>		46 189	40 490
Aéronautique		34 762	28 054
Spatial		4 920	4 793
Transport		930	1 039
Propulsion - Energie		3 606	4 117
Naval		1 946	2 282
Autres		25	205
<u>Pole Aviation</u>		3 978	0
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		<b>50 167</b>	<b>40 490</b>

## Notes Annexes

### Faits marquants, activité et perspectives

#### **POLE AVIATION**

Depuis son lancement 2001, tout le savoir faire et l'expertise du Groupe sont mobilisés sur le projet d'avion Skylander (SK 105) et plus de 24.8 M€ de frais d'études, de consulting et d'heures d'ingénieurs y ont été consacrés.

Sur le second semestre 2008/2009, ce projet a connu une accélération décisive notamment liée à la survenance des événements suivants :

- En juillet 2008, le Groupe a signé un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES, constructeur du F 406, puis en octobre 2008, en a pris le contrôle avec une participation majoritaire de 59,14 %.

- En septembre 2008, le Groupe a obtenu dans le cadre du développement du Pôle Industriel Aériades, le soutien financier et opérationnel de l'Etat et la Région Lorraine au projet Skylander. Ce soutien s'étant notamment concrétisé sur le second semestre par :

- la notification d'attribution d'aides conditionnées (avance remboursable OSEO pour 7,4 M€ ; aide à finalité régionale pour 2 M€ et prime d'aménagement du territoire pour 2,5 M€),

- la confirmation du principe de l'éligibilité du projet au crédit d'impôt recherche, le montant total de ce crédit étant estimé, par le Groupe, à environ 80 M€ jusqu'en 2027,

- la mise à disposition des terrains de l'ancienne base aérienne de Chambley Buisnière pour accueillir le développement et la production industrielle du Skylander. Ainsi dès novembre 2008, le Groupe a implanté sur ce site sa filiale SKY AIRCRAFT, nouvellement créée, pour finaliser, produire et commercialiser le SK 105. Avec un effectif de plus de 40 personnes et un management expérimenté dans la construction aéronautique, SKY AIRCRAFT prévoit le recrutement de plus 250 personnes, à horizon 2012, pour assembler et commercialiser le Skylander.

- L'intérêt marqué des investisseurs institutionnels et publics pour le projet qui a permis au Groupe de progresser dans la recherche des fonds nécessaires à son financement ; le potentiel technique et financier du SK 105 étant par ailleurs conforté par les études menées par Geci et ses partenaires.

Les critères d'activation étant respectés, les coûts de développement du Skylander encourus à compter du 1er octobre 2008 ont été activés sur le second semestre.

La filiale Portugaise SAI a été consolidée pour la première fois cette année. Son impact sur le résultat consolidé a été de - 547 K€.

#### **POLE EXPERTISE ET INGENIERIE**

Le Pôle Expertise et Ingénierie de GECI International enregistre un chiffre d'affaires de 46,2 M€, en hausse de 14% par rapport à l'exercice précédent.

L'activité déjà en progression sur les trois premiers trimestres a été particulièrement soutenue au cours du 4ième trimestre, avec un chiffre d'affaires de 12,7 M€, contre un chiffre d'affaires de 9.9 M€ pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression très significative de 28,3%.

L'activité de cette année est marquée par la signature du premier contrat en calcul de structure de génie civil et la reconnaissance de l'expertise technique de l'entreprise dans des domaines à fortes valeurs ajoutées.

Globalement l'ensemble des entités du Pôle Expertise et Ingénierie est en progression, avec cette performance en ligne avec les prévisions annoncées, le Groupe démontre la pertinence du positionnement de

spécialiste expert des études de structures et de l'intégration de systèmes avec des compétences prouvées dans la conduite de grands projets complexes dans les secteurs de l'aéronautique et des transports, du naval, de l'énergie et de l'infrastructure.

Par ailleurs, les filiales Indonésiennes et la filiale MTS en Suisse, en 2008, ont été liquidées générant une perte exceptionnelle de 73 K€.

Le siège social du Groupe a été transféré depuis mars 2009 au 21, boulevard de la Madeleine - 75001

#### **Evènements postérieurs à la clôture**

Une quote-part des aides obtenues auprès des divers organismes a été perçue (1 M€ de Prime d'Aménagement du Territoire ; 0.8 M€ d'Aide à Finalité Régionale et 3 M€ d'avance remboursable OSEO) pour la filiale Sky Aircraft.

Au cours du Salon du Bourget 2009, de nombreuses délégations, compagnies aériennes et opérateurs, notamment en provenance d'Asie, d'Afrique, du Moyen-Orient, ont manifesté leur très vif intérêt pour les deux appareils de GECI Aviation dont 10 exemplaires ont fait l'objet de protocoles d'accords (4 SK-105 pour un montant de 18M\$ avec première livraison fin 2012, 6 F 406 accompagnés de 2 options de vente supplémentaire de F 406).

#### **Evolution du périmètre de consolidation**

Entrée de périmètre de RAI (prise de participation à hauteur de 59.14%) durant le second semestre fiscal, ainsi que SAI (Portugal) compte tenu de la significativité à la clôture au 31 mars 2009 et la création de Sky Aircraft SAS.

Sortie définitive suite à liquidation, des filiales Indonésiennes : GECI Indonesia et GECI Nusantara, et la filiale Suisse MTS.

#### **Base de préparation des états financiers consolidés**

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2009 les nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

-IAS 1 amendée « présentation des états financiers »

L'amendement à la norme IAS 1 prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.

Les nouvelles normes entrant en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009 sont les suivantes :

IAS 7 « tableau de flux de trésorerie » sans impact sur les comptes,

IAS 19 « avantages du personnel » sans impact sur les comptes,

IAS 23 amendée « Coûts d'emprunt » sans impact sur les comptes,

IAS 32 révisée « Instruments financiers » sans impact sur les comptes,

IAS 40 amendée « immeubles de placement » qui est non applicable,

IFRS 2 « amendement relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations » sans impact sur les comptes,

IFRS 1 / IAS 27 « Coûts d'investissement dans une filiale » sans impact sur les comptes,

IFRS 8 « Segments opérationnels ». La présentation sectorielle historique sur laquelle le management de la société fonde ses décisions répond aux caractéristiques d'IFRS 8.

### **Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2009**

GECI International n'a pas appliqué de façon anticipée les dernières normes et interprétations publiées dont l'application ne sera obligatoire qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010. Il s'agit des normes et interprétations suivantes :

IFRS 5 amendée « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées »,  
IAS 17 amendée « Contrats de location »,  
IAS 36 amendée « Dépréciation d'actifs »,  
IAS 38 amendée « Immobilisations incorporelles » obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009,  
IAS 39 amendée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation »  
IFRIC 9 « Réexamen de dérivés incorporés » obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009  
IFRS 3R « Regroupements d'entreprises » obligatoire à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2009.

### **Règles de présentation**

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2009.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

### **Méthodes de consolidation**

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

### **Recours à des estimations et aux jugements**

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes périodes ultérieures affectées.

#### Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés, le Groupe revoit régulièrement ses estimations et jugements relatifs au respect des

critères d'activation des dépenses de recherche et de développement relatives au projet Skylander.

Au 31 mars 2008, et encore pour l'établissement des comptes intermédiaires au 30 septembre 2008, le Groupe considérait que les critères nécessaires pour activer les dépenses encourues sur le projet Skylander n'étaient pas satisfaisants.

En juillet 2008, le Groupe a signé un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES, produisant un avion complémentaire du Skylander. La prise de contrôle de REIMS AVIATION est intervenue en octobre 2008. Par ailleurs, le Groupe a obtenu en septembre 2008 le soutien de la France et de la région Lorraine au projet Skylander, dans le cadre du développement du pôle industriel Aériades, groupement aéronautique lorrain regroupant plus de 2.300 salariés.

Compte tenu des événements significatifs intervenus sur la fin du premier semestre de l'exercice 2008-2009, le groupe a apprécié le respect des critères d'activation du projet Skylander au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Il a notamment été tenu compte des éléments suivants :

- Faisabilité technique

Le Groupe considère que la définition des grandes caractéristiques du SK-105 est aboutie à plus de 80% au 1<sup>er</sup> octobre 2008 et que son achèvement ne présente pas d'aléa spécifique. La signature en juillet 2008 d'un protocole d'accord prévoyant la prise de contrôle par GECI International de la société REIMS AVIATION INDUSTRIES conforte le groupe dans sa capacité à mener à bien le projet d'un point de vue technique.

- Capacité à générer des avantages économiques futurs  
Le Groupe considère, compte tenu des études de marché réalisées sur les besoins futurs en matière d'appareils dédiés au transport multi-missions et aux opérations de désenclavement, des avantages concurrentiels du Skylander (volume cabine, charge utile, capacité carburant et positionnement prix), et des intentions de prises de commandes, qu'il est probable que le projet Skylander générera à l'avenir des avantages économiques pour le Groupe significativement supérieurs aux sommes investies dans le développement du projet.

Le Groupe estime que ces perspectives commerciales existaient avant le 1<sup>er</sup> octobre 2008.

- Disponibilité des ressources financières suffisantes pour achever le projet

L'accélération du projet sur la fin du premier semestre 2008, avec notamment le soutien de la région Lorraine, a donné plus de visibilité au Groupe sur ses capacités à disposer des ressources nécessaires pour achever le projet. Le Groupe estime qu'au 1<sup>er</sup> octobre 2008, les financements nécessaires à la couverture de plus de 50% des dépenses du projet étaient d'ores et déjà assurés. Notamment, le Groupe pouvait compter sur :

l'obtention d'une avance remboursable de l'OSEO  
l'obtention du soutien de la France et de la région Lorraine au projet Skylander, dans le cadre du développement du pôle industriel Aériades (primes d'aménagement du territoire, aide à finalité régionale de la région Lorraine)

le bénéfice d'un montant significatif de crédit d'impôt recherche, qui sera reversé à la société en fonction des dépenses éligibles encourues.

Compte tenu des marques d'intérêt portées au projet par les investisseurs publics et privés, le Groupe considère qu'il est hautement probable qu'il pourra lever les fonds complémentaires nécessaires, le moment venu, par le biais d'un emprunt ou d'une



augmentation de capital, pour finaliser le financement du projet.

Par conséquent, le Groupe a considéré que les critères d'activation des dépenses liées au projet Skylander sont remplis depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2008. Au 31 mars 2009, les discussions en cours avec les investisseurs ainsi que la signature au salon du Bourget d'un *memorandum of understanding* (MOU) portant sur quatre SK-105 pour un montant de 18 M\$ avec une première livraison prévue pour la fin de l'année 2012, confortent le Groupe dans son analyse de la situation au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

Les dépenses de développement activées sur le projet Skylander au 31 mars 2009 s'élèvent à 9, 8 M€, et ont été intégralement encourues sur le second semestre de l'exercice.

### **Conversion des comptes libellés en devises étrangères**

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

### **Instruments financiers**

#### **Instruments financiers non dérivés**

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

#### **Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

#### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés,

le cumul des profits ou pertes comptabilisés en capitaux propres est transféré en résultat.

#### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

#### **Autres**

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

#### **Regroupement d'activités**

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

#### **Date d'effet des acquisitions et des cessions**

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

#### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront en fine facturées. L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";

- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

### **Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

### **Autres produits et charges opérationnels**

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

### **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable. La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : GECI International, GECI Systèmes, GECI Aviation (ex SkyDesign) et AGIR.

### **Résultat par action**

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

## **Immobilisations**

### **Frais de recherche et développement**

Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des frais relatifs aux projets qui remplissent l'ensemble des critères suivants :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe.

### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement.

Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

### **Immobilisations financières**

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

## **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les pièces sont gérées, pour les besoins de la gestion des approvisionnements, dans la devise d'achat. Ces stocks sont ensuite convertis en euros sur la base du cours de clôture.

Une provision pour dépréciation des stocks est enregistrée lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus est supérieure au

cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

### Créances clients

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA

### Trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

### Endettement net

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, GECI Systèmes, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.6%.

### Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

### Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).

- Taux d'actualisation : 5,75 %.

- Taux de progression des salaires : 2,5 %

- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âge entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les

charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,

- l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,

- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,

- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,

- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,

- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

### Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

### Gestion du risque financier

#### Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

#### Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 90 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturage. Il concerne les clients principaux.

L'en cours moyen est d'environ 1,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-250 K€ qui peuvent être utilisés pour faire face à des besoins de financement à court terme. Les intérêts sont payables au taux de base bancaire majoré de 3 points de base. Elles ont été utilisées à hauteur de 188 K€ au 31 mars 2009.

-1.565 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,6 point de base

-1 383 K€ de compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

en milliers d'euros	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		Au de 5 ans		Total		Valeur bilancielle 31/03/2009
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	
Passifs financiers	2 810	1 733			3		1 407	3 159	4 566
Autres passifs	913						913		913
Dettes fournisseurs	5 863						5 863		5 863
Autres dettes courantes	10 839						10 839		10 839
Trésorerie et équivalent de trésorerie		8 876					8 876		8 876
<b>Position nette après gestion</b>	<b>20 425</b>	<b>10 629</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>27 898</b>	<b>3 159</b>	<b>31 057</b>

### Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

### Risque de change

La politique du Groupe GECI International est de facturer, autant que possible, dans la devise de ses couts directs, ce qui réduit son risque de change. En d'autres termes un contrat sera le plus souvent facturé dans la devise correspondant aux principaux couts de réalisation du contrat (i.e. : engineering costs). Ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En revanche, si la Société ou ses filiales venaient à conclure des opérations (clients/fournisseurs) d'un montant significatif et dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des couts directs, par exemple sur Sky Aircraft le recours à une couverture de change deviendrait nécessaire.

Une analyse du risque de change du Groupe sur l'exercice montre que le risque de change consolidé du Groupe GECI International est principalement causé par les soldes intragroupes libellés en devise étrangères.

Les écarts de change dégagés par la filiale Anglaise GECI Ltd et liés au compte courant de GECI International ont été retraités en Capitaux propres, car ils répondent aux critères d'Investissement net à l'étranger (financement à long terme sans remboursement prévisible à court et moyen terme). Une augmentation de capital par incorporation des comptes courants sur GECI Ltd va alors être proposée au conseil d'administration.

**Note 1 : Chiffre d'Affaires**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Facturations (y compris frais refacturés)		49 038	41 782
Frais refacturés		-474	-623
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		1 603	-669
<b>Chiffre d'Affaires</b>		<b>50 167</b>	<b>40 490</b>

**Note 2 : Coûts Directs**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Frais de personnel		27 753	22 384
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		6 608	6 283
Amortissements et provisions		158	362
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		5 558	2 747
<b>Coûts Directs</b>		<b>40 077</b>	<b>31 776</b>

Le montant des couts directs de l'exercice 2008/2009 intègre :

3 526 K€ de couts directs de RAI (prise en compte du C.I.R pour 50 K€)

Par contre 6 841 K€ de couts directs imputables au projet Skylander ont été activés et n'ont pas été portés en charges

**Note 3 : Frais Généraux**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Frais de personnel		4 502	6 095
Loyers et frais de locaux		1 061	1 289
Frais de télécommunication et frais postaux		171	261
Honoraires		778	1 402
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		69	299
Impôts et Taxes		445	344
Amortissements et provisions		326	284
Autres charges		2 027	1 668
<b>Frais généraux</b>		<b>9 379</b>	<b>11 642</b>

Le montant des frais généraux de l'exercice 2008/2009 intègre :

1 159 K€ de frais généraux de RAI

Par contre 2 994 K€ de frais généraux imputables au projet Skylander ont été activés et n'ont pas été portés en charges

**Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Dotations Immobilisations Etablissement Portugal		-53	0
Liquidation Filiales Indonésiennes		-76	0
Reprise BadWill RAI		618	0
Abandon de Créances		741	
Autres		-12	0
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>		<b>1 218</b>	<b>0</b>

**Note 5 : Coût de l'endettement et poste « Autres Produits et Charges Financiers »**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Revenu financier (Placement CAT ..)		496	420
Intérêt financier (AgiOS bancaires, intérêt Factor ..)		-353	-370
<b>Coût de l'Endettement Financier Net</b>		<b>143</b>	<b>50</b>
Gains et pertes de change		-428	-710
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-8	-10
Autres		170	-194
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>-266</b>	<b>-914</b>

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

**Note 6 : Immobilisations**
**Immobilisations incorporelles et corporelles**

En k€	Imm. Incorporelles			Imm. Corporelles			Total
	Logiciels Techniques	Frais de développement	Fonds commerciaux + frais d'établissement	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	Avances sur Immobilisations	
<b>Valeur brute au 31 mars 08</b>	<b>1 834</b>	<b>0</b>	<b>179</b>	<b>65</b>	<b>3 075</b>	<b>0</b>	<b>5 153</b>
Acquisitions	54			111	580	252	997
Variation de périmètre	0	2 400	26	1 855			4 281
Cessions	-57				-68		-125
Ecart conversion	-2				-4		-6
Coût de développement du Skylander		9 835					9 835
Autres	-3	57	0		-15		39
<b>Valeur brute au 31 mars 09</b>	<b>1 826</b>	<b>12 292</b>	<b>205</b>	<b>2 031</b>	<b>3 568</b>	<b>252</b>	<b>20 174</b>
<b>Amortissements au 31 mars 08</b>	<b>1 501</b>		<b>179</b>	<b>61</b>	<b>2 473</b>	<b>0</b>	<b>4 214</b>
Dépréciation	187	113		102	284		686
Variation de périmètre		228	8	373			609
Reprise sur cessions	-51				-53		-104
Ecart conversion	-2				-3		-5
Autres	-1				0		-1
<b>Amortissements au 31 mars 09</b>	<b>1 634</b>	<b>341</b>	<b>187</b>	<b>536</b>	<b>2 701</b>	<b>0</b>	<b>5 399</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 09</b>	<b>192</b>	<b>11 951</b>	<b>18</b>	<b>1 495</b>	<b>867</b>	<b>252</b>	<b>14 775</b>

## Immobilisations financières

En k€	Participation dans les entreprises associées	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
<b>Valeur brute au 31 mars 08</b>	<b>151</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>166</b>	<b>370</b>
Acquisitions/Augmentations			0	226	226
Variation de périmètre Périmètre			0	228	228
Cessions/Remboursements			0	-39	-39
Ecart conversion			0	0	0
Autres	-50		-53	-5	-108
<b>Valeur brute au 31 mars 09</b>	<b>101</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>576</b>	<b>677</b>
<b>Dépréciations au 31 mars 08</b>	<b>108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>108</b>
Dépréciation					0
Reprise sur cessions					0
Ecart conversion					0
Autres	-50				-50
<b>Dépréciations au 31 mars 09</b>	<b>58</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>58</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 09</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>576</b>	<b>619</b>

## Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2009		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers non courants	576	576				576
Clients et comptes rattachés	11 325	11 325				11 325
Stocks	1 990	1 990				1 990
Actifs sur contrats en cours	3 137	3 137				3 137
Autres actifs courants	7 323	7 323				7 323
Trésorerie et équivalent de trésorerie	8 876	8 876	8 876			
<b>Actifs</b>	<b>33 227</b>	<b>33 227</b>	<b>8 876</b>	<b>0</b>	<b>24 351</b>	<b>0</b>
Dettes financières	4 566					4 566
Autres passifs	913					913
Dettes fournisseurs	5 863					5 863
Autres dettes courantes	10 839					10 839
<b>Passifs</b>	<b>22 181</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17 615</b>	<b>4 566</b>

## Note 7 : Dettes financières courantes

	En k€	Mars.09		Mars.08
		à un an au plus	à + d'un an	du
Les avances perçues				
Avances perçues du Factor	1 565	1 565		2 592
Compte-Courant actionnaires	1 407	1 407		2 326
Autres dettes financières (dont compte courant)	1 403	1 403		365
Dettes de crédit-bail	0			15
Découverts et autres	191	188	3	61
<b>Dettes financières</b>	<b>4 566</b>	<b>4 563</b>	<b>3</b>	<b>5 359</b>
<i>dont court et moyen terme</i>	<i>4 563</i>	<i>4 563</i>		<i>5 350</i>
<i>dont long terme</i>	<i>3</i>		<i>3</i>	<i>9</i>
<b>Disponibilités et assimilés</b>	<b>-8 876</b>			<b>-18 348</b>
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>	<b>-4 313</b>			<b>-12 998</b>

factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.6 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

Le groupe dispose de facilités de trésorerie d'un montant de 250 K€ qui n'étaient utilisées que partiellement au 31 mars 2009.

## Note 8 : Provisions

	En k€	Mars.08	Variation du périmètre	Reprises suite à		Mars.09
				Dotations	consommation	
<b>Provisions clients</b>		<b>1</b>	<b>322</b>	<b>13</b>	<b>324</b>	<b>13</b>
<b>Provisions autres actifs courants</b>		<b>133</b>	<b>-133</b>			<b>0</b>
Litiges prud'homaux		188		52		24
Provision pour impôts		0	235		235	0
Provision pour litiges		0	227	225		452
<b>Provisions courantes</b>		<b>188</b>	<b>462</b>	<b>277</b>	<b>235</b>	<b>24</b>
<b>Provisions retraites et assimilées</b>		<b>374</b>	<b>110</b>	<b>69</b>		<b>553</b>
<b>Total des Provisions</b>		<b>696</b>	<b>762</b>	<b>359</b>	<b>559</b>	<b>24</b>
						<b>1 234</b>

Les litiges prud'homaux (216 K€) concernent principalement les filiales françaises. Les reprises enregistrées cette année concernent des affaires classées. Les autres litiges concernent notamment la filiale RAI.

## Note 9 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.09	Mars.08
Dettes sociales		4 935	3 161
Dettes fiscales		5 475	3 626
Comptes courants créditeurs		0	28
Dettes diverses		429	383
<b>Autres passifs courants</b>		<b>10 839</b>	<b>7 198</b>

## Note 10 : Charge d'Impôts

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Impôts courants		219	202
Redressements fiscaux		195	0
Impôts différés		424	150
<b>Charge d'impôts</b>		<b>838</b>	<b>352</b>

Les impôts courants concernent les différents impôts sur les bénéfices locaux.



**Note 11 : Taux effectif d'impôt**

	En k€	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
Résultat net avant impôts		1 806	-3 792
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		621	-1 304
Credit d'impôt lié au Crédit d'impôt Recherche non activé		0	141
Redressements Fiscaux		195	
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		22	1 516
<b>Charge d'impôts du Groupe</b>		<b>838</b>	<b>352</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>46,4%</i>	<i>-9,3%</i>

**Note 12 : Impôts différés Actif**

	En k€	Mars.09	Mars.08
Déficits fiscaux reportables :			
- Allemagne			424
<b>Impôts différés Actif</b>		<b>0</b>	<b>424</b>

**Note 13 : Déficits fiscaux non activés**

	En k€	Mars.08 Base en devise	Exercice	Mars.09 Base en devise	Mars.09 Base en Euros	Taux IS	Montant non activé en K€
Geci International (*)		17 339	-15 442	1 897	1 897	34,40%	653
Agir				0	0	34,40%	0
GECI Systèmes		416	-416	0	0	34,40%	0
GECI Aviation				0	0	34,40%	0
<b>Intégration fiscale France</b>		<b>17 755</b>	<b>-15 858</b>	<b>1 897</b>	<b>1 897</b>		<b>653</b>
SKY AIRCRAFT		0	0	0	0		
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		2 723	995	3 718	3 994	30,00%	1 198
<b>Total</b>							<b>1 851</b>

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés.

(\*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

**Note 14 : Effectifs**

				Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)		
France	76	255	22	353	241
Allemagne	18	186	16	220	208
Angleterre	4	0	12	16	20
Espagne	2	23	0	25	52
Roumanie	8	43	0	51	42
Autres	11	0	13	24	52
<b>Effectif moyen</b>	<b>119</b>	<b>507</b>	<b>63</b>	<b>689</b>	<b>615</b>

### Note 15 : Engagements hors bilan

La société GECI International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

*Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.*

*Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables.*

La société SkyDesign a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

*Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune dans les cinq ans à compter de la date de signature de l'acte, soit le 31 mars 2011.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette supérieure ou égale à 2 000 000 euros pour la deuxième année consécutive.*

*Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables*

Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 ratifie la caution donnée par GECI International à GECI Systèmes.

*Cette caution est liée au transfert du siège social de la filiale GECI Systèmes qui est installée désormais 4 rue Diderot, 92150 Suresnes. Après avoir pris parfaite connaissance des conditions du nouveau bail le conseil d'administration accepte de ratifier la caution donnée par GECI international à GECI Systèmes auprès du bailleur.*

Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.09	Mars.08
Valeur des engagements de fin d'exercice		505	283
Modification de régime restant à amortir		-51	-57
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		99	148
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice</b>		<b>553</b>	<b>374</b>

Sites de Chambley, la filiale Sky Aircraft est établie sur la base aérienne de Chambley, sur une surface de 2 796 m<sup>2</sup>. Un bail a été conclu pour une période de 6 ans. Aucun engagement financier particulier sur ce bail.

Le siège social a été transféré au 21 boulevard de la Madeleine – 75001 PARIS (sur une surface de 1 012,5 m<sup>2</sup>) depuis le mois de mars 2009. Un engagement incompressible de 6 ans a été pris pour une valeur restante de 3 322 K€.

### Note 16 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 48,8% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Au cours de l'exercice 2008/2009, Serge Bitboul et GTH ont acquis 65 147 titres Geci International et cédé 166 028 titres Geci International.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 1 383 K€ au 31 mars 2009. Il était de 2 326 K€ au 31 mars 2008.

### Note 17 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires, bonus et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 303 216 € [Rem fixe : 225 000 € - Rem Variable : 75 000€ - Avantages en nature : 3.216 €]
- Mme SANSONETTI, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 161 262 € [Rem fixe : 121 262 € - Rem variable : 40 000 €.]

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de GECI International.

Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2008/2009 d'un total de 21 250 € de jetons de présence.

### Note 18 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars et Guérard			Fiduciaire Leydet		
	Avril- Mars.09	Avril- Mars.08	%	Avril- Mars.09	Avril- Mars.08	%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	171	107	74% 70%	87	58,7	100% 100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	60	46	26% 30%			
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes						
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement						
<b>Total des honoraires</b>	<b>231</b>	<b>153</b>	<b>100% 100%</b>	<b>87</b>	<b>58,7</b>	<b>100% 100%</b>

### Note 19 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

Plan d'actions gratuites

- voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005<sup>15</sup>

L'Assemblée Générale du 27 septembre 2005 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clefs. Suite au départ de certains salariés, il ne subsiste que 20 000 actions, qui ont été définitivement acquises le 22 janvier 2009 (cours à cette date : 2,04 €). Constatant l'attribution définitive de ces actions, la Société a procédé à une augmentation de capital par création de titres lors de la réunion du Conseil du 20 mars 2009.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le Conseil d'Administration en date du 31 juillet 2007 et 10 000 lors du Conseil du 5 décembre 2007. Elles ne seront définitivement acquises qu'à l'expiration d'une période d'acquisition de deux ans. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

- voté par l'Assemblée Générale du 25 septembre 2008

L'assemblée générale du 25 septembre 2008 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder jusqu'au 25 novembre 2011 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 10% du capital social au jour de l'émission, soit actuellement 2.692.927 actions. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans.

55 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le Conseil d'Administration du 25 septembre 2008, et 2 500 lors du Conseil du 3 février 2009.

Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

Compte tenu du départ de certains salariés, le nombre total d'actions gratuites potentiellement attribuées au 31 mars 2009 est de 244 000 actions.

Plan d'actions au profit des adhérents d'un PEE voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005<sup>6</sup>

Aucune attribution

### Note 20 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2008/2009	Taux moyen 2007/2008	Taux moyen 2006/2007	Taux moyen 2005/2006
Dollar des EU - USD	0,75143	0,63243	0,71265	0,69971	0,77475	0,82579
Livre sterling - GBP	1,07434	1,25660	1,20072	1,40924	1,47459	1,46578
Franc suisse - CHF	0,65998	0,63540	0,64402	0,61064	0,62905	0,64382
Nouveau leu roumain - RON	0,23593	0,26833	0,26180	0,29299	0,28795	0,27970
Rand sud-africain - ZAR	0,07928	0,07805	0,08131	0,09827	0,10952	0,12881

<sup>15</sup> Ces deux autorisations font l'objet d'un plafond global fixé à 4% du capital social

## Note 21 : Capitaux propres

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

L'intégralité du capital social a été libérée et les actions ne comprennent pas de dividendes prioritaires ou de restriction de droit de vote. Les 20 000 actions sont les actions attribuées à un salarié du groupe (cf note 19).

Le nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action est de 26 929 277. Le nombre dilué d'actions comprend ce dernier et 244 000 actions qui seront potentiellement levées par les salariés (cf note 19).

Les réserves consolidées sont de 19 259 K€ à l'ouverture et de 19 213 K€ à la clôture. La variation s'explique par la constatation sur l'exercice de l'attribution des actions gratuites d'une part (+ 509 K€) et d'autre part par la neutralisation de l'écart de conversion sur l'investissement net à l'étranger (- 463 K€).

Il n'existe pas de titres subordonnés. Aucun dividende ne sera versé cette année.

Aucune couverture de change n'a été contractée (cf note sur les risques de change)

## Note 22 : Prises de participation significatives et prises de contrôle

### Reims Aviations Industries

A l'automne 2008, GECI International a acquis une participation majoritaire dans le capital de la société Reims Aviation Industries (RAI), société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 336.526 euros, dont le siège social est situé 21, Avenue Edouard Belin – Rueil Malmaison (92500), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 447 767 260.

La société Reims Aviation Industries a pour objet social l'étude, la conception, la fabrication, la commercialisation, la distribution d'avions, d'appareils ou instruments aéronautiques, d'engins volants de toutes sortes, ou de leur sous-ensembles. Son activité principale consiste dans la conception, la fabrication et la commercialisation des avions F-406.

La prise de participation s'est déroulée en deux temps :

- acquisition de 233.229 actions et de 502.041 bons de souscription d'actions de RAI auprès de M. Philippe Denavit en juillet 2008, pour un prix de 185.915,23 euros, représentant 6,93% du capital et 6,93% des droits de vote.

- acquisition de 443.697 actions et de 1.338.775 bons de souscription d'actions de RAI auprès de la société Green Recovery en septembre 2008, pour un prix de 350.520,63 euros, représentant 13,18% du capital et 13,18% des droits de vote.

GECI International a ensuite procédé à une augmentation du capital de RAI en octobre 2008, aboutissant à l'émission de 3.214.286 actions, pour un montant global de 4.500.000,40 euros.

Ces opérations successives ont permis à GECI International de devenir actionnaire de RAI à hauteur de 59,1%, représentant 59,1% des droits de vote.

Aujourd'hui, le capital social de RAI est établi à 657.964,90 euros, divisé en 6.579.649 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune.

Depuis le 25 juin 2009, la société est dirigée par un Conseil d'Administration.

### Eléments financiers

La société intègre le groupe GECI depuis le deuxième semestre fiscal.

Le coût d'acquisition de la société est de 5,1 M€. Sa situation nette a été évaluée à 9,7 M€. La part revenant à GECI International est évaluée donc à 5,7 M€ (59,14% des 9,7 M€), ce qui a permis de dégager un badwill de 618 K€.

L'acquisition de RAI a permis au groupe de comptabiliser un profit exceptionnel de 741 K€ résultant d'un abandon de compte courant de l'ancien actionnaire majoritaire, prévu au protocole d'accord signé entre les parties, au profit de RAI

L'exercice fiscal de RAI est l'année civile. Son intégration dans le groupe intervenant en octobre 2008, les comptes consolidés ne tiennent compte que de six mois d'exercice (octobre 2008 à mars 2009).

Le bilan à l'ouverture et à la clôture se présente comme suit, en tenant compte de l'augmentation du capital.

	RAI 30/09/2008	RAI 31/03/2009
Immobilisations Incorporelles	2 190	2 134
Immobilisations Corporelles	1 453	1 464
Immobilisations Financières	228	190
Stocks	1 951	2 697
Actifs sur contrats encours	1 299	308
Clients et autres créances	2 308	2 458
Disponibilités	7 080	4 538
Comptes de régularisation	45	47
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>16 554</b>	<b>13 836</b>
Capitaux propres	10 679	9 199
Résultat de l'exercice	-1 000	-926
Provisions pour Risques et Charges	573	565
Dettes financières	1 612	2 623
Passifs courants	4 690	2 374
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>16 554</b>	<b>13 836</b>

Ci-après le tableau proforma des comptes de RAI pour une période de douze mois.

INCOME STATEMENT in K€	Situation 6 mois Ap-Sept 08 (Proforma)	Situation intégrée 6 mois Oct - March 09	Total 1 year (Proforma)
<b>TURNOVER (TO) / CHIFFRE D'AFFAIRES (CA)</b>	<b>2 511</b>	<b>3 978</b>	<b>6 488</b>
<b>DIRECT COSTS (DC) / COÛTS DIRECTS (CD)</b>	<b>2 558</b>	<b>3 576</b>	<b>6 135</b>
<i>Production Costs / Coûts de production (01)</i>	2 421	3 494	5 916
<i>Other Operating Revenues / Autres produits opérationnels courants (02)</i>	134	64	198
<i>Scientific Computer Costs-HW/SW / Cts Informatique scientifique-Mat.Log.(03)</i>	95	38	133
<i>Consultants and Agents Fees / Frais des consultants et des agents (04)</i>	176	108	284
<b>GROSS MARGIN / MARGE BRUTE</b>	<b>-48</b>	<b>401</b>	<b>354</b>
<b>OVERHEADS (OH) / FRAIS GÉNÉRAUX (FG)</b>	<b>1 148</b>	<b>1 159</b>	<b>2 308</b>
<b>CURRENT OPERATIONAL RESULT / RESULTAT OPÉRATIONNEL COURANT</b>	<b>-1 196</b>	<b>-758</b>	<b>-1 954</b>
<b>NON CURRENT (NC) / NON COURANT (NC)</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
<b>FINANCIAL / FINANCIER</b>	<b>-66</b>	<b>-33</b>	<b>-99</b>
<b>TAXES / IMPÔTS</b>	<b>-270</b>	<b>144</b>	<b>-126</b>
<b>NET RESULT / RESULTAT NET</b>	<b>-987</b>	<b>-926</b>	<b>-1 912</b>

Le chiffre d'affaires inclus dans le compte consolidé du groupe GECI est de 3 978 K€. Si la société avait intégré le groupe le 1er avril 2008, le chiffre d'affaires inclus dans les comptes consolidés aurait été de 6 488 K€.

Le résultat social de cette société intégré dans les comptes consolidés est de -926 K€. Le résultat consolidé contributif de RAI est de -185 K€ (la part du groupe est de -109 K€). Pour une intégration au 1er avril 2008, les comptes consolidés auraient compris une perte de 1 912 K€, soit un résultat consolidé contributif de RAI de -1 172 K€ (part du groupe : -693 K€). L'impact sur le résultat du groupe serait donc de -584 K€.

## Filiales et Participations

La société mère du groupe est GECI International, elle est située à Paris, 21 boulevard de la Madeleine, au capital de 6 732 319 €. Elle est cotée sur Euronext.

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
<b>FRANCE</b>				
<b>GECI International SA</b>	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	Société	Mère
<b>GECI SYSTEMES SAS</b>	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
<b>GECI Aviation SAS<sup>0</sup></b>	21 Bld de la Madeleine 75001 PARIS	Globale	100	100
<b>AGIR</b>	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
<b>Reims Aviation Industries</b>	Aérodrome reims prunay 51360 PRUNAY	Globale	59.14	59.14
<b>EUROPE</b>				
<b>GECI GMBH</b>	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN ALLEMAGNE	Globale	100	100
<b>DOPS</b>	Flugplatz Oberpfaffenhofen 82234 WEBLING ALLEMAGNE	Globale	90	90
<b>MOHACS INTERNATIONAL</b>	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99
<b>GECI LTD</b>	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	100	100
<b>GECI ENGINEERING SERVICES srl</b>	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 ROUMANIE	Globale	100	100
<b>GECI Ingenieria SI</b>	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne	Globale	100	100
<b>GECI SRL</b>	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO ITALIE	Non Conso	95	95
<b>SKY AIRCRAFT INDUSTRIES</b>	Aéroport d'EVORA – Province d'ALENTEJO PORTUGAL	Globale	100	100
<b>AFRIQUE</b>				
<b>GECI SOUTH AFRICA</b>	Bedfordview Johannesburg, AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100

Les sociétés MTS, GECI Indonesia pt et GECI Nusantara pt ont été fermées au cours de l'exercice

GECI Aviation est la nouvelle dénomination de Skydesign  
 Cette société est non significative. Elle est évaluée à sa situation nette soit 30 K€

## 20.1.4. Comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos au 31/03/2008

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	En k€	Notes	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
<b>Chiffre d'Affaires</b>		<b>1</b>	<b>40 490</b>	<b>38 227</b>
Coûts Directs		<b>2</b>	-31 776	-31 665
<b>Marge Brute</b>			<b>8 714</b>	<b>6 562</b>
% Chiffre d'affaires			21,5%	17,2%
Frais Généraux		<b>3</b>	-11 642	-9 577
<b>Résultat Opérationnel Courant</b>			<b>-2 928</b>	<b>-3 015</b>
dont Activité Ingénierie			-198	-976
% Chiffre d'affaires Ingénierie			-0,5%	-2,6%
dont Skylander			-2 730	-2 039
Autres Produits et Charges Opérationnels		<b>4</b>	0	-365
<b>Résultat Opérationnel Net</b>			<b>-2 928</b>	<b>-3 380</b>
Coût de l'Endettement Financier Net			50	-255
Autres Produits et Charges Financiers		<b>5</b>	-914	-38
<b>Résultat avant Impôt</b>			<b>-3 792</b>	<b>-3 673</b>
Impôt		<b>10</b>	-352	76
<b>Résultat Net</b>			<b>-4 144</b>	<b>-3 597</b>
dont Intérêts Minoritaires			23	8
<b>dont Part du Groupe</b>			<b>-4 167</b>	<b>-3 605</b>
	<b>En € par action</b>		<b>Avril-Mars.08</b>	<b>Avril-Mars.07</b>
Nombre d'actions			26 909 277	21 488 000
Résultat net (part du Groupe) par action			-0,166	-0,168
Résultat net dilué (part du Groupe) par action			-0,166	-0,168
<i>En cas de résultat négatif, le résultat net dilué par action est égal au résultat net non dilué</i>				
<i>Pour info : Nombre dilué d'actions (avec actions gratuites)</i>				
			29 818 574	21 528 000

## BILAN CONSOLIDE

En k€ ACTIF	Notes	Mars.08	Mars.07
Ecarts d'acquisition			
Frais de développement ( <i>Skylander</i> )		0	0
Immobilisations incorporelles	6	333	308
Immobilisations corporelles	6	606	705
Participations dans les entreprises associées	6	43	102
Actifs financiers non courants	6	219	240
Impôts différés actif	12	424	574
<b>Actifs non courants</b>		<b>1 625</b>	<b>1 929</b>
Clients et comptes rattachés		10 188	11 527
Actifs sur contrats en cours		2 866	2 847
Autres actifs courants		2 745	2 044
Disponibilités et quasi-disponibilités		18 348	2 390
<b>Actifs courants</b>		<b>34 147</b>	<b>18 808</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>35 772</b>	<b>20 737</b>
<b>En k€ PASSIF</b>		<b>Mars.08</b>	<b>Mars.07</b>
Capital Social		6 727	5 372
Primes		30 853	10 384
Réserves consolidées		-15 092	-11 743
Ecarts de conversion		707	138
<b>Résultat Net - Part du Groupe</b>		<b>-4 167</b>	<b>-3 605</b>
<b>Capitaux Propres - Part du Groupe</b>		<b>19 028</b>	<b>546</b>
Intérêts minoritaires		84	61
<b>Capitaux Propres</b>		<b>19 112</b>	<b>607</b>
Provision retraites et assimilées	8	374	367
Dettes financières long terme	7	9	0
<b>Passifs non courants</b>		<b>383</b>	<b>367</b>
Dettes financières courantes	7	5 350	9 454
Provisions courantes	8	188	55
Passifs sur contrats en cours		1 486	551
Fournisseurs et comptes rattachés		2 055	2 836
Autres passifs courants	9	7 198	6 867
<b>Passifs courants</b>		<b>16 277</b>	<b>19 763</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>35 772</b>	<b>20 737</b>



## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES À L'ACTIVITE</b>			
<b>Résultat net du Groupe</b>		<b>-4 144</b>	<b>-3 597</b>
+ Amortissements et provisions		720	470
- Plus et Moins values de cession d'immobilisations		0	0
- Autres éléments sans incidence de trésorerie		0	0
- Charge d'endettement net		-50	255
- Charge d'impôt (yc impôts différés)		352	-76
<b>Flux de trésorerie avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts</b>		<b>-3 122</b>	<b>-2 948</b>
<i>Charge d'impôt (yc impôts différés)</i>		-352	76
<i>Variation des Impôts différés</i>		150	-172
Charge d'impôt (hors impôts différés)		-202	-96
<i>Variation de stocks</i>		0	0
<i>Variation des créances exploitation</i>		619	376
<i>Variation des dettes exploitation</i>		739	732
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		1 358	1 108
<b>FLUX DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE - (A)</b>		<b>-1 966</b>	<b>-1 935</b>
Décassements nets sur acquisitions/cessions immobilisations		-458	-520
Developpement Autofinancé (Skylander)		0	0
<b>Investissements d'exploitations nets</b>		<b>-458</b>	<b>-520</b>
Encaissements nets liés aux acquisitions financières		13	43
Trésorerie des sociétés acquises (cédées) durant l'exercice		0	0
<b>Investissements financiers nets</b>		<b>13</b>	<b>43</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT - (B)</b>		<b>-445</b>	<b>-477</b>
Encaissement net sur augmentation de capital		21 824	0
<i>dont augmentation de capital</i>		21 824	0
<i>dont compensation de comptes courant actionnaires</i>			
Dividendes versés dans les filiales aux minoritaires		0	0
Apports en compte courant		-2 487	4 304
Abandon créance Holding		0	0
Variation nette des emprunts		-405	-258
Charge d'endettement net		50	-255
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT - (C)</b>		<b>18 982</b>	<b>3 791</b>
Variation des cours des devises		591	-31
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		<b>17 162</b>	<b>1 348</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>		<b>-1 467</b>	<b>-2 814</b>
Variation de trésorerie		17 162	1 348
<b>Trésorerie de clôture</b>		<b>15 695</b>	<b>-1 467</b>
<b>dont disponibilités et quasi disponibilités</b>		<b>18 348</b>	<b>2 390</b>
<i>dont avances perçues de la société d'affacturage</i>		-2 592	-3 811
<i>dont autres (découverts...)</i>		-61	-46

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	En k€				Ecart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves (yc Résultat)					
<b>Capitaux propres au 31.03.2006</b>	5 372	10 384	-11 753	168		4 171	80	4 251
<b>Résultat de période</b>			-3 605			-3 605	8	-3 597
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			10	-30		-20		-20
Augmentation de participation chez AGIR						0	-27	-27
<b>Capitaux propres au 31.03.2007</b>	5 372	10 384	-15 348	138		546	61	607
<b>Résultat de période</b>			-4 167			-4 167	23	-4 144
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres			256	569		825		825
Augmentation du capital	1 355	20 469				21 824	0	21 824
<b>Capitaux propres au 31.03.2008</b>	6 727	30 853	-19 259	707		19 028	84	19 112

Détail des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

	En k€				Ecart de conversion	Capitaux propres Part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres Consolidés
	Capital Social	Primes	Réserves Consolidées (yc Résultat)					
<b>Résultat Avril 2006 à Mars 2007</b>			-3 605			-3 605	8	-3 597
Variation des écarts de conversion				-30		-30		-30
Distribution d'actions gratuites			10			10		10
<b>Total des produits et charges comptabilisés pour 2006/2007</b>	0	0	-3 595	-30		-3 625	8	-3 617
<b>Résultat Avril 2007 à Mars 2008</b>			-4 167			-4 167	6	-4 161
Variation des écarts de conversion				569		569		569
Distribution d'actions gratuites			256			256		256
<b>Total des produits et charges comptabilisés pour 2007/2008</b>	0	0	-3 911	569		-3 342	6	-3 336

Le capital social est composé de 26 909 277 actions d'un nominal de 0,25 €.

Catégorie de titres	Nombre	Valeur nominale en €
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	21 488 000	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	5 421 277	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 909 277	0,25

## INFORMATIONS SECTORIELLES

### Informations par zone géographique

#### Postes du Résultat

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
<b>Ingénierie France</b>			
Chiffre d'affaires		17 900	17 722
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-383</b>	<b>-262</b>
% CA		-2,1%	-1,5%
<b>Ingénierie Allemagne et Roumanie</b>			
Chiffre d'affaires		14 021	15 271
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>569</b>	<b>-1 009</b>
% CA		4,1%	-6,6%
<b>Ingénierie Autres Pays</b>			
Chiffre d'affaires		8 569	5 234
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>496</b>	<b>198</b>
% CA		5,8%	3,8%
<b>Total Ingénierie (Hors Holding)</b>			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>682</b>	<b>-1 073</b>
% CA		1,7%	-2,8%
<b>Holding et Développement Skylander</b>			
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-3 610</b>	<b>-1 942</b>
<b>TOTAL GROUPE</b>			
Chiffre d'affaires		40 490	38 227
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-2 928</b>	<b>-3 015</b>
% CA		-7,2%	-7,9%

#### Postes du Bilan

	En k€	Mars.08	Mars.07
<b>Ingénierie France</b>			
<b>Clients</b>		<b>4 723</b>	<b>5 525</b>
Actifs sur contrats en cours		2 319	2 292
Passifs sur contrats en cours		1 237	551
<b>Ingénierie Allemagne et Roumanie</b>			
<b>Clients</b>		<b>3 584</b>	<b>4 799</b>
Actifs sur contrats en cours		547	555
Passifs sur contrats en cours		0	0
<b>Ingénierie Autres Pays</b>			
<b>Clients</b>		<b>1 875</b>	<b>1 201</b>
Actifs sur contrats en cours		0	0
Passifs sur contrats en cours		249	0
<b>Holding et Développement Skylander</b>			
<b>Clients</b>		<b>6</b>	<b>2</b>
Actifs sur contrats en cours		0	0
Passifs sur contrats en cours		0	0
<b>TOTAL GROUPE</b>			
<b>Clients</b>		<b>10 188</b>	<b>11 527</b>
Actifs sur contrats en cours		2 866	2 847
Passifs sur contrats en cours		1 486	551

### Informations par secteur d'activité

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Aéronautique		28 054	28 124
Spatial		4 793	4 348
Transport		1 039	1 201
Propulsion - Energy		4 117	2 974
Naval		2 282	1 544
Autres		205	36
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>		<b>40 490</b>	<b>38 227</b>

## NOTES ANNEXES

### Activité et faits Marquants

Il a été procédé à deux augmentations de capital, la première en juillet 07 qui a donné lieu à l'émission de 4 775 111 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA et la deuxième en août 2007 qui a donné lieu à l'émission de 645 483 actions nouvelles assorties de chacune 1 BSA. Le capital social a augmenté de 1 355 K€ et la prime d'émission de 20 469 K€. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant de 947 K€. Le règlement de l'opération a été effectué par compensation de compte courant de l'actionnaire principal pour un montant de 2.867 K€ et pour le solde en trésorerie. Le nombre total de BSA, créés lors de l'augmentation de capital de juillet 2007 et août 2007, s'élève donc à 5 420 594. Deux bons de souscription d'actions permettront de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 7.50 € par action. La période d'exercice court du 27 juillet 2007 au 31 décembre 2008.

Au 31 Mars 2008, 683 actions ont ainsi été souscrites par l'exercice des BSA. Le capital de Geci International au 31 Mars 2008 se compose donc de 26 909 277 actions à une valeur nominale de 0.25 €.

Une TUP entre les sociétés Geci France et Geci Systèmes est intervenue sur la période. En conséquence, la société Geci France n'existe plus au 31/03/2008.

### Evènements postérieurs à la clôture

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord en vue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituerait un relais de croissance important pour les deux sociétés

### Evolution du périmètre de consolidation

Aucune évolution du périmètre n'est intervenue sur la période, à l'exception de la sortie de Geci France rappelée ci-dessus.

### Base de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Le Groupe a appliqué dans ses états financiers consolidés clos le 31 mars 2008 les nouvelles normes et interprétations comptables suivantes :

- Norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ».

Le 18 août 2005, l'IASB a émis la norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » et amendement à la norme IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital ». Cette norme et cet amendement, adoptés dans l'UE le 11 janvier 2006 et publiés au Journal officiel de l'UE le 27 janvier 2006, sont d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

L'objectif de la norme IFRS 7 est de rassembler dans une nouvelle norme, après les avoir redéfinies, les règles de présentation de l'information financière relatives aux instruments financiers, tels que définis par les normes IAS 32 « instruments financiers : informations à fournir et présentation », et IAS 39

« instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

L'amendement à la norme IAS 1 prévoit la présentation d'informations qualitatives sur les objectifs, les principes et les processus des opérations impactant le capital social et la présentation d'informations quantitatives sur les éléments constituant le capital social.

### Normes, amendements et interprétation dont l'application est optionnelle en 2007

Les normes, amendements et interprétations suivants ne seront appliqués dans les comptes consolidés qu'ultérieurement :

-IFRS 8 –information sectorielle (application au 1/1/2009)

-IAS 23 révisée –coûts d'emprunts (application au 1/1/2009)

-IFRIC 11 –IFRS 2 –actions propres et transactions intragroupe

-IFRIC 14 –IAS 19 Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligation de financement minimum et leur interaction (application au 1/1/2009)

-IAS 1 révisée –Présentation des états financiers (application au 1/1/2009)

Le groupe étudie actuellement les impacts éventuels sur les notes aux états financiers de ces nouvelles normes.

### Règles de présentation

Les états financiers consolidés sont établis selon les normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting standards) applicables au 31 mars 2008.

En application des normes de présentation IFRS, le Groupe présente au bilan, de façon séparée, ses actifs courants et non-courants et ses passifs courants et non-courants.

Le Groupe a classé en actifs et passifs courants, les actifs et passifs qu'elle s'attend à réaliser, à consommer ou à régler durant son cycle normal d'exploitation lequel peut s'étendre au delà des 12 mois après la clôture de l'exercice. Les actifs et passifs courants, hors les créances et dettes financières à court terme constituent le besoin en fonds de roulement du Groupe.

### Méthodes de consolidation

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés sur lesquelles le groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif. Ce contrôle exclusif s'apprécie en fonction de la majorité des droits de vote, ou de l'exercice contractuel ou de fait de la direction opérationnelle de la société.

Toutes les sociétés consolidées le sont par la méthode de l'intégration globale et sur la base de situations arrêtées à la date de clôture du groupe et retraitées, le cas échéant, en harmonisation avec les principes comptables du Groupe.

Le périmètre de consolidation est détaillé par la suite.

### Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent s'avérer différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes

périodes ultérieures affectées.

### **Conversion des comptes libellés en devises étrangères**

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis selon les principes suivants : le compte de résultat est converti au taux moyen; les postes d'actif et de passif sont convertis au taux de clôture; les différences de conversion engendrées par la variation des cours du change sont incluses dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Les états financiers des entités étrangères opérant dans des économies hyper-inflationnistes sont retraités et établis dans la devise forte de référence utilisée dans le pays conformément à la norme IAS 29, avant d'être convertis dans la monnaie du Groupe.

Compte tenu du caractère international des activités de la société et de son organisation, GECI INTERNATIONAL se trouve exposé à un risque de change. Cependant, GECI INTERNATIONAL supporte généralement les coûts directs liés à un client dans sa devise. La différence entre le chiffre d'affaires et les coûts directs engagés rend ainsi le risque de change peu significatif.

#### **Instruments financiers**

##### **Instruments financiers non dérivés**

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à vue et les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe assortis d'une échéance à l'origine inférieure ou égale à trois mois.

##### **Placements détenus jusqu'à leur échéance**

Lorsque le Groupe a l'intention et la capacité de détenir des titres d'emprunt jusqu'à l'échéance, ils sont classés en tant que placements détenus jusqu'à leur échéance. Après leur comptabilisation initiale, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué du montant d'éventuelles pertes de valeur.

##### **Actifs financiers disponibles à la vente**

Les placements du Groupe en titres de capitaux propres et en certains titres d'emprunts sont classés en tant qu'actifs disponibles à la vente. Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués à la juste valeur et toute variation en résultant est comptabilisée directement en capitaux propres, à l'exception du montant des pertes de valeur et, pour les éléments monétaires disponibles à la vente, des écarts de change. Lorsque ces placements sont décomptabilisés, le cumul des profits ou pertes comptabilisé en capitaux propres est transféré en résultat.

##### **Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat**

Un instrument est classé en tant qu'actif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultat s'il est détenu à des fins de transactions ou désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat si le Groupe gère de tels placements et prend les décisions d'achat et de vente sur la base de leur juste valeur en accord avec la politique de gestion du risque ou la stratégie de placement du Groupe. Lors de leur comptabilisation

initiale, les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont encourus. Les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont évalués à la juste valeur, et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

##### **Autres**

Les autres instruments financiers non dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, minoré du montant des pertes de valeur.

##### **Regroupement d'activités**

Un regroupement d'activités peut impliquer l'achat par une entité des titres d'une autre entité, ou l'achat de tout ou partie des éléments d'actifs nets d'une autre entité, qui, ensemble, forment une ou plusieurs activités.

L'écart d'acquisition représente la différence non affectée, à la date de prise de contrôle, entre le coût d'acquisition d'une société ou d'une activité, et la part du Groupe dans l'actif net de cette société ou de cette activité, après l'évaluation à leur juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise en conformité avec la norme IFRS 3.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif et sont soumis à un test de perte de valeur annuel.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés directement en résultat de l'exercice d'acquisition.

##### **Date d'effet des acquisitions et des cessions**

Le compte de résultat consolidé intègre les résultats des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date de prise de contrôle, et ceux des sociétés cédées en cours d'exercice jusqu'à leur date de cession.

##### **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires correspond au montant des prestations de services liées aux activités courantes des sociétés.

Les prestations réalisées sur plusieurs exercices comptables donnent lieu à l'enregistrement d'un chiffre d'affaires proportionnel à l'avancement des travaux mesuré sur l'avancement des heures passées ramenées aux heures à terminaison.

Pour certains contrats particuliers, la société peut être amenée à effectuer une estimation des temps restants à réaliser et du chiffre d'affaires additionnel qui sera facturé sur les travaux complémentaires réalisés. Lorsque les travaux complémentaires n'ont pas encore fait l'objet d'avenants formalisés, la société effectue une estimation des heures qui seront in fine facturées. L'écart entre le chiffre d'affaires apprécié à l'avancement des travaux et la facturation émise est enregistré au bilan :

- si le chiffre d'affaires à l'avancement excède la facturation émise en "Actif sur contrats en cours";

- si la facturation émise excède le chiffre d'affaires à l'avancement en "Passif sur contrats en cours".

Les frais généraux commerciaux, administratifs et financiers sont directement pris en charge dans l'exercice.

##### **Résultat opérationnel courant**

Le résultat opérationnel courant retrace la performance opérationnelle du Groupe.

##### **Autres produits et charges opérationnels**

Il s'agit de produits ou charges inhabituels, anormaux, peu fréquents et de montants significatifs que le Groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante, ceci en conformité avec la recommandation du CNC du 27 octobre 2004 et le cadre conceptuel de l'IASB.

Les autres produits et charges opérationnels incluent la charge annuelle des options de souscription d'actions, les coûts de réorganisation et de rationalisation, les litiges majeurs, les reprises de provisions du bilan d'ouverture sans objet, les pertes de valeur conformément à l'application de l'IAS 36, et les plus et moins values de cession des actifs corporels et incorporels.

#### **Impôts sur les résultats**

La charge d'impôts dans le compte de résultat est égale à la somme des impôts courants et des impôts différés, en application de l'IAS 12.

Le Groupe applique la méthode du report variable et comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable.

Les actifs d'impôts différés résultant des déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où leur imputation sur des bénéfices futurs est probable

La société GECI INTERNATIONAL est la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> avril 2002 qui comprend les sociétés suivantes : Geci International, Geci Systèmes, SkyDesign et AGIR.

#### **Résultat par action**

Le résultat par action non dilué est obtenu en divisant le résultat net annuel par le nombre moyen d'actions composant le capital.

Pour le résultat par action dilué, la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation est ajustée pour tenir compte de la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives, des options accordées au personnel.

Si le résultat est négatif, le résultat par action dilué est égal au résultat par action non dilué.

#### **Immobilisations**

##### **Frais de recherche et développement**

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent les conditions suivantes :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,
- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,
- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe,

Le Groupe comptabilise en charge de période les frais de développement du projet Skylander.

##### **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- |                           |            |
|---------------------------|------------|
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport  | 5 ans      |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans  |
| - Matériel de bureau      | 3 à 5 ans  |
| - Mobilier                | 10 ans     |

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont

classés en tant que contrats de location-financement. Dans ce cas, lors de la comptabilisation initiale, l'actif loué est comptabilisé pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Après comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé selon la méthode comptable applicable à ce type d'actif.

Tout autre contrat de location est un contrat de location simple.

##### **Immobilisations financières**

Les titres de participation non consolidés figurent à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.

La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. La perte de valeur d'un actif financier disponible à la vente est calculée par référence à sa juste valeur.

Un test de dépréciation est réalisé, sur une base individuelle, pour chaque actif financier significatif. Les autres actifs sont testés par groupes ayant des caractéristiques de risques de crédit similaires.

Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. S'agissant des actifs disponibles à la vente, toute perte cumulée qui avait été antérieurement comptabilisée en capitaux propres est transférée en résultat.

La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation. Pour les actifs financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres d'emprunts, la reprise est comptabilisée en résultat. Pour les actifs financiers disponibles à la vente qui représentent des titres de capitaux propres, la reprise est comptabilisée directement en capitaux propres.

##### **Créances clients**

Les créances clients sont enregistrées à la juste valeur de la contrepartie à recevoir, nette des retours, ristournes et remises commerciales et majorées le cas échéant de la TVA

##### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités et les placements immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque de perte de valeur significative à court terme.

En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt). Ces titres sont valorisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces actifs sont enregistrées en résultat financier.

##### **Endettement net**

La dette financière nette est constituée de la dette financière à court et long terme sous déduction de la valeur des placements et autres actifs financiers et de la trésorerie et équivalents trésorerie à la date de clôture. L'encours d'affacturage est également considéré comme une dette bien que les créances cédées fassent l'objet d'une assurance crédit.

Parmi les sociétés françaises opérationnelles du Groupe, Geci Systèmes, a recours à l'affacturage depuis le milieu de l'exercice 2003/2004 et bénéficie

d'un taux d'affacturage calculé sur la base de l'EURIBOR 3 mois augmenté d'une marge de l'ordre de 1.6%.

### Provisions

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour le Groupe, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation.

L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

### Retraites et autres engagements vis à vis du personnel

Seuls, les salariés des sociétés françaises bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe.

Le montant de l'engagement est comptabilisé sous forme de provision estimée sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).

- Taux d'actualisation : 5,75 %.

- Taux de progression des salaires : 2,5 %

- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %.

Les pertes/gains actuariels liés à l'expérience et/ou la modification d'hypothèses, sont amortis dans les charges futures sur la durée moyenne probable de vie active résiduelle des salariés, mais après application d'un corridor de 10 % de la valeur des engagements.

La charge comptabilisée en résultat opérationnel au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- la charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires,

- la charge ou le produit correspondant à l'amortissement d'écarts actuariels positifs ou négatifs,

- la charge ou le produit lié aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes,

- la charge ou le produit lié à toute réduction ou liquidation de régime.

La charge comptabilisée en résultat financier au titre des engagements décrits ci-dessus intègre :

- le coût financier,

- la charge correspondant à la variation de l'actualisation des droits existants en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année,

- le produit correspondant au rendement prévu des actifs.

### Plan d'actions gratuites

Conformément à la norme IFRS 2, les avantages liés au plan d'actions gratuites sont évalués et comptabilisés. La juste valeur de l'avantage est amortie linéairement sur la période d'acquisition au compte de résultat dans le poste « charges de personnel » en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

## Gestion du risque financier

### Introduction

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés au recours à l'endettement via un contrat d'affacturage et par le biais de comptes courants :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques. Des informations quantitatives figurent par ailleurs dans les états financiers consolidés.

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

#### Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

Le Groupe a mis en place une politique de suivi des créances clients permettant de contrôler en permanence l'exposition au risque crédit. Des évaluations du profil de risque sont établies pour les clients dont l'encours dépasse un certain montant établis via le contrat d'affacturage.

Les créances clients font l'objet d'une analyse individuelle déclenchant le cas échéant un provisionnement.

Le délai de règlement usuel est de 90 jours.

Les clients dépassant ce délai de règlement sont provisionnés à hauteur du risque de non recouvrabilité en fonction du retard constaté.

Les clients contentieux dont la situation est irrémédiablement compromise sont provisionnés à 100%

Le groupe a mis en place un système d'affacturage.

Il concerne les clients principaux.

L'encours moyen est d'environ 2,5 millions d'Euros.

L'exposition maximum au risque de crédit est représentée par la valeur comptable de chaque actif financier figurant au bilan.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque d'incapacité à faire face aux échéances de remboursement des dettes bancaires. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues. De plus, le Groupe maintient les lignes de crédit suivantes :

-250 K€ qui peuvent être utilisés pour faire face à des besoins de financement à court terme. Les intérêts sont payables au taux de base bancaire majoré de 3 points de base. Elles ont été utilisées à hauteur de 61 K€ au 31 mars 2008.



-2.592 K€ d'avances perçues du factor portant intérêt au taux Euribor 3 mois majoré de 1,6 point de base  
 -2.396 K€ se compte courant d'actionnaire rémunéré à taux fixe à 3,50%.

#### Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le groupe est faiblement exposé aux risques de marché essentiellement au travers de sa relation avec le factor.

en milliers d'euros	A moins d'un an		De 1 à 5 ans		A+ de 5 ans	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variab
Passifs financiers	2 691	2 659			9	
Autres passifs	1 486					
Dettes fournisseurs	2 055					
Autres dettes courantes	7 198					
Trésorerie et équivalent de trésorerie		-18 348				
<b>Position nette après gestion</b>	<b>13 430</b>	<b>-15 689</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9 0</b>	<b>0</b>

#### Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêts recouvre la nature de risque suivante :

- Le Groupe dispose uniquement d'engagements auprès du factor à taux variable, dont l'échéance à l'origine était inférieure à 1 an. Ces avances sont exposées à un risque de variation des flux de trésorerie en raison des variations des taux d'intérêt.

Pour information, les placements en titres de capitaux propres, les créances et dettes à court terme ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt.

Le Groupe, dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux, se finance par le biais d'avances en compte courant rétribuées par des intérêts à taux fixe.

Le groupe n'estime pas nécessaire de couvrir son risque de taux par des instruments de taux d'intérêt.

#### Risque de change

Compte tenue de la faible exposition au risque de change par le passé, ce risque ne faisait pas l'objet d'une couverture. En effet, GECI International opère principalement en Zone Euro et en Afrique du Sud. La politique du Groupe est de facturer dans la devise de ses coûts directs, ce qui minimise son risque de change. Ce risque fait néanmoins l'objet d'une attention particulière et si la société devait conclure un contrat significatif dont la devise de facturation différerait de la devise de paiement des coûts directs, une couverture de change serait souscrite.

L'activité en Afrique du Sud est majoritairement assise sur des flux en dollars (revenus, charges directes et majeure partie des charges indirectes indexés sur USD). L'assiette nette du risque de change a fortement augmenté car le montant de résultat généré annuellement est de l'ordre de 400 K\$.

Nous considérons ce risque suffisamment significatif dorénavant pour justifier la mise en place d'instruments de couverture.

**Note 1 : Chiffre d'Affaires**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Facturations (y compris frais refacturés)		41 782	38 438
Frais refacturés		-623	-626
Variations des Actifs/Passifs sur contrats en cours		-669	415
<b>Chiffre d'Affaires</b>		<b>40 490</b>	<b>38 227</b>

**Note 2 : Coûts Directs**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Frais de personnel		22 384	23 049
Honoraires consultants, contractors & sous-traitance		6 283	5 676
Amortissements et provisions		362	402
Licences informatiques, frais de missions et autres charges		2 747	2 538
<b>Coûts Directs</b>		<b>31 776</b>	<b>31 665</b>

**Note 3 : Frais Généraux**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Frais de personnel		6 095	4 817
Loyers et frais de locaux		1 289	1 344
Frais de télécommunication et frais postaux		261	246
Honoraires		1 402	907
Frais de représentation (Marketing & Bourse)		299	244
Impôts et Taxes		344	345
Amortissements et provisions		284	112
Autres charges		1 668	1 562
<b>Frais généraux</b>		<b>11 642</b>	<b>9 577</b>

**Note 4 : Autres Produits et Charges Opérationnels**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Provision accord de licence Cougar / Tangara		0	-350
Achat des 5% minoritaires restants sur AGIR		0	-28
Autres		0	13
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>		<b>0</b>	<b>-365</b>

**NB pour Avril-Mars 2007 :**

La charge constatée de -28 K€ sur l'acquisition des 5% résiduels d'AGIR correspond à un ajustement du goodwill initial et a été comptabilisée en charge de période conformément aux normes IFRS.

Une créance client résiduelle d'un montant de 500 K€ a été payée en numéraire à hauteur de 150 K€ et en nature par concession d'une licence d'exploitation d'un programme d'avion Cougar / Tangara sur une durée de deux ans, pour une valeur de 350 K€. Cet actif incorporel - justifiée par une évaluation établie par un expert indépendant - ne pouvant satisfaire aux critères d'évaluation des IFRS a été constaté en autres charges opérationnelles.

## Note 5 : Autres Produits et Charges Financiers

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Gains et pertes de change		-710	-16
Actualisation des indemnités de fin de carrière		-10	-13
Autres		-194	-9
<b>Autres produits et charges financiers</b>		<b>-914</b>	<b>-38</b>

Dans la plupart des cas, le Groupe établit ses factures dans la monnaie dans laquelle il fournit ses services, limitant ainsi son exposition au risque de change.

## Note 6 : Immobilisations

### Immobilisations incorporelles et corporelles

En k€	Imm. Incorporelles		Imm. Corporelles		Total
	Logiciels Techniques	Fonds commerciaux	Installations techniques	Equipement des bureaux, informatique	
<b>Valeur brute au 31 mars 07</b>	<b>2 407</b>	<b>176</b>	<b>63</b>	<b>3 369</b>	<b>6 015</b>
Acquisitions	265	0	2	194	461
Cessions	-3	0	0	-84	-87
Ecarts conversion	-52	0	0	-69	-121
Autres	-783	0	0	-335	-1 118
<b>Valeur brute au 31 mars 08</b>	<b>1 834</b>	<b>176</b>	<b>65</b>	<b>3 075</b>	<b>5 150</b>
<b>Amortissements au 31 mars 07</b>	<b>2 103</b>	<b>172</b>	<b>57</b>	<b>2 670</b>	<b>5 002</b>
Dépréciation	231	4	4	280	519
Reprise sur cessions	-2	0	0	-82	-84
Ecarts conversion	-48	0	0	-60	-108
Autres	-783	0	0	-335	-1 118
<b>Amortissements au 31 mars 08</b>	<b>1 501</b>	<b>176</b>	<b>61</b>	<b>2 473</b>	<b>4 211</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 08</b>	<b>333</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>602</b>	<b>939</b>

La ligne « Autres » représente la part déjà amortie des immobilisations de Geci France transférées à Geci Systèmes. Pour des raisons légales, s'agissant d'une TUP, le transfert s'est fait dans les comptes de Geci Systèmes pour la valeur nette des immobilisations.

### Immobilisations financières

En k€	Titres de participation	Actifs financiers non courants			Total
		Prêts	Dépôts de garantie		
			Placés en actions	Simple	
<b>Valeur brute au 31 mars 07</b>	<b>149</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>202</b>	<b>389</b>
Acquisitions/Augmentations	2	0	18	42	62
Cessions/Remboursements	0	0	0	-75	-75
Ecarts conversion	0	0	-3	-3	-6
Autres	0	0	0	0	0
<b>Valeur brute au 31 mars 08</b>	<b>151</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>166</b>	<b>370</b>
<b>Dépréciations au 31 mars 07</b>	<b>47</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>47</b>
Dépréciation	61	0	0	0	61
Reprise sur cessions	0	0	0	0	0
Ecarts conversion	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
<b>Dépréciations au 31 mars 08</b>	<b>108</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>108</b>
<b>Valeur Nette au 31 Mars 08</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>53</b>	<b>166</b>	<b>262</b>

### Classification des actifs et passifs en fonction des catégories des instruments financiers

en milliers d'euros	Au 31 mars 2008		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au cout amorti
Actifs financiers non courants	219	219			219	
Clients et comptes rattachés	10 188	10 188			10 188	
Actifs sur contrats en cours	2 866	2 866			2 866	
Autres actifs courants	2 745	2 745			2 745	
Trésorerie et équivalent de trésorerie	18 348	18 348	18 348			
<b>Actifs</b>	<b>34 366</b>	<b>34 366</b>	<b>18 348</b>	<b>0</b>	<b>16 018</b>	<b>0</b>
Dettes financières	5 359					5 359
Autres passifs	1 486				1 486	
Dettes fournisseurs	2 055				2 055	
Autres dettes courantes	7 198				7 198	
<b>Passifs</b>	<b>16 098</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10 739</b>	<b>5 359</b>

#### Note 7 : Dettes financières courantes

	En k€	Mars.08	Mars.07
Avances perçues du Factor		2 592	3 811
Compte-Courant actionnaires		2 326	4 813
Autres avances		365	599
Dettes de crédit-bail		15	185
Découverts et autres		61	46
<b>Dettes financières</b>		<b>5 359</b>	<b>9 454</b>
<i>dont court terme</i>		<i>5 350</i>	<i>9 454</i>
<i>dont long terme</i>		<i>9</i>	
<b>Disponibilités et assimilés</b>		<b>-18 348</b>	<b>-2 390</b>
<b>Endettement (Trésorerie) Net(te)</b>		<b>-12 998</b>	<b>7 064</b>

Les avances perçues du factor sont rémunérées à Euribor 3 Mois + 1.6 point

Les compte-courants Actionnaires sont rémunérés à 3.50 %.

Le groupe dispose de facilités de trésorerie d'un montant de 250 K€ qui n'étaient utilisées que partiellement au 31 mars 2008.

#### Note 8 : Provisions

En k€	Mars.07				Mars.08
		Dotations	Reprises suite à consommation	Reprises non utilisées	
Litiges prud'homaux	49	173	0	34	188
Autres charges	6	0	6	0	0
<b>Provisions courantes</b>	<b>55</b>	<b>173</b>	<b>6</b>	<b>34</b>	<b>188</b>
<b>Provisions retraite et assimilées</b>	<b>367</b>	<b>76</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>374</b>
<b>Total des Provisions</b>	<b>422</b>	<b>249</b>	<b>75</b>	<b>34</b>	<b>562</b>

#### Note 9 : Autres passifs courants

	En k€	Mars.08	Mars.07
Dettes sociales		3 161	3 479
Dettes fiscales		3 626	3 282
Comptes courants créditeurs		28	30
Dettes diverses		383	76
<b>Autres passifs courants</b>		<b>7 198</b>	<b>6 867</b>

**Note 10 : Charge d'Impôts**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Impôts courants		202	172
Impôts différés		150	-248
<b>Charge d'impôts</b>		<b>352</b>	<b>-76</b>

**Note 11 : Taux effectif d'impôt**

	En k€	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
Résultat net avant impôts		-3 792	-3 673
Taux courant d'imposition en France		34,4%	34,4%
Impôt théorique au taux courant français		-1 304	-1 264
Credit d' impot lié au Crédit d'impôt Recherche non activé		141	54
Variation des déficits fiscaux non activés (Utilisation de déficits antérieurement non activés ou Non activation de déficits générés sur la période)		1 516	1 133
<b>Charge d'impôts du Groupe</b>		<b>352</b>	<b>-76</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>		<i>-9,3%</i>	<i>2,1%</i>

**Note 12 : Impôts différés Actif**

	En k€	Mars.08	Mars.07
Déficits fiscaux reportables :			
- Allemagne		424	574
<b>Impôts différés Actif</b>		<b>424</b>	<b>574</b>

**Note 13 : Déficit fiscal non activés**

	En k€	Mars.07	Exercice	Mars.08	Mars.08	Taux IS	Montant non activé en K€
		Base en devise		Base en devise	Base en Euros		
Geci International (*)		14 088	3 251	17 339	17 339	34,40%	5 965
Agir		0		0	0	34,40%	0
Geci France		0		0	0	34,40%	0
Geci Systèmes		416		416	416	34,40%	143
Sky Design		0		0	0	34,40%	0
<b>Intégration fiscale France</b>		<b>14 504</b>	<b>3 251</b>	<b>17 755</b>	<b>17 755</b>		<b>6 108</b>
Geci Ltd and Mohacs Int.en GBP		2 061	662	2 723		30,00%	1 166
MTS en CHF							
Geci Indonesia en USD							
Geci Nusantara en USD							
<b>Total</b>							<b>7 274</b>

Le tableau indique l'ensemble des déficits fiscaux reportables des sociétés du groupe qui n'ont pas été activés par prudence.

(\*) La société Geci International est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale depuis le 1er avril 2002

#### Note 14 : Effectifs

	Opérationnels (non facturables)	Productifs (facturables)	Sous-traitants (facturables)	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
France	41	200	0	241	268
Allemagne	18	183	7	208	229
Angleterre	8	0	12	20	7
Espagne	2	50	0	52	30
Roumanie	8	34	0	42	50
Autres	4	0	48	52	46
<b>Effectif moyen</b>	<b>81</b>	<b>467</b>	<b>67</b>	<b>615</b>	<b>630</b>

#### Note 15 : Engagements hors bilan

La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

*Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.*

*Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables.*

La société SkyDesign a bénéficié d'une subvention de 1 000 000 euros accordée par la société GTH en mars 2006.

*Cette subvention est assortie d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune dans les cinq ans à compter de la date de signature de l'acte, soit le 31 mars 2011.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette supérieure ou égale à 2 000 000 euros pour la deuxième année consécutive.*

*Les clauses de retour à meilleure fortune ne sont pas encore applicables*

Le conseil d'administration du 5 décembre 2007 ratifie la caution donnée par Geci International à Geci Systèmes.

*Cette caution est liée au transfert du siège social de la filiale Geci Systèmes qui est installée désormais 4 rue Diderot, 92150 Suresnes. Après avoir pris parfaite connaissance des conditions du nouveau bail le conseil d'administration accepte de ratifier la caution donnée par Geci international à Geci Systèmes auprès du bailleur.*

Concernant les indemnités de fin de carrière, le rapprochement entre la provision constatée dans les comptes et la dette actuarielle se présente comme suit :

	En k€	Mars.08	Mars.07
Valeur des engagements de fin d'exercice		283	338
Modification de régime restant à amortir		-57	-71
Gains et (pertes) actuariels restant à amortir		148	100
<b>Provision comptabilisée au bilan de fin d'exercice</b>		<b>374</b>	<b>367</b>

#### Note 16 : Transactions avec les parties liées

L'actionnaire majoritaire de GECI INTERNATIONAL est Serge BITBOUL, qui détient 49,20% des actions de la société directement et indirectement via GECI TECHNOLOGIES HOLDING (GTH) dont il est l'associé unique.

Le montant des compte-courants créditeurs associés dans GECI INTERNATIONAL est de 2 326 K€ au 31 mars 2008. Il était de 4 813 K€ au 31 mars 2007.

#### Note 17 : Rémunérations des dirigeants et des administrateurs de GECI International

La rémunération brute totale des dirigeants, salaires et éventuels avantages en nature compris, a été de :

- M. BITBOUL, Président Directeur Général, 159 876 € [Rém. Fixe : 157 938 € - Avantages en nature : 1 938 €]
- Mme SANSONETTI - TURNAU, Directeur Communication, Marketing et Stratégie Groupe, 121 213 € [Rémunération Fixe].

Ces dirigeants n'ont pas reçu de jetons de présence au titre de leurs mandats d'administrateurs de Geci International. Les autres administrateurs ont bénéficié au titre de l'exercice 2007/2008 d'un total de 22 000 € de jetons de présence.

## Note 18 : Honoraires des commissaires aux comptes

En K€	Mazars et Guérard				Fiduciaire Leydet			
	Avril-Mars.08		Avril-Mars.07		Avril-Mars.08		Avril-Mars.07	
				%			%	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : GECI International et filiales étrangères intégrées globalement	107	106,7	70%	70%	58,7	58,3	100%	100%
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés : Filiales françaises intégrées globalement	46	45	30%	30%				
Autres Diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Autres Prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
<b>Total des honoraires</b>	<b>153,0</b>	<b>151,7</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>58,7</b>	<b>58,3</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

## Note 19 : Options de souscription d'actions et actions gratuites

Plan d'actions gratuites voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005<sup>16</sup>

L'assemblée générale du 27 septembre 2005 a autorisé le conseil d'administration à procéder jusqu'au 27 novembre 2008 à des attributions d'actions gratuites, dans la limite de 4% du capital, soit 859 200 actions.

40 000 actions gratuites ont ainsi été attribuées par le conseil d'administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et de fidélisation de cadres clefs. Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit au 22 janvier 2009. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres. Au 31 Mars 2008, certains salariés étant partis, le nombre d'actions gratuites restantes étaient de 20 000.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration en date du 31 juillet 2007 dans les mêmes conditions que précédemment. Au 31 Mars 2008, certains salariés étant partis, le nombre d'actions gratuites restantes étaient de 179 000.

Plan d'actions au profit des adhérents d'un PEE voté par l'Assemblée Générale du 27 septembre 2005<sup>1</sup>

Aucune attribution

## Note 20 : Taux de conversion des devises étrangères

Devises étrangères en €	Taux clôture	Taux ouverture	Taux moyen 2007/2008	Taux moyen 2006/2007
Dollar des EU - USD	0,63243	0,75086	0,69971	0,77475
Livre sterling - GBP	1,25660	1,47102	1,40924	1,47459
Franc suisse - CHF	0,63540	0,61550	0,61064	0,62905
Nouveau leu roumain - RON	0,26833	0,29809	0,29299	0,28795
Rand sud-africain - ZAR	0,07805	0,10309	0,09827	0,10952

<sup>16</sup> Ces deux autorisations font l'objet d'un plafond global fixé à 4% du capital social

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

### FILIALES

Dénomination	Siège Social	Méthode de consolidation	% de Contrôle	% d'Intérêt
<b>FRANCE</b>				
<b>GECI International SA</b>	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	Société Mère	Société Mère
<b>GECI SYSTEMES SAS</b>	4 rue Diderot 92156 SURESNES	Globale	100	100
<b>SKYDESIGN SAS</b>	105 Bis Bld Malesherbes 75008 PARIS	Globale	100	100
<b>AGIR</b>	ZE Jean Monnet Nord 83500 LA SEYNE-SUR-MER	Globale	100	100
<b>EUROPE</b>				
<b>GECI GMBH</b>	Martiusstrasse 5 80802 MUNCHEN ALLEMAGNE	Globale	100	100
<b>DOPS</b>	Flugplatz Oberpfaffenhofen 82234 WEBLING ALLEMAGNE	Globale	90	90
<b>MOHACS INTERNATIONAL</b>	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	99.99	99.99
<b>GECI LTD</b>	1 Park Place, Canary wharf LONDON ANGLETERRE	Globale	100	100
<b>MTS</b>	9 Rue de la paix MONTREUX SUISSE	Globale	99.80	99.80
<b>GECI ENGINEERING SERVICES srl</b>	Stirbei Voda, n°26-28 Sect. 1 BUCAREST 70000 ROUMANIE	Globale	100	100
<b>GECI Ingenieria SI</b>	321 Avenida de la Albufera 28031 MADRID Espagne	Globale	100	100
<b>GECI SRL</b>	Largo Aldo de Benedetti 20124 MILANO ITALIE	Non Conso <sup>17</sup>	95	95
<b>SKY AIRCRAFT INDUSTRIES</b>	Aéroport d'EVORA – Province d'ALENTEJO PORTUGAL	Non Conso <sup>18</sup>	100	100
<b>AFRIQUE</b>				
<b>HITEP</b>	2 Elgin Road SUNNINGHILL 2157 AFRIQUE DU SUD	Globale	100	100
<b>ASIE DU SUD EST</b>				
<b>GECI INDONESIA PT</b>	Bumi Bina Usaha - Jl Asia Afrika BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	99
<b>GECI NUSANTARA PT</b>	Bumi Bina Usaha - Jl Asia Afrika BANDUNG 40112 INDONESIE	Globale	99	98

Les sociétés MTS, GECI Indonesia pt et GECI Nusantara pt sont en cours de fermeture

### PARTICIPATION

La société détient une participation de 11 K€ soit 25% dans Synited GmbH, groupement de commercialisation auprès d'Airbus GmbH.

<sup>17</sup> Cette société est non significative. Elle est évaluée à sa situation nette soit 32 K€.

<sup>18</sup> La société SKY AIRCRAFT INDUSTRIES a été créée le 21 septembre 2005 au capital de 50.000 € et n'a pas pour l'instant d'activité significative. Elle est évaluée à sa situation nette soit (-) 133 K€.



## 20.1.5. Comptes annuels sociaux relatifs à l'exercice clos au 31/03/2010

### Compte de résultat

En k €	Notes	Avril-Mars.10	Avril-Mars.09
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>13</b>	<b>11 468</b>	<b>7 644</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	2	20	15
Autres produits		0	6
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>11 488</b>	<b>7 665</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>6 975</b>	<b>4 868</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>231</b>	<b>103</b>
<b>Charges de personnel</b>		<b>4 256</b>	<b>2 772</b>
Salaires et traitements		2 966	1 918
Charges sociales		1 290	854
<b>Dotations d'exploitation</b>		<b>127</b>	<b>53</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1	47	53
Dotations aux provisions sur actif circulant			
Dotations aux provisions pour risques et charges	2	80	
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>26</b>	<b>32</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>11 615</b>	<b>7 829</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-127</b>	<b>-164</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>21 310</b>	<b>6 091</b>
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		0	1 228
Autres intérêts et produits assimilés		951	
Reprises sur provisions et transferts de charges	2	20 344	4 819
Différences positives de change		0	2
Produits nets sur cessions de VMP		15	42
<b>Charges financières</b>		<b>4 494</b>	<b>6 322</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	2	4 243	6 260
Intérêts et charges assimilées		245	58
Différences négatives de change		3	2
Charges nettes sur cessions de VMP		3	1
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>16 816</b>	<b>-231</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>16 689</b>	<b>-394</b>
Produits exceptionnels		128 719	1 251
Charges exceptionnelles		4 199	1 298
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14</b>	<b>124 521</b>	<b>-48</b>
Impôts sur les bénéfices	17	0	-1 004
<b>BENEFICE</b>		<b>141 210</b>	<b>562</b>

## BILAN

En k€ ACTIF	Notes	Mars 10	Mars 09
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>26</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>138</b>	<b>106</b>
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1/2</b>	<b>138 691</b>	<b>7 700</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>138 846</b>	<b>7 832</b>
Avances et acomptes versés sur commande		113	35
<b>Créances</b>	<b>2/3</b>	<b>43 275</b>	<b>16 923</b>
Créances clients et comptes rattachés		17 453	6 363
Comptes courants sur filiales bruts		26 251	24 739
Comptes courant sur filiales provision		-1 784	-15 213
Comptes courants sur filiales net		24 467	9 526
Autres créances		1 355	1 034
<b>Disponibilités et divers</b>		<b>1 127</b>	<b>527</b>
Valeurs mobilières de placement		540	254
Disponibilités		146	102
Charges constatées d'avance	<b>3/5</b>	441	171
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>44 515</b>	<b>17 485</b>
Ecart de conversion Actif	<b>8</b>	0	0
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>183 361</b>	<b>25 317</b>
<b>En k€ PASSIF</b>			
Capital social	<b>6</b>	7 459	6 732
Prime d'émission		37 389	30 848
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-18 905	-19 467
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>141 210</b>	<b>562</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>167 488</b>	<b>19 010</b>
Provisions pour risques sur filiales		0	25
Autres provisions pour risques		198	118
Provision pour charges		0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2</b>	<b>198</b>	<b>143</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>3</b>	<b>9 239</b>	<b>3 644</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		302	175
Comptes courants actionnaires		1 521	1 383
Comptes courants sur filiales		7 413	2 083
Emprunt et dettes financières divers		3	3
<b>Dettes diverses</b>	<b>3</b>	<b>6 108</b>	<b>2 463</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 284	1 076
Dettes fiscales et sociales		3 770	1 335
Autres dettes		54	52
Produits constatés d'avance	<b>3/5</b>	324	53
<b>DETTES</b>		<b>15 672</b>	<b>6 160</b>
Ecart de conversion Passif	<b>8</b>	4	4
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>183 361</b>	<b>25 317</b>

## NOTES ANNEXES

### Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales. GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€. Ces actions, souscrites au prix de 2,81€, ont permis d'augmenter le capital social de 675 000€, le portant ainsi à 7 458 477,25€, et de doter le poste « prime d'émission » d'un montant de 6 912 000€.

GECI International, dans un souci d'une meilleure distinction de ses principales activités, a décidé de se réorganiser afin de mieux faire apparaître ses deux principales branches d'activité que sont l'ingénierie et l'aviation. Pour ce faire, il a été décidé de créer un pôle pour chacun. De ce fait, GECI International a cédé sa branche aviation à la société GECI AVIATION S.A. (EX-REIMS AVIATION INDUSTRIES) au travers d'un Apport Partiel d'Actif (A.P.A) réalisé en date du 16 février 2010. Cette opération s'est matérialisée par l'apport de marques et dessins, valorisés à 9 000 000€, et de la société GECI AVIATION INDUSTRIES (Ex-SKYDESIGN), qui détient elle-même la société SKY AIRCRAFT SAS, valorisée à 119 661 610€. Cet apport a été rémunéré par des titres de la société GECI AVIATION S.A. via une augmentation de capital qui a donné lieu à la création de 45 791 077 actions (de nominal 0,1€) attribuées en totalité à GECI INTERNATIONAL, cette dernière portant ainsi son pourcentage de participation dans GECI AVIATION S.A. de 59,14% à 94,81%. Cette opération a permis à GECI International de réaliser une plus-value d'apport en sursis d'imposition (régime de faveur des fusions – Article 210A du C.G.I.) de 124 511 610€.

Le conseil d'administration du 26 novembre 2009 a autorisé la création de 204 000 actions nouvelles au bénéfice de certains de ses salariés. Ces actions, attribuées gratuitement, s'inscrivent dans le cadre du plan d'attribution d'actions gratuites en faveur de certains salariés décidé par le conseil d'administration du 31 juillet 2007, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire du 27 septembre 2005. Ces 204 000 actions ont été créées par le biais d'une augmentation de capital de 51 000 € par incorporation d'une quote-part de la prime d'émission.

GECI International a décidé de fermer son bureau de représentation et sa filiale SKY AIRCRAFT INDUSTRIES sis au Portugal suite aux décisions qui ont été prises de positionner finalement le projet SKYLANDER en France.

Enfin, on notera que, sur autorisation du conseil d'administration de GECI INTERNATIONAL en date du 09/07/2009, il a été procédé à l'incorporation en capital de sa créance en compte courant détenue sur sa filiale britannique GECI Limited. L'augmentation de capital ainsi réalisée sur GECI Limited a été d'un montant de 3 849 114,70€. Cette opération a été effectuée afin de neutraliser le risque de change qui pesait sur les résultats consolidés du Groupe GECI International.

### Evènements postérieurs à la clôture

On notera que la société GECI International a participé à une augmentation de capital lancée sur le marché par sa filiale GECI AVIATION S.A. en juillet 2010. GECI International voit ainsi son pourcentage de détention dans sa filiale passer de 94,81% à 91,20%.

### Règles de présentation

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### Immobilisations

#### -Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

#### - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

### Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECI INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises suivantes du groupe soit : GECI International, GECI Systèmes et AGIR. On notera que la société GECI AVIATION INDUSTRIES (Ex-SKYDESIGN) est sortie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe ainsi constitué à compter de l'exercice 2009/2010 du fait de l'Apport Partiel d'Actif réalisé en date du 16 février 2010 précité.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECI International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en

place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

#### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

#### **Provisions**

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou

certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

#### **Retraites et autres engagements vis à vis du personnel**

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 4,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %

## NOTE 1 IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de développement				
Autres immobilisations incorporelles	152	17	-	169
<b>TOTAL</b>	<b>152</b>	<b>17</b>	<b>-</b>	<b>169</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements divers	129	0	87	42
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	169	115	80	204
Avances et acomptes	71	39	20	90
<b>TOTAL</b>	<b>369</b>	<b>154</b>	<b>187</b>	<b>336</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	13 733	132 510	4 169	142 074
Prêts et autres immobilisations financières	216	13	9	220
<b>TOTAL</b>	<b>13 949</b>	<b>132 523</b>	<b>4 178</b>	<b>142 294</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 470</b>	<b>132 694</b>	<b>4 365</b>	<b>142 799</b>

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	126	25		151
<b>TOTAL</b>	<b>126</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>151</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements et divers	126	1	87	40
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136	21	0	157
<b>TOTAL</b>	<b>262</b>	<b>22</b>	<b>87</b>	<b>197</b>
<b>TOTAL</b>	<b>388</b>	<b>47</b>	<b>87</b>	<b>348</b>

## NOTE 2 PROVISIONS

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant	Fin exercice
Provisions pour litiges	118	80	Exploitation	-	Exploitation		198
Prov. pour pertes de change	-	-	Financier	-	Financier		-
Provision pour impôts	-	-	Financier	-	Financier		-
Prov pour risques et charges filiales	25	-	Financier	25	Financier		-
Autres provisions	-	-	-	-	-		-
<b>Total prov. pour risques et charges</b>	<b>143</b>	<b>80</b>	-	<b>25</b>	-		<b>198</b>
Provisions sur titres de participation	6 249	3 392	Financier	6 038	Financier		3 603
					Exceptionnel		
Provisions sur comptes courants	15 213	852	Financier	14 281	Financier		1 784
					Exceptionnel		
<b>Total prov. pour dépréciation</b>	<b>21 462</b>	<b>4 244</b>		<b>20 319</b>			<b>5 387</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 605</b>	<b>4 324</b>		<b>20 344</b>			<b>5 585</b>

En K€ - Provisions liées aux participations	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
<b>Provisions au 31/03/09</b>	<b>6 249</b>	<b>15 213</b>	<b>25</b>	<b>21 487</b>
GECI Systemes	(1 888)			(1 888)
GECI Aviation Industries (ex-SkyDesign)	(4 150)	(11 252)		(15 402)
Sky Aircraft Industries		654	(25)	629
Geci Gmbh				-
Geci Ingenieria				-
Geci Srl	32			32
Gecl Ltd	3 360	(3 029)		331
GES		180		180
GECI LLC		18		18
GECI Aviation (ex-RAI)				-
<b>Mouvements 2009/2010</b>	<b>(2 646)</b>	<b>(13 429)</b>	<b>(25)</b>	<b>(16 100)</b>
<b>Provisions au 31/03/10</b>	<b>3 603</b>	<b>1 784</b>	<b>-</b>	<b>5 387</b>

### NOTE 3 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	220	-	220
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (&gt; 1 an)</b>	<b>220</b>	<b>-</b>	<b>220</b>
Créances clients	17 453	17 453	-
Personnel et comptes rattachés	20	20	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14	14	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	589	589	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	697	697	-
Etat - Divers	11	11	-
Groupe et associés	26 251	3 138	23 113
Débiteurs divers	23	23	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (&lt; 1 an)</b>	<b>45 058</b>	<b>21 945</b>	<b>23 113</b>
Charges constatées d'avance (< 1 an)	441	441	-
<b>TOTAL</b>	<b>45 719</b>	<b>22 386</b>	<b>23 333</b>

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	302	302	-
Emprunts et dettes financières divers	3	-	3
Fournisseurs et comptes rattachés	2 284	2 284	-
Personnel et comptes rattachés	495	495	-
Sécurité sociale et autres organismes	394	394	-
Impôts sur les bénéfices	24	24	-
Taxe sur la valeur ajoutée	2 737	2 737	-
Autres impôts, taxes et assimilés	120	120	-
Groupes et associés	8 934	7 413	1 521
Autres dettes	54	54	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	324	324	-
<b>TOTAL</b>	<b>15 671</b>	<b>14 147</b>	<b>1 524</b>

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 1 521 K€, rémunéré au taux de 3,50%, soit une charge d'intérêt de 51 K€ au titre de l'exercice 2009/2010.

### NOTE 4 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2010	Mars 2009
Dettes fournisseurs	326	146
Dettes fiscales et sociales	835	339
Autres dettes	14	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 175</b>	<b>485</b>

**Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :**

	Mars 2010	Mars 2009
Créances clients et comptes rattachés	220	-
Divers, produits à recevoir	17	-
<b>TOTAL</b>	<b>237</b>	<b>-</b>

**NOTE 5 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE**

Charges constatées d'avance	Mars 2010	Mars 2009
Charges d'exploitation	441	171
<b>TOTAL</b>	<b>441</b>	<b>171</b>

Produits constatés d'avance	mars-10	Mars 2009
Produits d'exploitation	324	-
<b>TOTAL</b>	<b>324</b>	<b>0</b>

**NOTE 6 CAPITAL SOCIAL**

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 929 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	2 904 632	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29 833 909	0,25

GECI International a procédé à une augmentation de capital réservée le 30 décembre 2009 d'un montant de 7 587 000€ qui a donné lieu à la création de 2 700 000 actions nouvelles de nominal 0,25€.

Au cours de l'exercice, 204 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement à certains salariés suite au conseil d'administration qui s'est tenu en date du 26 novembre 2009. Ces attributions s'inscrivent dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires du plan d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuable au 31 mars 2010 est de 142 500.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit entre le 25 septembre 2010 et le 23 décembre 2011. Ces attributions d'actions seront réalisées par la Société par le biais d'un programme de rachat d'actions ou par création de titres (augmentation du capital social par incorporation du poste « prime d'émission »).

Par ailleurs, 632 actions ont été créées liés à l'exercice des BSA constatés sur l'exercice.

**NOTE 7 LOCATION FINANCEMENT**

En K€	Paiements minimum au titre de la location	2009-2010 Intérêts	Principal Mars 2010	Amortissements Mars 2010
A moins d'un an	1 044	214	830	476
Entre un et cinq ans	1 385	102	1 283	1 738
A plus de cinq ans				
<b>Total</b>	<b>2 429</b>	<b>316</b>	<b>2 113</b>	<b>2 214</b>



## NOTE 8 ECARTS DE CONVERSION

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>

Rappel : provision pour perte de change

## NOTE 9 EFFECTIFS

Effectif moyen	Mars 2010	Mars 2009
Cadres	33	28
Agents de maîtrise et techniciens	0	1
Employés	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>33</b>	<b>29</b>

## NOTE 10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 338 203€.

## NOTE 11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Mars 2010	Mars 2009
Engagements de retraite (1)	81	12
Aval et cautions	-	-
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (2)	500	500
Loyers restant dûs sur bail du siège social	2 764	3 322
<b>TOTAL</b>	<b>3 345</b>	<b>3 834</b>
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	2 243	728
<i>Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande</i>	<i>2 243</i>	<i>728</i>

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

*Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 des avenants du 3 octobre 2005, 26 novembre 2009 et 22 juillet 2010. Cette clause est valable jusqu'au 31 décembre 2015.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître pour la deuxième année consécutive un résultat net consolidé supérieur ou égal à 1.300.000 Euros ou une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10.000.000 Euros, étant entendu que le calcul de la situation nette consolidée ne tiendra pas compte des montants ayant pour origine toute augmentation de capital passée ou future, des opérations internes de restructuration et/ou des opérations de refacturation.*

(3) le DIF est le Droit Individuel à la Formation

## NOTE 12 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Mars 2010	Mars 2009
Ecarts de conversion Actif	0	0
<b>Total des accroissements</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	1 784	15 238
Provisions perte de change	-	-
Ecarts de conversion Passif	4	-
Organic	4	11
Amortissements réputés différés		
Déficits reportables	263	1 897
<b>Total des allègements</b>	<b>2 055</b>	<b>17 146</b>

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

## NOTE 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par secteur d'activité	Mars 2010	Mars 2009
Refacturations aux filiales	11 207	7 634
Prestations de services aéronautiques		
Produits des activités annexes	261	10
<b>TOTAL</b>	<b>11 468</b>	<b>7 644</b>

Répartition par marché géographique	Mars 2010	Mars 2009
France	10 794	6 346
Allemagne	392	611
Grande-Bretagne	225	70
Suisse		
Espagne	34	587
Roumanie	23	23
Autres		7
<b>TOTAL</b>	<b>11 468</b>	<b>7 644</b>

## NOTE 14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Mars 2010	Mars 2009
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	5
Produits de cession des immobilisations corporelles	9 000	
Produits de cession des immobilisations financières	119 661	
Produits exceptionnels divers	1	154
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle	53	1 092
<b>TOTAL</b>	<b>128 719</b>	<b>1 251</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	867
VNC des immobilisations corporelles cédées		
VNC des immobilisations financières cédées	4 150	376
Charges exceptionnelles diverses	48	2
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	-	53
Dotations aux provisions pour risques et charges		
<b>TOTAL</b>	<b>4 199</b>	<b>1 298</b>

**NOTE 15**      **NOTE SUR PRODUITS D'IMPOTS**

<b>En k€</b>	<b>Mars 2010</b>
Etat IS - CIR GECI SYSTEMES (*)	589
Crédit Impôts apprentissage	2
<b>Total</b>	<b>591</b>

(\*) : Crédit d'Impôt Recherche de GECI SYSTEMES au titre de l'année civile 2009 constaté dans les comptes sociaux de GECI INTERNATIONAL compte tenu de l'existence du Groupe d'intégration fiscale formé par GECI INTERNATIONAL ("Tête de Groupe"), GECI SYSTEMES & AGIR.

**NOTE 16**
**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2010**

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI Systèmes SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	4 228 485	€	196 000	4 449 408	1 742 589			
GECI AVIATION SA (ex Reims Aviation Industries)	Base aérienne de Chambley - Onville (54)	94,81	133 676 631	133 676 631	€	5 237 528	136 732 982	32 777	710 346		
GECI GmbH	Hein-Sass-Weg 36 – 21129 Hambourg, Allemagne	100	26 053	26 053	€	25 565	1 881 274	1 415 881			
GECI Ltd	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	100	3 873 400	489 420	£	3 530 000	(44 577)	(12 720)	315 824		
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(1 799 664)	50 603	1 187 796		
GECI Ingenieria S.L.	321 avenida de la Albufera 28031 Madrid Spain	100	50 000	50 000	€	50 000	488 962	1 919	212 949		
MOHACS International	1 Westferry Circus, Canary Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066				
Sky Aircraft Industries	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 Evora, Portugal	100	50 000	-	€	50 000	(1 309 476)	(629 559)	1 322 260		
<b>Sociétés consolidées</b>			<b>141 983 955</b>	<b>138 470 589</b>					<b>3 749 175</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	-	€	95 000	33 697	-	-	-	-
<b>Sociétés non consolidées</b>			<b>90 250</b>	<b>-</b>					<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ensemble des sociétés</b>			<b>142 074 205</b>	<b>138 470 589</b>					<b>3 749 175</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 17 OPERATIONS REALISEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	-	-	26	-
DOPS	-	-	312	23	-	65
GES Srl	-	-	21	-	1 188	-
GECI GMBH	-	-	692	-	-	912
GECI Ingenieria S.L.	-	-	3	-	213	-
GECI LIMITED	-	-	6	-	316	-
GECI SYSTEMES SAS	-	-	1 936	654	-	6 362
GECI South Africa	-	-	17	-	-	-
SKY AIRCRAFT	-	-	11 258	-	5 113	-
GECI AVIATION INDUSTRIES	-	-	2 741	-	17 290	-
REIMS AVIATION INDU	-	-	168	-	710	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	1 322	-
<b>Sociétés Consolidées</b>	-	-	17 154	677	26 178	7 339
GECI Srl	-	-	-	-	-	21
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-	-	-	-	21
<b>TOTAL</b>	-	-	17 154	677	26 178	7 360

En k€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Personnels et prestations dédiées	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	6					4	
DOPS	60						3
GES Srl	23					68	
GECI GMBH	311	21				23	
GECI Ingenieria S.L.		6			27	5	
GECI Ltd		13			212	95	
GECI SYSTEMES SAS	901	37	715	423	334		87
GECI South Africa							
GECI AVIATION SAS					466		39
SKY AIRCRAFT SAS	4 762		856	510	1 398	1	
GECI AVIATION INDUSTRIES						674	
REIMS AVIATION INDUSTRIES							
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES (Portugal)						40	
<b>Sociétés Consolidées</b>	6 063	77	1 571	933	2 437	910	129
GECI Srl	-	-				-	-
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-				-	-
<b>TOTAL</b>	6 063	77	1 571	933	2 437	910	129

## 20.1.6. Comptes annuels sociaux relatifs à l'exercice clos au 31/03/2009

### COMPTE DE RESULTAT

En k €	Notes	Avril-Mars.09	Avril-Mars.08
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>13</b>	<b>7 644</b>	<b>4 114</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	<b>2</b>	15	16
Autres produits		6	1
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>7 665</b>	<b>4 131</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>4 868</b>	<b>2 745</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>103</b>	<b>45</b>
<b>Charges de personnel</b>		<b>2 772</b>	<b>1 873</b>
Salaires et traitements		1 918	1 317
Charges sociales		854	556
<b>Dotations d'exploitation</b>		<b>53</b>	<b>149</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>1</b>	53	46
Dotations aux provisions sur actif circulant			-
Dotations aux provisions pour risques et charges	<b>2</b>		103
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>32</b>	<b>-36</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>7 829</b>	<b>4 775</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-164</b>	<b>-644</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>6 091</b>	<b>4 419</b>
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		1 228	1 116
Autres intérêts et produits assimilés			0
Reprises sur provisions et transferts de charges	<b>2</b>	4 819	3 239
Différences positives de change		2	3
Produits nets sur cessions de VMP		42	60
<b>Charges financières</b>		<b>6 322</b>	<b>7 492</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	<b>2</b>	6 260	7 363
Intérêts et charges assimilées		58	124
Différences négatives de change		2	5
Charges nettes sur cessions de VMP		1	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-231</b>	<b>-3 073</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-394</b>	<b>-3 717</b>
Produits exceptionnels		1 251	3 459
Charges exceptionnelles		1 298	2 308
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14</b>	<b>-48</b>	<b>1 152</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>17</b>	-1 004	297
<b>BENEFICE</b>		<b>562</b>	<b>-2 863</b>

## BILAN

En k€	Notes	Mars 09	Mars 08
<b>ACTIF</b>			
Immobilisations incorporelles brutes		152	148
Immobilisations incorporelles amortissements		-126	-101
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>47</b>
Immobilisations corporelles brutes		369	278
Immobilisations corporelles amortissements		-263	-181
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>106</b>	<b>97</b>
Immobilisations financières brutes		13 949	9 148
Immobilisations financières dépréciations		-6 249	-8 909
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1/2</b>	<b>7 700</b>	<b>239</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>7 832</b>	<b>383</b>
Avances et acomptes versés sur commande		35	13
<b>Créances</b>	<b>2/3</b>	<b>16 923</b>	<b>9 378</b>
Créances clients et comptes rattachés		6 363	3 006
Comptes courants sur filiales bruts		24 739	15 674
Comptes courant sur filiales provision		-15 213	-9 883
Comptes courants sur filiales net		9 526	5 791
Autres créances		1 034	581
<b>Disponibilités et divers</b>		<b>527</b>	<b>17 202</b>
Valeurs mobilières de placement		254	16 711
Disponibilités		102	278
Charges constatées d'avance	<b>3/5</b>	171	214
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>17 485</b>	<b>26 594</b>
Ecart de conversion Actif	<b>8</b>	0	111
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>25 317</b>	<b>27 087</b>
<b>En k€</b>			<b>Mars 08</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social	<b>6</b>	6 732	6 727
Prime d'émission		30 848	30 853
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-19 467	-16 604
Résultat de l'exercice		562	-2 863
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>19 010</b>	<b>18 449</b>
Provisions pour risques sur filiales		25	2 235
Autres provisions pour risques		118	229
Provision pour charges		0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		<b>2</b>	<b>2 464</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>3</b>	<b>3 644</b>	<b>4 115</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		175	1
Comptes courants actionnaires		1 383	2 326
Comptes courants sur filiales		2 083	1 632
Emprunt et dettes financières divers		3	156
<b>Dettes diverses</b>	<b>3</b>	<b>2 463</b>	<b>2 032</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 076	1 327
Dettes fiscales et sociales		1 335	674
Autres dettes		52	31
Produits constatés d'avance	<b>3/5</b>	53	0
<b>DETTES</b>		<b>6 160</b>	<b>6 147</b>
Ecart de conversion Passif	<b>8</b>	4	28
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>25 317</b>	<b>27 087</b>

## Notes Annexes

### ■ **Activité et Faits Marquants**

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

20 000 nouvelles actions ont été créées afin de constater l'attribution définitive d'actions gratuites à un salarié en date du 22 janvier 2009, donnant lieu à une augmentation de capital social de 5 000 € par voie d'incorporation de la prime d'émission.

La société Geci International a acquis 223 229 actions (184 K€) de Reims Aviation Industries (RAI) le 28 juillet 2008. Elle a par la suite acquis 443 697 actions (351 K€) et a participé à une augmentation de capital de 4 500 K€ (3 214 286 actions), ce qui représente au total une participation majoritaire de 59,14% du capital de Reims Aviation Industries à la date du 9 octobre 2008.

### ■ **Evènements postérieurs à la clôture**

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à signaler

### ■ **Règles de présentation**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### ■ **Immobilisations**

#### **-Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

#### **- Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations générales	5 à 10 ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier	10 ans

### ■ **Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par

dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

### ■ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### ■ **Opérations en devises**

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

### ■ **Régime fiscal et impôts sur les résultats**

La société GECI INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises du groupe soit : Geci International, Geci Systèmes, Geci Aviation ( ex Skydesign) et AGIR. Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECI International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

### ■ **Trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

### ■ **Provisions**

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.



■ **Retraites et autres engagements vis à vis du personnel**

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge

de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).

- Taux d'actualisation : 5,75 %.

- Taux de progression des salaires : 2,5 %

- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %

**NOTE 1 IMMOBILISATIONS**

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de développement	148	4	-	152
Autres immobilisations incorporelles				-
<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>152</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements divers	128	0	-	128
Matériel de transport	150	19	0	169
Matériel de bureau, informatique et mobilier				-
Avances et acomptes		71		71
<b>TOTAL</b>	<b>278</b>	<b>91</b>	<b>0</b>	<b>369</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	9 075	5 035	376	13 733
Prêts et autres immobilisations financières	73	146	3	216
<b>TOTAL</b>	<b>9 148</b>	<b>5 180</b>	<b>379</b>	<b>13 949</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 574</b>	<b>5 275</b>	<b>379</b>	<b>14 470</b>

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	101	25		126
<b>TOTAL</b>	<b>101</b>	<b>25</b>	<b>-</b>	<b>126</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements et divers	61	66		127
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	121	15	0	136
<b>TOTAL</b>	<b>181</b>	<b>81</b>	<b>0</b>	<b>263</b>
<b>TOTAL</b>	<b>282</b>	<b>106</b>	<b>0</b>	<b>388</b>

## NOTE 2 PROVISIONS

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant	Fin exercice
Provisions pour litiges	118	-	Exploitation	-	Exploitation		118
Prov. pour pertes de change	111	-	Financier	111	Financier		-
Provision pour impôts	2 235	25	Financier	2 235	Financier		25
Prov pour risques et charges filiales	-	-		-			-
Autres provisions							
<b>Total prov. pour risques et charges</b>	<b>2 464</b>	<b>25</b>		<b>2 346</b>			<b>143</b>
Provisions sur titres de participation	8 909	-		2 341	Financier		6 249
				319	Exceptionnel		
Provisions sur comptes courants	9 883	6 236	Financier	132	Financier		15 213
				774	Exceptionnel		
<b>Total prov. pour dépréciation</b>	<b>18 792</b>	<b>6 236</b>		<b>2 792</b>			<b>21 462</b>
<b>TOTAL</b>	<b>21 256</b>	<b>6 261</b>		<b>5 138</b>			<b>21 605</b>

En K€ - Provisions et Dépréciation sur titres	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
<b>Provisions au 31/03/08</b>	<b>8 909</b>	<b>9 883</b>	<b>2 235</b>	<b>21 028</b>
GECI Systemes	(2 341)		(466)	(2 807)
Sky Design		5 383	(1 769)	3 614
Sky Aircraft Industries		523	25	547
Geci Gmbh			-	-
Geci Ingenieria		-	-	-
Geci Srl	-		-	-
Geci Ltd	-	330		330
GES	-	(132)		(132)
Geci Indonesia	(319)	(222)		(541)
Geci Nusantara	-	(552)	-	(552)
Reims aviation				
<b>Mouvements 2008/2009</b>	<b>(2 660)</b>	<b>5 330</b>	<b>(2 211)</b>	<b>460</b>
<b>Provisions au 31/03/09</b>	<b>6 249</b>	<b>15 213</b>	<b>25</b>	<b>21 488</b>

Les mouvements concernant les dépréciations de titres et de comptes courants sont comptabilisés en résultat financier sauf pour les sociétés GECI Indonesia, GECI Nusantara et MTS, liquidées au cours de l'exercice. Les reprises de dépréciation ont alors été comptabilisées en produit exceptionnel afin de ne pas déséquilibrer le résultat courant et le résultat exceptionnel.

### NOTE 3 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	216	-	216
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (&gt; 1 an)</b>	<b>216</b>	<b>-</b>	<b>216</b>
Créances clients	6 363	6 363	-
Personnel et comptes rattachés	29	29	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	655	655	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	342	342	-
Etat - Divers	0	0	-
Groupe et associés	24 739	24 739	-
Débiteurs divers	1	1	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (&lt; 1 an)</b>	<b>32 137</b>	<b>32 137</b>	<b>-</b>
Charges constatées d'avance (< 1 an)	171	171	-
<b>TOTAL</b>	<b>32 524</b>	<b>32 308</b>	<b>216</b>

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	175	175	-
Emprunts et dettes financières divers	3	3	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 129	1 129	-
Personnel et comptes rattachés	217	217	-
Sécurité sociale et autres organismes	246	246	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	850	850	-
Autres impôts, taxes et assimilés	23	23	-
Groupes et associés	3 466	3 466	-
Autres dettes	52	52	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 160</b>	<b>6 160</b>	<b>-</b>

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 1 382 K€, rémunéré au taux de 3,50%, soit une charge d'intérêt de 13 K€ au titre de l'exercice 2008/2009.

### NOTE 4 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

- Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2009	Mars 2008
Dettes fournisseurs	146	118
Dettes fiscales et sociales	339	207
Autres dettes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>485</b>	<b>325</b>

- Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2009	Mars 2008
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Divers, produits à recevoir	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 5 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	Mars 2009	Mars 2008
Charges d'exploitation	171	214
<b>TOTAL</b>	<b>171</b>	<b>214</b>

Produits constatés d'avance	Mars 2009	Mars 2008
Produits d'exploitation	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## NOTE 6 CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	26 909 277	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	20 000	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 929 277	0,25

20 000 actions gratuites ont été attribuées définitivement en date du 22 janvier 2009 par le conseil d'administration en date du 20 mars 2009 dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

304 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration entre les dates du 31 juillet 2007 et du 3 février 2009 dans les mêmes conditions que précédemment.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuées est de 244 000.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, entre le 31 juillet 2009 et le 3 février 2011. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

## NOTE 7 CREDIT BAIL

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.

## NOTE 8 ECARTS DE CONVERSION

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances	-	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>

Rappel : provision pour perte de change

## NOTE 9 EFFECTIFS

Effectif moyen	Mars 2009	Mars 2008
Cadres	28	16
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés		2
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>	<b>17</b>

## NOTE 10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 303 216 €.

## NOTE 11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Mars 2009	Mars 2008
Engagements de retraite (1)	12	3
Aval et cautions	-	
Abandon de créances avec clause de retour à meilleur fortune (2)	500	500
Loyers restant dûs sur bail du siège social	3 322	189
<b>TOTAL</b>	<b>3 834</b>	<b>692</b>
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	728	472
<i>Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande</i>	728	472

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

- ❖ La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004.

*Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.*

*Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.*

(3) le DIF est le Droit Individuel à la Formation

## NOTE 12 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Mars 2009	Mars 2008
Ecart de conversion Actif	0	111
<b>Total des accroissements</b>	<b>0</b>	<b>111</b>
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	15 238	12 118
Provisions perte de change	-	111
Ecart de conversion Passif	4	28
Organic	11	5
Déficits reportables	1 897	17 339
<b>Total des allègements</b>	<b>17 149</b>	<b>29 601</b>

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

## NOTE 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par secteur d'activité	Mars 2009	Mars 2008
Refacturations aux filiales	7 634	4 102
Prestations de services aéronautiques		
Produits des activités annexes	10	12
<b>TOTAL</b>	<b>7 644</b>	<b>4 114</b>

Répartition par marché géographique	Mars 2009	Mars 2008
France	6 346	2 910
Allemagne	611	769
Grande-Bretagne	70	171
Suisse		-
Espagne	586	185
Roumanie	23	70
Autres	7	9
<b>TOTAL</b>	<b>7 644</b>	<b>4 114</b>

## NOTE 14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Mars 2009	Mars 2008
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4	14
Produits de cession des immobilisations corporelles		
Produits de cession des immobilisations financières		3 446
Produits exceptionnels divers	154	
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle	1 092	
<b>TOTAL</b>	<b>1 251</b>	<b>3 459</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	867	3
VNC des immobilisations corporelles cédées		-
VNC des immobilisations financières cédées	376	2 305
Charges exceptionnelles diverses	2	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	53	-
Dotations aux provisions pour risques et charges		-
<b>TOTAL</b>	<b>1 298</b>	<b>2 308</b>

**NOTE 15 OPERATIONS REALISEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES**

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	17	-	269	-
DOPS	-	-	252	13	-	174
GES Srl	-	-	25		1 324	-
GECI GMBH	-	-	381		1 534	
GECI INDONESIA	-	-				
GECI Ingenieria S.L.	-	-	540		505	
GECI LIMITED	-	-	27	3	4 093	
GECI NUSANTARA	-	-				
GECI SYSTEMES SAS	-	-	234	196		1 885
GECI South Africa	-	-	17		2	
MTS SA	-	-				
GECI AVIATION	-	-	2 355		15 924	
SKY AIRCRAFT	-	-	3 027		432	
MOHACS INTL	-	-	-	-		
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	655	
<b>Sociétés Consolidées</b>	-	-	<b>6 875</b>	<b>212</b>	<b>24 738</b>	<b>2 059</b>
GECI Srl	-	-				24
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-				
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>6 875</b>	<b>212</b>	<b>24 738</b>	<b>2 059</b>

En K€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Informatique	Autres	Produits financiers	Charges financières
AGIR	102				16	
DOPS	252					23
GES Srl	23				104	
GECI FRANCE SAS						
GECI GMBH	338	21			120	
GECI INDONESIA						
GECI Ingenieria S.L.	551	7		29	29	
GECI LIMITED	56	6		9	193	
GECI NUSANTARA						
GECI SYSTEMES SAS	413	37	320		9	
GECI South Africa		7				
MTS SA						
GECI AVIATION	1 180			1 754	405	
SKY AIRCRAFT	1 494		400	637	30	
MOHACS INTL	-	-	-	-	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	-	-
<b>Sociétés Consolidées</b>	<b>4 408</b>	<b>77</b>	<b>720</b>	<b>2 429</b>	<b>908</b>	<b>23</b>
GECI Srl	-	-	-	-	-	-
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 408</b>	<b>77</b>	<b>720</b>	<b>2 429</b>	<b>908</b>	<b>23</b>

**NOTE 16**  
**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2009**

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	2 340 934	€	196 000	2 706 819	2 835 146		-	-
GECI AVIATION SAS	21 bd de la Madeleine Paris (75) Hein-Sass-Weg 36 – 21129	100	4 150 000	-	€	1 031 000	3 757 104	11 417 228	15 924 129	-	-
GECI GMBH	Hambourg, Allemagne 1 Westferry Circus, Canary	100	26 053	26 053	€	25 591	465 394	1 551 960	1 533 938	-	-
GECI LIMITED	Wharf, London E14 4HD, UK 1 Westferry Circus, Canary	100	24 285	-	£	30 000	(3 531 856)	(995 399)	4 092 617	-	-
MOHACS INTL	Wharf, London E14 4HD, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066	-	-	-	-
GECI Engineering Services SRL	B-dul REGIEI nr. 68 BUCURESTI SECTORIIL 6 Roumanie 321 avenida de la Albufera	100	2 870	-	RON	4 900	(2 076 060)	(567 517)	1 323 813	-	-
GECI Ingenieria S.L.	28031 Madrid Spain 21, Avenue Edouard Belin – Rueil	100	50 000	50 000	€	50 000	487 043	68 272	505 858	-	-
Reims Aviation Industries	Malmaison (92)	54,19	5 034 772	5 034 772	€	657 964	8 273 096	(925 759)		-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aerodromo de Evora, Estrada de Viana, 7005-212 Evora, Portugal	100	50 000	-	€	50 000	(679 918)	(547 310)	655 306	-	-
<b>Sociétés consolidées</b>			<b>13 642 981</b>	<b>7 451 759</b>					<b>24 035 661</b>	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	35 658	€	95 000	33 697	-	-	-	-
<b>Sociétés non consolidées</b>			<b>90 250</b>	<b>35 658</b>					-	-	-
<b>Ensemble des sociétés</b>			<b>13 733 231</b>	<b>7 487 417</b>					<b>24 035 661</b>	-	-



**NOTE 17**      **NOTE SUR PRODUITS D'IMPOTS**

EN EUROS

	<b>Mars 2009</b>
Etat IS - GECI Aviation	997 159,00
IFA IS - Sky Design	4 263,00
Crédit Impôts apprentissage	3 200,00
<b>Total</b>	<b>1 004 622,00</b>

## 20.1.7. Comptes annuels sociaux relatifs à l'exercice clos au 31/03/2008

### COMPTE DE RESULTAT

En k €	Notes	Avril-Mars.08	Avril-Mars.07
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>13</b>	<b>4 114</b>	<b>2 948</b>
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	<b>2</b>	16	114
Autres produits		1	-
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>4 131</b>	<b>3 062</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>2 745</b>	<b>1 585</b>
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>		<b>45</b>	<b>41</b>
<b>Charges de personnel</b>		<b>1 873</b>	<b>1 248</b>
Salaires et traitements		1 317	881
Charges sociales		556	367
<b>Dotations d'exploitation</b>		<b>149</b>	<b>45</b>
Dotations aux amortissements sur immobilisations	<b>1</b>	46	30
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	<b>2</b>	103	15
<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>-36</b>	<b>43</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>4 775</b>	<b>2 962</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-644</b>	<b>100</b>
<b>Produits financiers</b>		<b>4 419</b>	<b>966</b>
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif		1 116	500
Autres intérêts et produits assimilés		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	<b>2</b>	3 239	466
Différences positives de change		3	-
Produits nets sur cessions de VMP		60	
<b>Charges financières</b>		<b>7 492</b>	<b>9 346</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	<b>2</b>	7 363	8 892
Intérêts et charges assimilées		124	249
Différences négatives de change		5	205
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>-3 073</b>	<b>-8 380</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>-3 717</b>	<b>-8 280</b>
Produits exceptionnels		3 459	40
Charges exceptionnelles		2 308	77
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>14</b>	<b>1 152</b>	<b>-37</b>
Impôts sur les bénéfices		297	49
<b>BENEFICE</b>		<b>-2 863</b>	<b>-8 366</b>

## BILAN

En k€		Mars 08	Mars 07
<b>ACTIF</b>			
	<b>Notes</b>		
Immobilisations incorporelles brutes		148	98
Immobilisations incorporelles amortissements		-101	-83
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>47</b>	<b>15</b>
Immobilisations corporelles brutes		278	302
Immobilisations corporelles amortissements		-181	-201
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>1</b>	<b>97</b>	<b>101</b>
Immobilisations financières brutes		9 148	8 645
Immobilisations financières dépréciations		-8 909	-6 069
<b>Immobilisations financières nettes</b>	<b>1/2</b>	<b>239</b>	<b>2 576</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>383</b>	<b>2 692</b>
Avances et acomptes versés sur commande		13	
<b>Créances</b>	<b>2/3</b>	<b>9 378</b>	<b>12 006</b>
Créances clients et comptes rattachés		3 006	1 074
Comptes courants sur filiales bruts		15 674	19 372
Comptes courant sur filiales provision		-9 883	-9 024
Comptes courants sur filiales net		5 791	10 640
Autres créances		581	292
<b>Disponibilités et divers</b>		<b>17 202</b>	<b>1 091</b>
Valeurs mobilières de placement		16 711	25
Disponibilités		278	974
Charges constatées d'avance	<b>3/5</b>	214	92
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>26 594</b>	<b>13 097</b>
Ecart de conversion Actif	<b>8</b>	111	11
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>27 087</b>	<b>15 800</b>
<b>En k€</b>		<b>Mars 08</b>	<b>Mars 07</b>
<b>PASSIF</b>			
Capital social	<b>6</b>	6 727	5 372
Prime d'émission		30 853	10 384
Réserve légale		216	216
Autres réserves		119	119
Report à nouveau		-16 604	-8 238
Résultat de l'exercice		-2 863	-8 366
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>18 449</b>	<b>-513</b>
Provisions pour risques sur filiales		2 235	1 911
Autres provisions pour risques		229	41
Provision pour charges		0	0
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2</b>	<b>2 464</b>	<b>1 952</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>3</b>	<b>4 115</b>	<b>13 311</b>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1	0
Comptes courants actionnaires		2 326	4 813
Comptes courants sur filiales		1 632	8 345
Emprunt et dettes financières divers		156	153
<b>Dettes diverses</b>	<b>3</b>	<b>2 032</b>	<b>1 047</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 327	571
Dettes fiscales et sociales		674	363
Autres dettes		31	113
Produits constatés d'avance	<b>3/5</b>	0	0
<b>DETTES</b>		<b>6 147</b>	<b>14 358</b>
Ecart de conversion Passif	<b>8</b>	28	3
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>27 087</b>	<b>15 800</b>

## Notes Annexes

### Activité et Faits Marquants

GECI International exerce une activité de holding, fournissant notamment des services de management, d'assistance commerciale et de recrutement à ses filiales.

Il a été procédé à deux augmentations de capital, la première en juillet 07 qui a donné lieu à l'émission de 4 775 111 actions nouvelles, assorties chacune de 1 BSA et la deuxième en août 2007 qui a donné lieu à l'émission de 645 483 actions nouvelles assorties de chacune 1 BSA. Le capital social a augmenté de 1 355 K€ et la prime d'émission de 20 469 K€. Les frais liés à l'augmentation de capital ont été imputés sur la prime d'émission, pour un montant de 947 K€. Le règlement de l'opération a été effectué par compensation de compte courant de l'actionnaire principal pour un montant de 2.867 K€ et pour le solde en trésorerie. Le nombre total de BSA, créés lors de l'augmentation de capital de juillet 2007 et août 2007, s'élève donc à 5 420 594. Deux bons de souscription d'actions permettront de souscrire à 1 action nouvelle au prix de 7.50 € par action. La période d'exercice court du 27 juillet 2007 au 31 décembre 2008.

Au 31 Mars 2008, 683 actions ont ainsi été souscrites par l'exercice des BSA. Le capital de Geci International au 31 Mars 2008 se compose donc de 26 909 277 actions avec une valeur unitaire de 0.25 €.

Une TUP entre les sociétés Geci France et Geci Systèmes est intervenue sur la période. En conséquence, la société Geci France n'existe plus au 30/09/2007. Préalablement à cette TUP, Geci International a cédé à Geci Systèmes les titres Geci France qu'elle détenait, générant une plus value sur titres de 1 141 K€

### Evènements postérieurs à la clôture

GECI International a signé le 9 juillet 2008, un protocole d'accord en vue duquel, au terme des diligences d'usages, la société devrait souscrire en totalité à une augmentation de capital réservée de Reims Aviation Industries, pour un montant de 4,5 millions d'euros à 1,40 euro par action. A l'issue de cette opération, la participation de GECI International dans le capital de Reims Aviation Industries s'élèvera à 52,39 %.

Le rapprochement des deux entreprises constituerait un relais de croissance important pour les deux sociétés

### Règles de présentation

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations

#### -Frais de Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges. Les frais de développement sont comptabilisés en charges à l'exception des projets qui remplissent les conditions suivantes :

- le projet est clairement identifié et les coûts du projet peuvent être évalués de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,

- le Groupe a l'intention de mener son projet à son terme et d'utiliser ou de vendre les solutions qui en résulteront,

- la disponibilité des ressources financières, techniques pour achever le développement et pour utiliser ou vendre l'actif,

- il est probable que des avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe,

Le Groupe comptabilise en charge de période les frais de développement du projet Skylander.

#### -Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles correspondent essentiellement à des logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une durée propre à chaque utilisation sans excéder 3 ans.

#### - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant les modèles linéaires ou dégressifs en fonction de la durée de vie prévue :

- |                           |            |
|---------------------------|------------|
| - Installations générales | 5 à 10 ans |
| - Matériels de transport  | 5 ans      |
| - Matériels informatiques | 3 à 5 ans  |
| - Matériel de bureau      | 3 à 5 ans  |
| - Mobilier                | 10 ans     |

Les biens financés par contrats de location simple ne sont pas capitalisés. Les biens acquis en contrat de location financement sont capitalisés et l'endettement correspondant est constaté au passif du bilan. Le principe comptable ainsi suivi est en conformité avec la norme IAS17 sur les contrats de location.

#### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage pour la société. Elle est déterminée en fonction de la contribution à l'actif net consolidé des sociétés détenues, de leur rentabilité ainsi que de leur perspective d'avenir.

Des provisions sont constatées au cas par cas lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'origine et que les perspectives d'avenir des filiales ne permettent pas un retour à la rentabilité à moyen terme.

Les provisions sont constatées dans l'ordre suivant : par dépréciation des titres de participation, puis par dépréciation des comptes courant puis par provision pour risques.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet pour leur totalité d'une provision pour risque.

#### Régime fiscal et impôts sur les résultats

La société GECI INTERNATIONAL est la société tête d'un groupe d'intégration fiscale dans le cadre du régime institué par l'article 223A à 223V du code général des Impôts. Ce périmètre comprend les sociétés françaises du groupe soit : Geci International, Geci Systèmes, SkyDesign et AGIR.

Dans le cadre de cette intégration, les relations entre les sociétés et la société tête de groupe : GECI

International, sont régies par une convention dont le principe général est le suivant :

« Toutes les dispositions de la présente convention ont pour principe commun que, durant son appartenance au groupe résultant du régime de l'intégration fiscale mis en place entre la société tête de groupe et la filiale, celle-ci se trouve, dans toute la mesure du possible, dans une situation identique en actif, passif, charges, produits, risques et prérogatives à celle qui aurait été la sienne en l'absence de groupe fiscal.»

En cas de sortie de l'intégration fiscale, les reports fiscaux générés par la filiale restent la propriété de la société tête de groupe.

La différence entre la charge totale d'impôt du groupe et le total des charges d'impôt individuelles provenant des résultats des sociétés intégrées est enregistrée en résultat de l'exercice. Aucune provision au titre de l'utilisation potentielle des reports fiscaux des filiales n'est donc constatée au niveau de la société tête de groupe.

#### **Trésorerie**

La trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles à la vente et qui ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur à court terme. En cas d'excédents de trésorerie, ces derniers sont investis dans des valeurs mobilières de placement à fort coefficient de liquidités (SICAV et certificat de dépôt).

#### **Provisions**

Une provision est constituée lorsqu'il existe un passif, c'est-à-dire, un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative, né d'une obligation actuelle (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers (déterminable ou non) dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, et dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise à la clôture.

Leur évaluation se base sur l'estimation la plus probable de la dépense nécessaire pour éteindre l'obligation. L'actualisation est appliquée, dès lors que son effet est significatif, et est comptabilisée en charges financières.

#### **Retraites et autres engagements vis à vis du personnel**

Les salariés de la société bénéficient d'un régime de retraite à prestations définies (indemnités de fin de carrière légales) qui constituent une obligation pour le Groupe. Cette obligation n'est pas comptabilisée mais est portée en engagements hors bilan.

Le montant de l'engagement est estimé sur la base d'évaluations actuarielles par un cabinet d'actuaire indépendant, à la clôture de chaque exercice. L'évaluation actuarielle, intègre des hypothèses d'âge de départ, d'évolution des salaires et de rotation du personnel.

Les principales hypothèses retenues sont :

- Age de départ à la retraite : à l'initiative du salarié entre 62 ans et 64 ans selon les catégories d'effectif (non cadre/cadre).
- Taux d'actualisation : 5,75 %.
- Taux de progression des salaires : 2,5 %
- Turn-over annuel déterminé par tranche d'âges entre 0 % et 43 %

## NOTE 1 IMMOBILISATIONS

	Valeur brute Début d'exercice	Acquisitions	Diminutions	Valeur brute Fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement, de développement	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	98	52	2	148
<b>TOTAL</b>	<b>98</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>148</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements divers	128	0	-	128
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	175	22	46	150
<b>TOTAL</b>	<b>302</b>	<b>22</b>	<b>46</b>	<b>278</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	8 576	2 805	2 307	9 075
Prêts et autres immobilisations financières	69	6	2	73
<b>TOTAL</b>	<b>8 645</b>	<b>2 811</b>	<b>2 308</b>	<b>9 148</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9 045</b>	<b>2 885</b>	<b>2 356</b>	<b>9 574</b>

Variation des amortissements	Montant Début exercice	Dotations	Reprises	Montant Fin exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Autres immobilisations incorporelles	83	20	2	101
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>20</b>	<b>2</b>	<b>101</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations générales, agencements et divers	47	13	-	61
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	154	13	46	121
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>26</b>	<b>46</b>	<b>181</b>
<b>TOTAL</b>	<b>285</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>282</b>

## NOTE 2 PROVISIONS

	Montant Début exercice	Dotations	Nature	Reprises	Nature	Montant Fin exercice
Provisions pour litiges	30	103	Exploitation	15	Exploitation	118
Prov. pour pertes de change	11	111	Financier	11	Financier	111
Provision pour impôts	-	-			Exceptionnel	-
Prov pour risques et charges filiales	1 911	466	Financier	142	Financier	2 235
Autres provisions	-	-		-		-
<b>Total prov. pour risques et charges</b>	<b>1 952</b>	<b>680</b>		<b>168</b>		<b>2 464</b>
Provisions sur titres de participation	6 069	2 866	Financier	26	Financier	8 909
Provisions sur comptes clients	-	-		-		-
Provisions sur comptes courants	9 024	3 920	Financier	3 060	Financier	9 883
<b>Total prov. pour dépréciation</b>	<b>15 093</b>	<b>6 786</b>		<b>3 086</b>		<b>18 793</b>
<b>TOTAL</b>	<b>17 045</b>	<b>7 466</b>		<b>3 254</b>		<b>21 256</b>

En K€ - Provisions et Dépréciation sur titres	Titres	Comptes courants	Risques & Charges	Total
<b>Provisions au 31/03/07</b>	<b>6 069</b>	<b>9 024</b>	<b>1 911</b>	<b>17 004</b>
GECI Systemes	2 805	(2 791)	466	481
Sky Design	-	3 106	(142)	2 964
Sky Aircraft Industries	50	133	-	183
Geci Gmbh	(26)	(166)	-	(193)
Geci Ingenieria	-	-	-	-
Geci Srl	11	-	-	11
Geci Ltd	-	331	-	331
GES	-	333	-	333
Geci Indonesia	-	17	-	17
Geci Nusantara	-	(103)	-	(103)
<b>Mouvements 2007/2008</b>	<b>2 840</b>	<b>859</b>	<b>324</b>	<b>4 024</b>
<b>Provisions au 31/03/08</b>	<b>8 909</b>	<b>9 883</b>	<b>2 235</b>	<b>21 028</b>

Tous les mouvements sont comptabilisés en résultat financier.

### NOTE 3 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Etat des créances	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	73	-	73
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (&gt; 1 an)</b>	<b>73</b>	<b>-</b>	<b>73</b>
Créances clients	3 006	3 006	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4	4	-
Etat - Impôts sur les bénéfiques	287	287	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	260	260	-
Etat - Divers	10	10	-
Groupe et associés	15 674	15 674	-
Débiteurs divers	33	33	-
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (&lt; 1 an)</b>	<b>19 274</b>	<b>19 274</b>	<b>-</b>
Charges constatées d'avance (< 1 an)	214	214	-
<b>TOTAL</b>	<b>19 561</b>	<b>19 488</b>	<b>73</b>

Etat des dettes	Montant Total	A un an au plus	A plus d'un an et cinq ans au plus
Emprunts auprès des établissements de crédit	1	1	-
Emprunts et dettes financières divers	156	-	156
Fournisseurs et comptes rattachés	1 318	1 318	-
Personnel et comptes rattachés	157	157	-
Sécurité sociale et autres organismes	165	165	-
Impôts sur les bénéfiques	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	310	310	-
Autres impôts, taxes et assimilés	42	42	-
Groupes et associés	3 979	3 979	-
Autres dettes	31	31	-
Produits constatés d'avance (< 1 an)	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 159</b>	<b>6 003</b>	<b>156</b>

Le poste « Groupe et associés » inclut notamment un compte courant de GTH pour 2 326 K€.

#### NOTE 4 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2008	Mars 2007
Dettes fournisseurs	118	192
Dettes fiscales et sociales	207	126
Autres dettes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>325</b>	<b>318</b>

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

	Mars 2008	Mars 2007
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Divers, produits à recevoir	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

#### NOTE 5 CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Charges constatées d'avance	Mars 2008	Mars 2007
Charges d'exploitation	214	92
<b>TOTAL</b>	<b>214</b>	<b>92</b>

Produits constatés d'avance	Mars 2008	Mars 2007
Produits d'exploitation	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### NOTE 6 CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre	Valeur nominale (en €)
Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	21 488 000	0,25
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	5 421 277	0,25
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	26 909 277	0,25

40 000 actions gratuites ont été attribuées par le conseil d'administration en date du 22 janvier 2007 dans le cadre d'un programme de recrutement et fidélisation de cadres clefs.

189 000 autres actions ont également été attribuées par le conseil d'administration en date du 31 juillet 2007 dans les mêmes conditions que précédemment.

Suite au départ de certains salariés, bénéficiaires d'actions gratuites, le total d'actions gratuites potentiellement attribuées est de 199 000.

Les actions ne seront définitivement acquises qu'après une période de 2 ans, soit au 22 janvier 2009 ou au 31 juillet 2009. Ces attributions d'actions seront couvertes par la Société soit dans le cadre de son programme de rachat d'actions soit par création de titres.

#### NOTE 7 CREDIT BAIL

Il n'existe pas de contrat de crédit bail.



## NOTE 8 ECARTS DE CONVERSION

Nature des écarts	Montant Actif Perte de change	Différence compensée par couverture de change	Montant Passif Gain de change
Sur immobilisations financières	-	-	-
Sur créances	111	-	-
Sur dettes d'exploitation	-	-	28
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>28</b>
Rappel : provision pour perte de change	111		

## NOTE 9 EFFECTIFS

Effectif moyen	Mars 2008	Mars 2007
Cadres	16	11
Agents de maîtrise et techniciens		1
Employés	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>13</b>

## NOTE 10 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération globale des dirigeants alloués au titre de l'exercice s'élève à 159 876 €.

## NOTE 11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	Mars 2008	Mars 2007
Engagements de retraite (1)	3	16
Aval et cautions		117
Abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune (2)	500	500
Loyers restant dûs sur bail du siège social	189	464
<b>TOTAL</b>	<b>692</b>	<b>1 097</b>
Volume d'heures cumulées dues aux salariés au titre du DIF (3)	472	332
Volume d'heures cumulées n'ayant pas donné lieu à demande	472	332

(1) Les hypothèses de calcul sont décrites dans les règles et méthodes comptables.

(2) Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune accordé par la société GTH.

La société Geci International a bénéficié d'un abandon de créances de 500 000 euros accordé par la société GTH en juillet 2004. Cet abandon est assorti d'une clause de remboursement éventuel en cas de retour à meilleure fortune. La clause de retour à meilleure fortune a été modifiée suite à l'augmentation de capital de juillet 2005 par un avenant daté du 3 octobre 2005. Cette clause est valable jusqu'au 3 octobre 2010.

Le retour à meilleure fortune se définit comme suit : des comptes approuvés par l'assemblée générale faisant apparaître une situation nette consolidée supérieure ou égale à 10 000 000 euros ou un résultat net consolidé supérieur à 1 300 000 euros pour la deuxième année consécutive.

(3) le DIF est le Droit Individuel à la Formation

## NOTE 12 ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Nature des différences temporaires	Mars 2008	Mars 2007
Ecarts de conversion Actif	111	11
<b>Total des accroissements</b>	<b>111</b>	<b>11</b>
Provisions filiales non déductibles (C/C et Risque)	12 118	10 935
Provisions perte de change	111	11
Ecarts de conversion Passif	28	3
Organic	5	4
Déficits reportables	17 339	14 088
<b>Total des allègements</b>	<b>29 601</b>	<b>25 041</b>

Les déficits reportables sont ceux relatifs à l'ensemble du groupe de l'intégration fiscale.

## NOTE 13 CHIFFRE D'AFFAIRES

Répartition par secteur d'activité	Mars 2008	Mars 2007
Refacturations aux filiales	4 102	2 950
Prestations de services aéronautiques		-
Produits des activités annexes	12	(2)
<b>TOTAL</b>	<b>4 114</b>	<b>2 948</b>

Répartition par marché géographique	Mars 2008	Mars 2007
France	2 910	1 912
Allemagne	769	883
Grande-Bretagne	171	3
Suisse	-	-
Espagne	185	96
Roumanie	70	51
Autres	9	3
<b>TOTAL</b>	<b>4 114</b>	<b>2 948</b>

## NOTE 14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Mars 2008	Mars 2007
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	14	-
Produits de cession des immobilisations corporelles		1
Produits de cession des immobilisations financières	3 446	
Produits exceptionnels divers		1
Reprise sur provision pour dépréciation exceptionnelle		38
<b>TOTAL</b>	<b>3 459</b>	<b>40</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3	77
VNC des immobilisations corporelles cédées	-	-
VNC des immobilisations financières cédées	2 305	-
Charges exceptionnelles diverses	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 308</b>	<b>77</b>

## NOTE 15 OPERATIONS REALISEES AVEC LES ENTREPRISES LIEES

En K€	Prêt	Emprunt	Client	Fournisseur	C/C débiteur	C/C créditeur
AGIR	-	-	100	-	342	-
DOPS	-	-	312	19	-	550
GES Srl	-	-	32	1	1 345	-
GECI GMBH	-	-	498	-	3 601	-
GECI INDONESIA	-	-	-	-	222	-
GECI Ingenieria S.L.	-	-	112	-	602	-
GECI LIMITED	-	-	169	-	3 007	-
GECI NUSANTARA	-	-	-	-	552	-
GECI SYSTEMES SAS	-	-	731	822	-	1 038
HITEP	-	-	10	-	2	-
MTS SA	-	153	-	-	-	-
SKY DESIGN SAS	-	-	1 037	-	5 869	-
<b>Sociétés Consolidées</b>	-	153	3 000	842	15 540	1 589
MOHACS INTL	-	-	-	-	-	36
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	133	-
GECI Srl	-	-	-	-	-	28
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-	-	-	133	64
<b>TOTAL</b>	-	<b>153</b>	<b>3 000</b>	<b>842</b>	<b>15 672</b>	<b>1 653</b>

En K€	Refacturation Management services	Refacturation Assurance RCP	Refacturation projet technique	Produits financiers	Charges financières
AGIR	141	-	-	17	-
DOPS	252	-	-	-	15
GES Srl	70	-	-	43	-
GECI FRANCE SAS	-	-	-	-	-
GECI GMBH	487	30	-	205	-
GECI INDONESIA	-	-	-	-	-
GECI Ingenieria S.L.	178	7	-	45	-
GECI LIMITED	168	2	-	149	-
GECI NUSANTARA	-	-	-	-	-
GECI SYSTEMES SAS	1 248	39	126	76	-
HITEP	-	9	-	-	-
MTS SA	-	-	-	-	-
SKY DESIGN SAS	147	-	1 197	255	-
<b>Sociétés Consolidées</b>	<b>2 691</b>	<b>87</b>	<b>1 323</b>	<b>790</b>	<b>15</b>
MOHACS INTL	-	-	-	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	-	-	-	-	-
GECI Srl	-	-	-	-	-
<b>Sociétés Non Consolidées</b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 691</b>	<b>87</b>	<b>1 323</b>	<b>790</b>	<b>15</b>

**NOTE 16 TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 MARS 2008**

Participations	Adresse	% de capital détenu	Valeur comptable des titres (€)		Devise	Capital social	Capitaux propres sociaux (dt résultat)	Résultat social	Prêts, avances consentis non encore remboursés	Engagements hors bilan donnés	Dividendes reçus
			Brut	Net							
GECI SYSTEMES SAS	4 rue Diderot, Suresnes (92)	100	4 305 000	-	€	196 000	(128 325)	(323 391)		-	-
SKYDESIGN SAS	105bis bd Malesherbes, Paris (75)	100	4 150 000	-	€	1 031 000	(7 660 124)	(2 902 635)	5 869 124	-	-
GECI GMBH	Martiusstrasse 5, Munchen, Allemagne	100	26 053	26 053	€	25 565	(962 120)	281 467	3 600 563	-	-
GECI LIMITED	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	100	24 285	-	£	30 000	(2 536 457)	(661 808)	3 006 539	-	-
MOHACS INTL	1 Park Place, Canary Wharf, London, UK	99,99	1	-	£	940 100	172 066	-	-	-	-
MTS SA	9 rue de la Paix, Montreux, Suisse	99,8	57 168	57 168	CHF	50 000	243 607			-	-
GES Srl	Str. Radu Vida nr 17, Et.5, Sector 4 Bucarest, Roumanie	100	2 870	-	RON	8 431	(1 600 931)	(1 346 976)	1 344 875	-	-
GECI INDONESIA	Bumi Bina Usaha BB 8th floor, JlAsia Africa n°141-149 suite 803 Bandung 40112 Indonésia	99	318 980	-	\$	300 000	(350 829)	(98 902)	221 874	-	-
GECI Ingenieria S.L.	321 avenida de la Albufera 28031 Madrid Spain	100	50 000	50 000	€	50 000	418 369	365 634	601 769	-	-
<b>Sociétés consolidées</b>			<b>8 934 357</b>	<b>133 221</b>					<b>14 644 744</b>	-	-
SKY AIRCRAFT INDUSTRIES	Aéroport d'Evora, Province d'Alentejo, Portugal	100	50 000		€	50 000	(132 608)	(94 738)	132 596	-	-
GECI Srl	Largo A, de Benedetti, 2 Milan, Italie	95	90 250	35 658	€	95 000	33 697	(4 090)	-	-	-
<b>Sociétés non consolidées</b>			<b>140 250</b>	<b>35 658</b>					<b>132 596</b>	-	-
<b>Ensemble des sociétés</b>			<b>9 074 607</b>	<b>168 879</b>					<b>14 777 340</b>	-	-

## 20.2. Vérification des informations financières historiques annuelles

### 20.2.1. Rapports des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

L'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société GECI International, relatifs à la période du 1er avril au 30 septembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;  
la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

#### I Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

la note « Base de préparation des états financiers consolidés » de l'annexe relative aux nouvelles normes d'application obligatoire ;

la note « Activité et faits marquants » de l'annexe qui expose la situation du Groupe au regard du financement du projet Skylander.

#### II Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés

Fait à Courbevoie et Paris, le 30 novembre 2010

Les Commissaires aux comptes  
Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)  
Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

### 20.2.2. Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31/03/2010

#### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS AU 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les

estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Base de préparation des états financiers consolidés » relatives aux nouvelles normes d'application obligatoire.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note « Immobilisations » de l'annexe, au paragraphe « Frais de recherche et développement », expose les règles et méthodes comptables relatives respectivement aux modalités de comptabilisation et de valorisation des Frais de Recherche et Développement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

*Fait à Courbevoie et à Paris, le 5 août 2010*

Les Commissaires aux comptes

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

Les modalités d'évaluation des titres de participation et des avances en compte courant aux filiales, qui figurent respectivement pour une valeur nette de 138.471 K€ et de 24.467 K€ à l'actif du bilan, sont indiqués dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement de l'annexe ».

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société et de leur correcte mise en œuvre, nous avons vérifié l'application de la méthode utilisée. Ces travaux n'ont pas révélés d'éléments

de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation ainsi que des avances en compte courant aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

*Fait à Courbevoie et à Paris, le 5 août 2010*

Les Commissaires aux comptes

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

### I - Convention autorisées au cours de l'exercice

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et des engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

- Signature le 26 novembre 2009 avec la société GTH d'un 2<sup>ème</sup> avenant à la convention d'abandon de créance, conclue le 22 mars 2004 entre les sociétés GTH et GECI INTERNATIONAL.  
Aux termes de cet avenant, GTH consent à neutraliser l'effet des augmentations de capital passées et futures par appel au marché pour le calcul de la clause de retour à meilleure fortune sous réserve que sa durée soit prorogée jusqu' au 31 décembre 2015.  
L'administrateur concerné par cette convention est M. Serge BITBOUL. Cette convention a été autorisée par votre conseil d'Administration en date du 26 novembre 2009.

### II - Convention approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application l'article L.225-38 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 1 521 317 euros rémunérés à un taux de 3,5 % consenti par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 50 599 euros.
- Conventions relatives à la facturation de services de management :
  - o à la filiale SKY AIRCRAFT pour un montant sur l'exercice de 2 176 042 euros,
  - o à la filiale GECI SYSTEMES SAS pour un montant sur l'exercice de 497 773 euros,
  - o à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 311 200 euros,
  - o à la filiale DOPS pour un montant sur l'exercice de 60 000 euros,

- o à la filiale GECI ENGINEERING SERVICES SRL pour un montant sur l'exercice de 23 077 euros,
- o à la filiale GECI LTD pour un montant sur l'exercice de 9 044 euros,
- o à la filiale AGIR SAS pour un montant sur l'exercice de 5 842 euros,
- o à la filiale GECI INGENIERIA pour un montant sur l'exercice de 5 329 euros.

### III - Conventions et engagements non autorisés préalablement

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de L'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- Convention de gestion centralisée de trésorerie mise en place à compter du 25 juin 2009 avec la société GECI AVIATION, prévoyant une rémunération calculée au taux au jour le jour publié par la Banque Centrale Européenne, majoré de 0,25 point.

Au 31 mars 2010, le solde du compte courant de la société de GECI AVIATION est soldé et le montant des intérêts comptabilisés en charges s'élève à 38 545 euros.

Les administrateurs concernés par cette convention sont M. Serge BITBOUL et Mme Pascale SANSONETTI.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 5 août 2010  
Les Commissaires aux comptes  
Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)  
Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

## 20.2.3. Rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31/03/2009

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GECI International, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

#### **Activation des coûts de développement**

Les coûts de développement du projet d'avion Skylander ont été activés sur le second semestre, tels que décrit dans les notes de l'annexe « Faits marquants, activité et perspectives » et « recours à des estimations et aux jugements » en pages 9 et 11.

L'inscription à l'actif de ces coûts repose sur les estimations et jugements de la Direction relatifs au respect des conditions d'activation et en particulier, concernant la faisabilité financière du projet, sur le fait qu'au-delà



du soutien des pouvoirs publics et au regard des marques d'intérêts portées par les investisseurs, la Direction estime comme hautement probable la capacité du Groupe à lever, le moment venu, les fonds nécessaires pour compléter le financement du projet.

Nos travaux ont consisté :

- à prendre connaissance de données disponibles, hypothèses et informations retenues par la Direction et présentées au Conseil d'Administration.
  - à vérifier leur vraisemblance et leur cohérence avec les informations données dans les états financiers.
- Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de cette estimation.

L'appréciation ainsi portée s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2009, sur :

le contrôle des comptes annuels de la société GECI INTERNATIONAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;

la justification de nos appréciations ;

les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des titres de participation et des avances en compte courant aux filiales, qui figurent respectivement pour une valeur nette de 7 484 K€ et de 9 526 K€ à l'actif du bilan, sont indiqués dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par la société et de leur correcte mise en œuvre, nous avons vérifié l'application de la méthode utilisée. Ces travaux n'ont pas révélés d'éléments de nature à remettre en cause l'évaluation des titres de participation ainsi que des avances en compte-courant aux filiales.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2009**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

### **I - Absence d'avis de convention et d'engagement**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

### **II – Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet SKYLANDER à la société GECI AVIATION SAS (ex SKYDESIGN SAS) pour un montant sur l'exercice de 1 753 931 €.

Convention relative aux prêts et avances d'un montant en fin d'exercice de 1 414 244 €, rémunérés à un taux de 3,5 %, consentis par la société GTH à votre société. Les intérêts courus sur l'exercice s'élèvent à 55 798 €.

Conventions relatives à la facturation de services de management :

- à la filiale GECI GMBH pour un montant sur l'exercice de 338 330 €,
- à la filiale GECI ENGINEERING SERVICES SRL pour un montant sur l'exercice de 23 353 €,
- à la filiale DOPS pour un montant sur l'exercice de 251 600 €,
- à la filiale GECI LTD pour un montant sur l'exercice de 56 044 €,
- à la filiale GECI AVIATION SAS pour un montant sur l'exercice de 1 179 503 €,
- à la filiale GECI SYSTEMES SAS pour un montant sur l'exercice de 413 000 €,
- à la filiale GECI INGENIERIA pour un montant sur l'exercice de 550 659 €.
- à la filiale AGIR SAS pour un montant sur l'exercice de 101 684 €,

Conventions relatives aux avances non rémunérées d'administrateurs :

- M. Serge BITBOUL, avance d'un montant de 1 523 € à la fin de l'exercice.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### **III - Conventions et engagements non autorisés préalablement**

Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L.225-42 du Code de commerce.

En application de l'article L.823-12 du Code de commerce, nous vous signalons qu'à la suite d'un oubli administratif, des conventions et engagements n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer, outre les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- ❖ Convention relative à la refacturation de frais de développement concernant le projet SKYLANDER à la société SKYAIRCRAFT SAS pour un montant sur l'exercice de 637 414 €.
- ❖ Conventions relatives à la facturation de services de management à la filiale SKYAIRCRAFT SAS pour un montant sur l'exercice de 1 493 583 €.

L'administrateur concerné par ces deux conventions est M. Serge BITBOUL.

Fait à Courbevoie et à Paris, le 31 juillet 2009

Les Commissaires aux comptes

Mazars (signé : Jacques KAMIENNY)

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

## 20.2.4. Rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice clos au 31/03/2008

### RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS, EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GECI International relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

GECI International constate les résultats sur contrats de longue durée selon les modalités décrites dans les notes annexes. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaisons réalisés par les chargés d'affaires sous le contrôle de la Direction Générale du groupe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la Direction Générale.

Le traitement des frais de développement a été effectué en conformité avec les règles et méthodes décrites en page 11 de l'annexe. Dans le cadre de nos travaux, nous avons examiné le caractère approprié de ces méthodes comptables et de l'information contenue en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

#### III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris et à Courbevoie, le 23 juillet 2008

Les Commissaires aux comptes

Fiduciaire Leydet (signé : Didier AMPHOUX)

Mazars & Guérard (signé : Jacques KAMIENNY)

## 20.2.5. Autres informations financières non vérifiées

Néant.

## 20.3. Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières vérifiées datent du 30 septembre 2010.

## 20.4. Informations financières intermédiaires et autres

### 20.4.1 Communiqué de presse de GECI International du semestre clos au 30/09/2010 mais dont les données ont évolué de façon importante cf.12.1.1 et sont en deça de l'attendu

GECI International, cotée sur le marché Euronext, a publié le 29 novembre 2010 ses résultats du premier semestre F11. Son communiqué est repris intégralement ci-dessous.

**1er Semestre 2010-2011 : 11 % de croissance et net renforcement des fonds propres**  
**Ingénierie : poursuite de la croissance**  
**Skylander : en route vers le premier vol**  
**Reims Aviation : le redémarrage**

En millions d'Euros	2010/2011 1 <sup>er</sup> Semestre	2009/2010 1 <sup>er</sup> Semestre	Variation (%)
<b>Chiffre d'affaires Groupe</b>	<b>31,0</b>	<b>28,0</b>	<b>+ 10,5%</b>
dont Activité Ingénierie	27,1	24,6	+ 10,3%
dont Activité Aviation	3,9	3,4	+ 12,2%
<b>Coûts de développement SK105</b>	<b>10,3</b>	<b>9,7</b>	<b>+6%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 1,9</b>	<b>+0,5</b>	<b>N/A</b>
dont Pôle Ingénierie	0,8	2,8	-71,8%
dont Pôle Aviation	-2,5	-1,7	-43,9%
dont Holding et Intercos	-0,2	-0,6	+66,5%
<b>Résultat net (Part Groupe)</b>	<b>-1,9</b>	<b>+0,2</b>	<b>N/A</b>
<b>Capitaux propres consolidés (Groupe)</b>	<b>35,0</b>	<b>21,2</b>	<b>+65,5%</b>

## GECI INTERNATIONAL : FORTE CROISSANCE ET RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES

Le chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice 2010/2011 du groupe GECI International s'établit à 31,0 M€ contre 28,0 M€ au premier semestre de l'exercice passé, soit une hausse de 10,5%. L'activité de l'ingénierie représente un Chiffre d'affaires de 27,1 M€ à comparer aux 24,6 M€ du premier semestre l'activité 2009/2010, soit une hausse de 10,3 %.

Le programme Skylander, implanté à Chambley en Lorraine, poursuit son développement dans les délais prévus, et franchit des étapes décisives avec des investissements au premier semestre qui s'élèvent à 10,5 M€ à comparer à 9,7 M€ au premier semestre 2009/2010 et aux 2,0 M€ du premier semestre 2008-2009.

Reims Aviation Industrie connaît des succès commerciaux avec notamment la mise en œuvre du protocole de 10 avions signé avec un client chinois, et progresse de 12 % à 3,9 M€ contre 3,4 M€ sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Conformément à la stratégie du Groupe GECI International, la part du chiffre d'affaires de GECI Aviation dans le Groupe représentera à court terme une proportion de plus en plus importante, avec dès la fin de l'exercice en cours un poids d'environ 20%.

Le Résultat Opérationnel Courant du Groupe s'établit à -1,9 M€ à comparer à +0,5 M€ sur la même période de l'exercice précédent, le résultat net part du groupe s'établissant à - 1,9 M€ contre 0,2 M€ sur le même semestre de l'an passé.

L'amélioration des capitaux propres, qui sont passés de 21 M€ à 35 M€ entre le 30 septembre 2009 et le 30 septembre 2010, renforce la solidité financière du Groupe.

## **ACTIVITE INGENIERIE : UNE CROISSANCE A DEUX CHIFFRES**

Avec une forte représentation dans le secteur de l'aéronautique, des transports, et de l'infrastructure, l'activité Ingénierie poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 27,1 M€ contre 24,6 M€ au premier semestre de l'exercice passé, soit une progression de +10,3 %.

La compétence, l'expertise des équipes du pôle ingénierie du Groupe GECI International, reconnues par nos clients, vont être renforcées par une offre de sous-traitance offshore dans des pays à coûts plus compétitifs avec notamment la création de nouvelles filiales en Ukraine et en Inde.

Le résultat opérationnel courant du pôle Ingénierie ressort à 0,8 M€ contre 2,8 M€ pour le premier semestre de l'exercice précédent. Notre estimation de résultat opérationnel courant de 2 M€ a été exceptionnellement obérée par une contestation de l'un de nos clients sur des travaux déjà effectués, sans impact sur la rentabilité future, et qui s'est traduit par un impact négatif sur le chiffre d'affaires de 1,2 M€ portant sur un contrat de prestation au forfait.

Cette différence d'interprétation sur la qualification du degré de technicité de certaines prestations facturées a fait l'objet d'un accord et de l'émission d'un avoir de régularisation qui solde la contestation.

Le renouvellement de son référencement E2S offre au Groupe GECI International des perspectives de développement dans l'ensemble des entités du Groupe EADS.

## **ACTIVITE AVIATION : ACCELERATION DE LA CROISSANCE**

Dans une logique de synergie des activités, GECI International a regroupé ses activités aviation au sein d'un pôle aviation, en apportant le projet Skylander, évalué à 143 M€ par un cabinet d'audit reconnu, à la société Reims Aviation Industries en février 2010.

Le Pôle Aviation de GECI international est constitué par les deux sociétés de construction d'avions Reims Aviation, propriétaire de l'avion F-406 et en charge de la production de l'appareil, et Sky Aircraft, filiale du Groupe dédiée au développement et à la production de l'avion Skylander en Lorraine.

Les avions F-406 et Skylander sont des turbopropulseurs s'adressant à une clientèle d'opérateurs civils et militaires utilisant les avions dans de multiples configurations passagers, fret, ou mission.

Au cours du premier semestre 2010-2011, le chiffre d'affaires du Groupe GECI Aviation s'élève à 3,9 M€, réalisé en totalité par Reims Aviation Industries, à comparer à 3,4 M€ sur la même période de l'exercice précédent, représentant une hausse de 12,2 %.

Le Groupe intensifie ses efforts notamment commerciaux, et travaille à la mise en place de capacités de support produit de très haut niveau pour s'assurer de la meilleure satisfaction d'une clientèle internationale en plein développement.

## **SKY AIRCRAFT : LE SKYLANDER EN ROUTE VERS LE PREMIER VOL**

Le Skylander SK-105 est une nouvelle génération d'avion bi-turbopropulseur de conception moderne, polyvalent, capable de transporter 3 tonnes de charge utile dans un volume de 28 m<sup>3</sup> et d'opérer dans des environnements extrêmes, sur des pistes courtes et sommaires.

Le Skylander SK-105 est un avion sans équivalent sur le marché en matière de volume cabine, de charge utile, d'autonomie et de modularité. Il répond aux besoins les plus variés des opérateurs : transport de passagers, de touristes, d'expatriés, de VIP, transport sanitaire, missions humanitaires, formation, transport de fret, de fret express, de denrées périssables, surveillance aérienne, parachutage...

Sky Aircraft dispose d'un portefeuille commercial qui porte aujourd'hui sur 566 appareils, dont 14 font l'objet d'accords formels avec des clients sous la forme d'un Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) ou de Letter of Intent (Lettre d'Intention).

Sky Aircraft se donne comme objectif une production de 1 500 avions entre 2012 et 2028, sur son site industriel de Chambley, en Lorraine. Le site industriel est organisé pour une production de 9 avions par mois en rythme de croisière. La procédure d'appel d'offre pour la construction de l'usine d'assemblage a été lancée. Les offres sont en cours d'examen, pour un début des travaux fin du premier trimestre 2011.

Les équipes de Sky Aircraft au nombre de 180 personnes actuellement poursuivent l'objectif d'un premier vol fin 2011 pour un début des livraisons fin 2012.

Les coûts de développement du projet s'élèvent à 10,5 M€ sur le semestre, à comparer à 9,7 M€ au premier semestre 2009/2010 et aux 2,0 M€ du premier semestre 2008-2009.

Sky Aircraft poursuit avec les autorités de certification (EASA et OSAC) les processus initiés au printemps 2010.

La sélection des principaux fournisseurs est finalisée et la collaboration avec les équipementiers sélectionnés pour la fabrication des pièces et sous-ensembles du Skylander s'intensifie.

Le support complet des clients dans la région Asie Pacifique, tant pour le F-406 que le Skylander, sera renforcé par l'ouverture d'une représentation technique et commerciale à Kuala Lumpur en Malaisie, et dans le courant de l'année 2011 par l'ouverture d'un bureau à Brisbane en Australie.

## **REIMS AVIATION INDUSTRIES : LE REDEMARRAGE COMMERCIAL**

Au cours du premier semestre 2010-2011, le chiffre d'affaires de la société Reims Aviation s'élève à 3,9 M€, à comparer à 3,4 M€ sur la même période de l'exercice précédent, représentant une hausse de 12,2 %.

Reims Aviation, leader européen de la surveillance aéroportée légère, annonce un portefeuille commercial de 220 avions F-406, dont 17 font l'objet d'accords formels avec des clients sous la forme de commandes fermes, Memorandum of Understanding (protocole d'accord) ou Letter of Intent (lettre d'intention).

L'entreprise est aujourd'hui mobilisée autour de la montée en cadence de la production pour répondre aux besoins des commandes nouvelles, et passer de 6 à 10 avions par an. Cette capacité accrue, conjuguée aux succès commerciaux, permettra un retour rapide à la rentabilité.

Le Résultat opérationnel courant pour l'activité de Reims Aviation Industries s'élève pour le premier semestre à - 1,4 M€, le chiffre d'affaires réalisé sur le semestre n'ayant pas encore atteint le point d'équilibre de l'entreprise.

## **PERSPECTIVES 2010-2011 : UNE CROISSANCE A DEUX CHIFFRES**

La complémentarité stratégique de ses activités Ingénierie et Construction Aéronautique permet au Groupe GECI International d'envisager une croissance durable et rentable.

En ingénierie, GECI International bénéficie de son très fort positionnement d'excellence technique et de ses référencements comme partenaire privilégié des plus grands industriels du secteur aéronautique et spatial. Le Groupe est référencé par EADS comme fournisseur privilégié de services d'ingénierie ('référencement E2S').

En aviation, son portefeuille clients pour les avions F-406 et SK105 donne au groupe une bonne visibilité et lui offre des perspectives de croissance forte et pérenne. Les récents succès commerciaux confirment le redémarrage, et permettent d'envisager un chiffre d'affaire pour le pôle aviation entre 12 à 15 millions d'Euros pour l'exercice en cours, en fonction de l'arrivée des commandes, soit une progression de plus de 100 % sur le deuxième semestre par rapport à l'an passé.

Au global, GECI International confirme son objectif de croissance à deux chiffres de son chiffre d'affaire pour l'exercice 2010-2011.

## 20.4.2 Communiqué de presse de GECI Aviation du semestre clos au 30/09/2010 mais dont les données ont évolué de façon importante cf.12.1.2 et sont en deça de l'attendu

GECI Aviation, filiale de GECI International, cotée sur le marché Alternext, a publié le 29 novembre 2010 ses résultats du premier semestre F11. Son communiqué est repris intégralement ci-dessous.

### 1er Semestre 2010-2011 : Skylander : En route vers le premier vol Reims Aviation : Les ventes confirment le redémarrage

En millions d'Euros	2010/2011 1 <sup>er</sup> Semestre	2009/2010 1 <sup>er</sup> Semestre	Variation (%)
<b>Chiffre d'affaires Groupe</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>+ 12,2%</b>
<b>Coûts de développement SK105</b>	<b>10,5</b>	<b>9,7</b>	<b>+7,7%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>- 2,2</b>	<b>-1,7</b>	<b>-43,9%</b>
<b>Résultat net</b>	<b>-2,2</b>	<b>-2,0</b>	<b>-6,7%</b>
<b>Capitaux propres consolidés (part du groupe)</b>	<b>12,3 (*)</b>	<b>-4,4</b>	<b>N/A</b>

(\*) 152,5 M€ en comptes ajustés, tenant compte de la valeur réelle de l'apport de l'activité Skylander intervenu en février 2010

### GECI AVIATION : ACCELERATION DE LA CROISSANCE

Le Pôle Aviation, constitué par les deux sociétés de construction d'avions Reims Aviation et Sky Aircraft, accélère sa croissance et intensifie ses efforts, notamment commerciaux et la mise en place de capacités de support produit de très haut niveau pour s'assurer de la meilleure satisfaction d'une clientèle internationale en plein développement.

Au cours du premier semestre 2010-2011, le Groupe GECI Aviation s'élève à 3,9 M€, réalisé en totalité par Reims Aviation Industries, à comparer à 3,4 M € sur la même période de l'exercice précédent, représentant une hausse de 12,2 %.

L'augmentation de capital de 19,3 M€ réalisée début juillet, contribue au renforcement des fonds propres, permettant d'envisager sereinement les prochaines étapes de développement.

Le pôle Aviation prendra une part de plus en plus importante dans le Groupe GECI International pour représenter environ 20% à fin mars 2011, conformément à la stratégie de développement du Groupe GECI International.

### SKY AIRCRAFT : LANCEMENT DES AVIONS D'ESSAI

Le développement du projet suit le plan de marche. Les équipes de Sky Aircraft au nombre de 170 personnes actuellement poursuivent l'objectif d'un premier vol fin 2011. La société a lancé la production des avions destinés aux essais et négocie les premiers accords avec les fournisseurs.

La sélection des principaux fournisseurs est finalisée et la collaboration avec les équipementiers sélectionnés pour la fabrication des pièces et sous-ensembles du Skylander s'intensifie.

La procédure d'appel d'offre dite « de dialogue compétitif » pour la construction de l'usine d'assemblage a été lancée. Les offres sont en cours d'examen, pour un début des travaux fin du premier trimestre 2011. Les coûts de développement du projet s'élèvent à 10,5 M€ sur le semestre, à comparer à 9,7 M€ au premier semestre 2008/2009.

Sky Aircraft poursuit avec les autorités de certification (EASA et OSAC) les processus initiés au printemps 2010, avec notamment le dépôt des dossiers de demande d'agrément de conception et de demande de certificat de type.

Afin d'offrir à ses clients un support complet dans la région Asie Pacifique, tant pour le F-406 que le Skylander, la société prépare l'ouverture d'une représentation technique et commerciale à Kuala Lumpur en Malaisie, et dans le courant de l'année 2011 l'ouverture d'un bureau à Brisbane en Australie.

## **REIMS AVIATION INDUSTRIES : D'IMPORTANTES SUCCES COMMERCIAUX**

Le chiffre d'affaires du premier semestre est en croissance de 12,2 % à 3,9 M€.

Concernant la vente d'avion, les récents succès commerciaux confirment le redémarrage et permettront d'atteindre rapidement le point d'équilibre. Ils auront un impact significatif sur le deuxième semestre. Le chiffre d'affaires des services est en nette progression,

Reims Aviation, leader européen de la surveillance aéroportée légère, annonce un portefeuille commercial de 220 avions F-406, dont 17 font l'objet d'accords formels avec des clients sous la forme de commandes fermes, Memorandum of Understanding (protocole d'accord) ou Letter of Intent (lettre d'intention).

L'entreprise est aujourd'hui mobilisée autour de la montée en cadence de la production pour répondre aux besoins des commandes nouvelles, et passer de 6 à 10 avions par an. Cette capacité accrue, conjuguée aux succès commerciaux, permettra un retour rapide à la rentabilité.

Le Résultat opérationnel courant pour l'activité de Reims Aviation Industries s'élève pour le premier semestre à - 1,4 M€, le chiffre d'affaires réalisé sur le semestre n'ayant pas encore permis d'atteindre le point d'équilibre.

## **PERSPECTIVES 2010-2011 : DES AMBITIONS REAFFIRMÉES**

La complémentarité stratégique de ses activités Ingénierie et Construction Aéronautique permet au Groupe GECI International d'envisager une croissance durable et rentable.

Avec le Skylander, GECI Aviation affiche son ambition de compter parmi les quinze principaux constructeurs mondiaux d'aéronefs civils et militaires et se prépare à produire et commercialiser 1 500 avions entre 2012 et 2028, dont 1 200 pour servir les opérateurs civils commerciaux et logistiques, et 300 pour les marchés de missions.

Sky Aircraft dispose d'un portefeuille commercial qui porte aujourd'hui sur 566 appareils, dont 14 font l'objet d'accords formels avec des clients sous la forme d'un Memorandum of Understanding (Protocole d'Accord) ou de Letter of Intent (Lettre d'Intention).

Les récents succès commerciaux de Reims Aviation constituent une nouvelle preuve de la qualité du F-406, de sa position incontournable sur le marché de la surveillance aéroportée et qui procure à l'entreprise une visibilité accrue sur le long terme.

Le Groupe anticipe un chiffre d'affaires de 12 à 15 millions d'Euros sur l'exercice, en fonction de l'arrivée des commandes, à comparer aux 7,7 M€ sur les 12 mois précédents.

### **20.4.3 Communiqué de presse du CA de GECI international de l'exercice clos au 31/3/2011**

Pour l'exercice en cours F11, la Société a publié son Chiffre d'affaires (non audité), dans un communiqué de Presse publié le 9 mai 2011 et reproduit ci-dessous :



## Exercice 2010/2011 : un chiffre d'affaires de 57,3 M€ Les activités ingénierie et aviation stables Un portefeuille commercial qui s'étoffe

En Millions d'€uros (Non audités)	Exercice 2010/2011	Exercice 2009/2010	Variation (%)
<b>Pôle Ingénierie</b>	<b>50,2</b>	<b>50,9</b>	<b>-1,4%</b>
4 <sup>ème</sup> Trimestre (janv.-mars)	10,7	14,3	-25,3%
<b>Pôle Aviation</b>	<b>7,1</b>	<b>7,7</b>	<b>-7,5%</b>
4 <sup>ème</sup> Trimestre (janv.-mars)	2,3	2,9	-20,7%
<b>Chiffre d'affaires annuel</b>	<b>57,3</b>	<b>58,6</b>	<b>-2,2%</b>

### GECI International : léger recul du chiffre d'affaires

Le groupe GECI International a réalisé sur l'exercice 2010/2011 un chiffre d'affaires de 57,2 M€, en léger recul de 2,2 % par rapport à l'exercice précédent.

### Pôle Ingénierie : Une dynamique impactée temporairement

L'activité d'ingénierie du groupe se caractérise principalement par une forte croissance en France et par une baisse temporaire d'activité en Allemagne, ce qui a engendré sur l'exercice une baisse du chiffre d'affaires de 1,4 % par rapport à l'exercice précédent.

### L'activité France en croissance de 14 %

En France, le groupe réalise une croissance de 14 % de son chiffre d'affaires, grâce à son expertise reconnue et au dynamisme commercial de ses différentes entités avec, notamment, un premier et important contrat remporté auprès d'Eurocopter. Un succès obtenu grâce au référencement E2S du groupe, lui donnant accès aux appels d'offres de l'ensemble des entités du groupe EADS.

De nouvelles implantations, notamment à Bordeaux et à Belfort, renforcent la présence des équipes du groupe à proximité de ses principaux donneurs d'ordres.

### Recul ponctuel de l'international

A l'international, des restrictions budgétaires de fin de programme ont significativement obéré la performance attendue de la filiale allemande au cours de l'exercice. Une situation qui freine ponctuellement la dynamique de croissance de GECI International. La situation est désormais contenue et un retour à la normale est attendu dès le premier trimestre de l'exercice 2011/2012.

Le groupe conforte son implantation en Europe de l'Est, avec la création d'une filiale en Ukraine, pour la réalisation de travaux à des taux compétitifs et dédiés à une clientèle d'ingénierie de grands travaux de génie civil.

GECI International se déploie également en Inde avec la création d'une joint venture avec la filiale d'ingénierie du groupe Punj Lloyd afin de jouer un rôle significatif sur ce marché porteur d'un très fort potentiel de développement.

Le groupe Punj Lloyd emploie 15 000 collaborateurs dans le monde et réalise un chiffre d'affaires de plus de 2,4 milliards de dollars, principalement dans les secteurs de la Défense, du pétrole, du gaz et du nucléaire. Cette joint venture, baptisée AeroEuro Engineering India, a pour objectifs prioritaires la prestation de services d'ingénierie pour

le secteur aéronautique et spatial indien, en très fort développement, et le support des activités du groupe en Europe.

### **Pôle Aviation : GECI Aviation renforce son réseau international**

Le pôle aviation a réalisé un chiffre d'affaires 2010/2011 de 7,1 M€, en retrait de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Réalisé exclusivement par Reims Aviation Industries, ce chiffre d'affaires n'intègre pas, conformément aux règles comptables de la société, l'activité liée à la production des avions de l'accord protocolé signé avec un opérateur chinois pour 10 avions, avec une première tranche de trois appareils.

GECI Aviation renforce son réseau commercial et de support dans le monde entier. Des stations de réparation ont été récemment agréées en Grande-Bretagne et en Namibie. Un bureau de représentation a été ouvert en avril à Kuala Lumpur, en Malaisie. D'autres accords sont prévus, dont un pour l'ouverture d'une station de réparation en Afrique de l'Ouest et un bureau de représentation à Brisbane, pour couvrir la zone Australie, Nouvelle-Zélande et Pacifique.

Ce réseau, qui couvre aujourd'hui une cinquantaine de pays, permet de soutenir les efforts commerciaux et d'assurer le support produit pour les avions F406 et Skylander. Le portefeuille commercial global de GECI Aviation s'étoffe et porte aujourd'hui sur plus de 800 avions dont plus de 600 pour le Skylander.

### **F 406 : le N°97 livré à la Tunisie**

Le F406 SN97, premier avion entièrement produit par GECI Aviation depuis sa création en 2010, a été livré le 19 avril dernier à son opérateur, l'Office tunisien de la Topographie et de la Cartographie (OTC). Cet appareil est destiné à des missions de cartographie et intègre des équipements de dernière génération, fournis par l'Institut Géographique National (IGN) et la société Intergraph.

Robuste, confortable, facile à mettre en œuvre et offrant un coût d'exploitation particulièrement compétitif, le F406 constitue une référence dans le domaine de la surveillance aéroportée, un marché en pleine expansion.

Reims Aviation Industries, qui a mis en fabrication son 100<sup>ème</sup> F406, réorganise son outil de production pour atteindre une cadence annuelle de 12 appareils.

### **SK-105 Skylander : Roll-out & Premier vol prévu au premier semestre 2012**

A quelques semaines du Bourget, des négociations sont bien avancées avec plusieurs opérateurs et distributeurs et des commandes sont attendues très prochainement.

La phase de conception du Skylander est achevée et les 200 collaborateurs de Sky Aircraft sont mobilisés aujourd'hui avec l'objectif d'un premier vol l'année prochaine.

Le SK-105 se distingue par un volume cabine sans équivalent dans sa catégorie et par des performances exceptionnelles. Vitesse de croisière, taux de montée, autonomie, distances de décollage et d'atterrissage, capacité à opérer sur des pistes sommaires, à haute altitude et par des températures de -40°C à +50°C sont des atouts uniques, qui en font un avion très attendu par les opérateurs civils et gouvernementaux du monde entier, dans un contexte de marché particulièrement porteur.

Sky Aircraft a rassemblé autour du programme Skylander des fournisseurs et équipementiers reconnus dans le domaine de l'aéronautique, parmi lesquels Pratt & Whitney pour les turbopropulseurs, Hartzell pour les hélices, Cobham pour l'avionique, Lauak pour la voilure ou encore Laticis pour les outillages.

Le planning de production de l'avion, tenant compte des engagements de ces différents partenaires, a été précisé. La production des quatre cellules destinées aux essais au sol et en vol a commencé chez les fabricants d'aérostructures et l'assemblage final du premier SK-105 débutera au quatrième trimestre 2011, pour un roll-out et un premier vol au premier semestre 2012. La certification de l'appareil est prévue au premier semestre 2013, suivie de la livraison des premiers appareils de série. Le processus de certification de l'appareil, engagé avec l'EASA, se déroule selon le calendrier prévu.

Lorsque la production du Skylander aura atteint son rythme de croisière, neuf avions sortiront chaque mois des halls d'assemblage de Chambley et les effectifs de Sky Aircraft compteront alors 400 collaborateurs. 1 500 Skylander seront ainsi produits entre 2013 et 2030.

### **Perspectives : GECI International envisage l'avenir avec confiance**

La stratégie de développement du pôle Ingénierie, à l'expertise unanimement reconnue, conjuguée au potentiel de développement du pôle Aviation permettent au groupe GECI International, d'envisager avec confiance une croissance durable.

#### **20.4.4 Communiqué de presse du CA de GECI Aviation de l'exercice clos au 31/3/2011**

Pour l'exercice en cours F11, la Société a publié son Chiffre d'affaires (non audité), dans un communiqué de Presse publié le 9 mai 2011 et reproduit ci-dessous

##### **Chiffre d'affaire 2010/2011 : 7,1 M€**

##### **GECI Aviation en phase de montée en puissance**

Le pôle aviation a réalisé un chiffre d'affaires 2010/2011 de 7,1 M€, en retrait de 7,5 % par rapport à l'exercice précédent. Réalisé exclusivement par Reims Aviation Industries, ce chiffre d'affaires n'intègre pas, conformément aux règles comptables de la société, l'activité liée à la production des avions de l'accord protocolé signé avec un opérateur chinois pour 10 avions, avec une première tranche de trois appareils.

GECI Aviation renforce son réseau commercial et de support dans le monde entier. Des stations de réparation ont été récemment agréées en Grande-Bretagne et en Namibie. Un bureau de représentation a été ouvert en avril à Kuala Lumpur, en Malaisie. D'autres accords sont prévus, dont un pour l'ouverture d'une station de réparation en Afrique de l'Ouest et un bureau de représentation à Brisbane, pour couvrir la zone Australie, Nouvelle-Zélande et Pacifique.

Ce réseau, qui couvre aujourd'hui une cinquantaine de pays, permet de soutenir les efforts commerciaux et d'assurer le support produit pour les avions F406 et Skylander. Le portefeuille commercial global de GECI Aviation s'étoffe et porte aujourd'hui sur plus de 800 avions dont plus de 600 pour le Skylander.

##### **F 406 : le N°97 livré à la Tunisie**

Le F406 SN97, premier avion entièrement produit par GECI Aviation depuis sa création en 2010, a été livré le 19 avril dernier à son opérateur, l'Office tunisien de la Topographie et de la Cartographie (OTC). Cet appareil est destiné à des missions de cartographie et intègre des équipements de dernière génération, fournis par l'Institut Géographique National (IGN) et la société Intergraph.

Robuste, confortable, facile à mettre en œuvre et offrant un coût d'exploitation particulièrement compétitif, le F406 constitue une référence dans le domaine de la surveillance aéroportée, un marché en pleine expansion.

Reims Aviation Industries, qui a mis en fabrication son 100<sup>ème</sup> F406, réorganise son outil de production pour atteindre une cadence annuelle de 12 appareils.

##### **SK-105 Skylander : Roll-out & Premier vol prévu au premier semestre 2012**

A quelques semaines du Bourget, des négociations sont bien avancées avec plusieurs opérateurs et distributeurs et des commandes sont attendues très prochainement.

La phase de conception du Skylander est achevée et les 200 collaborateurs de Sky Aircraft sont mobilisés aujourd'hui avec l'objectif d'un premier vol l'année prochaine.

Le SK-105 se distingue par un volume cabine sans équivalent dans sa catégorie et par des performances exceptionnelles. Vitesse de croisière, taux de montée, autonomie, distances de décollage et d'atterrissage, capacité à opérer sur des pistes sommaires, à haute altitude et par des températures de -40°C à +50°C sont des atouts uniques, qui en font un avion très attendu par les opérateurs civils et gouvernementaux du monde entier, dans un contexte de marché particulièrement porteur.

Sky Aircraft a rassemblé autour du programme Skylander des fournisseurs et équipementiers reconnus dans le domaine de l'aéronautique, parmi lesquels Pratt & Whitney pour les turbopropulseurs, Hartzell pour les hélices, Cobham pour l'avionique, Lauak pour la voilure ou encore Latecis pour les outillages.

Le planning de production de l'avion, tenant compte des engagements de ces différents partenaires, a été précisé. La production des quatre cellules destinées aux essais au sol et en vol a commencé chez les fabricants d'aérostructures et l'assemblage final du premier SK-105 débutera au quatrième trimestre 2011, pour un roll-out et un premier vol au premier semestre 2012. La certification de l'appareil est prévue au premier semestre 2013, suivie de la livraison des premiers appareils de série. Le processus de certification de l'appareil, engagé avec l'EASA, se déroule selon le calendrier prévu.

Lorsque la production du Skylander aura atteint son rythme de croisière, neuf avions sortiront chaque mois des halls d'assemblage de Chambley et les effectifs de Sky Aircraft compteront alors 400 collaborateurs. 1 500 Skylander seront ainsi produits entre 2013 et 2030.

##### **Perspectives 2011/2012 :**

Avec un réseau mondial de commercialisation et de support en plein développement dans le monde entier, GECI Aviation possède les atouts nécessaires à la montée en puissance de son activité.

#### **20.4.5. Autres informations commerciales communiquées au cours de l'exercice**

La Société a communiqué d'autres informations commerciales au cours de l'exercice F11, reproduites ci-dessous :

La société GECI Aviation a signé récemment un accord exclusif de distribution avec la société DAIHYAKU SHOJI, afin d'assurer sur le marché japonais la commercialisation et le support clients de ses deux avions, le F406 et le Skylander SK-105.

GECI Ingenieria, filiale espagnole du groupe, vient de signer avec Airbus Military un important contrat pour l'avion ravitailleur A330MRT.

La Société a annoncé la création d'une joint-venture avec PL Engineering, société du groupe Punj Lloyd. Cette joint-venture, destinée aux services d'ingénierie, dans le secteur aéronautique et spatial, a pour objectif prioritaire la fourniture de services pour le marché aéronautique et spatial Indien, dont les besoins sont immenses, et au support d'activités en Europe

Sky Aircraft, qui développe et produit le Skylander, a récemment annoncé une nouvelle version équipée de flotteurs, qui sera suivie d'une version avec skis.

#### **20.5. Politique de distribution des dividendes**

La Société n'a pas distribué de dividende au titre des trois derniers exercices et sur le moyen terme devrait continuer à faire de même, car elle entend consacrer l'ensemble de ses ressources au financement de sa croissance.

Cela étant, il n'existe aucune restriction réglementaire, statutaire ou autre quant à la possibilité pour la Société d'effectuer des versements de dividende.

#### **20.6. Procédures judiciaires et d'arbitrage**

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et du Groupe.

#### **20.7. Changement significatif de la situation financière ou commerciale**

Il n'y a eu aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe depuis la clôture de l'exercice 2009/2010

## 21. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### 21.1. Capital social

#### 21.1.1. Montant du capital social

Le capital social est fixé à la somme de huit millions deux cent quatre mille sept cent dix huit euros et soixante quinze centimes (8.204.718,75 euros). Il est divisé en trente deux millions huit cent dix huit mille huit cent soixante quinze (32.818.875) actions de 0,25 euro de nominal chacune, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Entre la date d'ouverture (1 avril 2009) et la date de clôture (31 mars 2010) du dernier exercice écoulé, le capital social a été augmenté de 726.158 euros, correspondant à 2.904.632 actions nouvelles, et ce à la suite de plusieurs augmentations de capital :

- 204.000 actions émises suite à l'attribution d'actions gratuites à des salariés et dont l'acquisition était devenue définitive après que ces salariés soient restés deux ans à l'effectif d'une société du Groupe.
- 632 actions émises suite à l'exercice de bons de souscriptions d'actions.
- 2.700.000 actions émises, suite à l'entrée au capital de deux actionnaires minoritaires grâce à une augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés.

Depuis le 31 mars 2010, deux augmentations de capital ont eu lieu :

- une augmentation de capital d'un montant de 3.750 € a été constatée lors du Conseil d'Administration du 29 novembre 2010, suite à l'attribution de 15.000 actions gratuites à des salariés ;
- une augmentation de capital d'un montant nominal de 742.491,5 euros a été constatée lors du Conseil d'Administration du 31 mars 2011, par mise en œuvre d'une délégation votée par l'Assemblée Générale du 31 mars 2011, permettant de réaliser une augmentation de capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées.

#### Capital autorisé mais non émis

Type d'autorisation	Date de l'assemblée générale	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond nominal	Montant déjà utilisé
1. Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000 € en actions ou valeurs mobilières.	Néant
2. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	4 000 000 € en actions ou valeurs mobilières.	Néant
3. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée à une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	31/03/2011	18 mois 31/09/2012	5 000 000 € en actions ou valeurs mobilières ; 30.000.000 € en titres de créances.	742.491,50€
4. Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs	31/03/2011	26 mois 31/05/2013	5 000 000 € en actions ou valeurs mobilières ; 30.000.000 € en titres de créances.	Néant
5. Augmentation du capital au profit de bénéficiaires d'un plan d'actions gratuites	25/09/2008	38 mois 25/11/2011	10% du capital social au jour de l'émission, en actions.	59 750 €
6. Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature	28/09/2010	26 mois 28/11/2012	10% du capital social au jour de l'émission, en actions ou valeurs mobilières	Néant

Les plafonds des autorisations 1 et 2 et sont communs (4 000 000 €).

Les plafonds des autorisations 3 et 4 sont communs (5 000 000 € en actions ou valeurs mobilières ; 30.000.000 € en titres de créances).

Le montant des autorisations 1, 2 et 3, et 4 peut être augmenté de 15% par le Conseil d'Administration dans les 30 jours de la clôture de la souscription.

### **21.1.2. Titres non représentatifs du capital**

Néant

### **21.1.3. Actions propres détenues directement ou indirectement par la Société**

88 206 actions de la Société sont auto-détenues au 31 décembre 2010.

### **21.1.4. Autres titres donnant accès au capital et options de souscription d'actions**

Les seuls titres donnant accès au capital sont les actions gratuites attribuées à certains salariés, décrites au paragraphe 17.3. Comme détaillé dans ce paragraphe, 217 500 actions gratuites sont en cours d'acquisition, c'est-à-dire qu'elles ont été attribuées mais n'ont pas encore été émises.

Ces 217 500 actions à émettre potentiellement représentent pour les actionnaires actuels une dilution maximale limitée à 0,73% du capital.

### **21.1.5. Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital**

Néant

### **21.1.6. Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de la placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent**

Néant

### **21.1.7. Existence de sûretés, privilèges ou nantissements sur le capital social**

Le Groupe n'a consenti aucun privilège, nantissement ou sûreté sur les actions de ses filiales.

A la connaissance de la Société, aucune de ses actions ne fait l'objet d'un privilège, nantissement ou sûreté.

## 21.1.8. Historique du capital social depuis les 5 dernières années

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital	Prime d'émission, d'apport ou de fusion	Nombre d'actions créées	Montant cumulé		
					en capital	en titres	Nominal
01/01/2006	Situation antérieure				5.372.000,00	21.488.000	0,25
26/07/2007	Augmentation de capital par émission d'ABSA	1.193.777,75	18.861.688,45	4.775.111	6.565.777,75	26.263.111	0,25
27/09/2007	Augmentation de capital par émission d'ABSA	161.370,75	2.549.657,85	645.483	6.727.148,50	26.908.594	0,25
16/07/2008	Augmentation de capital suite à exercice de BSA	170,75	4.951,75	683	6.727.319,25	26.909.277	0,25
18/12/2008	Annulation des BSA	-	-	-	6.727.319,25	26.909.277	0,25
20/03/2009	Augmentation de capital suite à actions gratuites salariés	5.000	- 5.000	20.000	6.732.319,25	26.929.277	0,25
26/11/2009	Augmentation de capital suite à actions gratuites salariés	51.000	- 51.000	204.000	6.783.319,25	27.133.277	0,25
26/11/2009	Augmentation de capital suite à exercice de BSA	158	4.200	632	6.783.477,25	27.133.909	0,25
30/12/2009	Augmentation de capital réservée à des investisseurs qualifiés	675.000	6.912.000	2.700.000	7.458.477,25	29.833.909	0,25
29/11/2010	Augmentation de capital suite à actions gratuites salariés	3.750	-3.750	15.000	7.462.227,25	29.848.909	0,25
31/03/2011	Augmentation de capital au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées	8.315.904,80	7.573.413,30	2.969.966	8.204.718,75	32.818.875	0,25

## 21.2. Acte constitutif et statuts

### 21.2.1. Objet social

#### OBJET SOCIAL (article 2 des statuts)

La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :

- toutes études et projets, le conseil d'entreprise, l'assistance technique, le recrutement de personnel, la prestation de services en matières de brevets industriels, maquettes, études de marketing, représentation industrielle, organisation d'entreprise, information technique et de gestion, formation de personnel, organisation de stage et conférences, traductions techniques, etc.
- toutes opérations commerciales, administratives, bancaires, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à cet objet ;
- la prise de participation dans toutes sociétés industrielles, commerciales, artisanales, de services, financières, mobilières, immobilières, sous quelques formes que ce soit et notamment dans des sociétés ayant un objet similaire à cet objet de la Société ;
- l'achat, la vente, de toutes valeurs mobilières et immobilières, la gestion du patrimoine constitué par ces valeurs ;
- la prestation de services sous toutes ses formes.

La Société peut recourir en tous lieux, à tous actes ou opérations de quelque nature ou importance qu'ils soient, dès lors qu'ils concourent ou peuvent concourir, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités visées aux alinéas qui précèdent ou qu'ils permettent de sauvegarder, directement ou indirectement, les intérêts industriels, commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

### 21.2.2. Dispositions des statuts, d'une charte ou d'un règlement de la Société concernant les membres du conseil d'administration

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION (article 12 des statuts)

Les administrateurs doivent être chacun propriétaire d'au moins une action.

##### 1.- Composition

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et au plus du nombre maximum de membres autorisé par la loi, sous réserve de la dérogation prévue par la loi en cas de fusion.

Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment.

Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des administrateurs peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes morales ou des personnes physiques. Les administrateurs personnes morales sont tenus lors de leur nomination de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Lorsque la personne morale révoque son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la Société, sans délai, par lettre recommandée et de désigner selon les mêmes modalités un nouveau représentant permanent; il en est de même en cas de décès ou de démission du représentant permanent.

Le code de commerce définit les règles de cumul de mandat applicables aux administrateurs et aux représentants permanents.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers (1/3) des administrateurs en fonctions.

##### 2.- Limite d'âge - Durée des fonctions

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante dix (70) ans sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers (1/3) des membres du Conseil d'Administration le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge.

Le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante dix (70) ans ne peut excéder le tiers (1/3) des membres du Conseil d'Administration. Si cette limite est atteinte, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

La durée des fonctions des administrateurs est de quatre (4) années ; elle expire à l'issue de l'Assemblée Générale qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.



Les administrateurs sont toujours rééligibles.

### **3 - Vacances de sièges - Cooptation**

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs sièges d'administrateur, le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Toutefois, s'il ne reste plus qu'un (1) seul ou que deux (2) administrateurs en fonctions, celui-ci ou ceux-ci, ou à défaut le ou les Commissaire(s) aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter l'effectif du Conseil d'Administration.

Les nominations provisoires effectuées par le Conseil d'Administration sont soumises à ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire. A défaut de ratification, les délibérations prises et les actes accomplis antérieurement par le Conseil d'Administration n'en demeurent pas moins valables.

L'administrateur nommé en remplacement d'un autre ne demeure en fonctions que pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur.

### **4. - Pouvoirs**

Le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Le conseil d'administration peut consentir à tous mandataires de son choix toutes délégations de pouvoirs dans la limite de ceux qui lui sont conférés par la loi et par les présents statuts

Le Conseil d'Administration peut décider la création de comités chargés d'étudier les questions que lui-même ou son Président soumet, pour avis, à leur examen.

### **DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Article 13 des statuts)**

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Il est tenu un registre qui est signé par les administrateurs participant à la séance du Conseil d'Administration.

Seront réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les administrateurs qui participent à la réunion du conseil par des moyens de visioconférence conformes par leur nature et leurs conditions d'application aux dispositions réglementaires et par tout moyen de télécommunication. Conformément à l'article L.225-37 du Code de commerce, le vote par visioconférence et par tout moyen de télécommunication ne sera toutefois pas possible pour l'adoption des décisions relatives à (i) la nomination ou la révocation du Président, la nomination ou la révocation du Directeur Général, la révocation des directeurs généraux délégués et la fixation de la rémunération du Président ou du Directeur Général (articles L.225-47, L.225-53 et L.225.55 du Code de commerce), et le cas échéant, (ii) l'arrêté des comptes sociaux annuels et l'établissement du rapport de gestion (article L.232-1 du Code de commerce) et (iii) l'arrêté des comptes consolidés et l'établissement du rapport sur la gestion du groupe (article L.233-16 du Code de commerce).

Les délibérations sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président de séance est prépondérante.

Les procès verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

### **PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (Article 14 des statuts)**

Le Conseil d'administration nomme un Président choisi parmi ses membres personnes physiques.

Le Président est nommé pour toute la durée de son mandat d'administrateur. Il peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'administration.

Le Président représente le Conseil d'administration. Il organise et dirige les travaux de celui-ci dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

La limite d'âge est fixée à soixante dix ans (70) ans accomplis pour l'exercice des fonctions de Président. Les fonctions de l'intéressé prennent fin à l'issue de la première Assemblée Générale ordinaire annuelle suivant la date de son anniversaire.

## **21.2.3. Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions de la Société**

### **DROIT DE VOTE DOUBLE (Article 18 des statuts)**

Sous réserve du droit de vote double ci-après prévu, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une

inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un état membre de l'union européenne.

La conversion au porteur d'une action, le transfert de sa propriété, la perte par son propriétaire de la qualité de ressortissant d'un état membre de l'union européenne, fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

#### **AFFECTATION ET REPARTITION DU RESULTAT (Article 20 des statuts)**

Le compte de résultat qui récapitule les produits et les charges de l'exercice fait apparaître par différence après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice ou la perte de l'exercice.

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi.

Il est réparti entre les actionnaires conformément au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée Générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'Assemblée Générale peut en outre décider de la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors les cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont, ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou en partie au capital.

La perte, s'il en existe est après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportée à nouveau, pour être imputée sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### **MODALITES DU PAIEMENT DU DIVIDENDE (Article 21 des statuts)**

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions dans les conditions légales ou en numéraires.

La mise en paiement des dividendes en actions ou en numéraire a lieu dans les délais prévus par la loi. Les modalités en sont fixées par l'Assemblée Générale ou, à défaut, par le Conseil d'Administration.

#### **AUTRES DROITS ET RESTRICTIONS PORTANT SUR LES ACTIONS (Article 11 des statuts)**

1.- Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société.

Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés en Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un mandataire commun de leur choix. A défaut d'accord entre eux sur le choix d'un mandataire, celui-ci est désigné par ordonnance du Président du Tribunal de Commerce statuant en référé à la demande du copropriétaire le plus diligent.

2.- Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-propriétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires. Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la Société par lettre recommandée adressée au siège social, la Société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

3.- Chaque fois qu'il sera nécessaire de posséder plusieurs actions anciennes pour exercer un droit quelconque, ou encore en cas d'échange ou d'attribution de titres donnant droit à un titre nouveau contre remise de plusieurs actions anciennes, les titres isolés ou en nombre inférieur à celui requis ne donneront aucun droit à leurs porteurs contre la Société, les actionnaires ayant à faire leur affaire personnelle du groupement et, éventuellement, de l'achat ou de la vente du nombre de titres nécessaires

#### **21.2.4. Modalités nécessaires pour modifier les droits des actionnaires**

Les droits des actionnaires ne peuvent être modifiés, dans les conditions prévues par la loi, que par une assemblée générale extraordinaire, selon les conditions de quorum et de majorités fixées par le Code de Commerce.

Les Statuts ne contiennent pas de dispositions plus restrictives.

## 21.2.5. Assemblées générales d'actionnaires

### ASSEMBLEES GENERALES (article 18 des statuts)

1.- Les assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration ou à défaut par les personnes visées à l'article L. 225-103 du Code de Commerce et selon les modalités définies par la réglementation en vigueur et notamment les articles 120 à 130 du décret du 23 mars 1967.

Les réunions des assemblées sont convoquées et ont lieu au siège social ou dans tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation, même situé dans un autre département.

Les convocations ont lieu au moins quinze jours francs avant la date prévue pour la réunion des assemblées et six jours francs pour les assemblées réunies sur deuxième convocation et pour les assemblées prorogées.

2.- Tout actionnaire a le droit, sur justification de son identité, de participer aux assemblées en y assistant personnellement, en retournant un bulletin de vote par correspondance ou en désignant un mandataire selon les dispositions légales et réglementaires applicables, sous la condition :

- pour les titulaires d'actions nominatives, d'une inscription nominative dans les registres de la Société ;

- pour les titulaires d'actions au porteur, du dépôt aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation, d'un certificat délivré par un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Le Conseil d'Administration peut réduire le délai ci-dessus par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Sous la condition visée ci-dessus, les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physique représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

Tout actionnaire peut également, si le conseil d'administration ou son Président le permet au moment de la convocation d'une assemblée générale, participer à cette assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous les réserves et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

3.- Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires statuant dans les conditions de quorum et de majorité prescrites par les dispositions qui les régissent respectivement exercent les pouvoirs qui leur sont attribués par la loi.

4.- Sous réserve du droit de vote double ci-après prévu, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire, soit de nationalité française, soit ressortissant d'un état membre de l'union européenne.

La conversion au porteur d'une action, le transfert de sa propriété, la perte par son propriétaire de la qualité de ressortissant d'un état membre de l'union européenne, fait perdre à l'action le droit de vote double susvisé.

Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Le vote a lieu et les suffrages sont exprimés, à main levée, ou par assis et levés, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée.

Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance. En cas de vote par correspondance, il ne sera tenu compte, pour le calcul du quorum, que des formulaires, dûment complétés et reçus par la Société trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

5. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à opérer en Bourse sur les actions de la Société et à les acquérir dans les conditions, limites et finalités définies par les articles L. 225-206 et suivants du Code de Commerce.

## 21.2.6. Clauses susceptibles d'avoir une incidence sur le contrôle de la Société

Les statuts de la Société ne contiennent pas de dispositif permettant de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle, à la possible exception du droit de vote double (Paragraphe 21.2.3) dont disposent, sous certaines conditions, les actions détenues au nominatif depuis au moins deux ans.

### **21.2.7. Franchissements de seuils**

#### **FRANCHISSEMENT DE SEUILS (extrait de l'article 10 des statuts)**

Lorsque les titres de la Société sont cotés sur un marché réglementé, conformément à l'article L.233-7 du Code de Commerce, les franchissements à la hausse ou à la baisse des seuils de capital ou de droits de vote prévus par la loi (1/20ème, 1/10ème, 1/5ème, 1/3, 1/2, 2/3) doivent être déclarés par tout actionnaire auprès du Conseil des Marchés Financiers ou à toute autre entité juridique qui viendrait à lui être substituée, selon les dispositions légales en vigueur. Les déclarations doivent également être faites à la Société dans un délai de quinze (15) jours à compter du franchissement de seuil.

### **21.2.8. Stipulations particulières régissant les modifications du capital**

Il n'existe aucune stipulation particulière dans les statuts de la Société, autre que celles prévues par la loi, régissant les modifications de son capital.

## **22. CONTRATS IMPORTANTS**

---

La Société n'a conclu aucun contrat important (autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires) au cours des deux années précédents la date du présent document de référence.

## **23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERÊTS**

---

Néant.

## **24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC**

---

L'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société.

Peuvent être notamment consultés :

- (a) l'acte constitutif et les statuts à jour de la Société ;
- (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent document de référence ;
- (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des trois exercices précédant la publication du document de référence.

Ces documents, et plus généralement toute l'information réglementée, sont disponibles sous format électronique dans la rubrique dédiée : "INVESTISSEURS" sur le site internet de la Société [www.geci.net](http://www.geci.net).

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

---

Outres ses filiales et participations, dont la liste figure en annexe (Note 16) de ses derniers comptes sociaux 2010/2011 reproduits au Paragraphe 20.1.1 de ce Document de Référence, la Société ne détient aucune participation de capital dans une quelconque entité juridique, de droit français ou non.